This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

.T8
1740
v.1

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

***Janvier* 1740.**

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roi

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Dunning Nijhoff 1/3/36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.
1702.	12.	v.	1722.	12.
1703.	12.	v.	1723.	12.
1704.	12.	v.	1724.	12.
1705.	12.	v.	1725.	12.
1706.	12.	v.	1726.	13.
1707.	12.	v.	17 7.	12.
1708.	12.	v.	1728.	12.
1709.	12.	v.	1729.	12.
1710.	12.	v.	1730.	12.
1711.	12.	v.	1731.	12.
1712.	12.	v.	1732.	12.
1713.	12.	v.	1733.	12.
1714.	12.	v.	1734.	12.
1715.	12.	v.	1735.	14.
1716.	12.	v.	1736.	15.
1717.	12.	v.	1737.	13.
1718.	12.	v.	1738.	13.
1719.	12.	v.	1739.	14.
1720.	5.	v.	1740.	1.

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1740.

ARTICLE I.

LEÇONS DE PHYSIQUE contenant les Elémens de la Physique, déterminés par les seules Loix Méchaniques, expliquées au Collége Royal de France par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, & Membre de la Société Royale de Londres. Tome IV. Pages 594. *A Paris, chez la veuve Brocas, Musier & Joseph Bullot* 1739.

CE quatriéme Tome comprend trois matiéres différentes en ſix Leçons. 1°. Une Aſtronomie Phyſique dont nous avons rendu compte il y a quelques mois. 2°. Les Loix du choc dont nous allons parler. 3°. L'explication du Son & de la Lumiére, que nous remettons au mois prochain.

Le mouvement eſt l'ame de la matiére : tranſporté ſans ceſſe d'un corps dans un autre, il diverſifie à chaque inſtant le Spectacle de la Nature, & c'eſt de lui que dépendent les effets les plus ſimples, comme les Phénomenes les plus ſinguliers. Ainſi, il eſt néceſſaire dans des Elémens de Phyſique de déterminer les Loix qui réglent la communication du mouvement. C'eſt ce que M. de Molieres entreprend dans les Leçons 17. 18. & 19. dont nous allons rendre compte, en nous attachant moins à l'ordre des propoſitions qu'à l'en-

chaînement de la doctrine.

Tous les corps que nous connoiſſons paroiſſent avoir quelque reſſort, ils s'applatiſſent dans le choc, & ſe rapprochent enſuite de leur premiére figure, les uns plus, les autres moins; mais on peut imaginer des corps, qui n'auroient aucun reſſort. Ce cas en renferme deux : les parties du corps pourroient ne point s'applatir dans le choc, ce ſeroit un corps dur; ou bien elles pourroient, après s'être applaties dans le choc, ne faire aucun effort pour ſe rétablir *dans* leur premier état, ce ſeroit un corps mou. En ſuivant nos idées nous découvrirons infailliblement les loix du choc pour ces deux eſpéces de corps, nous déterminerons enſuite quelle eſt la différence de ces corps, & de ceux qui exiſtent réellement, & en corrigeant ſur cette différence les loix que nous aurons trouvées, nous arriverons à connoître les loix que nous cherchons.

Concevons donc dans le vuide,

pour écarter les difficultés étrangéres, deux Globes homogênes parfaitement durs & égaux. Supposons que l'un des deux est en repos, & que l'autre le choque avec une certaine force. Il est clair que dans l'instant du choc les deux corps se réunissent au point du contact, & n'en forment plus qu'un. Ce corps unique a toute la force qui existoit auparavant, & chacune de ses moitiés en a la moitié. La force s'est donc partagée également entre les deux Globes égaux. S'ils étoient inégaux, un des deux seroit le tiers ou le quart par exemple du corps unique, & alors il auroit le tiers ou le quart de la force; il en sera de même de tous les rapports de grandeur entre les Globes: donc en général le mouvement se distribuë proportionellement aux masses, & voilà la loi pour les corps durs.

Changeons maintenant les deux Globes durs en Globes parfaitement mous, & reprenons du reste l'hypothése précédente. Le résultat du choc sera encore le même, car

après le choc les deux corps n'en formeront qu'un, qui aura toute la force qui existoit avant le choc. Il est vrai que dans ce cas-ci les corps ne seront plus réunis par le point de contact, mais par deux plans qu'aura formé la compression, mais cette différence ne peut rien changer à l'état des forces après le choc. Elle n'apporte de changement qu'à la maniére dont la force se distribuë. Cette distribution seroit instantanée dans le choc de deux corps durs, & elle est successive dans le choc de deux corps mous. Car le transport du mouvement se fait à mesure, que les parties s'applatissent, & l'applatissement des parties est successif.

Passons enfin aux corps à ressort & reprenons nos deux Globes avec les mêmes circonstances, à cela près que nous les supposerons élastiques. Le ressort renferme deux choses qui se succédent; d'abord l'applatissement des parties, & ensuite leur rétablissement. Divisons *en conséquence le* tems du choc en

deux tems, le premier pendant lequel les parties s'enfoncent, & le second pendant lequel les parties se remettent dans leur premier état. A ne considerer que le premier tems, le corps à ressort paroît n'avoir rien de plus que le corps mou. Ainsi dans ce premier tems la force se distribuera à raison des masses, & elle se distribuera successivement, en sorte que le mobile choquant ne perde que peu-à-peu toute la force qu'il doit perdre, & que le mobile choqué n'acquierre que par parties toute la force qu'il doit acquérir. Mais si l'on considere le second tems, on appercevra que dès le premier il a dû se passer dans le corps élastique, quelque chose qui n'arrive pas dans le corps mou. En effet le ressort se détendra au second tems; il a donc été tendu au premier. Mais avec quelle force a-t-il été tendu? Jugeons-en d'abord par l'expérience. Elle apprend que le ressort en se débandant donne à chacun des mobiles autant de force que le corps cho-

quant en a déja donné au corps choqué. Dans l'hypothéſe de nos Globes égaux ſi le corps choquant avoit dix dégrés de force, il en aura donné cinq par la loi générale, & l'expérience fait voir, que le reſſort donne par ſon débandement au ſecond tems cinq dégrés de force à chacun des mobiles. Il avoit donc été tendu au moins avec cinq dégrés. Comparons maintenant l'effet du choc des corps ſans reſſort à l'effet du même choc dans des corps à reſſort. Prenons l'hypothéſe que nous venons de faire des deux Globes égaux, & des dix dégrés de force dans celui qui ſe meut. S'ils ſont ſans reſſort, l'effet du choc ſe bornera à cinq dégrés de force, qui paſſeront d'un corps dans l'autre. S'ils ſont à reſſort, il y aura deux tems du choc. Dans le premier les cinq dégrés de force ſeront transportés du corps choquant dans le corps choqué, & outre cela le reſſort ſe bandera avec cinq dégrés : ainſi l'effet dans *ce premier tems* ſera de dix dégrés.

Au ſecond tems le reſſort ſe débandera, & communiquera, ſelon que l'expérience l'apprend, cinq dégrés de force à chaque mobile ; ainſi l'effet dans ce ſecond tems ſera encore de dix dégrés. Donc l'effet total du choc ſera de vingt dégrés, quadruple de cinq, c'eſt-à-dire, quatre fois plus grand qu'il ne l'auroit été, ſi les mobiles n'avoient point eu de reſſort.

Ne nous en tenons pas à cette vûë générale, & examinons plus en détail l'état des corps élaſtiques pendant le premier tems du choc. D'abord conſidérons le centre de ces corps. Celui du corps choquant, tandis que ſes parties s'applatiſſent, avance toujours vers le corps choqué ; mais d'un inſtant à l'autre il va moins vite à cauſe du mouvement qu'il communique. Pareillement le centre du corps choqué, dès qu'il a reçû le plus petit dégré de mouvement, fuit le corps choquant, & comme il en reçoit ſans ceſſe de nouveaux dégrés, il va plus vite d'un inſtant à l'autre. Ainſi

les centres de deux mobiles à reſſort parcourent pendant le premier tems du choc deux petites lignes, celui du corps choquant avec une viteſſe retardée, celui du corps choqué avec une viteſſe accélérée. Si l'on eſt curieux du rapport de ces lignes, on trouvera qu'elles ſont en raiſon renverſée des maſſes. Pour le prouver, je prends le cas extrême, & je ſuppoſe le corps choquant fini, & le corps choqué infiniment grand. Le corps choquant doit donner toute ſa viteſſe, ſon centre ira donc toucher le corps choqué, & ſi le corps choquant eſt ſphérique la ligne que ſon centre aura parcouruë ſera ſon rayon, eſpace fini par l'hypothéſe. D'autre part toute la viteſſe communiquée au corps choqué étant finie ne lui ſera parcourir qu'un eſpace infiniment petit; ainſi le rapport des lignes parcouruës par les centres ſera du fini à l'infiniment petit, le même que de l'infiniment grand au fini, il ſera donc en raiſon renverſée des maſſes; ce qu'on prouveroit également pour l'autre cas ex-

trême, en suppoſant le corps cho-quant fini, & le corps choqué infi-niment petit, & par conſéquent pour tous les cas moyens.

Conſidérons maintenant les fi-bres des corps qui ſe choquent, c'eſt-à-dire, l'état du reſſort pen-dant le choc..Mais pour faciliter nos recherches, concevons le reſſort comme un fil de métal tourné en forme de vis ſans fin, & étendu depuis le centre d'un corps juſqu'au centre de l'autre ; cette idée n'a rien d'oppoſé à la vérité, car la longueur de ce fil étant indiffé-rente, on peut le ſuppoſer entiére-ment caché dans l'intérieur des corps, & alors il ſe transforme dans les fibres qui compoſent le corps. Faiſons encore abſtraction de la maſſe de ce fil, puiſque cette maſſe fait partie de celle des mobiles. Il s'agit de déterminer quelle réſiſtan-ce ce fil ou reſſort oppoſera au mo-bile choquant, quelle force il lui enlevera, quelle roideur il acqué-rera, & quelle compreſſion il ſouf-frira. Je prens encore, pour ſimpli

fier le cas autant qu'il eſt poſſible, un mobile choquant fini, & un mobile choqué infiniment grand. On voit d'abord que ſi le fil étoit infléxible, il oppoſeroit au mobile une réſiſtance inſurmontable, qu'il lui enleveroit toute ſa force au moment où le corps le toucheroit, que la compreſſion & la roideur acquiſes ſeroient nulles. Mais ſi le fil étoit au contraire parfaitement ſouple, le corps choquant le plieroit ſans rien perdre de ſa force, & avanceroit d'un pas égal juſqu'à ce *qu'il* touchât immédiatement le corps choqué. Dans ce cas la réſiſtance & la force enlevée au mobile ſeroient nulles, la compreſſion ſeroit totale, & cependant le fil à cauſe de ſon extrême ſoupleſſe n'acqueroit aucune roideur. Enfin ſi le fil eſt fléxible ſans être ſouple, comme dans le ſecond cas, en un mot ſi c'eſt un reſſort, qui a quelque roideur par lui-même, & qui en acquiert davantage à meſure qu'il eſt comprimé, il devient plus *difficile de fixer* les divers états où

il passe. Le point décisif est de prouver qu'en tems égaux, il oppose au mobile une résistance égale. Le Sçavant Académicien démontre cette proposition, & plusieurs autres encore par des calculs algébriques, qu'il seroit inutile de transcrire, & qu'il est impossible d'abréger : nous tâcherons d'y suppléer par quelques raisonnemens purement Métaphysiques. Divisons d'abord le tems qui doit être employé à plier le fil, ou à bander le ressort en instans infiniment petits. Voyons quelle est la résistance du ressort au premier de ces instans, & nous montrerons qu'elle est la même dans tous les instans suivans. Lorsque le mobile touche le ressort avec toute sa vitesse, il éprouve une certaine résistance qui vient de la roideur naturelle du ressort. Cette résistance l'empêche d'avancer autant qu'il auroit fait si rien ne s'étoit opposé à son passage ; il perd donc de sa vitesse : & comme il ne s'agit, que d'un instant infiniment petit, il n'en perd qu'une quantité

infiniment petite. En même tems le ressort est un peu comprimé, & il acquiert par cette compression une roideur qui repousseroit le mobile avec une vitesse infiniment petite, si elle agissoit sur le champ. Voilà l'état des choses lorsque le premier instant finit, & que le second commence. Il s'agit de montrer que dans ce second instant le ressort résistera précisément autant que dans le premier. Je remarque d'abord que sa résistance doit diminuer d'un côté, & qu'elle doit augmenter de l'autre; elle doit diminuer à cause de la diminution de vitesse dans le mobile. Car le mobile ayant perdu un peu de sa vitesse au premier tems, il lui en reste moins au second, il tend donc à parcourir un moindre espace au second tems qu'au premier, il fait donc un effort plus petit contre le ressort, il doit donc éprouver moins de résistance. Mais d'autre part cette résistance doit augmenter à cause de la roideur, que le *ressort a acquise* pendant le pre-

mier tems, car à choses égales un ressort bandé résiste plus qu'un ressort détendu. Voilà une diminution & une augmentation de résistance pour le second tems, la diminution dépend de la quantité de vitesse, que le mobile a perduë au premier tems, mais l'augmentation est aussi mesurée par cette même quantité de vitesse, puisque l'augmentation vient de la roideur acquise au premier tems par le ressort, & que cette roideur vient de la vitesse perduë par le mobile : ainsi le gain compense exactement la perte, & par conséquent la résistance est au second tems la même qu'elle étoit au premier. J'appliquerai ce raisonnement à tous les instans qui suivront, & j'en conclurai généralement que la résistance du ressort est égale en tems égaux, donc la force perduë par le corps choquant est aussi égale en tems égaux, & la roideur acquise par le ressort l'est pareillement. Quant à la compression du ressort, elle est moindre d'un instant à l'autre, car la for-

ce qui le comprime est constante ; c'est la force perduë par le mobile, mais une force constante comprime inégalement un ressort en tems égaux. Il est aisé de s'en convaincre en bandant un arc : un effort léger suffit pour rapprocher ses extrêmités d'un pouce ou deux, un effort égal ne suffira pas pour les rapprocher d'un troisiéme & d'un quatriéme pouce, & à mesure qu'elles avanceront la même force pourra à peine dans le même tems leur faire parcourir quelques lignes.

Avant que d'aller plus loin, servons-nous de cette analyse pour résoudre une difficulté dont la simple exposition fera sentir la conséquence. Un corps à ressort tombant sur un plan avec 10. dégrés de force, remonte avec les mêmes 10. dégrés, l'expérience nous l'apprend, mais cette expérience est embarrassante à expliquer. En effet divisons le tems du choc en 10. instans, à la fin du premier le mobile n'a plus que neuf dégrés *de force*, & le ressort en a un ;

& à la fin du cinquiéme, le ressort en a cinq & le mobile n'en a plus que cinq. Ceux du mobile le portent en enbas, ceux du ressort repoussent le mobile en enhaut. Cependant le mobile continuë toujours à descendre & à bander le ressort, comment peut-il se faire contre toutes les régles que de deux forces égales & opposées l'une l'emporte sur l'autre? C'est que le ressort se bande en recevant successivement des forces égales & infiniment petites: or il se détend de la maniére dont il a été tendu, c'est-à-dire, successivement & par parties infiniment petites, ainsi il ne commence à repousser le mobile qu'avec une force infiniment petite. Il suffit donc pour balancer le ressort, & pour n'être point repoussé, que le mobile ait une force infiniment petite, & s'il en a davantage il n'y aura qu'une partie infiniment petite de sa force employée à faire équilibre avec le ressort, le reste *sera employé à* faire descendre le

mobile & conséquemment à bander le ressort de plus en plus. Or dans le cas que nous avons proposé, le mobile jusqu'à la fin du dixiéme instant a une force finie il doit donc jusqu'à la fin du dixiéme instant continuer à descendre & à bander le ressort.

Revenons à l'analyse de ce qui se passe dans le choc des corps à ressort, & considérons l'état du ressort & du corps choqué, après le premier tems du choc. Le ressort sera bandé, avec toute la force qu'avoit le corps choquant, & le corps chóqué aura reçû aussi toute la force qu'avoit le corps choquant. Par quel méchanisme une force a t-elle pû en produire deux égales à elle ? Voici peut-être le point le plus délicat & le plus singulier de toute la doctrine de l'Auteur. Ou l'apperçoit clairement dans le calcul, mais nous craignons qu'il n'échappe au pur raisonnement. La force du corps choquant s'exerce en même-tems sur le ressort, & sur le corps cho-

qué ; elle ſe décompoſe donc pour le tems du choc en deux forces égales entr'elles & qui ſont chacune la moitié de la force totale. L'une eſt occupée à bander le reſſort, & l'autre à pouſſer le corps choqué. Celle qui bande le reſſort eſt uniformement retardée, celle qui pouſſe le corps choqué eſt uniformement accelerée, pendant le tems que dure le choc ; mais le choc étant fini, le reſſort & le corps choqué ont en entier la force qu'ils ont acquiſe par parties. Et voilà ce qui double l'effet de cette force, parce qu'une vîteſſe uniformement variable produit un effet double, lorſqu'elle devient conſtante. Ainſi le reſſort étant bandé par la moitié de l'exercice d'une force, comme 10, avec une vîteſſe uniformement retardée pendant le tems du choc, aura à la fin du choc une force comme 10, & le corps choqué étant pouſſé par la moitié de l'exercice d'une force comme 10, avec une vîteſſe uniformement accélerée pendant

le tems du choc, aura à la fin du choc une force comme 10. Voilà l'effet du choc déja doublé pendant que les parties s'applatissent, ou que le ressort se bande, ensuite le ressort se détend avec une force comme 10. & cette force s'éxerce sur chacun des mobiles à qui elle donne une vîtesse qui s'accélere pendant tout le temps du débandement, ce qui produit dans chacun des mobiles une force comme 10; voilà l'effet du choc doublé une seconde fois pendant le rétablissement des parties; il est *donc* doublé deux fois ou quadruplé pendant le choc total, c'est ce que nous avions déjà indiqué en suivant l'expérience, & ce que nous retrouvons en nous laissant conduire à l'analyse.

Nous connoissons enfin les principes de la Théorie du choc, l'application en sera facile, soit qu'on veuille déterminer en nombres ou en lignes la vîtesse qui demeurera aux mobiles après le choc. Nous nous contenterons d'indiquer la

méthode générale. Pour les corps ſans reſſort, tous les cas ſe réduiſent au cas unique dans lequel un corps va avec une certaine force choquer un autre corps en repos. Nous ne parlons ici que du choc direct. Pour en connoître le réſultat, diviſez la force par la ſomme des maſſes, le quotient exprimera en nombres la vîteſſe ; & pour avoir cette vîteſſe en lignes, diviſez la ligne qui exprimoit la vîteſſe avant le choc en deux parties proportionnelles aux maſſes, & prenez ſur cette ligne prolongée, des parties égales à celles qui ſont provenües de la diviſion ; elles exprimeront la vîteſſe des mobiles après le choc. Si les corps ſont à reſſort, doublés le nombre ou la ligne qui exprime la vîteſſe du corps choqué, & pour le corps choquant retranchés du nombre, ou de la ligne qui exprime ſa vîteſſe ; après le choc, le nombre où la ligne qui exprime la vîteſſe qu'il a perdüe dans le choc. Vous trouverez quelquefois une grandeur

deur négative qui signifiera que le corps choquant revient sur ses pas. Remarquez cependant qu'on peut & qu'on doit négliger dans le résultat du choc des corps sans ressort, les forces qui se détruisent mutuellement, mais il faut en tenir compte pour les corps à ressort, parce que ces forces passant d'un corps à l'autre, bandent réellement le ressort, & elles le bandent de la quantité d'une des forces détruites. On trouve aussi par les principes de l'Auteur le résultat des *chocs* obliques, soit que les corps ayent du ressort, soit qu'ils n'en ayent pas: mais ce détail, pour être entendu, demande une figure dans laquelle on décompose la force unique selon la diagonale dans deux autres forces selon les cotés du parallelogramme, ainsi nous renvoyons à l'ouvrage ceux à qui le principe ne suffiroit pas.

Si l'on se donne la peine de calculer plusieurs cas differens dans lesquels *on suppose* la même *vitesse respective*, on trouvera tou-

jours le même résultat, ce qui ne doit pas surprendre, puisque la vîtesse respective est la seule par laquelle les mobiles se choquent. Or tous les mouvemens communs aux deux corps choqués ne changent rien à leur vîtesse respective. Cette remarque est importante, en ce qu'elle montre qu'on peut compter sans aucune défiance sur les loix du choc, indépendamment du repos absolu des corps, qu'il ne paroît pas possible de constater.

On voit que le sentiment de Monsieur de Molieres, sur le choc des corps, est absolument indépendant de son systême général sur la Physique. Ce sont les faits analysés avec la plus grande précision, & ces faits sont communs à tous les systêmes. Chacun pourra ensuite leur appliquer les explications Physiques qu'il jugera les meilleures, mais l'Auteur fait assez sentir l'avantage que ses petits tourbillons auront en ce point. Il est prouvé par exemple, que dans plu-*sieurs* cas du choc des corps à

, il se fait une augmenta-
s mouvement considérable,
rouver la cause de cette aug-
ion, on ne peut pas se con-
de, supposer dans les corps
rt, avec Monsieur Leibnits,
ce vive, qui soit le produit
nasse, par le quarré de la
C'est là une multiplication
t purement arbitraire, que
prit du Philosophe, mais
nature ne fait pas. Il faut
idiquer une cause réelle &
e; chacun nommera la cau-
uelle il attribüe le ressort,
dmettant de petits tourbil-
ui sont comprimés par la
ai passe d'un corps à l'au-
qui, en vertu de leur force
ge se rétablissent bien-tôt
ir premier état, il paroît
xpliquera assez heureuse-
ressort, & l'accroissement
s qu'il produit.
etits tourbillons seront en-
iniment commodes pour
deux points de Physique,
l'un & l'autre & qui ce-

pendant paroissent opposés. Il semble que la matiere ne doit rien perdre de la force qu'elle a reçûe au premier instant : les phénomênes sont toujours les mêmes, & la durée du monde augmente tous les jours, sans qu'on remarque aucun affoiblissement dans ses parties. Mais les chocs continuels des corps sensibles, & plus encore des corps que les sens n'apperçoivent pas, doivent occasionner une perte considérable de mouvement. Car outre les raisons tirées des corps sans ressort, les corps à ressort en fournissent de très solides pour prouver que les forces égales & opposées se détruisent. Sans ce principe le choc de ces corps seroit inexplicable, & sujet à des bizarreries qui excluroient toute loi générale. Que deviendroit le mouvement qui disparoît? S'il se communiquoit aux parties insensibles des corps à ressort, il les applatiroit davantage, le ressort seroit donc plus bandé, ce qui est absolument contraire à l'expérience

Il faut donc en revenir à la destruction des mouvemens égaux & opposés : & comment la matiere qui fait des pertes si fréquentes conserve-t-elle toujours la même force ? Quelle source inépuisable de mouvement répare si à propos un déperissement de toutes les heures & de tous les instans ? La force centrifuge des petits tourbillons suffit à tout. Il est vrai qu'elle semble d'abord augmenter la difficulté au lieu de la résoudre : car le mouvement circulaire étant gêné & contraint, il suppose des obstacles *qui* l'affoiblissent peu à peu, mais cette perte qui ne procéde que de la circulation peut, & doit être négligée, parce qu'elle est infiniment petite dans un tems fini, & que conséquemment, quelle que soit la durée du monde, elle ne deviendra jamais finie. Il y a plus, dans un tems fini la force centrifuge est finie, ainsi la force augmente sans cesse dans la matiere, précisément parce que la matiere *circule : ce sont* ces forces acqui-

trop peu pour elle que l'intelligence du précepte. Elle exige qu'on lui en démontre la justesse, qu'on dévoile à ses yeux le méchanisme de ces ressorts sécrets par où la Terreur & la Pitié Théatrales deviennent des instrumens propres à contribuer au réglement de nos mœurs & à rendre les hommes plus vertueux. C'est-là que les commentateurs se partagent, s'embarrassent, se brouillent, entassent passage sur passage, autorité sur autorité, dans une affaire dont la décision doit être reservée au bon sens le plus simple.

La Terreur Théatrale est celle qu'inspire au Spectateur la vûe des châtimens & des malheurs qu'on s'attire en se livrant aux passions, dont le jeu a formé l'action Tragique; & l'effet naturel & immédiat de cette terreur, est de porter le Spectateur à réprimer dans lui les transports de ces passions funestes.

Phedre, en donnant l'essor à cette tendresse criminelle qu'elle a

conçûe pour Hyppolite, se met dans une espece de nécessité d'ajouter à son premier crime ces traits de noirceur qui révoltent l'humanité ; elle devient en quelque sorte le bourreau de l'objet de son amour, elle répand la désolation dans le sein de sa famille, & livrée en proye à des remords plus terribles que le trépas, elle est réduite à ne trouver de ressource pour les éteindre, que celle de se rendre elle-même la victime de son désespoir, de chercher dans un poison violent la fin d'une vie qui lui est à charge ; & par cette suite d'horreurs & de supplices, elle couvre son nom d'un éternel opprobre.

La Sacrilege, La Barbare Athalie immole à l'ambition de regner seule en Juda & en Israël, une génération entiere d'enfans au Berceau, issus de son propre sang ; & tandis que plongée dans une trompeuse sécurité, elle ne perse qu'à jouir du fruit de son crime, une de ces innocentes victimes, échap-

pée à sa fureur, lui fait trouver le juste supplice de ses forfaits aux pieds de ces mêmes autels du Dieu vivant, qu'elle n'avoit point craint de profaner.

La vive image de ces désastres n'est-elle point un reméde propre à calmer les fougues qui les amenent? Ce n'est point Aristote, ce n'est point Daçier ou d'Aubignac qu'il faut consulter là-dessus ; c'est la simple nature, c'est la femme de l'Artisan & du Laboureur, qui guidée par l'instinct, conduit son enfant au pied de l'échaffaut, où le Malfaiteur expire ; afin de prémunir par l'impression de ce spectacle, ce cœur encore tendre & fléxible contre les écueils où la violence des penchans, les mauvais exemples, en un mot, les fureurs d'une jeunesse orageuse pourroient dans la suite faire échoüer sa foible vertu.

Les impressions, il est vrai, que produit la terreur Théatrale n'égalent point celles qui naissent de la réalité ; mais elles l'emportent

fur celles que fait le fimple récit de pareils événemens, autant que l'action l'emporte fur l'Hiftoire. C'eft fur ce principe qu'Horace * difoit :

Segnius irritant animos demiffa per aurem,
Quam quæ funt oculis fubjecta fidelibus, & quæ
ipfe fibi tradit Spectator.

Une hiftoire cependant féconde en pareils traits eft regardée comme une fource de leçons de vertu & comme un maître propre à modérer les paffions. Par une vive repréfentation de ces fortes de difgraces, le Théâtre deviendra donc une école de vertu, & la terreur qu'infpire l'action tragique calmera, purgera les paffions tumultueufes.

Mais les paffions violentes, ne font point les feules qui bleffent les intérêts de la focieté. Les paffions lentes, les paffions mortes,

* *Epift. Ad Pifon.* De Art. Poet.

ou pour parler plus juſte, le défaut de paſſions, l'Apathie, la Pareſſe, l'Inſenſibilité, ne réuſſiſſent que trop à nous ſouſtraire aux devoirs néceſſaires pour maintenir, pour ſerrer les liens qui uniſſent les hommes entre-eux. Les premieres renverſent l'ordre & les dernieres ſe refuſent aux ſoins néceſſaires pour le conſerver ou le rétablir. C'eſt d'un côté un citoyen forcené, qui le fer & le flambeau à la main porte l'incendie & les ravages dans tous les quartiers de la ville où il a vû le jour. C'eſt de l'autre un citoyen dénaturé, qui d'un air froid & tranquille, voit réduire ſa patrie en cendres, à qui il n'en coûteroit qu'un pas pour éteindre le feu qui la conſume, & dont l'indolence ou la dureté le refuſe à ce foible ſervice; or ce que fait la Terreur Théatrale, pour remédier au premier de ces maux, la pitié Théatrale le fait pour guérir le ſecond.

Nous naiſſons tous avec un fonds de ſenſibilité plus ou moins grand pour les malheurs d'autrui. Mais *l'éducation*, l'exemple, les intérêts

personnels,le poison de l'envie,les situations délicates ne l'étouffent que trop souvent dans nos cœurs,ou n'en arrêtent que trop les utiles effets. Le soin d'entretenir, de réveiller, d'animer cet heureux instinct est un service important pour la société, & le secret d'y réussir consiste dans l'attention de présenter souvent à notre compassion des objets propres à la faire éclorre, à la conserver,à l'étendre. C'est ainsi que par la lecture des Romans, par les Spectacles où l'amour, ne se montre qu'avec le plus séduisant appareil, environné de mille charmes & couvert d'une gloire qui métamorphose en triomphes nos plus honteuses foiblesses, on nourrit le dangeureux penchant d'un jeune cœur pour les liaisons tendres & passionnées. Par la même raison le spectacle Tragique en nous peignant vivement des situations touchantes, couve & développe dans nos cœurs le germe précieux de cette compassion bienfaisante, que nous portons *au-dedans* de nous. Une Hé-

roïne en pleurs, un Héros dans la disgrace, font passer jusques à nous la douleur qui les accable. L'impression qu'elle nous laisse, nous prépare de loin à nous intéresser au triste sort de nos semblables, & à ne point leur refuser les secours que leur malheur sollicite pour eux. La terreur & la piété théâtrale sont donc, soit en réprimant des sentimens trop vifs, soit en réveillant des sentimens trop foibles, des moyens propres à réformer dans les hommes les dispositions les plus opposées aux intérêts de la société. Le Théâtre donc, par le jeu de ces deux grands ressorts, regle les mœurs des hommes, & devient une école de vertu. Voilà tout le mystére de cette purgation des passions, si recommandée par Aristote, développé d'une maniére simple & naturelle. Le moyen sûr de bien commenter les préceptes de ce grand homme, c'est de remonter à la nature des choses. On devine toujours ce qu'il a voulu dire, quand on pénetre ce qu'il a dû dire.

C'eſt de ce principe bien entendu, que coulent comme de leur ſource les régles les plus eſſentielles du ſpectacle Tragique. L'action en doit être illuſtre, c'eſt-à-dire, que ce doit être un incident célébre de la vie de quelque perſonnage illuſtre. L'impreſſion de terreur en eſt plus grande dans le Spectateur, quand on lui montre que l'élevation la plus haute, & le pouvoir le plus abſolu ne mettent point à l'abri des diſgraces qu'attirent les paſſions, & que le châtiment ſuit le coupable juſques ſur le trône, & au centre même de l'impunité.

La Pitié y trouve encore ſon compte. Le reſpect qu'inſpirent le rang, la naiſſance, les grandes qualités, ajoûte à la compaſſion que dicte l'humanité. Plus la chute eſt grande, plus elle nous attendrit. La douleur en un mot eſt toujours proportionnée au ſujet qui la fait naître; & un homme qui du faîte de la gloire tombe dans l'excès de la diſgrace perd plus qu'un particulier que ſa ſituation expoſe aux

revers, approche de l'abaissement, & qui n'a qu'un pas à faire pour y tomber. C'est pour cela que les malheureux illustres trouvent chez nous plus de sensibilité, que les malheureux vulgaires

Autre régle d'Aristote. Le principal personnage ne doit, même dans son crime, être coupable qu'à demi. Pourquoi? C'est qu'il en est de l'action théâtrale comme des décorations, qui servent à embellir la représentation. Tout est perspective pour le Public, & si on veut le mettre à portée de ramener les choses à leur juste valeur, il faut grossir un peu pour lui les objets. C'est sur ce principe, que sont fondées toutes les régles de ces arts dont le but est de remuer le cœur, de frapper l'imagination ou d'éblouir les yeux; & si la vérité, qui est le fondement de la saine Morale, bannit l'éxagération de ses régles, elle s'en accommode au moins dans les leçons qu'elle donne pour les pratiquer. Or l'impression de terreur en devient plus vive à la vûë des

maux, qui désolent un Héros plus foible encore qu'il n'est vicieux, & le Spectateur est bien plus excité à arrêter l'essor volontaire qu'il seroit tenté de donner à ses passions, quand il voit de quel châtiment sont suivis des crimes, qui semblent être en quelque sorte plus l'ouvrage du sort que celui de l'homme.

D'ailleurs il est peu de mortels, qui doivent leurs crimes à leur seule iniquité. Ils en sont souvent plus redevables à leur situation qu'à leur choix. La complaisance les embarque, le mauvais exemple les séduit, l'occasion les sollicite, les presse, le penchant les aveugle, la suite des évenemens les entraîne, les circonstances les déterminent, l'habitude les apprivoise, les captive, & quand le déreglement est à son comble, que l'horreur de leur état les trouble, les effraye, les fait soupirer après une révolution qui changeroit leur sort, leur foiblesse se refuse aux efforts nécessaires pour échapper & revenir sur ses pas. Voilà la

clef de la plûpart de nos déreglemens, de ces désordres qui troublent, & qui renversent les sociétés. Sur dix mille hommes à peine s'en trouve-t-il un seul, qui ne frémît d'horreur, qui ne reculât, qui ne se dérobât au danger, si dès le premier pas qu'il fait vers le crime, il pouvoit sûrement prévoir tous les forfaits, que sa premiere faute doit amener à sa suite. On ne se rend vrayement coupable qu'en se flattant de ne le devenir qu'à demi. Ce ne seroit donc point allarmer le commun des hommes sur leurs fautes, que de ne leur montrer le vice puni, que dans ces scélérats dont les attentats raisonnés sont l'ouvrage du sang froid & de la réflexion, de ces hommes plus monstres par leurs sentimens dans l'ordre de l'humanité & de la nature, que ne l'étoit le Sphynx de la Fable, par la composition bizarre de ses membres. Ainsi pour que le Spectateur se substitue intérieurement au coupable, s'en applique le châtiment, tourne en un mot au profit de ses

cœurs la terreur théâtrale, il faut qu'il n'apperçoive dans les causes, qui attirent une funeste catastrophe que ce que son amour propre lui permet de démêler lui-même dans ses fautes, c'est-à-dire, plus de foiblesse que de malignité, plus de hazard que de dessein.

Mais si le soin de rendre la terreur utile exige ces précautions, la part que doit avoir la pitié aux impressions tragiques ne l'exige pas moins. Les douces émotions qu'elle cause s'évanouiroient sans retour, l'horreur & l'indignation prendroient leur place ; loin de plaindre la disgrace du Héros Tragique on applaudiroit aux revers qui l'accablent, on ajoûteroit peut-être par ses désirs à la médiocrité du supplice, si sa conduite n'offroit aux Spectateurs que des noirceurs à détester, ou des fureurs à redouter ; & l'action tragique au lieu d'attendrir le cœur, n'aboutiroit qu'à l'endurcir, au lieu d'adoucir nos sentimens, de nous rendre compatissans & secourables, elle ne pro-

duiroit en nous qu'une fermeté farouche, qu'une insensibilité d'autant plus difficile à guérir qu'elle prendroit en quelque sorte sa source dans l'équité, dans la vertu même.

Mais, dira-t-on, le Héros de l'action Tragique ne pourroit-il point être tout-à-fait innocent & vertueux ? Cette objection regarde le fonds même des loix d'Aristote, & non pas la justesse de leur liaison avec le but que ce Philosophe assigne à la Tragédie. En nous renfermant donc dans les bornes que nous nous sommes d'abord prescrites, nous pourrions nous dispenser de répondre à cette question. Essayons cependant de la résoudre par les mêmes principes, qui nous ont guidé jusques-ici dans l'analyse que nous avons tracée des vûës sublimes & systématiques d'Aristote sur l'établissement des régles qu'il a dressées pour l'action tragique.

L'épopée semble faite pour animer les cœurs à la vertu par la vûë des récompenses dont elle nous la

représente couronnée. Dès-lors le Héros du Poëme Epique doit être un Héros vertueux, au moins dans le systême du Poeme, c'est-à-dire, que l'action héroique, qui sert de sujet à l'Epopée, doit être juste, & louable dans l'ordre des mœurs; comme l'a solidement prouvé l'Auteur des Dissertations Critiques en forme de Lettres, sur le Paradis perdu de Milton imprimées à Paris en 1730.

La Tragédie au contraire se propose un but différent; c'est la destruction des vices, la réforme des passions par la considération des maux où elles précipitent les mortels, qui en suivent les aveugles transports. Dans ce systême l'intérêt des mœurs exige, que le Héros Tragique soit malheureux, & par une suite nécessaire, qu'il soit au moins un peu coupable. Car des disgraces qui seroient le fruit d'une vertu pure & sans mêlange de foiblesse ne serviroient point de remède *à nos vices* ou de frein à nos passions. Elles seroient même plus

qu'inutiles; dans l'ordre moral. Elles y deviendroient pernicieuses. Le foible penchant que nous avons pour la vertu, au milieu des passions & des intérêts divers qui l'attaquent de tous côtés, a besoin pour se conserver d'être soutenu par des secours étrangers. C'est afin de lui en fournir d'efficaces, que dans tous les sistêmes de morale, on a toujours représenté le bonheur de l'homme comme une suite de son attachement à ses devoirs. Une vertu dépouillée de ce privilége, une vertu toujours malheureuse, toujours persécutée, & qui succombe sous le poids des infortunes qui l'accablent, devient un spectacle propre à éteindre le peu de goût, que des objets plus séduisans auroient encore pû nous laisser pour elle. Un pareil spectacle détermine un cœur, déja trop préparé par ses penchans, à suivre l'attrait qu'il a pour le vice impuni & triomphant; ou si l'action tragique confond dans une même catastrophe l'innocent & le coupable, & que les rigueurs d'un sort trop

le s'exercent avec une dureté
sur l'un & l'autre, on se sent
excité à se dédommager d'avan-
l'injuste sévérité du destin, en
rant à la douceur du penchant,
nous entraîne vers le vice; qu'à
onner pour le combattre des
infructueux. Un Héros Tra-
e ne sçauroit donc être un Hé-
parfaitement vertueux, sans
fondre les objets opposés de l'E-
ée & de la Tragédie, sans renver-
le plan que le bon sens avoit
té aux Anciens pour rendre l'E-
ée & la Tragédie, chacune par
ressorts divers, utiles aux bon-
mœurs, & sans faire servir le
éâtre, non à purger, mais à
iter les passions.

Voilà le sistême Philosophique,
a servi de base à la régle d'A-
ote sur l'usage de la terreur &
la pitié théâtrale pour la purga-
n des passions. C'est du moins le
l, on ose le dire, qui puisse satis-
re un esprit juste, & conséquent
la sagesse des motifs de cette
Les principes, que nous ve-

nons d'établir, ont, avec les régles d'Aristote une liaison trop unique, & trop nécessaire pour avoir échappé à un génie, qui en a si bien saisi la juste conséquence. Il puisoit ses préceptes dans la nature même des sujets pour lesquels il dressoit des Loix. C'est à la même source, & non dans des textes ou des autorités arbitraires, que nous avons crû devoir chercher l'explication, la preuve de ses maximes, & de l'enchaînement nécessaire qui les lie les unes aux autres. Le moyen qu'en suivant sa méthode nous nous soyons éloignés de sa pensée!

ARTICLE

ARTICLE III.

HISTORIA DA AMERICA Portugueza &c. Suite de l'Article XCVII. au mois d'Octobre 1739, page 2207.

L'Académicien du Brésil persuadé, comme sont tous les Portugais, de la promesse, que Dieu fit à leur premier Roi, Alphonse Henriquez, de protéger jusqu'à la fin des tems son Royaume & sa postérité, & de l'assûrance, qu'il lui donna, que la Monarchie Portuguaise, fondée sur la pierre vive, s'étendroit jusqu'aux extrêmités de la terre, & qu'après avoir été affoiblie dans la seiziéme génération de ses Souverains, elle reprendroit une nouvelle vigueur; ajoûte à cet Oracle, émané, dit-on, de la bouche de Dieu même, une Prophétie d'un nommé Encubert sur la révolution, qui dans le siécle passé mit le Duc de Bragance sur le Trône de Portugal, & un Miracle ar-

rivé dans le tems même de la Pro-
clamation du nouveau Roi.

Quoiqu'il en soit de ces prodiges qui nourrissent presqu'aussi souvent la vanité, que la piété des Peuples un des premiers soins de D. Jean IV. fut de recouvrer les Provinces du Brésil, dont les Hollandois étoient en possession. Pour cela il fit représenter aux Etats Généraux par Tristan de Mendoça, son Ambassadeur, que les motifs, qui les avoient engagés à s'emparer de ces Provinces, ayant cessé du moment que le Portugal avoit secoué le joug de l'Espagne; il n'étoit pas juste que ce Royaume continuât à porter la peine des injures, que leurs Hautes-Puissances prétendoient avoir reçûës de la Cour de Madrid. Ces représentations furent assez inutiles: les Etats Généraux voulurent bien faire alliance avec le Portugal, parce que c'étoit un Ennemi de plus pour l'Espagne, mais bien résolus de ne se point relâcher sur leurs conquêtes dans le Brésil, dans le Traité d'alliance,

qu'ils conclurent avec D. Jean IV. ils userent sur cet article de termes, dont l'ambiguité fit assez comprendre à ce Prince leur véritable intention; & la situation de ses affaires l'obligea de dissimuler, & d'accepter sans explication une Tréve de dix ans pour les Indes.

Le Brésil étoit alors gouverné par Dom Georges Mascarenhas, Marquis de Montalvan, le premier, qui ajoûta au titre de Capitaine Général celui de Vice-Roi. Ce Seigneur instruit de ce qui venoit de se passer à Lisbonne, convoqua une Assemblée des plus Notables du Pays, lui fit part de la Proclamation du Duc de Bragance & pria tous ceux, qui la composoient, de lui marquer par écrit ce qu'il pensoit du Parti, qu'on devoit prendre dans une affaire de cette importance. Tous furent d'avis de reconnoître le nouveau Roi, ce qui fut exécuté sur l'heure avec un applaudissement universel, & le Vice-Roi envoya Dom François *Mascarenhas* son Fils à Lisbon-

ne, pour rendre obéissance au Monarque en son nom, & au nom de toute l'Amérique Portuguaise. Il n'y avoit à redire dans la conduite de ce Seigneur, que d'avoir mis en délibération une chose, sur laquelle on ne croyoit point à la Cour de Portugal qu'il y eût à délibérer; dans tout le reste, il avoit fait paroître un zéle & un attachement, qui suffisoit, ce semble, pour réparer cette fausse démarche : mais avant qu'on fût informé à Lisbonne de ce qui s'étoit passé au Brésil à l'arrivée des premiéres nouvelles de la révolution, la fuite de deux Fils du Vice-Roi, qui s'étoient réfugiés en Castille, ayant inspiré de la défiance de la fidélité de leur Pere, le Roi avoit fait partir pour le Brésil une personne de confiance, avec ordre, si le Marquis de Montalvan n'avoit pas fait son devoir, d'assembler le Conseil suprême, d'y déclarer Dom Pedro de Sylva Evêque de San Salvador, le Mestre de Camp Louis Barbalho Bezerra, & le Grand Provéditeur

Laurent de Britto Correa chargés du Gouvernement par Provision.

L'Envoyé du Roi trouva le Bréil parfaitement soumis, & dans les premiers transports de sa joye d'avoir un Souverain du Sang des anciens Rois de Portugal ; cependant soit par imprudence, soit qu'il eût cru voir à la Baye dequoi confirmer les ombrages, qu'on avoit pris à la Cour contre le Vice-Roi, sans rien communiquer à ce Seigneur de ses instructions, il remit aux trois personnes, qu'on vient de nommer les Commissions, dont il étoit porteur, & ces trois hommes, plus ambitieux que prudens, dit notre Auteur, se mirent à l'instant en possession de toute l'autorité, s'assûrerent de la personne du Vice-Roi, le renfermerent sous bonne garde, lui ôterent presque tous ses Domestiques, & peu de tems après ils le firent embarquer dans une Caravelle, & l'envoyerent à Lisbonne. Le Roi, qui étoit déja informé de tout, le reçut de maniére à le dédommager de tant de mauvais traite-

mens, & l'employa toujours depuis dans les occasions les plus importantes. Ce Prince écrivit ensuite à l'Evêque en des termes, qui marquoient son ressentiment de la conduite, que ce Prélat avoit tenue à l'égard du Vice-Roi, & donna ordre qu'on lui envoyât le Mestre de Camp & le Provéditeur, pour en faire justice.

Cependant le Comte de Montalvan, après avoir proclamé Dom Jean IV. Roi de Portugal à la Baye, avoit envoyé ordre à Salvador de Correa, Gouverneur de Rio-Janeiro, de faire la même chose dans toutes les Capitaineries du Sud. Il avoit en même-tems fait part au Comte Maurice de l'avenement du Duc de Bragance au Trône de Portugal, & de la Paix concluë entre le nouveau Roi & les Etats Généraux, & ce Prince en fit faire des réjouissances dans toutes les Provinces, qui lui obéissoient, & envoya complimenter le Vice-Roi; mais son Envoyé ne trouva plus le Comte de Montalvan à la Baye. Quant à la Tréve,

ie le Vice-Roi avoit fait proposer
Comte Maurice, celui-ci se con-
ıra de donner de bonnes paroles,
qu'à ce que l'on eût rappellé de
rnambouc les Soldats Portuguais,
i y causoient beaucoup de dégât,
is quand il eut obtenu ce qu'il
haitoit, il déclara qu'il ne pou-
t rien faire, sans en avoir reçû
'dre des Etats Généraux.
Les Hollandois ne tarderent pas
me beaucoup à recommencer
rs hostilités. En 1642. ils surpri-
ıt la ville de S. Christophe dans
Capitainerie de Serzippe, & se
ıdirent maîtres de tout son ter-
ıire : ils s'emparerent ensuite
s beaucoup de résistance de
e de Maranhaon; l'année sui-
ıte le Royaume d'Angola eut
néme sort; l'Isle de Saint Tho-
, & Saint George-de-la-Mine
leur couterent presque que la
ıe du voyage. Tant de succès,
npêcherent point le Comte
urice de repasser en Hollande:
voit rendu sa domination fort
ıable aux Habitans du Brésil;

les Etats Généraux en prirent de grands ombrages, & il se dégoûta. Son départ changea entiérement la situation des affaires dans les Provinces conquises. Ses Successeurs se rendirent odieux, & les Peuples de Fernambouc résolurent de secouer un joug devenu insupportable.

Ils mirent à leur tête un brave homme nommé Jean Fernandez Vieira, lequel, après avoir fait sourdement ses préparatifs, écrivit au Capitaine Général qu'il n'étoit plus possible de supporter la domination tyrannique des Hollandois, qu'il étoit d'ailleurs de la Religion de sa Majesté de ne pas laisser plus longtems ses Sujets naturels exposés à la séduction des Ministres Protestans, que s'il vouloit bien lui envoyer quelque secours, il espéroit de faire sortir du Brésil tous les Hollandois, qui depuis le départ du Comte de Nassau s'étoient beaucoup relâchés de leur ancienne discipline, & ne pensoient plus qu'à leur intérêt particulier.

Le Capitaine Général ayant reçû cette Lettre, envoya André Vidal de Negreiros dans le Fernambouc, sous prétexte d'y visiter quelques Parens, qu'il avoit dans la Province de Paraïba, mais avec ordre de s'informer de ce qui se passoit dans ces Provinces Méridionales. Il écrivit en même-tems à Vieira, que l'intention du Roi étoit qu'on gardât religieusement la Tréve, mais que si les Hollandois obligeoient par leurs mauvais traitemens les Portuguais à la rompre, il ne les laisseroit pas sans secours. Il tint parole; sur le rapport de Negreiros; qui se trouva conforme aux Lettres de Vieira, il envoya dans le Fernambouc un détachement de 60. Soldats choisis, sous la conduite de Dom Antonio Diaz de Cardoso. Vieira les posta de maniére, que les Hollandois n'en purent prendre aucun ombrage, mais malgré toutes ses précautions, ceux-ci s'apperçûrent bien-tôt de quelques mouvemens, dont ils crurent devoir prévenir les suites, &

leur Général Henri Hus ayant appris que Vieira étoit campé avec sa Troupe en un endroit nommé Coval, y marcha avec douze mille hommes.

Vieira, qui n'avoit pas encore reçû tous les secours, sur lesquels il comptoit, ne crut pas devoir attendre l'Ennemi dans un Poste, où rien ne suppléoit à l'infériorité de ses forces, & il alla camper sur la Montagne *dos Tabocas* éloignée de neuf lieuës de la Ville de Reciffe, Hus l'y suivit, l'attaqua, & fut battu. Le Champ de bataille fut couvert de morts & de blessés, dont la plûpart périrent, parce que le Général ne put les retirer. Avant le combat, il avoit envoyé faire ses plaintes au Capitaine Général contre Vieira, qu'il accusoit de violer la Tréve; & la réponse de Dom Antonio Tellez de Sylva fut, que ce n'étoit pas à lui à pacifier les troubles de la Province de Fernambouc, que néanmoins pour faire connoître qu'il étoit encore disposé à tenir la main à l'exécution

des ordres du Roy ſon Maître, il alloit travailler à remettre les Portuguais dans leur devoir.

Il fit en effet partir Negreiros avec deux compagnies de vieux Soldats, & lui donna ordre d'obliger Vieira à déſarmer. Cet Officier en débarquant au Port de Tomandaré, apprit la défaitte de Hus à Monte *dos Tabocas*, & trouva tous les Portuguais extrêmement irrités des vexations & des cruautez des Hollandois. Peu de tems après Vieira le vint trouver & Negreiros, lui ſignifia les ordres du Capitaine Général, ajoûtant qu'il en avoit un particulier pour l'arrêter, s'il refuſoit d'obéïr. Il répondit qu'il n'avoit pris les armes, que par force, & qu'après avoir été pouſſé à bout par les Hollandois ; qu'au reſte lui & tous les ſiens aimoient mieux mourir en combatant pour la liberté & pour la Religion, que de demeurer expoſés à la férocité des Hérétiques.

Ces raiſons n'auroient peut-être pas perſuadé Negreiros, mais les

cris de ses Soldats, qui demandoi[ent]
à se joindre a leurs Freres, po[ur]
venger l'honneur de la Nation,
firent croire qu'il se trouvoit,
notre Auteur, dans le cas, où
désobéissance est moins un cri[me]
punissable, qu'un service, qui m[é-]
rite des récompenses; les Loix se[ll-]
les de l'humanité, l'autorisant su[f-]
fisamment à défendre ses Frer[es]
contre une persécution injuste
tyrannique. Il ne se fit donc pl[us]
qu'un corps de Trouppes de cell[es]
de Negreiros & de Vieira, q[ui]
marcherent sur le Champ aux E[n-]
nemis, les surprirent, & après u[n]
rude combat, remporterent u[ne]
victoire complette. Henry Hus [&]
son Lieutenant général Blac fure[nt]
du nombre des prisonniers, do[nt]
Negreiros fut d'avis qu'on ren[-]
voyât la plûpart, & le meilleur b[u-]
tin, que firent les Victorieux, fu[-]
rent des armes, dont ils n'étoien[t]
pas bien fournis.

Le bruit de cette défaite fu[t]
comme le signal, qu'on attendoit d[e]
toutes parts, pour fondre sur les Ho[llandois]

landois, & on le fit avec ſuccès dans toutes les Provinces, qu'ils avoient miſes ſous le joug. Théodore Strater, qui commandoit dans une fortereſſe au Cap de Saint Auguſtin, rendit même ſa place, abjura l'héréſie, & paſſa au ſervice du Roi de Portugal, qui le fit Meſtre de Camp à la-Baye de tous les SS. L'armée victorieuſe de ſon côté forma le ſiége de Reciffe, s'empara du fort de ſainte Croix, qui faiſoit la Communication de cette ville avec Olinde & ſerra le Reciffe de ſi près, qu'il ne pouvoit plus être ſecouru, que par mer. Il le fut au commencement de l'année 1646. par une flotte, que commandoit le même Sigiſmond Wandescop, qui s'étoit déja fait connoître par ſes exploits dans cette province. Ce Général voulut commencer par reprendre Olinde, dont les Portuguais s'étoient rendus maîtres, mais il échoüa dans cette entrepriſe. Il fit diverſes autres tentatives, qui ne lui réuſſirent pas mieux. Enfin il crut devoir faire une diverſion; il

ſe rembarqua, fit voile vers la-Bay
de tous les S S. fit ſa deſcente dan
l'Iſle Itaparaca, qui eſt à l'entré
du Golphe, s'y fortifia, envoya pille
& ravager tous les environs, & jet
ta l'alarme dans toute la Provinc
Le Capitaine Général jugea qu'
y alloit de ſon honneur de ne 1
pas laiſſer ainſi braver dans ſa Ca
pitale, il raſſembla tout ce qu'il pu
de Trouppes, & contre l'avis d
ſon Conſeil, il alla avec des for
ces trop inférieures à celles des En
nemis les attaquer dans leur Iſle
mais il fut repouſſé avec perte, &
beaucoup de braves gens reſteren
ſur la place.

Ce malheur produiſit pourtan
un bien. Le Roy de Portugal ap
prenant le danger, que couroit la
Baye de devenir la conquête de
Hollandois, arma une puiſſant
flotte, dont il donna la conduite
D. Antonio Tellez de Meneſe
Comte da villa Pouca, & nomm
en même tems ce Seigneur Capi
taine général du Breſil. Sur l'avi
qu'on eut au Reciffe par la Hol

lande de ces préparatifs, Vandescop y fut rappellé & le nouveau Capitaine Général ne le trouvant plus dans la Baye à son débarquement, renvoya sa flotte en Portugal. L'année suivante 1647. le Roy donna au Prince Théodore son Fils aîné le titre de Prince de Bresil, qui depuis ce tems-là est affecté aux Héritiers présomptifs de cette Couronne.

Negreiros & Vieira, depuis l'arrivée de Wandescop, n'étoient point en état de presser le siege de Reciffe. Ils n'avoient pourtant pas perdu l'esperance d'obliger les Hollandois à repasser la mer, & le Roi de Portugal crut devoir leur envoyer quelques secours. Il fit armer deux vaisseaux, & y fit embarquer des vivres & des munitions, avec un détachement de Trouppes, sous le commandement de François Barreto de Menesez, qu'il nomma Mestre de Camp Général: mais les deux navires furent malheureusement rencontrés par une *Escadre Hollandoise*, qui après un

affez rude combat les enleva, & les conduifit à Reciffe. Par bonheur pour Barreto, il gagna l'affection d'un jeûne homme, appellé François de Brá, à la garde duquel il étoit, & fe fauva avec lui. Ce jeune homme fe fit bien-tôt après Catholique, devint Chevalier de Chrift & Sergent major d'un Régiment de la garnifon de la-Baye de tous les S. S. fe maria, & laiffa en mourant beaucoup de biens à fes enfans.

Barreto délivré de fa prifon alla joindre Negreiros & Vieira, qui fe trouvoient à la tête d'un corps de trois mille hommes, & qui le reconnurent pour leur Général. Il ne tarda point à montrer qu'il étoit digne de commander de fi braves gens; Vandefcop s'étant mis à fes trouffes avec 7400. Hollandois, & un grand nombre d'Indiens, il voulut lui épargner une partie du chemin, le battit & fans la nuit, qui furvint fort à propos pour Vandefcop, & lui facilita la retraite qu'il fit fort en défordre à Reciffe,

n armée étoit perdüe. Il
i-tôt sa revanche, il fit une
excursion dans la Baye de
S. S. y ruina presque tous
lins à Sucre & chargea ses
x d'un butin immense.
rs comme il étoit maître
er; il ne paroissoit presque
e Navires Portugais sur les
Bresil, qui ne fût enlevé.
rai qu'on remedia bien-tôt
nconvénient par l'établis-
d'une junte de commerce,
argea de mettre en Mer un
nd nombre de vaisseaux
re, pour servir de convoy
ires marchands, & l'exe-

lescop n'étoit plus d'hu-
se mesurer avec une ar-
i avoit déjà gagné trois ba-
l jugeoit plus à propos de
patience, persuadé qu'el-
ssiperoit d'elle-même, s'il
venir à bout de lui couper
s, ou que quelque événe-
ireux l'en délivreroit; mais
sque seul de son sentiment,

& il se vit contraint malgré lui
permettre au Colonel Brinc
tenter la fortune d'un nouveau coı
bat. Ce qu'il craignoit arriva; Bri
fut puni de sa témérité, il fut t
avec l'Amiral de la flotte; de ci
mille hommes qu'il avoit, tous ge
choisis, 1300 demeurerent sur
place, 600. furent blessés, & Ba
reto demeura maître du champ
bataille, d'un grand nombre
prisonniers, du grand étendart d
Etats, de dix enseignes, de 1
piéces d'Artillerie & de tout le b
gage.

On ne peut douter que cet éch
n'eût fort abbatu le courage d
Hollandois; il ne paroît pourta
pas qu'il ait beaucoup avancé l
affaires des Portuguais, puisque qu
tre ans après, c'est-à-dire, en 169
qui étoit la neuviéme année du si
ge de Reciffe, il n'étoit guéres pl
avancé que le premier jour; si
n'est que les Affiégés avoient enti
rement cessé de faire des sorties
mais il étoit à craindre qu'il ne le
arrivât quelque renfort de Holla

qui les remît en état de tenir la
ıpagne. Le seul moyen de finir
: guerre étoit d'engager la Flot-
que la junte du commerce en-
ıit tous les ans au Bresil, à fer-
le port par mer, & Barreto en
proposition à D. Pedro Jac-
de Magailhaens Général de
: Flotte, qui répondit que cela
ıit ses pouvoirs. Barreto & les
:iers Généraux ne se rébuterent
: de ce refus, & ils revinrent
vent à la charge en faisant son-
ıien haut la gloire de Dieu &
rvice du Roy, que Magail-
s se rendit enfin. Le port de
ffe fut bloqué par 17. Navi-
: guerre & quelques Vaisseaux
hands des plus forts. L'armée
rre renforcée de toute l'Infan-
, qui étoit sur la flotte, prit
es forts, qui couvroient la vil-
t Wandescop ne pouvant es-
d'être secouru, ne songea plus
mettre par une bonne compo-
. tous ses effets & ceux des par-
ers en sûreté. Il fit ses propo-
r, & elles furent acceptées, à

condition qu'il remettroit aux Po
tuguais tout ce qu'il possedoit enc
re de places dans le Fernambo
& dans les Capitaineries de Ri
Grande,d'Itamaraca & de Parail
La Capitulation fut signée le 2
de Janvier 1645. & fut éxecut
fidélement de part & d'autre. l
Bresil respira enfin aprés 30 ans d
ne guerre, qui fut peut-être plus u
le aux Portuguais, que n'auroit é
la continuation d'une Paix, q
avoit été l'écueil de leur vertu ; o
ne peut douter du moins, qu'
n'y ayent acquis beaucoup de glo
re.

Le Roi Jean IV. jouit peu d
plaisir de voir tout le Bresil sous s
Loix. Il mourut le sixiéme de N
vembre de l'année 1696. âgé de 5
ans. Ce Prince, dit notre Auteu
nacquit Roi de droit, & vassal p
Tyrannie ; mais la fortune, min
tre de la divine Providence, lui re
titua une Couronne, qui étoit da
un état violent sur la tête d'un a
tre. C'est par l'éloge de ce restaur
teur de la Monarchie Portugua

ſe, que finit le cinquiéme Livre.

Livre VI. La Reine D. Louiſe de Guzman, qui avoit bien eû autant de part que le Roi ſon Epoux à la révolution du Portugal, prit la Régence de l'Etat pendant la minorité d'Alphonſe VI. ſon Fils, & le Breſil eut beaucoup de part à ſes attentions. En 1697. elle y envoya en qualité de Capitaine Général D. François Barreto de Meneſez, qui s'étoit ſi fort diſtingué dans les dernieres guerres, & D. André Vidal de Negreiros fut recompenſé du Gouvernement de Fernambouc. Enfin au bout de trois ans, la Reine Régente conclut un traité avec les Etats Généraux, qui aſſûra la tranquilité de l'Amerique Portuguaiſe. Mais le couroux du Ciel contre les Portuguais du Breſil n'étoit point encore appaiſé, ou bien ils l'irriterent de nouveau. En 1665 & 1666, il fut affligé de deux fleaux, qui le déſolerent beaucoup plus, que n'avoient fait les guerres paſſées, & furent annoncés par une

Comete & par un débordement prodigieux de la mer dans la Baye de tous les SS. Notre Auteur, s'efforce de montrer qu'il y a une liaison physique entre ces phénomenes & les malheurs, qui les suivent ordinairement; mais quand d'ailleurs on lui passeroit tout ce qu'il suppose dans son raisonnement, il lui resteroit à prouver, pour le rendre concluant, qu'il n'arrive jamais de débordement extraordinaire, qu'on ne voit jamais ni Comete, ni Eclipse, qu'il ne s'en ensuive quelque grande Calamité.

Quoiqu'il en soit, le premier de ces fléaux fut la petite vérole, qui jusques-là avoit été très rare dans le Bresil, & qui se répandit comme une vraye peste, depuis la Province de Fernambouc, où elle avoit commencé, jusqu'à celle de Rio Janeiro, où elle s'arrêta, & qui fit mourir un nombre infini de personnes. Le second qui fut regardé comme une suite du premier, fut une famine causée par le défaut d'ouvriers pour cultiver la terre;

plusieurs Familles, mêmes des plus nobles & des plus puissantes, en furent absolument ruinées, & n'ont jamais pû se rétablir depuis. Une guerre, que la Baye de tous les S S. eut à soûtenir contre une nation de son district; la découverte & la description d'un grand pays nommé *Piagû*, au de-là de *Rio San-Francisco*, du coté de Fernambourc & par la hauteur de dix dégrez Nord, (ce qui est impossible, puisque le Bresil, selon notre Auteur même, ne prend jamais plus d'un dégré Nord.) Mais c'est peut-être une faute de l'imprimeur, qui a mis le Nord pour le Sud. La défaite d'une nation Brasilienne, qui incommodoit depuis quelque tems la Baye de tous les S S. La découverte de plusieurs pierres précieuses; l'élection de l'Eglise de San Salvador en Métropole, sont les événemens les plus considérables, que renferme ce sixiéme Livre, où l'Historien s'est beaucoup étendu sur les mouvemens qui agiterent la Cour de Portugal

après la mort du Roy Jean IV.

Le VII. commence à l'année 1678. la suivante est remarquable par l'établissement de cette fameuse Colonie du Saint Sacrement, qui a été l'occasion de tant de démêlés entre les Cours de Lisbone & de Madrid. Ce fut l'ouvrage de D. Manuel Lobo Gouverneur de la Province de Rio Janeiro, lequel ne mena, dit notre Auteur, à cette expédition qu'une petite trouppe de gens ramassés, & les logea dans un fort, qui n'avoit aucune défense, parce qu'il n'eut pas le tems de faire mieux. Il ajoûte que le Gouverneur de Buenos Ayres ne tarda point à l'y assieger avec des forces considérables, qu'il se défendit plusieurs mois dans l'esperance du secours, qu'il avoit demandé à la Baye de tous les SS. à Rio Janeiro & à Fernambourc; mais que n'en ayant reçû aucun, ses meilleurs Soldats ayant été tués, la maladie s'étant mise dans sa Forteresse, & lui-même en ayant été attaqué, il fut obligé de se rendre

prisonnier de guerre, & fut en-
›yé à Lima, où il mourut bien-
.ôt après, également regretté des
Espagnols & des Portuguais.

Nous pourrions tirer des Auteurs Espagnols, & sur-tout du Docteur D. François Xarque, dans son Histoire des Missionnaires du Paraguay, des circonstances plus étenduës, & apparemment plus certaines de ce qui regarde les commencemens & la suite de cette entreprise, mais nous faisons un extrait de l'histoire de l'Amérique Portuguaise, & nous n'entreprenons point d'en faire une Critique dans les formes, & telle que la feroit un Auteur Espagnol. Ainsi nous nous bornons à quelques éclaircissemens, qui nous ont paru nécessaires pour mettre nos Lecteurs au fait de ce point Historique.

1°. Il paroît certain que par le traité de Paix conclu en 1668. entre les Couronnes d'Espagne & de Portugal, la Province de Saint Vincent devoit servir de bornes au

Bresil du coté du Paraguay ;
quoi le Gouverneur de Buenos-A
res ayant été instruit de l'entre
se de Lobo, lui envoya une copie
ce Traité, avec les cartes Por
guaises & Hollandoises, qui y étoi
conformes. Lobo n'y eût point
gard, ce qui obligea le Gouv
neur Espagnol de repousser par
force la voye de fait : il marc
contre la nouvelle Colonie &
ruina de fond en comble, le
cours qu'on y envoyoit du Brés
étant arrivé trop tard.

20. Si on en croit l'Historien,
Prince Régent de Portugal appr
nant le mauvais succès d'une e
treprise, dont il étoit lui-mêr
l'Auteur, menaça l'Espagne de r
commencer la guerre, si on
lui en faisoit satisfaction. Le R
Catholique lui envoya aussi-tôt
Duc de Juvenasso, qui, selon n
tre Auteur, ne put avoir audie
ce, qu'après avoir déclaré qu'il av
ordre d'en passer par tout ce que
A. R. exigeoit. Dom Pedro sati
fait de cette Protestation, voul
bien se contenter de la restituti

a Place, de tous les effets, it les Espagnols s'étoient saisis, des Prisonniers qu'ils y avoient s. En conséquence de cet accord m Francisco Naper de Lanca- fut délivré de Prison, se ren- à Lisbonne, où le Prince Ré- t, pour le récompenser de ses rices, & le dédommager de ses tes, lui donna le Gouvernement Rio-Janeire & de la Colonie Saint Sacrement, qu'il rétablit ucoup mieux, qu'elle n'avoit été première fois.

Selon les Auteurs Espagnols le ic de Juvenasso fit convenir le gent de Portugal de l'injustice ses prétentions, & ce Prince orna à demander qu'on laissât ablir la Colonie, pour servir d'en- pôt aux Navires Portuguais, qui oient tous les ans à Rio de Plata arger des suifs, des viandes & s grains; à condition que le ter- oire demeureroit aux Espagnols, nme s'il n'y eût point eu de Co- iie; que dans cette Colonie il ne irroit avoir que quatorze famil-

les ; que les Maisons y seroien
bois & de paille ; qu'on n'y c
truiroit aucun Fort , & qu
Gouverneur de Buenos-Ayres
roit droit d'en faire la visite,
bien que des Vaisseaux,pour vc
on ne contrevenoit point aux a
cles du Traité ; que le Portugal
stitueroit 300. mille Indiens &
Troupeaux , que les Habitan
Saint Paul avoient enlevés dan
Guayranie : enfin , que les d
Couronnes nommeroient des C
missaires , ou se remettroient à
bitrage du Pape, pour décide
le Portugal avoit droit, ou n
d'établir une Colonie sur le b
de Rio de Plata, & que de mani
ou d'autre cette grande affaire
roit terminée dans un an. En e
le 7. de Mai de l'année 1682. i
eut un Traité provisionnel ,
l'on pourra voir en entier dan
Recueil des Gazettes de France
cette année, & peu de tems ap
il y eut entre les Commissaires
deux Couronnes une Conferenc
où l'on convint de s'en rappor

à la décision du Pape, parce qu'il s'agissoit de régler les prétentions réciproques des deux Couronnes conformément à la ligne de démarcation tracée par le Saint Siége.

30. Il y a bien de l'apparence que le Souverain Pontife n'a point été requis de prononcer; puisque jusqu'à présent les Espagnols, & les Portuguais n'ont traité cette affaire, que par la voye des armes, & qu'elle n'est point encore terminée; les Portuguais ayant toujours été en avant, & formé un Etablissement considérable dans leur *Colonie* du Saint Sacrement, malgré ce qui avoit été réglé au contraire à Utrech. Il est encore certain, que bien loin de faire satisfaction aux Espagnols des courses des Paulistes dans la Guayranie, comme ils s'y étoient engagés en 1682. les Portuguais ont profité de ces courses pour s'emparer de la Guayranie même & des Mines d'or, & de Diamans qu'on y a découvertes.

Pour revenir à notre Histoire, deux *espéces d'Eclipses*, l'une de la

Lune & l'autre du Soleil, & sur lesquelles notre Auteur raisonne, comme il avoit fait sur la Comete & le débordement, dont nous avons parlé, furent suivies d'une Maladie contagieuse, qui commença dans la Province de Fernambouc, passa ensuite à la Baye de tous les Saints, & fit partout de grands ravages. Après avoir essayé inutilement de tous les Remédes humains, on eut recours à ceux du Ciel, on s'adressa avec succés au Saint Apôtre des Indes, qui par reconnoissance fut déclaré premier Patron de la Baye, avec l'agrément du Saint Siége & de la Cour de Portugal.

Livre VIII. Une guerre, que les Portuguais de Fernambouc eurent à soûtenir de la part d'un Ennemi domestique, est ce qu'il y a de plus intéressant dans ce Livre. Dans le tems que cette Capitainerie étoit au pouvoir des Hollandois, environ 40. Négres, qui appartenoient à divers Habitans de *Porto do Calvo*, voulurent profiter de l'occasion pour recouvrer leur liberté ; ils trouve-

moyen d'avoir des armes,
gerent dans leur complot
femmes de leur Nation,
ugierent dans un canton
e toute habitation, appellé
nares, où ils furent quel-
s sans autre ressource pour
ue des fruits sauvages, de
, & de ce qu'ils pouvoient
dans les habitations voi-
1 fut assez long-tems, sans
découvrir le lieu de leur
& sans ressentir de gran-
nmoditez de leurs cour-
qu'ils se bornoient à piller
Plantes de Manioc & quel-
ns, pour ensemencer leurs
nais peu-à-peu leur petite
ue s'accrut par le moyen
irs Négres & Mulâtres,
ent joindre à eux, & on
: où ils étoient cantonnés,
i'ils furent assez forts pour
nt attaqués impunément.
ire que leur nombre aug-
ils pénétrerent plus avant
érieur du Pays; ils y dé-
t de belles Campagnes,

& en firent la distribution entre les familles, qui les cultiverent si bien, qu'en peu de tems tous se virent dans l'abondance. Alors ils donnerent une forme à leur République, ils se choisirent un Chef, qui fut nommé *Zombi*, ce nom en leur langue signifie le Diable, & cette dignité, quoiqu'élective étoit à vie. Ils firent des Loix, ils établirent des Chefs de Justice & de Guerre : l'homicide, l'adultére & le larcin étoient punis de mort; les Esclaves, qui venoient les trouver de leur plein gré, devenoient libres; s'ils désertoient, & qu'ils fussent repris, on les faisoit mourir; ceux qu'on enlevoit aux Habitans, restoient Esclaves, & on pouvoit les vendre; tous, excepté les Principaux des deux sexes, alloient nuds, comme dans leur Pays; ils n'avoient retenu de la Religion Chrétienne, que le culte de la Croix & quelques Priéres, qu'ils altéroient par le mêlange de certaines paroles & de certaines cerémonies superstitieuses, qu'ils avoient ou in-

ventées, ou tirées de leurs anciennes traditions.

Les Habitans les plus exposés à leurs courses avoient fait avec eux un Traité secret, & leur fournissoient des Armes, des Munitions & des Marchandises, que les Négres leur payoient en argent, ou en effets provenant de leur butin, & quoiqu'on ne manquât jamais de faire justice de ceux, qu'on surprenoit en faisant ce commerce, la crainte d'un danger plus proche & plus certain, l'emportoit sur celle d'un péril plus incertain & & plus éloigné, d'être découvert. Enfin la puissance de cette nouvelle République étoit montée à un point, par la valeur de ceux, qui la composoient, & par la difficulté de pénétrer dans leur canton, qu'ils avoient environné d'une forte muraille, qu'on déséspéra long-tems de les subjuguer. Dom Caetano de Mello de Castro, Gouverneur de Fernambouc, l'entreprit néanmoins & les difficultés qu'il y trouva, furent pour lui un nouveau motif pour s'y résoudre.

Il communiqua son dessein au Capitaine Général Dom Jean de Lancastro, & ne lui demanda point d'autre secours, que Dominique Georges avec son Régiment de Paulistes, qui se trouvoit pour lors à la Baye. Le Capitaine Général y consentit, & Dominique Georges marcha à la tête de mille hommes vers le Fernambouc; mais au lieu d'aller joindre le Gouverneur à Porto do Calvo, il voulut avoir l'honneur de commencer la guerre avec ses seules forces. Il fut bientôt puni de sa témérité, les Négres le surprirent, lui tuerent 400. hommes, & l'auroient entiérement défait, s'il n'avoit fait à propos sa retraite à Porto do Calvo. Il y trouva un corps de trois mille hommes, outre un assez bon nombre de Volontaires, & quelques Compagnies d'Infanterie, que la Province de Fernambouc entretenoit pour sa défense; & cette Armée étoit sous les ordres de Bernard Vieira de Mello, qui avoit déja fait ses preuves de valeur & de

conduite en plusieurs rencontres, & avoit même appris aux Portugais, que les Négres *Dos Palmares* n'étoient point invincibles. Il reçût peu de tems après de nouveaux renforts, que lui amenerent le Capitaine Major Rodrigo de Barros Pimentel, l'Alcaide Major Christophe Lens de Vasconcellos, & le Colonel Christophe da Rocha Barbosa, de sorte que son armée se trouva forte de 6000. Hommes d'Infanterie.

Nous sommes encore obligés de remarquer ici le peu d'exactitude de l'Historien en fait de Géographie, puisque dans la description, qu'il fait du Pays ennemi, il le place par la hauteur de neuf dégrés Nord. * Or il est certain que toute la Province de Fernambouc est comprise entre les huit & les neuf dégrés Sud. Il ajoûte que le nom de *Palmares*, qu'il portoit, ne lui avoit été donné, qu'à cause de la quantité

* *Estaon os Palmares en altura da nove grados do norte.*

de Palmiers, que les Négres révoltés y avoient plantés; qu'il étoit presques à distance égale de *Porto do Calvo* & Das Alagoas; que la Peuplade avoit plus d'une lieuë de circuit; qu'elle étoit fermée d'une Muraille , qui consistoit en une double Palissade , dont les pieux étoient quarés, d'un bois incorruptible , & fort gros ; qu'on y entroit par trois Portes situées à distance égale les unes des auttes, surmontées chacune d'une Plate-forme & défenduës par l'élite des Officiers & des Soldats , & que d'espace en espace, il y avoit des Boulevards bien fortifiés : que le Palais du ZOMBI étoit vaste, & avoit quelque chose de grossier & de somptueux; que les Maisons des Particuliers étoient aussi magnifiques à la maniére des Négres ; qu'ils y étoient au nombre de vingt mille, dont la moitié étoient en état de porter les armes, & en avoient de toutes les sortes : Enfin, que dans cette même enceinte, il y avoit une éminence, d'où l'on découvroit une

bonne partie des Villes & des Habitations de la Province de Fernambouc, & sur laquelle on avoit construit une Redoute.

Comme les Rébelles avoient bien prévû que l'on commenceroit par ravager leurs Campagnes, ils en avoient épargné la peine aux Portuguais, après s'être munis de tout ce qui leur étoit nécessaire pour soûtenir un long siége. Vieira de Mello arriva ainsi sans résistance jusqu'à la Palissade, & fit son attaque avec beaucoup d'ordre & de résolution, mais il fut repoussé avec perte de beaucoup de braves gens, ce qui l'obligea d'envoyer demander du secours au Gouverneur, & sur-tout de l'Artillerie, sans laquelle il ne jugeoit pas possible de réduire les Rébelles. Dom Caëtano le fit assûrer qu'il iroit incessamment le joindre en personne avec du Canon. Cette réponse inspira un nouveau courage aux Assiégeans; ils réïtérerent les attaques, & les Assiégés, qui avoient compté que l'*Armée Portuguaise* ne pour-

roit pas subsister long-tems dans un Pays ruiné, & qui commençoient eux-mêmes à souffrir la disette des vivres, n'eurent pas plûtôt apperçû le Convoi, qu'elle attendoit, qu'ils perdirent toute espérance.

Peu de jours après les Portuguais donnerent un assaut général, le Sergent Major Sébastien Diaz, Vieira de Mello, & Dominique Georges se chargerent d'attaquer les trois Portes. Diaz vint le premier à bout de la sienne. Vieira étoit prêt d'en faire autant de son côté, lorsqu'il fut joint par Dominique Georges, avec lequel il entra : toute l'Armée les suivit, & ne trouva point dans les Négres la résistance, à quoi elle s'étoit attenduë, parce que le Zombi & les plus braves de ses Sujets, n'espérant plus de vaincre, & ne voulant, ni périr de la main des Portuguais, ni moins encore redevenir leurs Esclaves, se précipiterent du haut de la Redoute : tous les autres se rendirent, en poussant des cris lamentables, qui ne les garantirent pas du malheureux sort, qui

les attendoit. Ceci arriva en 1695.
L'année 1697. fut remarquable par la mort du Pere Antoine Vieira Jésuite & de D. Bernard Vieira Barbosa son frere, Sécretaire d'Etat du Brésil, qui tomberent malades en même-tems, furent attaqués de la même Maladie, eurent les mêmes simptômes, & moururent à un jour l'un de l'autre à la Baye de tous les Saints. Le Pere Vieira étoit né à Lisbonne, mais il devoit toute son éducation au Brésil, où il avoit été mené enfant. Il fut Prédicateur de la Cour de Portugal, & de la Reine de Suéde à Rome, & ce seroit peu dire pour notre Auteur, que le Portugal n'a jamais eû un Orateur de son mérite; il ne tient pas à lui qu'on ne croye que le monde entier n'en a jamais eu un semblable; & il étoit bien convenable ajoûte-il, qu'une Ville fondée par le plus éloquent de tous les Capitaines, * produisit le plus fameux des Orateurs. Au reste on en pourra juger

* *Lisbonne, qu'on prétend avoir été fondée par Ulysse.*

par ses Sermons, qui ont été imprimés. Le Sécretaire d'Etat étoit aussi distingué dans sa condition, que le Prédicateur dans la sienne.

Cette même année & la suivante on découvrit des Mines d'or extrémement abondantes. Notre Auteur prétend qu'elles sont dans le Brésil, les Espagnols soûtiennent qu'elles appartiennent au Paraguay. Ce n'est point à nous à entrer dans ce procès. Nous ne dirons rien non plus d'une entreprise, que firent en 1701. les Portuguais sur une Peuplade Chrétienne du Paraguay, voisine du Saint Sacrement, parce que l'Académicien du Brésil a pris le parti de garder sur cela un profond silence. Ce fut apparemment ce qui engagea deux ans après les Espagnols à attaquer cette Colonie. Notre Auteur raconte ce qui se passa à ce siége d'une maniére assez différente de ce qu'en ont écrit les Castillans; mais la chose ne mérite pas que nous nous arrêtions à la discuter. *Le fait est* que la Colonie fut entiérement détruite.

C'eſt à la ſuite de cette expédition, que notre Hiſtorien fait une digreſſion ſur la grande révolution, qui au commencement de ce ſiécle mit toute l'Europe en feu. Mais il en paroît ſi peu inſtruit, qu'il auroit peut-être mieux fait de n'en point parler. Selon lui, ce qui engagea ſur-tout le Roi Dom Pedre à prendre le parti de l'Archiduc, c'eſt que ce Prince deſcendoit de quatre Infantes de Portugal, ce qui l'avoit en quelque façon naturaliſé, dans la Nation Portuguaiſe. L'Auteur ignoroit-il que la Maiſon Royale de Portugal eſt une branche de celle de France ? Pourquoi diſſimuler d'ailleurs que Dom Pedre, après avoir garanti l'inobſervation du Traité de partage, & l'exécution entiére & parfaite du Teſtament de Charles II. s'obligea à la procurer & à la maintenir, & reconnut publiquement Philippe V. pour Roi d'Eſpagne, Pourquoi dire contre l'évidence du fait qu'il fit d'abord la guerre à ce Prince, pour *défendre le droit* de ſon *Compétiteur ?*

Après une digreſſion ſi peu à place, & où la vérité eſt ſi peu m nagée, l'Auteur revient au Bréſi & nous y repréſente tous les Port guais courant aux Mines & négl geant ce qui les avoit enrichis ju ques-là. Le Sucre en particuli devint d'une cherté exceſſive, les Négres furent hors de prix. O eſſaya à diverſes repriſes de rem dier à ce déſordre, mais le mal f plus fort que les remédes.

Le Livre IX. commence par mort du Roi Dom Pedre II. do l'Auteur ne pouvoit pas manqu de faire un éloge pompeux, au bien que de ſon Succeſſeur Do Jean V. à préſent régnant. C Livre comprend d'ailleurs une v riété d'évenemens, qui ne pe qu'en rendre la lecture fort int reſſante. On y verra l'Hiſtoire deux guerres Civiles; l'une au ſ jet des Mines entre les Pauliſte & ceux, qui de toutes les parti du Bréſil accouroient pour part ger avec eux ces Tréſors; l'a tre dans la Capitainerie de Fe

nambouc entre les Habitans des Villes d'Olinde & de Reciffe : La malheureuse expédition de M. Ducler sur la Ville de Saint Sébastien, Capitale de la Province de Rio-Janeiro en 1710. La maniére, dont M. Dugué-Trouin y répara l'honneur du nom François : & une Sédition arrivée dans la Baye de tous les Saints : tout cela est écrit avec beaucoup d'ordre, de précision, & d'impartialité. L'Historien remarque fort bien ce qui fit échouer M. Ducler dons son entreprise ; il réleve beaucoup la générosité, avec laquelle M. Dugué-Trouin épargna dans le pillage de S. Sébastien tous ceux, qui avoient bien traité les Prisonniers faits l'année précédente. La longueur de cet Extrait nous empêche d'entrer dans aucun détail sur tous ces articles.

Le dixiéme & dernier Livre ne nous apprend que quelques nouveaux Etablissemens; la découverte des Mines de *Cuyava* à l'Occident de Saint Paul, & par conséquent sujettes à être contestées par les

Espagnols ; des Révoltes & des Séditions occasionnées souvent par les Mines ; l'institution de l'Académie *Dos Esquecidos* (des Oubliés) qui fut l'ouvrage de Dom Vasco Cæsar de Menesez, quatriéme Vice-Roi du Brésil. L'Auteur ne nous dit rien, ni du but, qu'elle se propose dans ses Exercices, ni des Mémoires, dont elle a enrichi la République des Lettres.

Nous finirons nous-mêmes cet Extrait par une réfléxion, que tout Lecteur attentif ne manquera point de faire, sur-tout en lisant les derniers Livres de cette Histoire. Tandis que les Portuguais du Brésil ont mis toute leur attention à cultiver un si beau Pays, & n'ont pensé qu'à mettre en œuvre les richesses, que la nature y prodigue à des Habitans laborieux, à les faire circuler dans les Provinces, à faire fleurir le Commerce, pour lequel ils trouvoient de si grands avantages dans la situation & la commodité de leurs Ports, ils ont vécu tranquilles, & dans l'opulen-

ce, leur union a fait leur force, & ils se sont trouvés en état de tenir tête à tous leurs Ennemis au-dedans & au-dehors; mais du moment que l'appas des Mines les a tirés d'un travail, qui leur apportoit plus de Trésors, que toutes leurs Mines ne leur en pourront jamais produire. Ils se sont vû livrés à des factions, qui ont peut-être plus versé de sang, & ont ruiné plus de Familles, que n'avoient fait la guerre des Hollandois, & les différentes entreprises des François.

Les plus abondantes de ces Mines, c'est-à-dire, toutes celles de la *Guayra campestre* & de la *Guayra sylvêstre* étoient connuës des premiers Missionnaires du Paraguay, & le nom de *Villaricca*, une des Villes, qui furent bâties sur les Frontieres de la Guayranie, montre que les Espagnols ne l'ignoroient point; mais les premiers, tout occupés à cultiver des Barbares, & en faire de fervens Chrétiens, marchoient sur l'or, sans être seulement tentés de fouiller la terre.

pour l'en tirer, & les seconds attendoient apparemment, pour faire valoir ces Mines, qu'ils fussent mieux établis dans ce Canton. Des Troupes de Bandits, sortis de Saint Paul, ont détruit en peu de mois une des plus florissantes Chrétientés de l'Amérique, & leurs brigandages, que les Souverains de Portugal se sont plus d'une fois engagés à punir, sont pourtant la premiére époque, & le seul fondement des prétentions des Portuguais du Brésil sur les Mines, dont nous parlons, & sur celles de Diamans, qu'on a depuis peu découvertes dans la même Province, aux environs de la Riviére Añembî.

ARTICLE IV.

DE L'IMMORTALITÉ de l'ame, & de la vie éternelle. Par Sherlock Docteur &c. Traduit de l'Anglois. A Amsterdam chez P. Humbert. Suite de l'Article LXXXII. du mois de Septembre. 1739.

Chapitre quatriéme où l'on examine la preuve que l'Evangile nous donne de la vie éternelle. La premiere section de ce chapitre traitte de l'idée Evangelique d'une vie à venir, & de l'immortalité.

SAint Paul nous dit que le Sauveur a détruit la mort, & qu'il a fait connoître la vie & l'immortalité par l'Evangile. Cette preuve est précise, mais l'Auteur pense à tout. Ne se tourne-t-elle pas en objection contre les assertions précédentes ? Si J. C. a fait connoître la vie & l'immortalité, comment *avons-nous* prétendu d'après

cèt Auteur que l'immortalité étoit facile au moins à déduire de la loy de Moyſe, & que les Juifs devoient en être ſuffiſament inſtruits, les Payens mêmes l'ayant été.

A cela on répond que l'aurore précéde le jour, & que la Loy de Moyſe étoit comme le germe de la loi de J. C. qui a diſtinctement revélé en termes précis, ce que Moyſe avoit laiſſé un peu dans le nuage. Le texte de Moyſe étoit la Lettre, & celui de l'Evangile eſt l'eſprit qui vivifie tout. Il falloit dans la loy de Moyſe aider à la Lettre, & faire un peu plus d'uſage de ſa raiſon. La foy de J. C. eſt explicite & ne laiſſe preſque rien à faire au raiſonnement. Effectivement l'Evangile & tout le Nouveau Teſtament eſt formel en vingt endroits, non ſeulement ſur l'immortalité de l'ame, mais ſur la réſurrection même des corps.

L'Auteur ne s'en tient point à cette réponſe, toute bonne & vraye qu'elle eſt. Sa maniere philoſophi-

que,

précise & comme géométri-
d'envisager les objets, & de
isir nettement & avec justesse,
onne une distinction qui nous
t naturelle, raisonnable & ex-
ement didactique, entre l'im-
alité de l'ame considérée tou-
ile, & celle de l'homme com-
d'ame & de corps réunis par
surrection, qui est le grand
t de J. C. de son Evangile &
out le Nouveau Testament.
ır quoi M. Sherlock prétend
ce n'est pas précisément de
ule immortalité de l'ame qu'il
question dans les endroits de
angile & du Nouveau Testa-
t, où il est parlé de la vie éter-
e, mais de l'immortalité de
mme tout entier. C'est cette
ortalité générale de la nature
naine dont les Juifs pouvoient
oir pas une Révélation si ex-
se, mais que J. C. nous a clai-
ent manifestée par ses paroles
par sa Résurrection.
ob parle cependant nettement
a *résurrection* des corps & de

l'immortalité de l'homme dans sa propre chair. On peut dire même qu'il y avoit une Révélation faite à Adam, & peut-être à Noé & à Abraham, & qui avoit été transmise jusqu'aux Juifs, d'une immortalité humaine, & aussi corporelle que spirituelle. L'enlevement d'Enoch & d'Elie en corps & en ame étoit connu. Et l'on peut croire que certains d'entre les Juifs bien instruits du fait général, & sçachant que le Messie devoit leur donner un regne éternel, ne se trompoient qu'en ce qu'ils l'entendoient grossierement d'un regne éternel sur la terre, auquel même ils devoient seuls avoir part, à l'exclusion de toutes les autres nations.

Ce qui paroit de plus certain, est que la résurrection & l'immortalité des corps, étoit absolument ignorée des Payens, les plus éclairés sur l'immortalité de l'ame. De sorte que le dogme de la vie éternelle & de l'immortalité générale étoit un Dogme comme tout nou-

veau dans le monde. Et qu'il eſt vrai que J. C. ſeul l'a revelé nettement & mis dans le plus grand jour, & que du reſte il n'y a pas un ſeul texte du Nouveau Teſtament qu'on doive reſtraindre à la ſeule immortalité de l'ame, & qui ne s'entende, & ne doive s'entendre auſſi de celle du corps.

S. Paul ne dit pas ſeulement dans le paſſage ci-deſſus à Timothée, que J. C. nous a fait connoître l'immortalité, mais auſſi la vie après avoir détruit la mort. L'ame n'étoit ni morte ni mortelle avant J. C. Mais le corps de l'homme étoit mortel & même mort, ou prêt à mourir. C'eſt cette mort que Dieu a détruite, & la vie & par conſéquent auſſi l'immortalité dont il parle, oppoſée à cette mort, eſt une vie humaine, corporelle & ſpirituelle, ou ſi l'on veut uniquement ſpirituelle dans la maniere, en ce que le corps y ſera dans un état glorieux & comme ſpirituel.

Seconde Section. Des Promeſſes

que l'Evangile nous donne de la vie & de l'immortalité. L'Auteur suivant toujours sa distinction des deux immortalités, fait voir que sans ce secours *on coure risque d'adopter des erreurs dangereuses qui tournent à la ruine de la foi*, en voulant trop donner à l'immortalité de l'ame, par le moyen de la raison.

» L'immortalité de l'ame, dit-» il, ne prouve pas l'immortalité » que l'Evangile annonce ; mais » celle-ci est la meilleure preuve » qu'on puisse donner de celle-là. » De sorte, que, par ce moyen » notre foi ne dépend que de l'au-» torité d'une révélation, ou d'une » promesse divine : comme par l'au-» tre, elle se réduit à la simple évi-» dence des lumieres de la nature, » ce qui ne peut que l'exposer à un » grand risque.

L'Auteur continue à peu près ainsi. La vie éternelle que l'Evangile nous promet clairement en plusieurs endroits, est fondée sur une Résurrection. Or on ne sçauroit

trouver aucune preuve naturelle de la Résurrection, parce qu'il n'y en a point de cause Physique. Si les morts ressuscitent, ils en sont uniquement redevables au bon plaisir de Dieu, & à sa puissance infinie, & non pas aux causes naturelles. On n'en peut donc rien sçavoir, ni en alleguer d'autre preuve qu'une Révélation divine. Il n'y en a point de raison antécédente à la libre volonté de Dieu, qui ne peut nous être connue que par sa déclaration expresse.

Nous ajoutons même dans l'esprit de l'Auteur que cette résurrection est enchaînée à des mystéres, que nulle raison humaine n'auroit pû percer. Il est vrai, dans la rigueur des termes, que notre résurrection ne vient dans l'ordre des Décrets divins, qu'à la suite de l'Incarnation, de la vie, de la Passion, de la mort & de la Résurrectien du Sauveur. Y a-t-il là un seul trait qui ne passe infiniment notre prévoyance, & tout notre raisonnement.

L'immortalité de l'homme & l'immortalité de l'ame ſeule étant donc des choſes différentes, elles demandent, ſelon notre ſage Auteur, des preuves différentes de la part des Orthodoxes, mais l'eſſentiel eſt qu'elles demandent donc des objections différentes de la part des Hétérodoxes, qui aiment à confondre les objets pour les embrouiller.

A la vérité quand on a prouvé l'immortalité de l'homme, celle de l'ame eſt auſſi prouvée. Mais il ſeroit dangereux de prouver celle-là comme on ne le fait que trop, quelquefois, par celle-ci. Au lieu que l'Hétérodoxe n'en ſera jamais quitte, s'il a un habile adverſaire en tête, pour attaquer l'une des deux immortalités à ſon choix. Si l'ame étoit mortelle de ſa nature comme le corps, il ne ſeroit pas prouvé pour cela ſeul, qu'elle fût abſolument mortelle, ou incapable au moins de réſurrection. Et ſi on attaquoit la réſurrection des corps, on n'attaqueroit pas pour cela l'im-

mortalité de l'ame. Voilà ſur quoi un défenſeur de la Religion, doit-être bien clairvoyant.

Nulle part le concert de la raiſon avec la foi n'eſt plus grand. Auſſi n'y a-t-il pas de Dogme qui par lui-même nous paroiſſe moins myſtérieux,& qui entraîne avec plus de facilité notre créance, que celui-là. La Réſurrection même des corps, n'a rien de fort révoltant pour la raiſon. Un corps qui a exiſté une fois, eſt facilement conçû pouvoir exiſter une ſeconde fois. De ſoi au moins la choſe ne répugne pas, & ne contredit aucun Principe de ſaine Phyſique. La nature n'aide pas à la réſurrection des corps, elle n'a pas de forces appropriées pour l'operer, mais elle y eſt indifférente, & n'a pas de force qui s'y oppoſe.

M. Sherlock infiniment partiſan de la foi, c'eſt-à-dire de la ſupériorité de la foi ſur la raiſon, remanie ici les argumens naturels de l'immortalité de l'ame. Il a donné *à ces argumens* toute leur force

dans le second chapitre. Dans celui-ci il évalüe cette force. Discussion délicate en des mains moins délicates que celles de l'Auteur.

Le plus fort argument naturel pour l'immortalité de l'ame est tiré de son immatérialité. C'est une étrange Philosophie, que celle qui aboutit à materialiser l'ame, ou a soupçonner même que la matiere puisse penser, raisonner, vouloir, se sentir libre &c. Mais toute étrange que soit cette vision, ce soupçon même, il n'est que trop vrai que la plûpart des raisonnemens suspects y ont abouti; & que sous le beau prétexte qu'on ne connoit pas assez l'ame pour définir au juste dequoi elle est, ou n'est pas capable, ils ont rempli le monde de doutes & de difficultés, qui embarassent, sinon les esprits foibles, simples & dociles, du moins les prétendus esprits forts, toujours pervers & présomptueux.

Notre Auteur passe en revûë les autres Preuves tirées de la nature par les seules forces de la raison,

ait voir qu'elles sont toujours
ı dégré de certitude fort infé-
r aux motifs de crédibilité, que
ɔi nous propose. Motifs fondés
lement sur la parole, la puissan-
c la véracité de Dieu, sans par-
comme le remarque l'Auteur,
a convenance de ces motifs avec
rempe naturelle, & le caracté-
de l'esprit humain, bien plus
pour croire, que pour raison-
, pour croire sur-tout en Dieu,
pour raisonner avec de préten-
Philosophes.

Ɋu'il nous soit permis d'ajouter
not. Qu'on mette d'un coté les
ɔns de ces 5. ou 6. prétendus Phi-
phes qu'on peut trouver dans un
le, y mit-on même toutes les
ons d'un ou deux milliers, si
ı veut, de tels Philosophes qui
vent avoir jamais existé; & de
ıtre coté les motifs en question
s de l'existence, de la parole,
la puissance, & de la véracité
Dieu; & qu'on juge, & que ces
ssieurs les Philosophes jugent
-mêmes entr'eux & Dieu, de

quel côté eſt le plus grand poids, le plus digne de déterminer le Peuple, c'eſt-à-dire, tout l'Univers, & toute l'Univerſalité des ſiécles paſſés, préſens & avenir. Si l'on n'en avoit pitié, on ſeroit quelquefois tenté de rire en voyant les ſingulieres eſpeces de ces ſoi-diſants Philoſophes, qui oſent ſe mettre ici dans la balance en parallele avec Dieu, ou même avec le genre humain tout entier, ſoumis à Dieu par la foi.

Section troiſiéme. Que les promeſſes de la vie & de l'immortalité, ſont confirmées par la Réſurrection de J. C. d'entre les morts. 1°. Malgré la grandeur & l'éclat de ſes miracles, & de cent autres qu'il auroit pû faire, J. C. renvoye toujours à ſa réſurrection, comme au miracle déciſif. En S. Matthieu chap. 2. *Cette race méchante & adultere demande un miracle, un ſigne; mais on ne lui donnera que celui du Prophete Jonas &c.* En Saint Jean chapitre 2. *Détruiſez ce Temple & dans trois jours je le réedifierai.*

2°. La Résurrection de J. C. ne renferme pas seulement un Miracle, mais c'est le témoignage le plus solemnel que Dieu pût lui donner. Le Miracle est unique. Il est le gage d'une vie heureuse après la mort. Cette vie ne se voit pas. La voilà pourtant manifestée par là. Ce qu'on a le plus de peine à croire, n'est pas le bonheur de cette vie future : c'est cette vie future elle-même. Qu'on prouve la Résurrection de J. C. à un Déiste, tout le reste est prouvé. Celui qui peut se ressusciter, peut bien ressusciter les autres, & il ne les ressuscitera pas apparemment pour les rendre plus malheureux.

3°. Le Miracle de la Résurrection ne prouvoit pas seulement l'autorité de la personne de J. C. & la vérité de son Evangile, mais il servoit de témoignage particulier a la promesse Evangelique de la résurrection des morts. Les autres Résurrections comme celle de Lazare, n'étoient point pour la vie éternelle, *mais pour* une nouvelle mort.

Il eſt tout-à-fait digne de remarque, que la Réſurrection de J. C. étoit l'argument général & le plus ſouvent unique, dont les Apôtres ſe ſervoient pour établir l'Evangile.

La grande manie des Sçavants, de ceux même qui ſe mettent ſouvent le plus en frais pour défendre la Religion, eſt de raiſonner à perte de vûë. Les Incrédules ne demandent pas mieux. Ils ne craignent plus la parole de Dieu, lorſqu'elle eſt noyée dans les paroles des hommes. Les Apôtres ne ſe mettoient point en tant de faux frais de Logique, de Métaphyſique, ou de Rhétorique. Ils ne ſaiſiſſoient, ils ne préſentoient que le grand & le vray de la Religion : les faits au moins parmi leſquels la Réſurrection étoit le fait déciſif.

Chapitre cinquiéme. Où l'on montre que le ſalut que J. C. nous a procuré, nous donne une eſperance ferme & certaine de l'immortalité bien-heureuſe. Section premiere. *Du beſoin que les Pécheurs ont d'un Sauveur, & de quelle nature il*

tre ? Sans la Révélation,
ur remarque que nos idées
re raison, & sur-tout de rai-
nent, & de Métaphysique
bonté & la justice divine,
rès propres à nous égarer.
eu est bon, infiniment bon,
'est pas douteux. Mais tout
nement qui se borne à ce point
ë, n'est pas à l'épreuve de
ction qui se tire de ce que
é cette infinie bonté, nous
ons tous les jours, & de ce
Dieu a laissé périr les Anges
un instant. Il faut donc que
té de Dieu ne soit point telle
ous pensons quoique plus gran-
nous ne pensons. Nous dirons
e qu'elle n'est pas infinie à
mode, mais qu'elle est plus
nie, & tout-à-fait transcen-

rémiſſion, & la révocation de l'Arrêt de mort, par notre propre & ſeule répentance, par nos propres & ſeuls mérites: Ce n'eſt qu'*a poſteriori* que notre raiſon peut comprendre ceci, & à l'aide de la Révélation qui vient à ſon ſecours.

Telle étoit l'offenſe d'un Dieu par une créature, que la bonté de ce Dieu conçûë infinie à notre maniere, ne pouvoit, ne devoit, ou, ne vouloit enfin nous la pardonner immédiatement, & en quelque ſorte de lui à nous. L'infini divin, ou plûtôt, car c'eſt le nôtre, l'infini humain étoit comme épuiſé, & le ſeroit tous les jours par un ſeul péché. Et après tout, ſi nous ne ſommes rien pour émouvoir ſa colere, nous ne ſommes pas davantage pour émouvoir ſa bonté.

Il eſt ſi divin de pardonner, il en coûtoit ſi peu à Dieu de nous pardonner. Notre péché ne lui ôtoit rien, ne lui faiſoit rien. Beaux raiſonnemens! Voici des faits. Notre péché nous ôtoit tout, à nous; il

y avoit un précipice escarpé, nous nous y étions jettés. Nous étions dans un bon chemin, nous l'avions perdu volontairement & sans retour. Mais voici le plus qu'infini de Dieu, que notre raison n'auroit sûrement jamais prévû, & qui nous passe encore beaucoup, même après la révélation.

De Dieu à l'homme, ou à la créature, le péché ne pouvoit, ne devoit point se pardonner, il falloit que ce fut en quelque sorte de Dieu à Dieu. Dieu est très-simple & unique dans sa nature. Nous la concevions assez cette unité, mais c'est-là qu'il n'y avoit point de ressource pour nous. Notre unique ressource étoit dans les profondeurs impénétrables de la Divinité, dans son adorable Trinité de personnes. Dieu étoit irrité, & devoit l'être. Mais c'étoit assez que de ces trois Personnes Divines, une seule se chargeât des fonctions de la justice vindicative. La premiere s'en chargea.

Et dès-lors la seconde avec la

coopération de la troisiéme fut comme en liberté de se charger des fonctions de la bonté divine, & s'en chargea avec encore plus d'infinité, que notre foible raison ne lui en attribue, jusqu'à se charger même en quelque sorte du péché, de notre péché, du péché des hommes pris comme hommes, c'est-à-dire, jusqu'à se faire homme, & sinon homme pécheur, du moins en figure homme de péché, chair même, & en apparence chair de péché: *In similitudinem carnis peccati.*

Et voilà comme notre raison ou notre raisonnement nous trompe. Nous croyons que parce qu'il y a une disproportion infinie entre Dieu & nous, il doit nous pardonner. Et il se trouve au contraire par le fait, que c'est parce qu'il n'y a point de disproportion entre le Pere Eternel & son Fils, que le Pere a pardonné au Fils. Nous renversons les choses, nous mettons la proportion là où est la disproportion, & la disproportion où est là

n. Notre disproportion
d très-proportionnés pour
Dieu , & par la même
arellement disproportion-
réparer cette offense.
sage Auteur ne nie pas
pût y avoir d'autres ordres
idence dans lesquels la
onté de Dieu nous auroit
: le péché sans autre dis-
& sur un simple repentir de
rt. Tout ce qu'il prétend
ans le présent ordre le pé-
uve dignement réparé aux
Dieu, & que notre répen-
os mérites par leur union
c de Jesus-Christ, uni lui-
notre nature, deviennent
mérites dignes d'être ac-
n expiation de nos plus
échés.

se fit homme pour être mortel, |
nous ressusciter en se ressusci
lui-même. Nous ne jugeons de
ceci qu'*a posteriori*, par le fait
la foi ; & toutes nos idées d
bonté infinie de Dieu auroien
bien courtes pour atteindre à
infini d'un ordre si élevé.

Voilà pourtant comment la
étend, & perfectionne notre ra
en l'élevant à des vérités, à des
noissances supérieures à toutes
découvertes, à toutes nos scien
Par la raison nous connoissons l
la bonté infinie de Dieu, &
infinie puissance. Connoissance
finie dans son objet, mais très-fi
très-bornée en elle-même & c
notre esprit. C'est un grand ter
qui se représente de loin par
très-petite image dans le fond
notre œil. Par une idée finie r
connoissons l'infini de Dieu d
finiment loin. C'est comme en G
métrie l'infini multiplié ou di
par l'infiniment petit ou par l'i
ni, donne le fini.

Ces images de grands objets

resserrées, vagues & confuses, sans aucun détail qui nous les fasse connoître distinctement. Telle étoit par notre raison naturelle la connoissance, que nous avions de l'infinie bonté, & de la puissance de Dieu. Oseroit-on dire, que par la foi l'objet est comme grossi, & développé à nos yeux? La Divinité est comme sortie hors d'elle-même, pour venir à nous, se mettre à une juste distance de nos yeux, & nous révéler ce détail mystérieux de Personnes divines, que nous n'y aurions osé soupçonner sous ce grand & adorable voile de l'unité, & de la simplicité les plus parfaites.

C'est un défaut, & humainement parlant, même philosophiquement parlant, un grand défaut de la Philosophie moderne, de celle nommément de Descartes, de croire que la foi borne la raison, l'embarasse, la contredit même. Ce n'est pas borner la raison, ce n'est pas la contredire, que de lui apprendre, par exemple, que l'essence de la matiére ne peut *consister dans* l'étendue. C'est lui

révéler une vérité, & l'empêcher de donner dans une erreur, qui n'en seroit pas moins une erreur quand même la foi ne nous auroit rien dit là-dessus.

Je ne suis pas Théologien, je ne suis que Philosophe, disoit Descartes. Mais, qui dit Théologie, dit le Dogme, & le raisonnement philosophique du Dogme. Descartes étoit Chrétien & Philosophe. En qualité de Chrétien, il ne pouvoit pas dire, je ne suis pas Théologien; s'il l'entendoit du Dogme, & en qualité de Philosophe il ne pouvoit pas dire non plus qu'il n'étoit pas Théologien, s'il l'entendoit de la Philosophie du Dogme, c'est-à-dire, de la subordination de la raison à la foi dans les choses révélées. La Philosophie tout court est la Science des choses divines & humaines.

Un Philosophe Chrétien doit sçavoir assez de Théologie pour ne pas la heurter; & un grand Philosophe comme Descartes, en devoit sçavoir beaucoup plus. Pour le moins lorsqu'on l'avertissoit du danger de ses Dogmes Philosophiques, n'avoit-

il pas droit de répliquer qu'il n'étoit pas Théologien pour éluder, & pour s'entêter dans les points sur lesquels la Théologie le prenoit en défaut.

On a beau faire des sistêmes abstraits & indépendans. Le plus indépendant de la foi, sera toujours le plus dangereux pour la raison même. Les choses divines & humaines sont trop mêlées pour les séparer. Dieu s'est peint par tout, & il l'a fait tout simplement, n'ayant que lui-même pour principe, pour modele, & pour fin unique de tout. Au fruit on connoît l'Arbre, à l'Ouvrage l'Ouvrier. Chaque production de la nature sent le terroir qui lui a donné la naissance & l'accroissement. Le monde le plus physique est né comme dans le sein de la Divinité, de la Trinité même, de ses attributs, de ses perfections. Les vrais Phylosophes y en retrouvent mille traits, & malheur à ceux qui n'y en trouvent aucun, & qui affectent de n'y en trouver aucun.

L'Auteur qui en veut beaucoup

aux Déïstes & aux Sociniens, & qu'on ne traitera pas en le lisant, de médiocre Philosophe, de médiocre Physicien, de médiocre Métaphysicien, de médiocre Logicien même, dit tout naïvement, & en termes clairs, que *le Diable ne peut souhaiter rien qui l'accommode mieux que d'enseigner aux hommes à raisoner & à philosopher.* Les Payens n'avoient guéres, que la raison & la Philosophie, ou le raisonnement. Qu'en est-il arrivé? Ils étoient Payens; & le Diable, puisqu'il faut parler clair, régnoit despotiquement sur cette raison, & dans ce raisonnement orgueilleux.

La foi est venuë au secours, & nous avons deux bons yeux pour nous conduire. Rien n'accommode mieux cet ennemi ténebreux, que l'affectation des Philosophes à s'en arracher un, à le fermer du moins. Mais on s'en fait accroire, on méprise la raison des anciens, & on croit le raisonnement moderne bien perfectionné.

Orgueil philosophique tout pur,

& qui ménace tout Philoſophe Chrétien, qui en eſt infecté des plus pitoyables écarts; témoins celui-ci & celui-là. Car nous ne voulons offenſer perſonne.

Nous pourrions pourtant convenir, dans un ſens, d'une certaine perfection de notre raiſon moderne, & de notre raiſonnement philoſophique, ſauf à démontrer s'il en étoit beſoin, & ſi quelqu'un le nioit, ou le vouloit, qu'il n'y a dans la Philoſophie moderne en général, de bien ſupérieur à l'ancienne, que ce que la pleine lumiére de la foi y a mis depuis Jeſus-Chriſt. Car du reſte, les découvertes de la pure raiſon ſont aſſez peu de choſe depuis Apollonius, & Archiméde dans la Géométrie; depuis Hippocrate & Galien dans la Médecine; Depuis Ariſtote & Lucrece dans la Phyſique &c.

Et puis il y a la paſſion qui tiendra toujours bon contre la raiſon la plus perfectionnée, & contre le raiſonnement le plus philoſophique. Ces raiſonneurs ſe traitent de *ſages*, & par cet orgueil ſeul ils

ſont convaincus de ne l'être pas. Ce n'eſt même guéres là raiſon, c'eſt une paſſion, qui ſurmonte ordinairement une paſſion. Il y a long-tems qu'un raiſonneur, Poëte cependant, diſoit: *Video meliora proboque; deteriora ſequor.* La raiſon à toujours fait d'aſſez bons & beaux diſeurs. La foi ſeule avec la grace va juſqu'au cœur, & juſqu'à la pratique du bien.

Section ſeconde. Que la Divinité de notre Sauveur, eſt l'unique fondement aſſuré de toutes nos eſpérances du ſalut & de l'immortalité bienheureuſe. 1°. Celui qui nie le Pere, nie le Fils, & celui qui nie le Fils, nie le Pere. Cela eſt dit pour les Sociniens, & pour ceux qui nient la Divinité de Jeſus-Chriſt dans le ſens rigoureux.

En qualité de Créateur Dieu eſt notre Pere, mais non dans le ſens rigoureux. Si Jeſus-Chriſt n'étoit qu'une Créature, il ne ſeroit pas plus rigoureuſement que nous, Fils de Dieu. Il eſt pourtant repréſenté par tout dans le Nouveau & dans

l'Ancien

l'Ancien Teſtament comme vrai Fils de Dieu, propre Fils de Dieu, & nous, nous Chrétiens, ſommes repréſentés comme devenant par lui vrais fils adoptifs, & ſes cohéritiers.

L'adoption dans ſa notion correcte, emporte la ſubſtitution à la place d'un fils qui l'eſt par nature. Si Jeſus-Chriſt n'eſt pas Fils de Dieu par nature & par génération, il n'eſt donc lui-même qu'un Fils adoptif, & nous ne ſommes alors adoptifs qu'en ſecond, qu'adoptifs, d'adoptif, & nous ſommes auſſi adoptifs, que celui auquel nous ſommes coadoptés. La relation entre Jeſus-Chriſt & Dieu eſt alors auſſi arbitraire, auſſi contingente que la nôtre, & devenant ſes cohéritiers, nous le devenons avec la plus parfaite égalité. Le fondement en eſt auſſi réel, auſſi naturel, auſſi peu myſtérieux.

2°. M. Sherlock fait ſur-tout bien ſentir la différence infinie qu'il y a pour nous de croire, d'eſpérer, de *nous attacher* à Dieu par Jeſus-

Christ son vrai Fils unique, & celle de ne fonder notre foi, notre espérance, notre charité que sur une filiation infiniment moins intime. *Videte qualem charitatem &c.* dit l'Apôtre. *Sic Deus dilexit mundum &c.* est-il encore dit : or il y a bien à dire de la charité & de la bonté d'un Dieu, qui ne nous sacrifie qu'un Fils adoptif, l'ouvrage extérieur de ses mains, ouvrage simplement tiré du néant, à celles d'un Dieu vrai Pere, qui engendre de sa propre substance un Fils véritable & consubstantiel, pour se donner lui-même à nous, pour nous donner *Deum de deo, lumen de lumine, Deum verum de deo vero.* Ce seroit dans le premier cas si on peut le dire *Deum* ou plûtôt *hominem de nihilo, lumen de nihilo, Deum fictum de nihilo &c.*

Section troisiéme. Que la réconciliation de la nature humaine, paroît dans l'Incarnation du Fils de Dieu. 1°. Peut-il y avoir de réconciliation plus parfaite que l'union réelle & intime de la nature divine avec la na-

ure humaine? Pouvons-nous au moins en avoir un plus sûr garand? Dès que nous voyons Dieu se rapprocher de nous, ou nous rapprocher de lui; jusques-là tout le reste n'est plus au-dessus de nos espérances. La passion, la mort, la résurrection ne sont plus que des suites naturelles de l'Incarnation. Un Dieu dès qu'il est homme, peut souffrir, peut mourir; un homme dès qu'il est Dieu, peut expier nos péchés, vaincre la mort, se ressusciter & nous ressusciter avec lui.

Qu'on l'examine bien: de tous les mystéres de notre Rédemption, le plus grand, le plus inconcevable, & presque le seul inconcevable est l'Incarnation, un Dieu fait homme, un homme fait Dieu. Et celui-là une fois supposé tout le reste est non-seulement croyable, mais en quelque sorte concevable. La réconciliation est dès-lors presque faite, & le reste n'en est plus qu'une suite. La nature humaine n'aspiroit après le péché d'Adam, *qu'à se rétablir tout* au plus dans

ſa premiére intégrité, & la voilà élevée au-deſſus d'elle-même, juſqu'à la nature divine même.

Or cette divine Incarnation s'eſt faite d'une maniére ſenſible, viſible; & la vie Eternelle s'eſt corporellement manifeſtée à tous nos ſens, & au plus groſſier de tous nos ſens, au toucher. *Quod vidimus, quod perſpeximus, & manus noſtra contrectaverunt de verbo vitæ.*

2°. Cette Incarnation inéffable donne lieu à *tous* les hommes de prétendre à tous les mérites de cette réconciliation, & de tout ce qui s'en eſt ſuivi. On diſpute ſi Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous les hommes; peut-on diſputer s'il a pris la nature commune de tous les hommes, s'il a uni toute la nature divine à toute la nature humaine? A-t-il pris la nature de Pierre plus que celle de Paul? En ſe faiſant fils d'Adam, eſt-il devenu frere plus ou moins des uns que des autres fils d'Adam?

3°. L'Incarnation rend la natuture humaine immortelle. Car quoi-

que Jesus-Christ dût mourir par son oblation libre à la justice de son Pere, il étoit pourtant impossible que son humanité sainte, unie à la source de la vie, périt dans le Tombeau, & que son Corps même *vît la corruption.*

40. M. Sherlock traite spécialement, & fort bien dans cet article à part la présence réelle de la Divinité renduë tout-à-fait réelle & sensiblement réelle par l'Incarnation. Il remarque que c'étoit un privilége spécial des Juifs de jouir de la présence de Dieu par-dessus tous les autres Peuples de la terre. Dans sa colére Dieu ménace les Juifs de leur retirer sa présence, & de ne les conduire que par son Ange. Moïse le prie de ne les conduire pas par son Ange, mais par lui-même, par sa *face*, car c'est le terme; & Dieu appaisé promet à Moïse que sa *face*, & non son Ange ira devant eux.

Or cette présence renduë sensible uniquement par une nuée ou par une colonne, n'étoit pourtant

que la figure de celle de Dieu dans la personne de Jesus-Christ, & il n'est pas douteux que la présence de la Divinité dans l'Incarnation n'ait été infiniment plus au-dessus de celle dont elle honoroit les Juifs, que celle-ci étoit au-dessus de celle dont pouvoient joüir les autres Nations.

M. Sherlock, qui s'affectionne beaucoup à cet argument de la présence de Dieu dans l'Incarnation, & dans le cours de la vie mortelle de Jesus-Christ, ne dit pas un mot de sa présence non moins réelle, ou moins pleine d'amour dans le Sacrement adorable de l'Autel. Il est vrai qu'il ne dit rien de contraire, & que tout ce qu'il dit peut fort bien servir de pierre d'attente à ce que la foi Catholique nous en apprend.

La quatriéme Section fait voir, que la mort de Jesus-Christ est un véritable Sacrifice expiatoire pour la Rédemption du genre humain.

La cinquiéme Section, que par sa mort & par sa resurrection Je-

ſus-Chriſt a triomphé de la puiſſance de la mort. Sur quoi l'Auteur fait voir que ce n'eſt pas tant de la mort que de la Puiſſance de la mort, que J. C. a triomphé. Nous étions morts devant Dieu. L'Arrêt avoit été porté & executé. Dieu nous avoit dit non pas que nous deviendrions mortels, mais que nous mourrions le même jour *in quâ die*, que nous mangerions du fruit défendu.

Le propre effet de la Rédemption n'a pas été de nous empêcher de mourir. Nous étions morts avant qu'il fut queſtion de Redemption, & il n'en a été queſtion préciſément qu'en conſéquence de notre mort réelle & actuelle, nous avions perdu l'immortalité, ſinon celle de l'ame, celle au moins non ſeulement du corps, mais de l'humanité, de l'homme, qui eſt mort tout entier entant qu'homme, dès que l'ame eſt ſéparée du corps. L'Auteur convient que l'ame des juſtes eſt heureuſe, & jouit de ſon immortalité propre après la mort du

corps & de l'homme. Mais il remarque que ce n'eſt là qu'une demie immortalité, & que l'ame en qualité d'ame humaine ou d'ame tout court, ſinon d'eſprit, eſt dans une eſpece d'état de mort, comme le corps dans le tombeau. Cela doit s'entendre ſagement, comme l'Auteur le dit. Nous ne finirions pas ſi nous voulions rapporter tout ce que l'Auteur a d'idées naïves, préciſes & lumineuſes ſur cette matiere. Il y a peu de Livres qui méritent d'auſſi longs extraits, & qui ſoient auſſi pleins que celui-ci de bonne & de vraye ſubſtance, dont les Lecteurs ſages & attentifs puiſſent faire leur profit.

ARTICLE V.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie des Beaux Arts établie à Lyon; du 2. de Décembre 1739.

L'Académie des beaux Arts a tenu aujourd'hui ſon aſſemblée

publique. Elle avoit à ſa tête M. Pallu Intendant, qui en a accepté la Direction, & qui depuis ſon arrivée dans cette Ville a témoigné par ſon zéle, & par ſon aſſiduité à aſſiſter à ſes Conférences, l'eſtime ſinguliére qu'il en fait. Le Pere Duclos de la Compagnie de Jeſus, Préſident, ouvrit la Sceance par le Diſcours qui ſuit.

MESSIEURS,

Ceux qui ne connoiſſent les Arts & les Sciences, que par l'idée vague & générale de l'utilité qu'en doit retirer le Public, s'attendent qu'une Académie fera éclorre chaque jour quelque importante découverte, quelque Machine ſurprenante, quelque nouvelle invention, & s'il ſe paſſe un certain tems, ſans qu'on leur annonce de pareils Phénomenes, on doit leur ſçavoir gré, lorſque à leur eſtime, & à leurs éloges, ils ne font ſuccéder que du dédain & de l'indifférence. Dévorer des études ſéches, & épineu-

ſes, abréger des calculs fatigans, corriger des préjugés établis, & nuiſibles, par de longues & pénibles obſervations, s'aſſujettir à ſuivre les Ouvriers dans leurs pratiques, faire appercevoir, & conſerver à la poſtérité tout ce que renferme de raviſſant & d'ingénieux l'Attelier de nos Artiſans, faire quelques pas vers le terme, ſans y atteindre encore, ſont des progrès inſenſibles, & trop peu éclatans pour les ſatisfaire. Ils n'entendent que ce qui fait du bruit; un accord délicat leur échape. Comme ce n'eſt pas le petit nombre qui eſt ainſi diſpoſé, une telle diſpoſition demande des égards; & c'eſt pour n'en pas manquer que nous nous ſommes preſcrit l'uſage de rendre compte de nos occupations, dans nos Scéances Publiques.

Mais ne pourrions-nous pas, Meſſieurs, nous en diſpenſer cette fois? Et la préſence de l'illuſtre Directeur, que le Public voit aujourd'hui à notre tête, ne parle-t-elle pas en notre faveur autant,

& plus que le détail de nos recherches, & de notre travail ? C'eſt moins pour notre propre gloire, que par devoir, & par reconnoiſſance, que je fais remarquer, ce que ſignifie à l'avantage de cette Académie, l'attachement qu'a fait paroître pour elle M. Pallu dès le premiers momens qu'il l'a connuë. On ſe louë, il eſt vrai, par tout de ſa bonté & de ſa complaiſance : mais cette bonté, cette complaiſance n'eſt point aveugle. Doué par la nature d'un goût plein de délicateſſe, d'une pénétration vive, & d'un diſcernement exact, il joint aux connoiſſances qui ornent l'eſprit de l'homme privé, ce coup d'œil heureux dont la ſagacité annonce le ſuccès, & les talens qui font exceller l'homme public dans ſes fonctions. Si ſon cœur ne lui fait eſtimer l'autorité dont il eſt dépoſitaire, que par les bienfaits qu'elle lui donne occaſion de répandre, il n'en eſt pas moins éclairé, quand il s'agit de les placer. C'eſt par inclination qu'il veille aux avanta-

ges des Villes & des Provinces confiées à ses soins ; mais ses vûës ne lui présentent que des avantages réels & solides. Fidéle Ministre d'un Roi qui ne se propose que la félicité de ses Peuples, digne en même-tems, & de la confiance du Prince, & de celle des Sujets, ce qui n'a que l'apparence du bien, ne lui fait point prendre le change, & jamais il ne donna au frivole & à l'inutile ni son attention, ni son tems. Un Intendant de ce caractére en acceptant la Direction de cette Académie, justifie tout ce que le Public s'est promis de nos Exercices : mais son amour de l'ordre n'a pas voulu, que même avec un sujet si légitime de dispense, nous nous écartassions de nos usages : & sans doute, Messieurs, par déférence pour vos suffrages, il a exigé que je tinsse aujourd'hui une place, où je ne devrois paroître qu'en son absence, & que je rapportasse, suivant la coutume, la liste des Mémoires que vous avez fournis dans nos Sceances particulié-

res, depuis l'Assemblée du treziéme Août dernier.

L'on a déja instruit le Public du projet important & curieux pour rendre le cours du Rhône au tour de cette Ville, & plus sûr & plus utile. Depuis ce tems, ce projet a été discuté avec soin, & l'Auteur a répondu à différentes objections qu'on lui avoit faites.

Outre plusieurs rapports faits par des Commissaires nommés par l'Académie, sur des affaires particuliéres pour lesquelles elle a été consultée, nous avons eu un Mémoire contenant la maniére d'appliquer le calcul aux Jeux de hazard, & aux Lotteries.

Un Mémoire sur le goût & la construction des monumens, que les Anciens élevoient pour perpétuer le souvenir de leurs triomphes.

Un Mémoire où étoit expliqué un Instrument pour décrire différentes Courbes.

Une Explication Physique de la formation des Marbres, & des *Pierres précieuses.*

Une autre Explication de la m niére dont se forment les Météor

Des Expériences sur les Enc simpathiques, avec leur Explic tion Physique.

Un Essai de solution pour tr ver le centre d'oscillation des C ches.

Un Mémoire contenant les E mens, & les principes nécessai pour déterminer tout ce qui a ra port aux Eclipses, avec la proj tion de l'Eclipse de Soleil qui ar va le 4. Août dernier, le Type l'Observation qui se fit de la m me Eclipse dans l'Observatoire Collége de cette Ville, & ce de l'Eclipse de Lune qui arriv le 13. Janvier de cette année.

Un Mémoire sur trois inco modités principales à quoi sont posés les Voyageurs; les vomis mens sur Mer, la soif, sur-tout p dant les chaleurs, & les mauvai eaux. L'on fut trop content détails de Physique, & d'Ana mie dans lesquels entra l'Aute pour ne pas espérer qu'on le s

encore davantage, lorsqu'on se trouvera dans la néceſſité de faire l'épreuve des remédes qu'il preſcrivoit.

Un Mémoire ſur les Pompes aſpirantes à balancier. On va voir combien on a eu raiſon de le choiſir pour un de ceux qui doit remplir cette Sceance.

Des Réflexions ſur le ſublime dans la Peinture, & dans la Sculpture.

Une Explication Phyſique des Tremblemens de Terre.

Une Analyſe détaillée de l'Antimoine.

Un Mémoire ſur la Coutelerie, pour ſervir à l'Ouvrage propoſé *de la Mécanique des Arts & Métiers.*

Un Mémoire ſur l'Imprimerie, & des vûës pour en perfectionner le Mécaniſme, & lui donner plus d'étenduë.

Le Correſpondant que nous avons dans l'inſtitut de Boulogne en Italie, nous a envoyé la vie qu'il a compoſée de l'illuſtre Comte de Marcilly, ſi intereſſante pour les

Sciences. Nous avons aussi reçû dû même Correspondant les Observations qui se sont faites dans l'Observatoire de l'Institut, de la Comete qui y a paru cette année.

Tous ces Mémoires comme ceux qui les ont précédés, sont entre les mains de M. le Sécretaire, qui est toujours prêt à les communiquer, quoique sans s'en désaisir, aux personnes qui pourroient avoir la curiosité de les lire, & de les consulter.

Après ce Discours M. l'Abbé de Valernod Chanoine d'Aisnai, lût un Mémoire sur les Pompes Aspirantes à Balancier. Après en avoir donné une Description nette, précise, & détaillée, il rappella en maître, mais d'une maniére sensible les principes qui doivent servir à leur construction, & à leur mécanisme ; il en fit l'application & à la Pompe Aspirante prise dans son tout, & à chaque piéce particuliére dont elle est composée. Cette application renfermoit entr'autres deux articles remarquables. L'un

où il s'agiſſoit de prendre un juſte milieu pour fixer ce que le Problême a d'indéterminé ; l'autre, où il étoit queſtion des défauts dans leſquels tombent les Ouvriers ; défauts qu'il faut moins attribuer à leur négligence, qu'à la méthode des Mathématiciens, qui ſemblent dédaigner ou de ſe mettre à la portée des Artiſans, ou de deſcendre avec eux dans leur Attelier, pour leur conduire la main. Quand cette réfléxion judicieuſe n'eut pas avancé le remède, chacun ſe le promettoit de la ſolidité d'eſprit de l'Auteur. Il le donna en effet dans une Table à cinq colonnes, où ſelon les différens dégrés d'aſpiration, depuis un pied de hauteur juſqu'à 31. on trouve la détermination du diamétre des corps de Pompe, & des Piſtons, la longueur du Balancier, & des léviers, le diamétre des tuyaux de vuidange, & la quantité d'eau que donneront les Pompes pendant une heure. Du reſte, il n'y eut guéres que les Connoiſſeurs *qui puſſent* comprendre tout le tra-

vail, qu'avoit demandé ce Mémoire; & ſans doute, on le comprendra encore moins, ſi l'on fait attention qu'en rempliſſant avec exactitude tous les devoirs d'un Académicien, M. de Valernod n'eſt ni moins aſſidu, ni moins appliqué à s'aquitter avec honneur des fonctions plus relevées, plus aſſujettiſſantes de ſon état, & de ſon caractére.

M. Gacon Ancien Echevin termina la Sceance par la lecture d'un Mémoire ſur le Commerce, plein d'érudition, & très-bien écrit. Son eſprit accoutumé au vrai, & ſa longue expérience dans les Affaires, lui fournirent les réfléxions les plus juſtes, les plus ſolides, & les plus utiles, & ſon bon cœur lui ſuggéra des ſentimens qui toucherent vivement la nombreuſe Aſſemblée qui l'entendit. On y reconnut la ſageſſe & le zéle d'un Magiſtrat également aimable, & reſpectacle, qui jouit depuis longtems de la belle, & trop peu com-

mune réputation de bon Citoyen; fruit précieux, mais unique de la constante application, & des travaux assidus d'une vie toute consacrée au service de la Patrie.

ARTICLE VI.

DE *MUNICIPALI SOLEMNIUM præmiorum Fundatione in Regio* Pictaviensi *Collegio societ.* Jesu *Oratio habita &c.* Januarii 28. *anno* 1739. *a* Joanne Ignatio Fouscher *ejusdem soc. Sacerdote* Pictavii *apud* Ludovicum Gillet.

LA réputation, qu'a eû depuis plusieurs siécles l'Université de Poitiers, vient de recevoir un nouveau relief par les soins que les Magistrats de cette Ville se sont récemment donnés pour réveiller l'émulation dans le cœur de la jeunesse, qui en fréquente les écoles. Et c'est à célébrer un événement si intéressant pour les Lettres que le *P. Fouscher* un des Professeurs

de Rhétorique du College Royal de Poitiers, a conſacré le diſcours dont nous allons rendre compte.

Le P. Fouſcher en faiſant imprimer ſa piece, y a joint un Epitre dédicatoire, adreſſée aux Officiers Municipaux de Poitiers. Un ouvrage compoſé pour annoncer leurs bienfaits, devoit-il paroître ſous d'autres auſpices que les leurs?

Le Corps de Ville de Poitiers venoit d'établir que l'on diſtribueroit des prix publics pour les claſſes d'humanités, à la fin de l'année Scholaſtique de 1739. Cette premiere démarche étoit un préliminaire pour la fondation perpétuelle de ces prix, que ce corps reſpectable & zélé pour l'intérêt des Lettres, méditoit depuis long-temps, & qu'il auroit bien plûtôt conſommée, ſi la ſituation des affaires publiques n'avoit oppoſé trop d'obſtacles à ſa bonne volonté.

Cet événement en fourniſſant à l'Orateur un ſujet intéreſſant pour ſa harangue, lui en a fourni en mê-

ne temps par ſes circonſtances la
livision naturelle.

Il montre dans la premiere par-
ie ce qu'on doit augurer pour le
progrès des Lettres dans les écoles
le Poitiers, de la diſtribution des
prix propoſés pour cette année.

Il montre dans le ſecond ce
qu'on peut eſperer d'avantages de
la fondation perpétuelle de ces
prix, annoncée par cette premiere
démarche.

L'émulation eſt l'ame des Arts,
des Sciences, des grandes entrepri-
ſes. C'eſt elle qui forme les grands
génies & les héros illuſtres, les
hommes en tout genre utiles à la
ſocieté. Mais point d'émulation,
ſi elle n'eſt nourie par les récom-
penſes & par la gloire qui y eſt at-
tachée. C'eſt même cette gloire qui
fait le principal mérite des récom-
penſes, & qui rendoit à Rome une
couronne de laurier ou de chêne
plus précieuſe que les tréſors; qui
rendoit les Condés, ces héros chez
qui les talens alloient de pair avec
la valeur, qui les rendoit auſſi ja-

loux de triompher dans les écoles que dans les armées. Un mince volume, prix de leurs travaux Litteraires, étoit accueilli avec autant de joye, d'éclat & de pompe, conſervé avec autant de ſoin & de diſtinction, que les monumens des victoires de Rocroy ou de Fribourg &c.

L'Orateur applique habilement ces principes généraux à ſon ſujet. Les diſtinctions obſcures, imaginées pour picquer les jeunes cœurs dans le cours ordinaire de leurs études, toujours renfermées dans le ſein d'une claſſe, ne peuvent faire que de foibles impreſſions ſur leurs eſprits. Leur légéreté, leur averſion naturelle pour la gêne, la contrainte, l'application, leur ardeur pour les amuſemens ptopres de leur âge, l'emportent communément ſur l'attrait de cette gloire bornée & cachée ; & ſi elle ſuffit pour tenir en haleine certains caractères heureux, formés avec un goût rare pour le travail & les Lettres, elle laiſſe croupir la multitude dans une

dangereuſe indolence qui étouffe ſouvent les plus précieux dons de la nature, & éteint le plus ſublime génie. L'éclat & la célébrité qui accompagnent les diſtributions ſolemnelles des prix, les tire de ce honteux aſſoupiſſement, & donne l'eſſort à leurs talens. L'Orateur peint avec beaucoup de vivacité, de juſteſſe, de délicateſſe, cet état de langueur & ſes triſtes ſuites; l'heureuſe révolution que produit dans les jeunes cœurs l'eſpoir de ces récompenſes brillantes, & tout ce que la cérémonie qui couronne les vainqueurs, a d'éblouïſſant & de propre à exciter la plus vive & la plus fructueuſe émulation. C'eſt là la ſubſtance du premier point.

Dans le ſecond, l'Orateur fait ſentir que tous ces avantages diſparoiſſent bien vîte; que l'ardeur des éleves qu'on forme au goût des belles Lettres ſe borne à un effort paſſager, ſi l'eſpoir d'une nouvelle gloire, ſi une révolution ſtable & réguliere de récompenſes & d'applaudiſſemens préparés aux vain-

queurs, ne fixe leur légéreté, ne réveille leur pareſſe, ne ſoutient leur courage, n'anime leur émulation. C'eſt la ſeule voye pour aſſûrer le progrès de la Littérature. En ménageant aux Muſes un ſecours ſi propre à les accréditer, Poitiers donnera un nouveau luſtre à ſes écoles, & un nouvel éclat à ſon ancienne Splendeur. Les étrangers de tout pays, déjà accoutumés à y venir puiſer, comme à une de leurs plus pures ſources, le goût des Sciences & des beaux Arts, attirés par ce nouvel appas, y voleront encore avec plus d'empreſſement, & en plus grand nombre, & cette ville renfermera bientôt dans ſa vaſte enceinte autant de nouvelles colonies, qu'il y aura dans l'Univers de nations avides de ſe polir & de s'inſtruire.

L'Orateur finit par aſſurer le Promoteur & les Auteurs de ce glorieux établiſſement, de la reconnoiſſance de la Compagnie dont il eſt membre, du College au nom duquel il parle, & de celle dont il

il eſt lui-même pénétré. A la tête des juſtes éloges qu'il donne à ces Protecteurs des Muſes, eſt le portrait de Monſieur le Nain Intendant de Poitou. L'eſprit & les talens de cet illuſtre Magiſtrat, ſon goût pour les Lettres, ſon zele pour leur progrez, ſon génie pour les affaires, ſon application, ſon déſintéreſſement, ſon courage, ſa générosité, ſa vigilance, ſon induſtrie qui dans ces derniers temps, ont fait le ſalut de la Province, confiée à ſes ſoins, fourniſſoient à l'éloquence du P. Fouſcher un trop beau champ, pour qu'il ne mît pas heureuſement en œuvre de pareils traits. Monſieur Blondé actuellement Maire de Poitiers, Meſſieurs Forien & Babinet, qui après avoir dignement rempli la même place, ſe trouvent aujourd'hui à la tête du Conſeil de la Ville, ſont peints avec des couleurs bien propres à juſtifier le choix que Poitiers avoit fait d'eux ſucceſſivement pour ménager les plus chers intérêts de ſes Citoyens.

Il regne dans cette piece beaucoup de goût, de justesse, d'ordre & de clarté. L'Orateur y va toujours à son but par un raisonnement solide & suivi. Il y seme par-tout les images riantes, & les traits ingénieux. Son stile en général tient plus de la finesse, de la délicatesse, de l'amenité, de celui de Pline, que de la Majesté harmonieuse, de celui de Ciceron.

ARTICLE VII.

DEMONSTRATION Arithmetique & Géométrique de la vraye Quadrature du Cercle, découverte par M. Seguin Avocat au Parlement de Rennes, Capitale de Bretagne. A Rennes chez Gilles le Barbier. Brochûre in 4°. pp. 23.

Lettre du P. C. à M. D. sur cette quadrature en particulier, & sur la quadrature du cercle en general.

[M]Onsieur, le Ministre (*a*) in-
[f]iniment respectable auquel
[vou]s êtes attaché, & au nom du-
[quel] vous m'avez fait l'honneur
[de] me demander mon sentiment
[rais]onné sur la Quadrature du Cer-
[cle e]n géneral, & sur celle en par-
[ticu]lier qu'en donne M. Seguin
[Av]ocat au Parlement de Breta-
[gne], méritoit, & vous méritiez aussi
[un] peu plus de diligence de ma
[part]. Mais je dois vous confesser
[ma] paresse, ou plûtôt ma répu-
[gn]ance extrême, pour tout ce qui
[s'ap]pelle Quadrature du Cercle,
[mou]vement perpétuel, longitudes,
[& a]utres problêmes merveilleux,
[qu']une longue suite de recherches
[inu]tiles ont démontré introuva-
[ble]s, de fait ou de droit.

[C]ette répugnance est telle, que
[si j]'avois trouvé moi-même cette
[Qua]drature du cercle, par hazard
[j'en]tends & sans assurément la cher-
[che]r, je doute que je pusse me

(*a*) M. Dangervilliers.

commander un quart d'heure d'attention pour la vérifier. Il n'y a pas de Géometre qui n'en ait eû la lueur vingt fois en ſa vie. Vingt fois j'ai dit, la voila. Mais à la réserve d'une ſeule fois, où j'étois encore bien jeune, je ne crois pas avoir ſuccombé à la tentation de courir après un Spectre, qui a joué tous ceux qu'il a entraînés.

Je ne dis pas que la quadrature ſoit impoſſible de droit & *à priori*. Je le dirois bien des longitudes & du mouvement perpétuel. Mais la quadrature du cercle, je ne la tiens impoſſible que de fait *à poſteriori*. C'eſt-à-dire, que la connoiſſant très-poſſible en ſoi & dans les idées de Dieu, qui voit ſans difficulté un quarré égal à un cercle, je la juge en même-tems d'une difficulté ſupérieure à toute l'adreſſe de ceux qui s'en ſont mêlez juſqu'ici, & à plus forte raiſon de ceux qui s'en mêlent & s'en mêleront encore long-tems, juſqu'à ce qu'on ait trouvé de nouveaux Arts, de nouvelles métho-

des, pareilles ou d'un ordre au-dessus de celles que les Euclides, les Pappus, les Apollonius, les Archimedes avoient trouvés dans l'antiquité, & à celles que les modernes ont trouvés, depuis une centaine d'années, par les mains des Descartes, des Cavallieri, des Guldins, des Gregoires de S. Vincent, des Fermats, des Newtons, des Leibnitz.

Encore si des Géometres de cette force nous proposoient des quadratures, on pourroit s'y rendre attentif. Celle de Grégoire de S. Vincent réveilla toute l'Europe, selon Meibomius son Critique, & par conséquent son Apologiste. Quoiqu'il eût manqué le but, il avoit, en chemin, fait les découvertes si belles, & en si grand nombre, qu'encore valoit-il mieux qu'il eût racheté celles-ci par le manque de celle-là. C'est bien ce Géometre, qui avoit trouvé de nouvelles Méthodes & de nouveaux Arts, pour quarrer le *cercle.*

Ces Arts tout géometriques, retournés de tous les sens par ceux des calculs Cartésiens & Newtoniens, se sont trouvez insuffisans, quoiqu'ils atteignent à l'infini, & au plus qu'infini. D'où les Géometres ont conclu sagement qu'il falloit attendre des Arts nouveaux, des méthodes supérieures, & quelque nouvel Archimede ou quelque nouveau Gregoire de S. Vincent pour tenter la quadrature; & l'ont même jusques-là traitée d'impossible; ce que j'adopte volontiers avec ce correctif.

Ce ne sont donc pas les Géometres fameux, les vrais Géometres qui cherchent la quadrature du cercle : ils sçavent trop dequoi il s'agit. Ce sont les demi Géometres qui sçavent à peine Euclide. Ils disent qu'il ne faut pas être si sçavant, qu'il n'y faut que de l'esprit, du travail, ou même du hazard. Mais d'où sçavent-ils qu'ils n'y faut que cela? Si quelqu'un l'avoit trouvée par ce chemin, on pourroit l'en croire sur sa parole.

Ils disent que l'algebre, l'analyse, les courbes, les infiniment petits sont des rafinemens, de la charlatanerie : point du tout, ce n'est que de la science. Or on ne peut trop avoir de science pour faire un chef-d'œuvre de science, tel qu'est incontestablement celui-ci.

Euclide n'est que l'*a b c* de la Géometrie. Jamais il n'a porté d'autre nom que celui d'Elemens. C'est tout au plus une portion, & une petite portion de la Géometrie. On n'est qu'écolier avec Euclide. Il semble au moins que ce n'est point trop, que d'exiger qu'on soit maître pour une opération qui a été jusqu'ici au dessus des forces des plus grands maîtres, & nommément d'Euclide même, & même d'Appollonius, d'Archimede, de Gregoire de S. Vincent, & de Newton. *In arte suâ cuique credendum est.* Il faut croire chacun dans son métier. Or ce sont les maîtres du métier qu'il faut croire. Qu'on recueille les voix : le

plus grand nombre croit la quadrature abſolument impoſſible, & ſans correctif. Voilà pour la quadrature en géneral.

Pour ce qui eſt de M. Seguin, dont vous m'avez mis le livre entre les mains, pour vous en dire mon avis; cet Auteur nous apprend qu'il a auſſi trouvé les longitudes; mais que faute d'une ſomme de douze mille livres, dont il auroit eû beſoin pour perfectionner cette découverte, & la mettre au jour, il a été forcé de ſe borner à la quadrature, qu'il donne en preuve de cette autre plus grande & plus difficile nouveauté.

Après le diſcours préliminaire, où cet Auteur rend compte de ſon procédé à cet égard, il vient à ſa démonſtration Arithmetique de la quadrature. Il la commence en diſant qu'il étoit perſuadé depuis très long-tems, que faiſant un cercle ſur un Rayon qui fut les quatres cinquiémes du côté d'un quarré, ce cercle devoit être égal au quarré, fait ſur la diago-

nale du premier quarré. Il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit là une quadrature approchée, ſi c'eſt-là tout ce qu'a prétendu l'Auteur.

Car Archiméde a démontré que le diametre étant 7. c'eſt-à-dire, de 7. pieds, ou de 7. pouces, ou de 7. parties quelconques, la circonférence eſt entre 21. & 22. c'eſt-à-dire triple du diametre, ou un peu moins que triple, & un ſeptiéme, ſans qu'on puiſſe déterminer préciſément l'excès ou le défaut. Or un quarré étant 1. celui de ſa diagonale eſt 2. Et prenant quatre cinquiémes, ou 4 : 5. pour le rayon, & 8 : 5. pour le diametre d'un cercle égal à 2. on aura la circonférence de ce cercle égale à 5. & par conſéquent le diametre 8. donnera 25. de circonférence. Or encore 8. eſt à 25. comme 7. eſt à 21. & 7. huitiémes, ou comme 1 eſt à 3 & un huitiéme.

Mais ſi c'eſt-là une approximation, ce n'eſt qu'une approximation. L'Auteur ne démontre pas *qu'elle ſoit une* exhauſtion juſte,

puiſqu'en rigueur même il ne démontre pas que ce ſoit une approximation, & que ſans Archiméde je n'aurois pû la vérifier avec cette facilité. Or l'état de la queſtion n'eſt pas ici d'approcher, mais d'épuiſer. En qualité même d'approximation nous en avons de plus convergentes que celle-là, & même d'infiniment convergentes, ou de convergentes à l'infini; celles entr'autres de Meſſieurs *Mercator*, *Nevvton*, *Leibnitz*: & celle même d'*Archiméde* peut-être pouſſée auſſi loin qu'on veut. Car doublant 21 & 22, on a 42. & 44, & prenant 42 & 43 on eſt plus près: & de même doublant 42 & 43, on a 84 & 86, & prenant 85 &c. Or on approcheroit encore plus vite ſi au lieu de doubler on triploit, on quadruploit, ſur-tout ſi on décuploit, ſi on centuploit, ſi on ajoûtoit 2, 3, 4, 5, & autant qu'on voudroit de zeros.

M. Seguin ne nous en quitte pas pour une approximation, il prétend avoir donné une exhauſtion

pure & parfaite. Mais j'avoue que je n'en vois nulle part la preuve dans sa Démonstration Arithmétique ; sans parler même que par Archiméde on lui démontreroit sans doute,& par les Méthodes Géotriques, qu'il y a quelque chose de plus approché & de plus approchable à l'infini. L'espéce de progression aritmétique, & de moyen aritmétique ou géométrique qui paroît faire toute sa démonstration, est une chose arbitraire qui n'a point d'enchaînement nécessaire & démonstratif avec la nature des choses, & avec la quadrature du cercle.

L'Auteur ne convient-il pas qu'il ne tient qu'une approximation, lorsqu'il dit, *on voit par là que la moindre raison du diametre d'un cercle à sa circonférence, est sans aucune fraction comme de* 200 *à* 625, *& la plus grande &c.* Il n'est pas question de plus grand ni de plus petit, lorsqu'on a le juste milieu de la chose. Il est pourtant vrai qu'en finissant, M. Seguin se rappelle *lui-même*, *sans* de nouvelles preu-

ves, à la juste précision, en ajoûtant, *laquelle circonférence on aura toujours juste sans aucun calcul &c.*

Peu content sans doute de sa Démonstration Aritmétique, l'Auteur donne, sur nouveaux frais, une *Démonstration* appellée *géométrique*, qui débute par ces mots remarquables, & sans doute décisifs. *Pour satisfaire le Sçavant Lecteur*, dit-il, *par une exacte démonstration géométrique, nous dirons que nous nous sommes d'abord attachés à connoître méchaniquement la vraye mesure de l'arc HEI &c.*

Ce n'est donc encore ici qu'une approximation. Car une quadrature, une mesure méchanique ne peut jamais être que grossiere & à peu-près. Elle dépend des sens, des yeux, des mains, des instrumens mêmes, dont les opérations sont essentiellement fautives, n'y ayant que l'esprit qui puisse atteindre à la parfaite précision, lorsqu'elle est possible, ou en approcher réguliérement lorsque l'extrême profondeur des choses les dérobe à sa pénétration.

Les approximations méchaniques sont toujours fort au-dessous des géométriques : celles-ci étant fondées sur des principes lumineux qui vont au but par des moyens appropriés & invariables, au lieu que les méchaniques ne font que tâtonner à l'aveugle, sans être en état de reconnoître même le but, l'eussent-elles saisi par hazard.

Le grand but de l'Auteur est ici après avoir pris son rayon, l'avoir divisé en 4, & y avoir ajoûté une de ces 4 parties pour former sa diagonale quadratrice, après avoir pris déja le rayon, & ces quarts, & ce cinquiéme avec un compas sur le compas de proportion, de transporter cette diagonale, comme corde, sur un cercle, & de trouver l'arc que coupe cette corde sur ce cercle. Mais n'est-ce pas d'abord supposer ce qui est en question, que la diagonale qui est les 4 : 5 &c ?

M. Seguin trouve par cette opération méchanique, que la diagonale soustend un arc de 55 dégrés *45 minutes. Il* convient que la dé-

termination n'eſt pas juſte. Il s'étoit pourtant ſervi d'un compas *à pointes fines*. Mais il convient qu'*il eſt impoſſible même à l'œil le plus clairvoyant, de diſtinguer avec juſteſſe ſur l'échelle des cordes une ni deux minutes, encore moins les plus petites parties de ces minutes, qui ſont abſolument néceſſaires pour produire la Démonſtration Géométrique.*

On ne ſçauroit que louer l'Auteur de pareils aveux. Ils ſont d'un homme de probité, & même d'un habile homme. La démonſtration géométrique dépend de la minute, & des plus petites parties. La préciſion de la Géométrie va juſqu'à l'infiniment petit rigoureux. C'eſt le ſeul qu'elle peut négliger. Or ni l'œil ni le compas ne vont là. Dequoi ſert leur opération méchanique ſi elle ne peut diſtinguer les plus petites minutes qui ſont pourtant *néceſſaires pour produire la démonſtration géométrique* ?

Auſſi après avoir meſuré par-là l'arc en queſtion, & l'avoir trouvé de 55 dégrès 45 minutes, l'Auteur

: qu'il *a été forcé d'avoir re-*
iux calculs, pour suppléer à
·fection du compas, de l'œil
leur opération méchanique.
: tems, ou plûtôt il ne l'é-
is. La méchanique avoit déja
n coup, & influé son vice
calcul ni la Géométrie même
uvoit plus corriger. Le calcul,
nétrie commençant là où
pération méchanique, part
oint vague & indécis pour le
s, pour l'œil & par consé-
aussi pour l'esprit.
int trouvé par le compas 55
45 minutes, M. Seguin a
: trouvé par le calcul 55 dé-
45 minutes, 16 secondes, 2
, 13 quartes, point de quin-
: enfin 51 sixtes. Voilà une
on qui est admirable. Aussi
ur ajoûte qu'*il a eu besoin pour*
ir à cette admirable connoissan-
la plus ferme résolution, sou-
l'un patience extrême, aidée
hodes toutes particuliéres &
'es que nous avons inventées,
& propres à réussir dans une
ise si difficile.

Voilà par exemple des Méthodes qu'il n'auroit point fallut supprimer. Je crois sans peine ce que l'Auteur dit de sa résolution & de sa patience. Rien n'en demande plus que ces calculs épineux qui vont jusqu'aux tierces, quartes, quintes, sixtes. Et l'Auteur est fort admirable de n'y avoir pas succombé. C'est dommage même qu'il en ait subi toute la rigueur. N'en donnant que le résultat; ils ne sont démontrés, vérifiés, constatés que pour lui. Et il est d'ailleurs presque impossible qu'il ne s'y soit glissé quelque erreur. Les plus déterminés Calculateurs ne sont pas à une tierce près, beaucoup moins à une quarte, quinte ou sixte.

J'ajoûte qu'encore ces calculs ne peuvent former une démonstration géométrique, & qu'ils sont en géométrie même quelque chose d'aussi méchanique que l'usage des yeux, des mains & des instrumens. Ces calculs ne sont qu'une affaire de pratique, comme ceux d'arpentage, de toisé, de trigonométrie ou

d'Aſtronomie. Ce n'eſt pas par le calcul qu'on démontre géométriquement, mais par les principes, par la théorie du calcul; comme ce n'eſt pas par le compas & la régle, mais par l'idée & le raiſonnement de la régle & du compas. Et c'eſt-là une choſe qu'il faut bien ſous-entendre, lorſqu'on dit que tout ce qui ſe fait avec la régle & le compas, eſt géométrique.

Les Anciens eux-mêmes n'avoient pas bien éclairci cette diſtinction, lorſqu'ils ont établi qu'il n'y avoit de géométrique que ce qui s'opéroit avec la régle & le compas, ou par la ligne droite & le cercle: & que tout de ſuite ils excluoient de la Géométrie exacte les ſections coniques, ou plûtôt leur uſage, & celui des autres courbes ſoi diſant organiques ou méchaniques.

Le compas & la régle ſont tout auſſi méchaniques, qu'aucun autre inſtrument de géométrie pratique: & M. Seguin qui cherche ſa diagonale & l'arc qu'elle ſouſ-

tend par l'opération actuelle de cette régle & de ce compas, a beau même les étayer d'un calcul actuel, il ne peut prétendre à rien de géométrique & de démonſtratif. Tint-il la quadrature par-là, par-là même elle lui échaperoit des mains. Elle ſeroit le pur effet du hazard, il ne pourroit s'en aſſurer, ni nous en aſſurer par aucune ſorte de démonſtration de droit, lumineuſe & *à priori*.

C'eſt l'idée opérative de l'eſprit ſeul, qui doit tout faire en Géométrie: & alors les ſections coniques, & les autres courbes les plus organiques & les plus tranſcendantes peuvent être auſſi géométriques & démonſtratives que le cercle & la ſimple ligne, pourvû que dans le raiſonnement fondé ſur l'idée de ces courbes, on ne donne rien au tâtonnement, au hazard, à la contingence des choſes, & qu'on forme un enchaînement néceſſaire d'idées & de raiſonnemens. La Géométrie eſt, dans ſa notion correcte, la pure opération du pur eſ-

prit. Aussi ne roule-t-elle que sur le possible, & n'atteint-elle au contingent que par approximation. J'espere, Monsieur, que vous me sçaurez gré de cet éclaircissement que j'ai crû nécessaire, sinon pour les Géométres, du moins pour la Géométrie.

M. Seguin est après tout de bonne foi, ici comme ailleurs. Il convient qu'il s'est servi dans ses calculs des Tables des Sinus. Il n'est pas douteux qu'on ne trouve, même immédiatement, par leur moyen la quadrature du cercle. C'est presqu'uniquement pour cela qu'on a fait ces Tables. Il y a plus : elles supposent la quadrature ou, ce qui va au même, la rectification des arcs du cercles. Les arcs y sont évalués par leurs cordes ou demi cordes, sans quoi les angles, naturellement mésurés par les arcs, seroient immesurables étant irrectifiables ; car vous sçavez, Monsieur, qu'il n'y a de bien mesuré que ce qui l'est par la ligne droite, & que *rectifier* ou *mesurer par la ligne droite*

dit la même chose, comme *quarrer*, dit le même que *mesurer par le quarré* ou par la *figure rectiligne*.

Employer donc les Sinus pour quarrer le cercle, c'est commencer par supposer le cercle quarré. Le cercle est donc quarré dira quelqu'un? Oui, il l'est à-peu-près. Car les Sinus ne sont que dès-à-peu-près; & en quarrant par les Sinus, outre que la méthode n'en est que méchanique & pratique, on ne trouve qu'une approximation de quadrature.

Autre aveu plus exprès de M. Seguin. Il avoue qu'il n'a visé *qu'à approcher par ce moyen le plus qu'il a été possible, des infiniment petits, afin que les calculs fussent moins erronés.* Il y a là deux aveux. 1°. Que ses calculs sont *erronés*, ne le fussent-ils que d'un millioniéme de millioniéme de &c. à l'infini. 2°. Que l'approche a eu pour but, & non sans doute pour terme *les infiniment petits*.

Car ce sont deux choses fort différentes. On se propose un but com-

me on veut. Mais on aboutit à un terme comme on peut. Le but idéal peut être parfait, mais le terme pratique eſt toujours eſſentiellement imparfait. M. Seguin parle deux ou trois fois d'infiniment petits. Les Géométres en ont aſſez parlé depuis une cinquantaine d'années. Rien n'eſt plus délicat que cette ſpéculation. Car ce n'eſt que cela, & je ne vois pas comment M. Seguin a pû les faire entrer pour quelque choſe d'effectif dans ſes opérations qu'il avoue être méchaniques, ni même dans ſes calculs pratiques & actuels.

Les infiniment petits ne ſont bien ſûrement maniables que pour l'eſprit pur. Toutes les mains ſont percées pour une monnoye ſi impalpable. Cependant juſqu'aux Philoſophes Métaphyſiciens mêmes, tous veulent les manier comme avec les mains, & en faire des corps, tandis qu'ils n'en ſont que les modifications inſéparables, le point de la ligne, la ligne de la ſurface, la ſurface du corps. Parmi les Géomé-

tres mêmes tous ne veulent ou ne ſçavent pas ſe payer de cette monnoye.

M. Seguin après ſa démonſtration géométrique, donne une *régle géométrique* par 55 dégrés, 46 minutes &c. En Géométrie on ne connoît guéres ces régles d'aritmétique-pratique qui ne vont qu'à dès-à-peu-près vagues & groſſiers. Mais celle-ci eſt tout-à-fait fauſſe. Car voici comme l'Auteur s'énonce. *Dites par régle de proportion, ſi l'arc de* 90 *dégrés donne* 781 *&c. parties quarrées pour aire du quart de cercle, combien donnera l'arc de* 55 *dégrés*, 46 *minutes &c. Et au quotient de la régle viendra pour aire du ſecteur AHEI* 4841 *&c. parties quarrées.* Il eſt faux que les aires, les ſegments, les ſecteurs ſoient en raiſon des arcs qui les ſouſtendent, puiſqu'ils ſont comme des quarrés ou des rectangles, en raiſon doublée ou composée des arcs & des cordes ou rayons &c.

Je crois, Monſieur, que ſi j'ai eu tort de vous faire attendre quel-

ques mois mon jugement ſur cette quadrature, vous me trouverez aſſez puni par la patience que j'ai euë d'en pouſſer l'examen juſqu'à ce qu'une erreur de cette conſéquence vint me rendre le droit de n'aller pas plus loin, la ſuite ne pouvant jamais redreſſer un vice ſi capital.

Cependant en parcourant des yeux, puiſque j'y ſuis, la ſuite de cette quadrature, & pour acquérir tout-à-fait le droit de n'en plus examiner déſormais, je trouve qu'après tous ſes calculs, l'Auteur avouë que, s'il s'y trouve quelque erreur, *elle ne pourroit être qu'abſolument inſenſible*, *vû*, ajoûte-t-il, *que nous nous ſommes ſervis d'infiniment petits pour acquérir la plus grande préciſion.* Si l'Auteur ſçavoit ce que les Géométres appellent des infiniment petits, ſûrement il ne diroit pas qu'il s'en eſt ſervi;& s'il ſçavoit de même ce qu'on entend par quadrature, il ne ſe flateroit pas de l'avoir trouvée, & il y renonceroit comme à une choſe trop difficile & à une pure perte de tems, ſur-tout pour

quelqu'un qui ne posséde p
vrais infiniment petits, les v
méthodes de l'infini, l'alge
l'analyse, les sections conique
courbes &c. Car avec tout ce
peut bien ne pas trouver la qu
ture : mais à plus forte raison
cela, n'est-il pas possible de la
ver. Pour son chef-d'œuvre un
vrier n'a point trop de tous les
tils de son Art.

Je ne dis pas que M. Segui
soit louable & digne même d
cours qu'il demande pour un
vail aussi épineux que le sien.
homme qui travaille, est un
Citoyen, & mérite de la con
ration. Mais souvent autre c
est travailler pour mériter la réc
pense, autre chose travailler
l'avoir. L'un nuit ordinairem
l'autre. *Non omnia possumus om*
Encore celui qui a le mérite e
mieux partagé, que celui qui
le fruit. Mais tout le monde n
tend pas ce langage. Je suis a
respect.

Monsieur, &c.

NOUVELL

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE VIII.

ALLEMAGNE SAXE.

DE DRESDE, ET DE LEIPSIK.

EMANUELIS Swedenborgii Opera Philosophica & Mineralia.

C'Eſt le titre général de ce grand Ouvrage en trois volumes *in-folio*, qui ſe trouvent à *Paris* chez *de Bure* l'aîné, Quay des Auguſtins à Saint *Paul.* Le premier tome contient, outre une Phyſique générale, aſſez ſinguliére dans la maniére dont l'Auteur l'expoſe, mais qui peut ſe réduire aux principes connus, un long Traité ſur l'Aiman, où l'Auteur a ramaſſé

tout ce que les Observations des autres Philosophes, & ses expériences lui en ont appris.

Le second volume a pour titre particulier : *Regnum subterraneum sive Minerale de Ferro, deque modis liquationum Ferri per Europam passim in usum receptis : deque conversione Ferri crudi in Chalibem ; De venâ Ferri & probatione ejus : pariter de Chymicis præparatis cum Ferro & Victriolo ejus factis experimentis &c.*

Le troisiéme explique par rapport au Cuivre les mêmes choses à proportion qui se trouvent dans le second à l'égard du Fer. Ainsi tout l'Ouvrage est un vaste Recueil de tout ce qui se pratique dans les travaux des Mines, des Machines qu'on y employe, & dont M. *Swedenborg* a eu connoissance, des pratiques, des méthodes, des procédés qui sont en usage dans toutes les parties de l'*Europe* pour travailler les Métaux & les Minéraux dont il a entrepris de parler. Il rapporte diverses préparations simples

Chymiques de ces matiéres, &
celles qui y ont rapport, dont on
ert dans la Peinture & d'autres
ts. Engagé par sa Charge d'Af-
seur du Collége Métallique du
oyaume de *Suéde*, & par goût à
te étude & à ces Recherches,
. *Svvedenborg* n'a rien négligé
ur former ce Corps de Science
inérale, l'une des plus utiles, des
is intéressantes, & qui fournis-
t de plus grands avantages dans
vie. Tout ce qui peut-être ren-
sensible à la vûë est représenté
is des Planches bien dessinées,
en grand nombre. L'Ouvrage
imprimé à *Dresde* & à *Leipsik*,
bon papier, & beaux caracté-
, chose peu commune en ce
ys.

ITALIE.

DE VENISE.

Jani Planci Ariminensis de Con-
minus notis liber, cui accessit spe-
en Æstus reciproci Maris Superi,

ad littus portumque Arimini. Venetiis, Typis Joannis Baptistæ Pasquali. Ære Anctoris 1738. *grand* in-4°. *de* 88. *pages.*

De tout tems la recherche & l'étude des Coquillages de la Mer ont paru aux Sages un amusement également honnête & agréable, & ces merveilles de la nature, l'objet d'une curiosité raisonnable. En est-il en effet où elle ait étalé plus de beautés, plus de magnificence, plus de délicatesse? Ne semble-t-il pas qu'elle ait voulu dédommager ceux d'entre les animaux que le vulgaire regarde comme les plus vils, du mépris qu'il en fait, par l'éclat & la richesse dont elle les a parés aux yeux attentifs des Observateurs & des Curieux? Ceux qui ont examiné avec quelque attention certain Insectes, & même un très-grand nombre d'Insectes, ont-ils pû s'empêcher d'admirer la vivacité, l'éclat, la variété des couleurs dont ils brillent? Et ces demeures assignées aux Poissons que renferme les Coquilles de la Mer,

que voit-on dans les Ouvrages de l'Art qui en égale la délicateſſe, la fineſſe du deſſein, la magnificence ? Mais ce n'eſt pas par ce ſeul endroit que l'Auteur les enviſage ; il y trouve quelque choſe de plus ſolide, & de plus intéreſſant. Selon lui les Peuples, qui vivent aux bords de la Mer, & qui ſe nourriſſent de Coquillages, ſont plus ſains, plus vigoureux, & vivent plus long-tems que les autres. Il ajoûte qu'on en tire des Remédes pour pluſieurs Maladies.

Les Obſervations ſur le Flux & le Reflux faites en divers Ports ne peuvent être que très-utiles, non-ſeulement pour établir un ſiſtême ſur ce Phénomene qui ſouffre encore bien des difficultés, mais ſur-tout pour la Navigation. Celles qu'on donne ici ont été faites avec exactitude à *Rimini* durant cinq années.

Lettera nella quale vengon eſpreſſi colle figure in rame, e dilucidati colle Annotazoni, del P. D. Gian-Griſoſtomo Scarfò ; Dottor Theologo

Baſiliano, vari antichi Monumenti. Opera dedicata All' Eminentiſſ. e Reverendiſſ. Principe ſignor Cardinale D. Aleſſandro Albani &c. in Venezia, 1739. in-4o.

L'Epître Dédicatoire au Cardinal *Alexandre Albani*, eſt ſuivie d'une autre Lettre dans laquelle le Sçavant Antiquaire fait l'honneur aux Auteurs de ces *Mémoires* de leur adreſſer ſon Ouvrage, & de les prendre pour Juges de ſes Remarques, & des Explications qu'il y donne de divers Antiques du Cabinet du Seigneur *Mario Picolomini*, que le R. P. *Scarfò* avoit pris ſoin lui-même d'enrichir de pluſieurs Piéces curieuſes. Il ne nous convient point de répéter les raiſons qui l'ont déterminé à ce choix, mais nous tâcherons de répondre à l'eſtime & à la confiance dont il nous honore, en rendant juſtice à ſon travail & à ſon érudition.

Cet Ouvrage eſt accompagé d'un autre Ecrit en Latin, & qui a pour titre : *D. Joph. Chryſoſtomi*

Scarfò Doctoris Theologi Basiliani in Collectanea Antiquitatum Romanarum, quas centum Tabulis aneis incisas, & à Rudolphino Venuti, *Academico* Etrusco Cortonensi *Notis illustratas exhibet* Antonius Borioni; *Observationes critica*: Venetiis, *per* Modestum Fentium 1739. *in-4°.*

Ce sont encore des Antiques qu'on examine dans cet Ecrit. L'Auteur y fait paroître, comme dans l'autre Ouvrage, une grande connoissance de cette partie de la Littérature sçavante, qui en demande beaucoup pour s'y distinguer, autant à cause de l'obscurité dont l'éloignement des tems l'ont enveloppée; que par la lumiére que tant d'Antiquaires célébres y ont répanduë; l'une donnant lieu à des erreurs à & des méprises, & l'autre les faisant remarquer.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Le Grand Trictrac, ou Méthode,

facile pour apprendre ſans Maître la Marche, les Termes, les Régles, & une grande partie des fineſſes de ce Jeu, enrichie de 270. Planches ou Figures, avec les déciſions des cas particuliers. A Avignon chez François Girard, & Dominique Seguin, Imprimeurs Libraires, près la Place Saint Didier 1738. in-8°. *pag.* 320.

L'Auteur de cette Méthode n'eſt pas le premier qui ait écrit ſur le *Trictrac*, mais avant lui, on ne l'avoit point encore fait avec autant de clarté, & dans un ſi grand détail : en ſorte que, ce Livre devant les yeux, il n'y a perſonne qui ne puiſſe aiſément apprendre le Jeu, ſans autre ſecours qu'un peu d'exercice & d'uſage. Au reſte, comme il n'eſt preſque point de Jeux qui ne ſoient fondés ſur des principes certains & démonſtrables, & que tout, juſqu'aux hazards qui s'y rencontrent, a été réduit aux combinaiſons, & ſoumis au calcul, ils ſont devenus un objet de ſcience pour la ſpéculation, comme ils ſont un amuſement & un délaſſement dans la pratique.

ſt à ce premier égard ſur-tout,
l'Ouvrage eſt dédié à un Sça-
t d'un goût ſûr, & d'une érudi-
ı choiſie, M. le Marquis de
mont, de l'Académie Royale
Inſcriptions, & de celle de
rſeille.

DE PARIS.

Voici encore quelques Jeux dont
lonne les régles. Ils ſont même
en uſage que celui du Tric-
; &, s'il eſt permis d'y donner
lques heures de relâche & de
è-tems, c'eſt une néceſſité de
oir la maniére de les jouer.
›iqu'on puiſſe l'apprendre par
ge, il eſt encore mieux de la
oir, avant que de s'en mêler.
ıx qui ſont curieux de cette
trine, nous les renvoyons au
re, qui a pour titre :
*Le Jeu de Quadrille, avec le Mé-
eur, & la Couleur Favorite ; nou-
e édition augmentée du Média-
Solitaire à quatre, & à trois, &
eurs nouvelles déciſions. A Paris*

, *chez Théodore le Gras, Grand'Salle du Palais, à l'L couronnée.* 1739. in-12. *page* 86.

TABLE DES ARTICLES.
du mois de Janvier 1740.

Art. I. Leçons de Physique de M. l'Abbé de *Molieres*, Tome IV. 5

Art. II. Eclaircissement sur la maniere dont la Terreur, & la Pitié Théâtrales opérent la Purgation des Passions. 31

Art. III. *Historia da America Portuguesa &c.* 49

Art. IV. De l'Immortalité de l'Ame, & de la Vie Eternelle. Par M. *Sherlock.* 95

Art. V. Extrait des Regîtres de l'Académie des Beaux Arts, établie à *Lion.* 128

Art. VI. *De Municipali Solemnium Præmiorum Fundatione, in Regio* Pictaviensi *Collegio Soc.* Jesu. 139

Art. VII. Démonstration Aritmétique & Géométrique de la

vraye Quadrature du Cercle. &c. 146
Art. VIII. Nouvelles Littéraires, 169

Suite de l'Errata pour le mois de Décembre 1739.

Page 2640 lig 13. d'un des plus *lis.* est un des plus.

2600 lig. 16. hierglyphiques, *lis.* hieroglyphiques.

2631 lig. 17. *du tutri i paësi*, lis. *di tutti.*

2637 lig. der. *Joubert*, *lis.* Jobert.

2639. lig. 10. *Quadregesimale*, lis. *Quadragesimale.*

2642. lig. 42. *Moliers*, lis. *Molieres.*

2647. lig. 18. Oeuvres, *lis.* Oeuvre.

2650. lig. 13. *Cheveau*, lis. *Chevreau.*

2652. lig. 4. baux Arts, *lis.* Beaux.

2577. lig. 14. joujon, *lis.* joujou.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

Emerſ. du 1er. Sat. Tub. 14. Pi.

. Emerſ. du 3e. Satel. Tub. 12. Pi.

Tub. 8. Pi.

. Immerſ. du 1er. Satel. Tub. 8. Pi.

. Immerſ. du 2d. Satel. Tub. 8. Pi.

): 14. Pi.

Immerſ. du 3e. Satel. Tub. 8. Pi.

o''. Immerſ. du 1er. Satel. Tub. 8. Pi.

o''. Tub 14. Pi.

2''. ſ. Immerſ. du 1er. Sat. Tub. 18 Pi.

5''. Immerſ. du 2d. Satel. Tub. 18. Pi.

5''. Immerſ. du 1er. Satel. Tub. 14 Pi.

o''. 18. P.

o''. Emerſ. du 1er. Sat. 18. Pi.

8''. Emerſ. du 1er. Sat. 18. Pi.

10''. 14. Pi.

''. Emerſ. du 2d. Satel.

EMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

ES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Février 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1740.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvie 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années,

1701.	9.	vol.	1721.	12.
1702.	12.	v.	1722.	12.
1703.	12.	v.	1723.	12.
1704.	12.	v.	1724.	12.
1705.	12.	v.	1725.	12.
1706.	12.	v.	1726.	13.
1707.	12.	v.	1727.	12.
1708.	12.	v.	1728.	12.
1709.	12.	v.	1729.	12.
1710.	12.	v.	1730.	12.
1711.	12.	v.	1731.	12.
1712.	12.	v.	1732.	12.
1713.	12.	v.	1733.	12.
1714.	12.	v.	1734.	12.
1715.	12.	v.	1735.	14.
1716.	12.	v.	1736.	15.
1717.	12.	v.	1737.	13.
1718.	12.	v.	1738.	13.
1719.	12.	v.	1739.	14.
1720.	5.	v.	1740.	2.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1740.

ARTICLE IX.

DE SERVORUM DEI Beatificatione, & Beatorum Canonizatione Liber Tertius. Authore Prospero de Lambertinis, S. R. E. Cardinali &c. Bononiæ 1739. *Formis Longhi &c.* in-fol. *pag.* 823. *De la Béatification des Serviteurs de Dieu ; & de la Canonisation des Bienheureux, Livre III. Par le Cardinal Lambertini, ci-devant Evêque d'Ancone, aujourd'hui Archevêque de Boulogne.*

LE premier Livre, ou le premier Volume de ce grand & sçavant Ouvrage, traite en général du culte rendu dans l'Eglise aux Saints, soit Martyrs, soit Confesseurs. Dans le second, Monseigneur le Cardinal *Lambertini* rapporte tout ce qui se doit observer, pour parvenir à la *Signature de la Commission*, dans les causes de Béatification, & de Canonisation ; ce qui regarde le *non culte* en général, le cas excepté par les Décrets d'*Urbain* VIII. & la validité des Procès. Nous avons rendu compte de ces deux premiers Tomes en 1737. & 1738. Il nous reste à parler des deux derniers. Le troisiéme, dont nous allons donner quelque idée, roule sur les preuves, & les qualités qu'on exige, dans ces causes pour qu'elles soient admises; sur le Martyre, sur les vertus, enfin sur les graces que les Théologiens nomment *graces données gratuitement*; telles que sont le don des

Miracles, le don de Prophétie, les visions, les extases &c. Quoique l'illustre Auteur se soit renfermé dans les questions qui se rapportent à son dessein, la matiére est encore si étenduë, & traitée avec tant d'exactitude & d'érudition, que ce n'est pas dans un Extrait qu'il en faut chercher une connoissance approfondie & détaillée. Nous nous contenterons d'exposer, ou d'indiquer les principaux points, & nous renvoyons à l'Ouvrage même ceux qui voudront être pleinement instruits. Le sujet est assez important, & intéresse trop ceux qui ont de la Religion, pour qu'ils se refusent à cette lecture.

Entre les preuves qu'on produit dans l'affaire dont il s'agit, celles qui se tirent des Témoins tiennent le premier rang ; & parmi les Témoins, il est évident que ceux qui ont vû, sont les plus dignes de foi. Mais souvent les faits sont si anciens, qu'il n'est pas possible d'en trouver des Témoins oculaires. C'est donc alors une néceſſité de

recevoir les dépositions de ceux qui ont appris ce qu'ils attestent, ou des Témoins oculaires, ou par le bruit commun, & l'opinion généralement établie. C'est le sentiment des Docteurs, Théologiens, Canonistes, Jurisconsultes; c'est une maxime reçûë dans le droit; c'est enfin la pratique suivie dans les Procès de Canonisation & de Béatification, lors même qu'avant de s'assujettir aux formalités, & aux régles sagement introduites depuis quelques siécles, l'Eglise a rendu un culte aux Saints dont elle consacre la mémoire. Voilà le précis de ce qu'une vaste érudition, & une longue expérience fournissent à un Sçavant consommé dans ce genre de disputes & de procédures. Tout ce qui regarde l'espéce, le nombre, les qualités des Témoins admis pour constater les vertus, les Miracles, ou le Martyre de ceux dont on demande la Béatification, ou la Canonisation; tout cela, dis-je, est discuté avec une exactitude, & une connoissance du Droit & de la pra-

qui ne laisse rien à désirer, fait voir les précautions dont pour ne se rendre qu'à une l'évidence morale, à laquelle pourroit se refuser dans toute affaire.

y a néanmoins quelques remar- particuliéres à faire au sujet Confesseurs & des Médecins. demande donc d'abord si le moignage des Confesseurs est né- essaire, pour prouver l'innocence, a pureté de conscience, les révé- ations, les autres graces, les dons surnaturels; dont Dieu honore ses Serviteurs. La réponse est que ce témoignage n'est pas absolument requis; 1o. Par ce qu'on peut avoir d'autres preuves suffisantes des ver- tus héroïques des Saints, par des Témoins dignes de foi. 2o. Parce qu'il n'y a point de régle, ni de loi qui exige cette déposition. 3o. Enfin parce que dans tous les tems, indépendamment de l'examen & de la déposition des Confesseurs, plu- sieurs causes n'ont pas laissé d'avoir un heureux succès; même de celles,

ajoûte le Cardinal *Lambertini*, où en qualité de Promoteur de la foi, j'ai fait valoir ce défaut tout de mon mieux.

Mais si l'atteſtation des Confeſſeurs n'eſt pas eſſentiellement requiſe, ne faut-il pas au moins convenir qu'elle eſt très-utile? Sans doute, reprend le Sçavant Auteur, & je l'ai toujours ainſi jugé dans les cauſes où, comme Conſulteur, j'ai donné mon ſuffrage. En effet on en peut tirer des connoiſſances très-favorables au but que ſe propoſent les Poſtulateurs. Auſſi eſt-ce la pratique du Saint Siége, confirmée par une infinité d'exemples, comme on peut voir dans le ſeptiéme Chapitre de ce Livre.

Venons préſentement aux Médecins. Ceux qui ſont habiles, dit le Prélat, ne ſe laiſſent pas aiſément perſuader qu'il y a du Miracle dans les guériſons. Leur témoignage n'en eſt que plus concluant, quand ils y reconnoiſſent du merveilleux & du ſurnaturel. Mais il ne faut pas tout-à-fait raiſonner à

leur égard comme on a fait en parlant des Confesseurs. Le rapport des Médecins ou Chirurgiens qui ont traité les Malades, est jugé si important, que M. le Cardinal *Lambertini* assure avoir vû rejetter plusieurs Miracles, faute de cet appui, quoique les Postulateurs prouvassent, que les Médecins qui auroient pû rendre témoignage, étoient morts avant qu'on fit les Procès. Il ne fait pas même grand fonds sur les sentimens des Médecins qui n'ont connu les Maladies, que par l'exposé qu'on leur en a fait, à moins qu'elles ne fussent de celles qui se manifestent à tout le monde, & que, tant la Maladie que la guérison miraculeuse, ne fussent certifiées par des Témoins non récusables. Il y a encore quelques réfléxions importantes au sujet des Témoins, que la néceſſité d'abréger nous oblige d'omettre.

Un autre genre de preuves est celui que fournissent les Histoires, les Relations, les Légendes, les Vies de ceux qui sont en réputa-

tion, ou en odeur de sainteté. C'est ici que la Critique la plus exacte & la plus judicieuse est nécessaire pour décider sainement du mérite & du poids de semblables Ecrits. La sévérité outrée dont certains Esprits-forts se font honneur; la vanité de ne penser pas comme le vulgaire, ne sont pas en cette matiére des guides plus sûrs que la crédule simplicité qui reçoit tout sans discernement & sans choix: &, quoiqu'on en dise, il n'y a pas ni plus de lumiéres ni plus de prudence dans les unes, que dans l'autre. Le juste milieu ne demande pas seulement de l'esprit, de la capacité, du jugement; il exige encore de la droiture, & une disposition sincére à éviter également le défaut de ne pas assez croire, & l'excès de trop croire. On trouvera ici exposé avec beaucoup d'ordre, de netteté, de justesse & d'habileté tout ce que les hommes les plus Sçavans & les plus judicieux, les meilleurs Critiques ont pensé sur ce sujet, soit pour la créance qui est dûë à l'Hi-

ſtoire en général, ſoit pour l'application qu'on en fait dans les cauſes de Canoniſation, aux Hiſtoires dont nous parlons. Elles ne ſont point reçûës pour prouver ſeules & par elles-mêmes, 1o. Les Miracles, il y faut des Témoins, Contémoins *Teſtes*, *Conteſtes*; c'eſt-à-dire, pluſieurs Témoins qui atteſtent le même fait. 2o. Elles ne prouvent point ſeules auſſi les vertus ni le Martyre; ſi ce n'eſt dans le cas excepté par les Décrets d'*Urbain* VIII. d'une ſainteté reconnuë depuis ſi long-tems, qu'il ne ſoit plus poſſible d'entendre des Témoins oculaires; car alors elles tiennent lieu de Témoins *de auditu*, qui ont appris par d'autres ce qu'ils rapportent. Elles ne laiſſent pas néanmoins de fortifier les autres preuves requiſes & juridiques, quand elles y ſont conformes. Cette Diſſertation critique ſur l'autorité de l'Hiſtoire offre à l'illuſtre Auteur quelques points particuliers à diſcuter, pour ſervir d'exemples; & d'éclairciſſemens aux regles qu'il établit. Il les trai-

te avec un tempérament sage & judicieux, qui peut servir de guide & de modéle dans des controverses où les excès opposés sont également à craindre.

Cette discussion est suivie de celle qui regarde en particulier le Martyre, les preuves du Martyre, & la maniere de procéder dans les causes où il s'agit de le faire reconnoître, & honorer d'un culte public dans l'Eglise. Le Martyre a deux rapports essentiels ; l'un au Tyran qui l'ordonne, l'autre au Fidele qui le souffre. Sur ces principes constans & fondamentaux, on décide facilement, malgré quelque diversité d'opinions, les questions proposées sur le Martyre de la Sainte Vierge, à cause de ces paroles : *Tuam ipsius animam gladius pertransibit* : Sur le Martyre de la patience dans les douleurs, les travaux, les afflictions de cette vie ; le Martyre des observances régulieres, dans la Religion : celui de la Virginité & de la Chasteté ; de l'a-

mour divin, dont les transports ont, dit-on, causé la mort à quelques Saints; enfin celui de la charité du Prochain, dans ceux qui meurent au service de leurs freres, dans une maladie contagieuse. Toutes ces especes de Martyres, quoique très méritoires, & d'une grande perfection, ne portent qu'improprement ce nom, & ne méritent point l'*Aureole* propre des Martyrs, comme parle S. *Thomas*, & après lui, les Théologiens.

Ce n'est pas assez pour le vrai Martyre, pour le Martyre proprement dit, qu'il y intervienne un Persécuteur, un Tyran: il faut encore qu'il fasse souffrir la mort, ou du moins une peine capable naturellement de la causer. Cependant l'Eglise honore comme Martyrs quelques Saints, ou quelques Saintes, qui ont prévenu l'exécution de la Sentence, & se sont précipités eux-mêmes dans le feu ou dans l'eau, où ils ont perdu la vie. M. *Lambertini* rapporte en-

core à cette espece de Ma
les actions extraordinaires de
ques Israëlites, comme de
son, de *Saül*, de *Razias*,
pour ne pas tomber entre les n
de leurs ennemis, se sont eux
mes donné la mort. Dans les e
ples que l'Eglise consacre
tre de Martyre, il faut reco
tre une inspiration particulier
Dieu, qui porta ces Saints à
résolution qui, sans cela,
illicite & contraire à sa Loi.
n'honorons nous pas comme
tyrs indifféremment tous ceu
les ont imités, ainsi qu'il p
par l'exemple de *Sophronie*,
me chrétienne, laquelle étai
vrée par son mari au Tyran
xence, demanda du temps po
parer, & se mettre en éta
paroître devant le Prince.
se perça d'un coup d'épée, &
aucun culte dans l'Eglise. Il
aussi atttibuer à une inspir
divine la maniere dont *Samso*
livra son Peuple des Philistin
ennemis, en s'ensevelissant

eux, ſous les ruines de leur temple. Pour ce qui eſt de *Saül* & de *Razias*, ſans parler des Juifs qui canoniſent leur action, nous avons des Auteurs qui les excuſent par la perſuaſion commune dans leur Nation, que l'honneur de Dieu étoit intéreſſé à ce qu'ils ſe donnaſſent plûtôt la mort que d'expoſer par leur priſe la Religion aux inſultes, & le Saint nom de Dieu aux blaſphémes des Infidéles. M. le Cardinal *Lambertini* en juge tout autrement : il prononce nettement ſur la réprobation de *Saül : Cum apertiſſima ſit Sacra Scriptura ſententia de æterno ejus exitio* ; & cite ſur cela le premier Livre des Paralipomenes, Chap. X. verſ. 13. *Mortuus eſt ergo Saül propter iniquitates ſuas* &c. Il condamne auſſi *Razias*, après S. *Auguſtin*, S. *Thomas*, & d'autres Sçavans Théologiens.

Le principe que nous venons d'établir touchant la mort, ou la peine ordonnée par le Tyran, fait naître diverſes queſtions que l'on

résout suivant les régles & la pratique de l'Eglise, toujours remplies de sagesse, & des plus justes précautions. Mais le détail nous meneroit trop loin. Nous remarquerons seulement que selon l'usage, & la discipline présente, il ne suffiroit pas qu'un Chrétien eût souffert des tourmens dont il auroit été miraculeusement délivré, & auxquels il auroit survécu, ni même qu'il eût enduré jusqu'à la mort la prison, la faim, ou d'autres incommodités. Il faudroit aussi prouver qu'il a persévéré jusqu'à la fin dans la même volonté, & dans l'éxercice héroïque des vertus. Encore ne réussiroit-on peut-être pas à le faire mettre au nombre des Saints Martyrs, & vaudroit-il mieux poursuivre la canonisation sous le rit de Confesseur: tant sont mesurés les procédés de l'Eglise, dans le culte qu'elle décerne aux Saints! On ajoûte que si l'Eglise en a usé autrefois avec moins de réserve, on doit croire qu'elle a eû des connoissances par-

ꞏeulieres, que Dieu ne lui donne pas aujourd'hui.

Le motif unique du vrai Martyre est la défense & la conservation de la Foi, ou de quelque vertu qui s'y rapporte : & cela, tant de la part de celui qui inflige, que de celui qui souffre la peine : c'est-à-dire, qu'il faut que le Persécuteur l'impose en haine de la Foi, & que le Fidelle la souffre pour sa conservation. Cela suit nécessairement de ce que nous venons de dire, sur-tout en parlant des diverses sortes de Martyre improprement dit, & est expliqué fort au long & avec la même éxactitude dans les chapitres XIII^{e}. & XIV^{e}. Mais ce n'est pas encore tout ; il y a des dispositions antécédentes à considérer dans les Martyrs ; & c'est la matiere des chapitres suivans.

On sçait que l'Eglise honore du titre de Martyrs les Saints Innocens, qui n'ont pû avoir aucune de ces dispositions : il y a même quelques autres enfans qui ont le

même culte, comme S. *Cyr*, fils de Sainte *Julitte*. Ce n'eſt pas à dire néanmoins qu'il dût être accordé à tous les autres, dans la maniere de procéder qui s'obſerve aujourd'hui : il peut y avoir eû pour ceux-là des raiſons qui n'auroient pas lieu pour ceux-ci. Mais paſſons aux Adultes. D'abord c'eſt la doctrine de l'Egliſe, que le Martyre ſupplée au Baptême dans ceux qui ne l'ont pas reçû, qu'il efface le péché originel, & les péchés actuels, & qu'il efface pareillement les péchés quant à la coulpe, & quant à la peine temporelle & éternelle, dans ceux qui ſont baptiſés; ſoit que cela ſe faſſe *ex opere operato*, comme on parle dans l'Ecole, ou ſeulement *ex opere operantis*, par l'acte de charité de celui qui donne ſa vie pour Jeſus-Chriſt : car il y a ſur cela quelque diſpute entre les Docteurs. Quoiqu'il en ſoit, ſi le Martyr n'eſt que Cathécumene, il doit recevoir le Baptême; s'il eſt baptiſé, & qu'il ait commis des pé-

chés, il doit se confesser, & recevoir la Sainte Eucharistie, au cas que cela soit possible ; s'il ne le peut pas, il doit effacer ses péchés par la douleur, afin de satisfaire aux préceptes qui obligent à l'article de la mort. Telle est la doctrine de S. *Thomas*, & des Théologiens cités par le Cardinal *Lambertini*. Si donc il étoit prouvé dans une cause de Canonisation, que ces Loix n'ont pas été observées, dès-là elle seroit rejettée, & les poursuites arrêtées, sans espérance de pouvoir y revenir.

Sur les dispositions qui précédent la consommation du Martyre, on propose quelques difficultés ; entr'autres, celles-ci. 1°. Est-il permis de s'offrir à la mort ? 2°. Est-il permis ou ordonné de fuir ? 3°. Le Martyr peut-il provoquer le Tyran, & l'exciter à le faire mourir ? 4°. Enfin peut-il défendre sa vie ? Reprenons ces questions, & rapportons sommairement ce qu'on y répond. Généralement

parlant il eſt défendu, & contraire à l'ancienne diſcipline de s'offrir au Martyre. Il y a pourtant des cas exceptés. On le permet, & on loüe même ceux qui ayant renoncé à la foi, ſe préſentent au Tyran, pour expier leur faute & réparer le ſcandale. Il eſt encore permis de s'offrir, pour empêcher les autres de ſe livrer à l'Idolâtrie, ou pour confirmer dans la Foi ceux qui chancélent; & lorſque la Religion ſouffriroit, & ſeroit en danger par la fuite, ou la retraite des Chrétiens. Enfin un Chrétien peut s'offrir à la mort, pour empêcher que d'autres Fidelles ne ſoient trainés au ſupplice à ſa place. S. *Pierre* d'*Alexandrie*, honoré comme Martyr dans l'Egliſe, n'héſita pas à le faire, pour arrêter la ſédition de ſon peuple armé pour ſa défenſe. On voit bien qu'il faut auſſi excepter le cas de l'inſpiration divine. Pour ce qui eſt de la fuite, il en faut juger par les circonſtances, qui décident quand elle eſt permiſe, utile, ou néceſſaire: c'eſt

ce qu'un peu de réflexion fera aisément connoître, & ce qui se trouve très bien expliqué dans le chapitre XVI^e

Pour la troisiéme question, régulierement c'est un zele indiscret & coupable dans un Chrétien, lorsqu'il n'est pas encore au pouvoir des Ennemis de la Foi, & que ceux-ci ne font rien contre la Religion, de l'irriter de gayeté de cœur & sans raison, de détruire les temples, renverser les Idoles &c, à moins que des circonstances particulieres n'excusent, & n'autorisent ces procédés irréguliers. Ce sont donc ces circonstances qui doivent être soigneusement examinées dans les exemples dont l'Histoire est remplie, & dans ceux qu'on peut présenter au Tribunal de l'Eglise. Le Cardinal *Lambertini* développe ce point délicat avec toute l'exactitude nécessaire pour ne rien dire qui ne soit solidement établi.

Mais quand le Martyr est entre les mains des Persécuteurs, quand

il eſt dans les ſupplices, il eſt certain qu'il peut légitimement inſulter au Tyran, lui reprocher ſa cruauté, ſon aveuglement, ſe mocquer de ſes Dieux, de la fauſſeté, & de la folie du culte qu'on leur rend &c. L'Hiſtoire des Machabées, celle de S. Etienne, & une infinité d'autres ne permettent pas d'en douter.

Une des cauſes qui juſtifient le mieux les entrepriſes hardies dont nous venons de parler, de détruire les Temples, briſer les Idoles &c. c'eſt l'autorité publique, lorſque les Souverains les ordonnent dans les Etats ſoumis à leur domination. De-là naiſſent pluſieurs queſtions importantes ſur la conduite que peuvent, ou doivent tenir les Princes Chrétiens, les Evêques, l'Egliſe, le Souverain Pontife, avec les Infidelles, les Hérétiques, les Schiſmatiques, les Apoſtats, pour obliger les uns à l'obſervation de la Loi naturelle, au culte d'un ſeul Dieu, pour les inſtruire ou faire inſtruire de la vraye Religion,

gion, pour les y faire entrer, & pour y ramener les autres; sur les voyes de persuasion, ou de contrainte qu'ils peuvent, ou qu'ils doivent y employer : Questions dont on trouve la décision dans le XVIIe. Chapitre.

Reste à expliquer la quatriéme & derniere difficulté proposée. Les Martyrs peuvent-ils défendre leur vie, ou sont-ils obligés en tous les cas, en toutes circonstances, de souffrir la mort sans résistance? L'illustre Auteur le soutient, & le prouve solidement. Ainsi les Soldats Chrétiens qui meurent dans une guerre juste, contre les ennemis de la Foi, non seulement en attaquant, mais même en se défendant contre ceux qui combattent pour la détruire, ne sont point mis au nombre des Martyrs, quoiqu'on leur en donne quelquefois le nom improprement.

Aprés avoir traité tout ce qui regarde les Causes des Martyrs, l'Auteur passe à celles des Saints qui sont proposées sous un autre

titre. Ce sont, suivant le rit & l'usage Romain, des Confesseurs Pontifes, ou non Pontifes, des Vierges, des non Vierges, des Veuves. Pour toutes ces différentes Classes de Saints, il est question dans les Procès, de prouver l'Héroïcité des vertus Chrétiennes, soit Théologales, soit Morales. C'est la premiere chose qu'il faut constater, comme la plus essentielle. Pour être saint devant Dieu, pour entrer dans la vie éternelle, il suffit généralement parlant, d'avoir gardé les commandemens, & d'être mort en grace: *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* (Matth. XIX: 17.) Mais pour être déclaré saint par l'Eglise, pour obtenir sur la terre les honneurs qu'elle décerne aux serviteurs de Dieu, il faut que leurs vertus ayent éclaté aux yeux des hommes d'une maniere extraordinaire, & qu'elles ayent été portées jusqu'à l'Héroïsme.

Cet Héroïsme que l'Eglise éxige, & qui se trouve dans tous les

Saints qu'elle a canoniſés, s'étend à toutes les vertus Chrétiennes, aux vertus Théologales, la Foi, l'Eſperance, & la Charité ; aux vertus Morales Cardinales, la Juſtice, la Tempérance, la Force, & la Prudence : & il faut prouver en particulier l'Héroïcité de chacune d'elles, & par conſéquent de toutes les autres qui n'en ſont que des branches ou des ſuites. Quelle haute, quelle ſublime idée ne ſe formera-t-on pas des vertus que conſacre l'Egliſe Romaine, & des Saints qu'elle honore ; (vertus & ſainteté qui ne ſe trouvent que dans ſa communion,) ſi l'on veut ſe donner, dirai-je, la peine, ou plûtôt la ſatisfaction de lire ce que le Cardinal *Lambertini* expoſe avec tant de ſolidité & d'érudition ſur la nature & l'héroïcité des vertus, & de chacune en particulier ; ſur la ſévérité rigoureuſe avec laquelle on examine, on diſcute, on combat même celles qui ſont propoſées dans les Cauſes de Béatification ; les exemples admirables & ſans

nombre qu'en ont donné les saints! Mais si ce n'est qu'à ce titre, & à ces conditions que l'Eglise croit pouvoir prononcer sur leur Béatitude éternelle, & éxiger pour eux nos hommages. Quel juste sujet d'appréhender, avec si peu de ressemblance à ces modeles, de n'avoir pas même le dégré de vertu essentiel & nécessaire, pour assurer son salut! C'est la réflexion qui se présente naturellement dans cette utile lecture, & ce qui reléve infiniment les mérites des Saints, & les moyens que l'Eglise prend pour n'en admettre que d'incontestablement dignes de son culte.

Mais ce n'est pas assez des vertus communes à tous les Chrétiens; il en est de propres de chaque état, qui deviennent pour chacun d'une indispensable obligation: Nouvelle matiere d'un nouvel éxamen non moins nécessaire, ni moins rigoureux. Prêtres, Religieux, Solitaires, Evêques, Souverains Pontifes; Laïques, engagés, ou libres

d'engagement, dans le mariage, dans le célibat, dans la profession de Virginité, dans l'état de viduité; Princes, Souverains, Rois, Empereurs, tous ont des devoirs particuliers, attachés à leur condition : toutes leurs démarches sont éxaminées avec la plus grande éxactitude, & jusqu'au moment qui termine leur vie. Dans cette discussion qui remplit une grande partie du volume, que de solides instructions, que d'importantes leçons pour tous les Etats! Car cet Ouvrage est en même temps & un corps de Droit Canonique, sur les procédures des Béatifications & des Canonisations, & un Abregé de la Morale Chrétienne la plus parfaite & la plus sublime, confirmée par les exemples des Saints, consacrée par le Jugement, & autorisée du Sceau de l'Eglise qui les canonise. Parmi tant d'exemples de vertus héroïques qu'il rapporte, M. le Cardinal *Lambertini*, s'est sû mauvais gré de n'avoir rien dit de celles du Pape

Benoît X I I I. auquel il dédie cette troisiéme partie, comme il avoit dédié la seconde à *Clément* X I. morts l'un & l'autre plusieurs années avant qu'il leur rendît cet hommage de sa vénération & de sa reconnoissance. Il répare abondamment cet oubli dans l'Epître Dédicatoire qui est un éloge complet des vertus du Saint Pontife auquel elle est adressée.

C'est donc par les vertus que la sainteté s'acquiert, & par des vertus héroïques qu'elle se manifeste. Aussi dans les Causes de Canonisation, si cette héroïcité n'est solidement prouvée, si elle n'est admise par la Congrégation, toutes les procédures finissent, & la cause est désespérée. Au contraire ce premier pas fait, & ce premier point assuré, il est avantageux, mais non pas nécessaire de faire voir que le serviteur de Dieu dont on sollicite la Béatification a été favorisé de ces graces gratuitement données dont nous avons parlé au commencement. Il

faut pourtant excepter de cette Regle les miracles faits après sa mort, par son intercession, qu'on éxige indispensablement, comme le témoignage que Dieu rend lui-même du bonheur dont le Saint joüit, & du pouvoir qu'il a dans le Ciel. C'est à donner de justes idées de ces dons de Dieu, à les bien faire connoître, à prévenir toute illusion, à marquer l'usage dont ils peuvent être dans les Causes dont il s'agit, à prescrire la maniere de les proposer, que sont employés les derniers chapitres de l'Ouvrage. Tout y est, comme dans le reste, fondé sur les plus solides principes, conforme à la saine doctrine & aux Régles de l'Eglise. Que ne pouvons-nous nous étendre davantage sur un livre qui, après tout, ne sçauroit-être bien connu que par la lecture qu'en feront les personnes judicieuses & vraiment chrétiennes. Il peut même faire revenir de leurs préjugés les ennemis de l'Eglise Romaine.

ARTICLE X.

LETTRES SUR LA RELIGION essentielle à l'homme distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire vol. in-12. *Premier Partie* 184. *pages la seconde de* 206. *A Londres chez Jean Nourse à l'Agneau au delà du Temple Bar* 1738.

COmme on n'écrit guéres que pour se faire un nom dans le monde, & qu'un Auteur sans Religion & sans probité ne peut aspirer à d'autre récompense de son travail, ou de son esprit, la Providence de Dieu trop juste pour concourir à la dispensation de pareilles récompenses, & trop bienfaisante pour permettre la propagation des monstres & des scandales publics, commence la punition des Ecrivains licentieux par la défense qu'elle leur fait, & qu'ils n'ont garde de transgresser de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages, & les tient toute leur vie dans une obscurité laquelle bien

ſûrement n'eſt pas de leur goût, quoiqu'elle ſoit de leur choix.

On dit que cet Ouvrage eſt d'une Dame Proteſtante, & nous le croyons ſans peine d'un Proteſtant, qui après avoir renoncé à l'Egliſe, ſecouë le joug de la foi, & s'abandonne à tous les égaremens d'une raiſon orgueilleuſe, ſous prétexte d'examen & d'eſprit particulier. Mais nous doutons que ce ſoit l'Ouvrage d'une femme. Dans l'obſcurité même, chacun garde ſon caractére, & tout foible qu'eſt le ſiſtême de Déïſme qui regne ici, il faut une certaine force de courage & d'eſprit, ou de hardieſſe & de travail pour ſoutenir même à ſes propres yeux, & vis-à-vis de ſoi, tout ce qui a l'air de ſiſtême raiſonné & étendu.

Tout ce que nous ſçavons, c'eſt que c'eſt ici l'ouvrage de ténébres, d'un eſprit hipocrite & artificieux qui faiſant ſemblant de tout admettre, Jeſus-Chriſt, la Foi, la Religion, les Miracles, les Myſtéres, rejette tout; & ne retient qu'une eſpéce de Religion naturelle, telle

qu'il lui plaît de l'imaginer. Car il eſt fort ſingulier de voir ces perſonnages anonymes, obſcurs & ſans aveu, oſer nous propoſer des Religions de leur mode, après avoir réſiſté en face à Moyſe, à Jeſus-Chriſt, à l'Egliſe, & à tout ce qu'il y a d'autorités légitimes, & de Légiſlateurs avoués dans l'univers.

Dès l'Epître dédicatoire *aux Lecteurs modérés & non prévenus* on ſent le venin. L'Auteur ne veut aucune ſorte de prévention, traitant tout de préjugé & d'opinion, & laiſſant même modeſtement entrevoir, que juſqu'à lui perſonne n'a penſé, & qu'il n'y a que lui de Juge raiſonnable & impartial. Il promet qu'il ne citera point d'Auteurs ni d'autorités; & il tient ſa parole n'ayant jamais pour garand d'autre autorité que la ſienne.

Outre cette Epître aux Lecteurs, il y a une Lettre aux Editeurs, & une introduction à l'Ouvrage, comme ſi par tous ces détours & ces préambules myſtérieux, l'Auteur cherchoit à ſe donner un

air de conséquence , qu'il craint avec raison que la suppression de son nom, & la médiocrité de son raisonnement & de son stile ne lui ôtent, sans espoir de retour, de la part des Lecteurs les plus équitables & les moins prévenus.

Dans la Lettre aux Editeurs on énonce deux Principes ; lesquels vrais en eux-mêmes, & en bonnes mains, sont ici toute la base du Déisme le plus rafiné. Le premier Principe est celui de Dieu considéré comme l'*Etre suffisant à soi* ; c'est l'expression de l'Auteur. Le vrai Epicurisme n'avoit point d'autre Principe. Qui doute que Dieu ne se suffise à lui-même, tel qu'il est, & non tel qu'il plaît à des têtes, ou à des coeurs pervers de l'imaginer ? Dieu pouvant créer ou ne pas créer le monde, le créant à son gré, le gouvernant jusqu'au plus petit détail, lui donnant une Religion pleine de grandeur, de sagesse & de bonté, en exigeant la pratique avec justice & amour, se suffit à lui-même ; encore une fois rien n'est moins

douteux. Mais il y faut tout cela, puisqu'un Dieu qui, par exemple, au gré d'Epicure, laisseroit aller le monde au hazard, ne seroit point Dieu.

L'autre Principe du nouveau Législateur, est que la Religion étant *une relation entre Dieu & l'homme, elle doit être fondée sur la nature de tous les deux.* Ce principe est directement contre l'Auteur, & contre l'abus qu'il en fait dans tout son Libelle. Car son but n'étant que d'humaniser & de réduire au plus simple naturel la foi, l'Evangile, toute la Religion, il est clair qu'il ne la fonde en aucune sorte sur la nature de Dieu, qui étant essentiellement incompréhensible, doit se montrer à l'homme par plus d'un côté, surnaturel & mystérieux. L'Auteur ne veut point de Mystére dans la Religion, il n'y veut pas même de Miracle.

Ce dangereux Ecrivain va pas à pas. Dans l'introduction il se développe un peu plus, se donnant toujours comme un Défenseur de la Religion, & presque comme

un de ses Fondateurs. Il remarque que l'incrédulité très-vivement attaquée de nos jours, n'a jamais été plus à la mode. Quel est l'esprit de cette Remarque? 1o. Est-elle vraie? Nous ne le croyons pas. Le monde a de tout tems été pervers. Mais on est toujours plus frappé de ce qu'on voit, & plus en mal qu'en bien.

2o. Ne diroit-on pas, selon l'Auteur, que les Ouvrages faits contre les Incrédules, augmentent l'incrédulité? Il n'en est rien. Le bien produit le bien, & ceux qui en deviennent plus méchans, le sont déja assez pour qu'on ne craigne pas de consommer, par les bonnes voyes au moins, leur endurcissement.

3o. Les bons Livres intimident au moins les Incrédules, & les réduisent au silence & aux ténébres. Ils seroient d'une audace extrême, si on se contentoit seulement de les mépriser. Pour le moins 4o. on empêche la séduction, & si on ne convertit point, on empêche bien des esprits foibles de se pervertir. Combien de

gens attendent qu'on réponde à un mauvais Livre pour ſe décider à ſon égard : cela ſeul de ſçavoir qu'il n'eſt pas ſans réponſe, ſuſpend le progrès de la contagion.

5°. Voyez le tour malin de notre Anonyme. Ceux qui ſe déclarent contre l'incrédulité ſont ſuſpects aux Incrédules. Ils ſont partie. *Il eſt à remarquer qu'un homme qui plaide*, dit l'Auteur, *ne ſera jamais perſuadé par le Plaidoyer de ſa Partie.* Il faudra des perſonnes neutres en fait de Religion, pour perſuader les Incrédules ; il faudra des Payens, des Turcs, des Juifs, des Sauvages, ſi toutefois ceux ci encore ſont neutres à cet égard.

6°. C'eſt bien pis ce qu'ajoûte tout de ſuite l'Auteur, en ſe démaſquant tout-à-fait. « Ce qu'il y a » de vrai, c'eſt que les preuves ordi» naires priſes des témoignages ex» térieurs, des faits miraculeux, » ſont des armes uſées, qu'il leur » eſt aiſé de repouſſer. » Ceci n'a pas beſoin de commentaire. Au beſoin l'Auteur amplifie ſon texte,

va toujours en avant contre les miracles. Il conviént sans façon de l'effet de la plus terrible menace qu'il y ait peut-être dans l'Evangile contre les Incrédules. Le sens froid seul avec lequel il en parle, est bien terrible aussi.

« Un Mort ressuscité, *dit-il*, » des Malades guéris, qu'est-ce » que cela prouve ? Peut-être est- » ce l'effet de quelque supercherie ? » Si ce n'est pas cela, rien n'empê- » che que ce ne soit l'effet de quel- » que cause naturelle. Ce Mort » prétendu qui ressuscite n'étoit » point mort, ce n'étoit qu'un Lé- » thargique, rien n'est moins ex- » traordinaire que de pareils exem- » ples. „ Des guérisons subtiles &c. Est-ce la peine de répéter des blasphêmes, qui ne sont au tribunal du bon sens que des bravades puériles de gens qui se croyent de merveilleux confidens de la nature, & qui le plus souvent ne sçavent pas un mot de bonne Physique ? Il est étonnant combien tous ces petits Mécréans, se donnent à ce titre

ſeul, pour de grands Philoſophes.

Les 3. Préfaces ſont encore ſuivies *d'un Avis des Editeurs*, & cet Avis porte que l'enchaînement de cet Ouvrage eſt tel, & que le ſiſtême en eſt ſi bien lié, qu'il faut tout lire pour en profiter. Il ſeroit ſurprenant qu'un Ouvrage de pure Morale Evangélique, d'où ſont écartés tous les Faits, tous les Miracles, tous les Myſtéres, tout le grand, tout le profond, tout le ſublime, tout le ſurnaturel de la révélation, fut un Livre ſi difficile à entendre, & à poſſéder. Encore l'Auteur n'a-t-il pris de cette Morale que ce qu'il y a de plus naturel, & en quelque ſorte de plus trivial. Qu'eſt-ce donc qui peut en rendre la lecture difficile? L'Auteur s'eſt douté de la péſanteur de ſon ſtile, & du froid de ſon imagination. Il falloit donc intéreſſer d'ailleurs ſes Lecteurs les plus déterminés. Heureuſement ſon Livre n'attache pas même les Incrédules, qui ſont gens qui cherchent leurs aiſes, & aiment mieux ne

, lire un Livre qui les favorise, ue d'y prendre trop d'ennui, & d'y perdre trop de tems.

Il paroît par la premiere Lettre que l'Auteur de ce méchant Livre en avoit fait un autre consistant en 14. Lettres, que nous n'avons point vûës, & ausquelles nous n'avons point de regret, mais qui nous font sentir la nécessité qu'il y a de réprimer un Auteur pernicieux, qui veut à quelque prix que ce soit sortir de son obscurité naturelle, sinon en personne, du moins par son esprit malfaisant & artificieux.

L'artifice est assez grossier, il est vrai, mais il n'est que trop vrai aussi qu'en matiére d'irréligion les artifices les plus grossiers, ne sont toujours que trop subtils. Grossiers pour l'esprit, ils sont par-là même très-imposans pour le cœur, dont la prétendue délicatesse n'est qu'un jargon dans le monde & dans les Romans, où il couvre toujours ce qu'il y a de plus infame & de plus honteux. Le dangereux de ce Livre & de ses pareils, consiste en

[illegible]

de R[illegible]

[illegible]

taines ſciences purement naturelles. Mais quelqu'un a déja remarqué que ce ſiécle étoit ſouvent fort occupé à perdre les vrayes découtes des ſiécles précédens.

Il n'eſt pas queſtion de Découverte en fait de Religion. C'eſt Dieu, c'eſt Jeſus-Chriſt qui ſeul nous a découvert la véritable. Tous nos raiſonnemens n'auroient pû y atteindre ; auſſi dès qu'ils s'en mêlent un peu trop indiſcretement, ils ſont bien plus propres à la dégrader juſqu'à nous, qu'à nous élever juſqu'à elle. Notre Auteur nous en fournit l'exemple le plus ſenſible, & le plus capable d'épouventer les raiſonneurs téméraires & préſomptueux.

Il prétend que la douleur eſt une ſuite de l'injuſtice ou du déſordre, & que la peine ſuit naturellement le vice. Il inſinuë un doute ſubtil ſur *les peines infligées* de la part de Dieu, mais *s'il y en a*, il dit nettement *que ces mêmes peines ne peuvent aboutir qu'à remettre l'homme dans le bonheur, en le réhabilitant dans l'ordre.*

C'eſt nier aſſez clairement l'Enfer, & l'Eternité des peines dûës au péché. L'Auteur habile laiſſe deviner cette concluſion prochaine, & nous admirons cette diſcrétion arbitraire dans un Auteur qui tranche ſouvent des queſtions auſſi délicates que celle-là. Il en coute d'être toujours maſqué, & la vérité a droit de percer par bien des endroits.

Il ſe fait objecter par des anonymes comme lui, que la Religion qu'il expoſe, *ſimple, évidente & rélative aux facultés naturelles de l'homme*, n'eſt qu'une Religion naturelle fort inférieure *à la Religion révélée*. Diſputes de mots, ſelon lui, toutes ces diſtinctions de Religion naturelle, & de Religion révélée. Jugeons du caractére léger & cavalier de l'eſprit de l'Auteur. Cette Propoſition (*la Religion naturelle eſt de beaucoup inférieure à la Religion révélée*,) lui *paroit louche*, & je doute, ajoûte-t-il, *que l'on entende bien ſoi même ce que l'on dit.*

Il prétend que cette propoſition (*le naturel dans les enfans, eſt beau-*

férieur à l'éducation) eſt pa-
à la précédente ; & qu'il lui
iſé de démontrer que le paral-
juſte. Or , on pourroit lui
ıer que cette derniére pro-
n, n'eſt point louche, & con-
que la premiére ne l'eſt pas
tage. Mais c'eſt un tour pour
er ce parallele ; & ce tour
me n'a rien de louche, & qui
nifeſte très - clairement les
ions perverſes de l'Auteur
eux.
ſſi à peine a-t-il lâché ſa pro-
n parallele , qu'il s'attache
ement à la vérifier, ſans autre
. *La Religion révélée* , dit-il,
re pour les hommes ce qu'eſt l'é-
on pour les enfans : elle ne peut
que ſur le fond de la nature.
en de petits Sophiſmes où bril-
ar intervalles des éteincelles
rité , viennent tout de ſuite
ours de ce blaſphême. Les
cles, les Prophéties, l'Ecriture
ent point dans le ſiſtême de
ligion eſſentielle de l'Auteur,
ıdroit trop de diſcuſſions &

de tems, selon lui, pour prouver la divinité de ce Livre, la vérité de ces Miracles, l'accomplissement de ces Prophéties. Encore ne croit-il pas qu'on en vint jamais à bout. On a plûtôt fait de réduire tout à la Morale, au naturel, en ne consultant que sa seule raison.

Il veut ensuite qu'avant que de croire la révélation, on en constate la possibilité, de sorte qu'au lieu d'une Religion d'Histoires & de tradition, il en va faire une discussion de Métaphysique, dont le résultat ne seroit pour tout l'univers comme pour lui, qu'une source de mécréance & d'impiété. Car il trouve sans façon dans l'Ecriture *des choses puériles, absurdes, contraires au sens commun, & même visiblement injustes*; par exemple *les ordres donnés par Moyse & Josué pour massacrer des Peuples entiers*; comme si ces Peuples en avoient appellé à son tribunal de celui de Dieu; comme si Dieu n'en étoit pas le juge souverain, & le maître absolu, comme s'il n'avoit pas droit par les mains

a Peuple fidéle, d'exterminer
.i Peuple scélérat & révolté ?

Un des grands Sophismes de cet Auteur consiste à confondre dans a révélation l'objet immédiat de a raison avec l'objet éloigné de la oi ; à vouloir que l'un soit évident & clair comme l'autre, & à anéantir enfin la foi, en soumettant tout indistinctement au tribunal de la raison. Dieu, par exemple nous révéle sa Trinité de personnes. Le fait de la révélation est clair pour la raison : il est raisonnable de croire que Dieu a révélé sa Trinité. Mais l'objet de cette révélation, cette Trinité elle-même n'a rien de clair pour la raison pour qui elle est essentiellemenr obscure, incompréhensible, impénétrable, & dont la certitude ne peut-être que du ressort de la foi. La raison dit qu'il faut croire : c'est la foi qui croit en faisant même taire la raison, s'il le faut. L'Auteur ne distinguant rien, veut que tout soit ici évident, clair, & naturellement lumineux, comme cet axiome de Morale,

qu'il ne faut point faire à autrui le mal qu'on ne voudroit pas en recevoir.

S'il étoit vrai, dit-il, *que Dieu exigeât de l'homme de croire ce dont il ne peut sentir la vérité, il désavouroit la faculté intelligente qu'il lui a donnée.* Il ajoûte, *l'homme est bâti de maniére qu'il ne sçauroit croire de commande.* Ce grand Philosophe ne connoît guéres le *bâtiment* de l'homme, & n'est pas meilleur Physicien pour nous dire le naturel des hommes, que Théologien pour atteindre au surnaturel de Dieu. Il y a long-tems que nous avons remarqué que les hommes étoient communément plus faits pour croire que pour concevoir; & que dans les choses humaines mêmes, on les menoit bien mieux par la force de l'autorité que par l'insinuation du raisonnement le plus évident. On peut observer que dans tous les Maîtres en tout genre, les plus inéfficaces, & les moins obéïs, sont ceux qui raisonnent le plus avec leurs subalternes, & qui leur

rendent

: plus raiſon de leurs com-
ns. Et le gouvernement
, n'eſt peut-être le plus
ue parce qu'il eſt le plus
, le plus monoſillabique,
verbeux.
es Principes l'Auteur en-
a diſcuſſion de l'Evangile.
bord tous les faits & tout
rel de côté, & s'arrête à la
Encore ne reconnoît-il
préceptes, & ne parle-t-il
nſeils. Ces conſeils même
ſent, & ne lui paroiſſent
Dieu, qu'autant qu'ils
ɔdent à la pure nature de
Il trouve *durs* & même
ux qui vont trop directe-
tre les plus vicieuſes incli-
e la nature corrompuë,
ſque J. C. parle de l'eſ-
ɔoſſibilité, que les riches
lans leurs richeſſes à en-
le Ciel; lorſqu'il cano-
qui pleurent, lorſqu'il
n ſe renonce à ſoi-mê-

Ne faire point à autrui ce qu'on ne veut pas qu'il nous fasse, voilà la grande régle selon cet Auteur commode; il ne voit rien de plus difficile que cela, rien de moins évident, rien d'une justice plus élevée, rien qui ne se rapporte au bien de l'homme seul, au bien sensible, naturel & présent. L'Auteur ne laisse pas cependant, pour ne paroître pas démentir tout-à-fait l'Evangile, d'embrouiller sa doctrine par des *oui* & des *non* alternatifs, & souvent compliqués, soit pour se préparer des subterfuges, soit parce qu'un sistême si faux doit se démentir par mille contradictions.

Les miséres de cette vie, la mort, les combats intérieurs de la partie animale avec la spirituelle, l'assujettissement humiliant de l'esprit au corps, embarassent l'Auteur ; on sent qu'il voudroit bien en trouver quelques raisons naturelles : il est quelquefois tenté de trouver du caprice, & peu de justice & de bonté dans l'Auteur de notre Etre, On diroit d'autres fois, qu'il va

l'influence d'un Péché
l ne se tire de-là que
licence générale de ses
comme de ses bonnes
cet égard.

TICLE XL.

RE DU MINISTERE
inal Ximenez Archevê-
Tolede & Régent d'Espa-
ar M. de Marsollier, Cha-
l'Eglise Cathédrale d'U-
ol. in-12. *à Paris chez*
upuis, ruë S. Jacques à
ine d'Or 1739.

miere édition de cet Ou-
fut faite en 1693. à Tou-
un volume *in-octavo* de
ctére, chez Guillaume-
omier, Jean Posuel. M.
: G. Bely. C'étoit le coup
1 Auteur, qui parut dès-

ez n'a point été Régent d'Es-
is seulement du Royaume de

lors un grand Maître dans l'art d'écrire l'Hiſtoire, & qui depuis ce tems-là juſqu'à ſa mort, arrivée en 1724. n'a point ceſſé d'enrichir la République des Lettres d'un grand nombre d'autres Ouvrages, qui lui ont aſſûré la réputation d'être une de nos bonnes plumes. Nul cependant n'a eu autant de cours, que le premier, ſi on en excepte la vie de Henri VIII, ſurnommé le Salomon d'Angleterre, laquelle paſſe pour le chef-d'œuvre de l'Auteur. L'Hiſtoire du Miniſtére du Cardinal Ximenez fut bien-tôt réimprimée ſans aucun changement, mais en 1704. Grégoire Dupuis en fit à Paris une nouvelle édition en deux volumes *in-douze*, augmentée de plus d'un quart, & corrigée par M. de Marſollier même. Celle que Louis Dupuis vient de nous donner, n'en eſt qu'une ſimple réimpreſſion, perſonne n'étant en droit de toucher à un Ouvrage, auquel l'Auteur a mis la derniére main. On auroit pourtant fait plaiſir aux Lecteurs, ſi on y

ne Table, qui manque
es premiéres éditions.
celle de 1704. parut,
it compte dans nos Mé-
aussi notre dessein n'est-
nner ici un Extrait dans
d'un Livre déja connu
x, qui cherchent dans
autre chose, qu'un sim-
ient. On peut dire en
'Histoire du Cardinal
enferme tout ce qui peut
Histoire curieuse, édi-
struĉtive, & qu'elle in-
ement le simple Parti-
omme de Lettres, le
Politique, le Guerrier
es mêmes. Mais M. de
n'est, ni le premier,
ui ait fait connoître en
i Grand Homme. † La

ril page 507. & Mai pag.

Baudier du Languedoc
: de la Maison & Historio-
oi, publia un assez bon
ie de Ximenez en 1635.
Sébastien Cramoisi.

même année que son Ouvrag
imprimée pour la premiére
Toulouse, M. Flechier Evêq
Nismes publia à Paris chez
Anisson, Directeur de l'Impi
rie Royale, *la vie du Cardin*
menez en un volume *in-quart*
comme elle n'a point été réi
mée en France, quoiqu'on l'a
duite en Italien & en Espagno
n'en avons point parlé dan
Mémoires, qui n'ont comm
qu'en 1701.

La préférence, que les Fr
ont paru donner à l'Ouvra
M. de Marsollier sur celui
Flechier, ne viendroit-elle
ce qu'on s'est imaginé d'abor
celui-ci avoit voulu faire un
de son Héros, & de ce que
là n'en avoit fait qu'un Poli
Car il est certain que parm
la curiosité de la plûpart de
teurs est beaucoup plus picqu
le titre d'un Livre, qui ar
un grand Ministre, que par
qui ne promet qu'un grand
Une raison toute contraire

e au C...
rie, & où l'on étoit sans
en-aise de sçavoir sur quel
nt on demandoit à Ma-
on poursuivoit à Rome la
ation de Ximenez.
; le vrai nous ne craignons
avancer que tout Lecteur,
e par les faits, & qui sçait
tous les préjugez, recon-
sans peine dans le Saint de
echier le plus grand Mini-
qui ait peut-être été jusqu'à
urs; & dans le Politique de
; Marsollier, toutes les ver-
ui font les plus grands Saints.
...cipales vûës, qu'on

» cellent & heureux Politique, & » avoir de la Religion, de la piété, » une probité exacte, de la bonne » foi, de la droiture, & un grand » amour pour le Peuple & pour la » justice : c'est ce que bien des gens » croyent impossible, & dans la » vérité il y a tant d'exemples du » contraire, qu'il n'y a pas lieu » de s'étonner que ce sentiment » soit devenu presque général. L'e- » xemple de Ximenez suffira pour » en détromper. Il a réuni dans sa » personne toutes les qualités, dont » on vient de parler, & la politi- » que la moins scrupuleuse n'a ja- » mais été si loin, ni produit de » plus grands succès, que la sienne, » quoique toujours équitable & tou- » jours attachée aux regles les plus » exactes de la Religion & de la » piété..... Les amis & les enne- » mis de Ximenez, dit-il, en fi- » nissant son Ouvrage avouerent à » l'envi que l'Espagne n'avoit ja- » mais produit un plus grand hom- » me. Il parut tel dans tous les » états de sa vie. Grand Religieux,

»grand Evêque, grand Ministre »d'Etat, prudent, sage, sçavant, »prévoyant & entreprenant &c. »

Il est vrai que de tems en tems, il jette quelques ombres sur ce beau tableau, comme s'il craignoit d'en avoir trop chargé le coloris. On diroit qu'il veut éviter le reproche d'avoir donné un ton de Panégyrique à son Histoire, s'il ne disoit que du bien de celui, qui en est le sujet; qu'il a cru devoir céder un peu au goût de son siécle, auprès duquel il sçavoit que la vertu trop pure & trop exempte de défauts, passe ordinairement pour une belle chimere; ou depuis qu'on a découvert des taches dans le Soleil, on en veut absolument trouver dans les Hommes les plus vertueux, sur-tout dans ceux, qui ont occupé les premiéres places, & où l'on en cherche dans leurs intentions, si leur actions sont irréprochables.

Aussi en lisant l'Ouvrage de M. de Marsollier on rencontre assez souvent dequoi rabattre des élo-

ges, que la force de la vérité lui a comme arrachés en quelques endroits : l'on est tout étonné de trouver ce Prélat si attaché aux régles les plus exactes de la Religion métamorphosé en homme *fier*, *dur* *ambitieux*. * L'Auteur dans sa premiere édition avoit ajoûté *vindicatif*, mais il l'a retranché dans la derniére. Cependant cette fierté, cette dureté, cette ambition ne sont appuyées que sur des soupçons & sur le mauvais tour, que ses Ennemis donnoient à ses démarches ; car c'est ainsi qu'ils interprétérent l'humilité, qu'il fit paroître tout le tems qu'il fut Religieux ; le refus qu'il fit long-tems de l'emploi de Confesseur de la Reine, & de l'Archevêché de Tolede ; la maniére haute, dont il se décidoit dans certaines occasions, où il falloit sacrifier un illustre coupable à la justice, au bien du Peuple, à l'autorité du Souverain ; & son inébranlable fermeté à soûtenir le parti, qu'il

* Tom. 2. pag. 63.

pris, après y avoir mûrement
hi.

ous n'ignorons point qu'une
lus inviolables régles de l'Hi-
est, *ne quid veri non audeat*,
id falli audeat. Mais cette loi,
ecommandant à l'Historien
vrai, c'est-à-dire, de n'être
par aucune considération,
u'il s'agit de dire une vérité
, & que la prudence ne l'obli-
oint de taire, lui permet-elle
onjectures les plus hazardées,
lles qui sont uniquement fon-
sur la malignité, la jalousie,
it de vengeance? Lorsque sur
ls fondemens, il laisse douteux
actions qu'on peut raisonna-
ient croire avoir été faites par
ons motifs, n'en ont point eu de
ux; lorsqu'il va même jusqu'à les
nter du mauvais côté, ne doit-
craindre le reproche d'avoir
ié dans le faux, reproche qu'un
orien doit scrupuleusement évi-
sur-tout lorsqu'il s'agit de blâ-
? Enfin si ceux, qui ne sçau-
x croire qu'on puisse allier par-

faitement la Religion , la piété, la probité la plus exacte avec la plus profonde politique , s'étoient aviſés de dire à M. de Marſollier que Ximenez fier, dur, ambitieux, agiſſant par les vûës, qu'on lui a ſouvent imputées pendant ſa vie, & qu'il ſemble lui imputer lui-même, n'eſt nullement un exemple capable de leur faire changer de ſentiment, qu'auroit-il eu à leur répliquer ?

Nous ne doutons point que ces réfléxions ne ſoient venuës à l'eſprit de pluſieurs de ceux, qui ont lû l'Ouvrage de M. de Marſollier, & qu'en rendant juſtice à la vivacité de ſon ſtile, à l'ordre & à la noble ſimplicité de ſa narration , à ſes tours ingénieux & à ſes tranſitions naturelles & heureuſes, ils n'ayent jugé que le ſuccès de ſon Livre n'eſt pas uniquement dû à l'aſſemblage de ces qualités, qui font eſtimer un Hiſtorien & font lire ſon Hiſtoire avec avidité ; mais que ce qu'il y a ſémé de ce ſel de critique, ſi propre à flatter , la malignité d'un

nombre de Lecteurs, n'y a
'u contribué.
ne voit rien de semblable
la vie de Ximenez par M.
ier, elle n'est assûrément pas
avec moins de pureté & de
se; elle l'est même avec plus
:te simplicité, qu'on ne trou-
s guere que dans les Anciens,
us croyons pouvoir avancer
n'y verra point ce qui fait
quelques-uns, que son Hi-
du Grand Théodose avoit un
air de Panégyrique, ce qui
peut-être pas trop fondé. Ici
jue de Nismes se contente
vre le Cardinal Ximenez
outes les situations, où il s'est
:, il le représente au naturel
a vie privée, & dans les grands
is, dont il fut chargé; il
aux Lecteurs une liberté en-
le juger de ses intentions &
vûës; ses grandes qualités &
ninentes vertus se dévelop-
d'elles-mêmes, & d'une fa-
qui ne fait naître aucun dou-
les ressorts de sa politique

& sur la pureté de ses intentions. Enfin on n'y verra ni cette affectation de briller par des ornemens superflus & inconnus aux grands maîtres de l'antiquité, ni ces raisonnemens & ces discours, qui n'ont aucune vraisemblance, ni ces longs récits, & ces digressions, ni ces annonces de ce qu'on doit dire, & qui ôtent le plaisir de la surprise, ni quelques réfléxions fausses, ni ces sistêmes de politiques, dont l'Auteur auroit peut-être été bien embarrassé à nommer ses garants, ou dont il auroit dû faire voir le frivole; défauts que d'habiles Critiques ont reprochez à M. de Marsollier. D'ailleurs nous ne craignons point de dire, que le stile de M. Fléchier, moins vif & peut-être moins ingénieux, que celui de M. de Marsollier, nous paroît plus pur & moins négligé. Ajoûtons qu'en lisant le détail des vertus de Ximenez, & certains traits de sa vie, que l'Evêque de Nismes a ramassés sur l'autorité des mêmes Historiens, que M. de Marsollier a cités, on

tonné que celui-ci n'y ait pas
vé dequoi se décider entre les
négyristes & les Ennemis du Car-
al Ximenez, & l'on voit qu'il au-
t pû apprendre dans ses propres
uteurs bien des particularités, qui
i auroient fait tenir un langage
out contraire à celui, qu'il tient
ssez souvent, nous n'en citerons
qu'un exemple pris au hazard.

Après avoir dit que Ximenez ne changea rien à son extérieur, ni à sa façon de vivre, quand il eut été élevé à l'Archevêché de Tolede, il ajoûte, « si Ximenez eût con- » tinué à vivre de la sorte, il seroit » encore aujourd'hui la régle des » Saints Evêques, comme il passe » sans contredit pour le modéle des » plus grands Politiques; mais la » vérité, qui doit faire le princi- » pal caractére de l'Histoire, obli- » ge d'avouer qu'il se fit en lui un » changement des plus extraordi- » naire. Ximenez, qui dans tou- » tes ses actions n'avoit jusqu'alors » paru occupé que des sentimens » de la piété la plus exacte, ne pa-

» rut plus rempli, du moins
» térieur, que des idées, qui
» doient à sa propre grande
» à l'agrandissement de la M
» chie d'Espagne : il ne se s
» presque plus de la médiocr
» sa naissance ; il ne parut pl
» taché aux devoirs de l'état
» gieux, qu'il avoit embrass
» ne s'occupa pas autant qu'il
» voit de ceux de l'Episcopat,
» il devoit faire toute sa gloi
» soin des Affaires Politique
» la place de ces saintes oc
» tions ; l'ambition parut sa p
» dominante ...... Ce n'e
» qu'on puisse lui reprocher
» de ces défauts grossiers, q
» déshonoré tant de grands h
» mes ; au contraire il fit tou
» profession d'une haute pro
» il aima la justice jusqu'à l'e
» il ne se lassa jamais d'êt
» Protecteur des Pauvres ...
» ne peut même nier qu'il n'ait
» de fort grandes choses pou
» gloire de l'Eglise & de la
» gion ; mais tout cela se faisoit

ir de faste & de grandeur ;
faisoit bien connoître qu'il
e travailloit que pour la sienne,
& qu'il n'avoit d'autre dessein
» que celui de s'immortaliser. »

Il rapporte ensuite ce qui engagea Ximenez à ce changement, & cite un Bref, que lui adressa à ce sujet le Pape Aléxandre VI. mais il en donne un Extrait peu exact, comme on le peut voir par la lecture du Bref même, que M. Fléchier rapporte en entier : puis il ajoûte, " Ximenez qui étoit appa-
» remment plus embarrassé que
» personne du genre de vie, qu'il
» avoit embrassé, & qui n'atten-
» doit peut-être qu'un prétexte pour
» le quitter, obéït sans délai aux
» ordres du Pape. Tout changea
» chez lui en fort peu de tems ; ses
» Meubles, son Train, sa Table,
» tout devint magnifique..... Ce
» reste de modération, qui regar-
» doit principalement ses habits &
» sa personne, ne dura que jusqu'à
» la mort de la Reine Catholique ;
» depuis ce tems-là il s'abandonna

» tout-à-fait à son génie, qui étoit
» naturellement magnifique. „

Voilà assûrément de forts bons Mémoires pour le Promoteur de la Foi, que le vulgaire appelle l'Avocat du Diable, contre le Cardinal Ximenez dans le Procès de sa Béatification. Mais par malheur pour M. de Marsollier tout cela disparoît dans la vie de ce Prélat par M. Fléchier. Nous aurions d'ailleurs bien des réfléxions à faire sur tout ce que nous venons de citer du Chanoine d'Usez. Nous pourrions lui demander, si on peut reconnoître beaucoup de Religion, & la plus exacte piété dans un Evêque, qui ne s'occupe pas autant qu'il le doit, des devoirs de son Etat ; si on peut dire absolument qu'il a été un grand Evêque, un grand Religieux, & dire en même-tems qu'il étoit apparemment plus embarrassé que personne du genre de vie, qu'il avoit embrassé ; & qu'il n'attendoit peut-être qu'un prétexte pour le quitter ?

Enfin si un *peut-être* ou un *appa-*

nt suffisoit pour justifier un
orien, qui fait ainsi le Pro-
un Grand Homme, y en au-
il un seul, ni même un seul
t qui fût à l'abri d'une pareille
que ? M. de Marsollier auroit
dû au moins citer ses garants
e que nous venons de voir,
il auroit eu bien de la peine
produire, dont le témoignage
recevable. Ce qui est certain,
que M. Fléchier, sur l'auto-
des mêmes Ecrivains dont le
noine d'Usez s'est servi, nous
end tout le contraire, & en
culier que le Cardinal Xime-
orta jusqu'à la mort l'habit de
t François; qu'il a toujours pra-
presque toutes les austérités
Régle; qu'il couchoit sur la
& souvent tout habillé; que
able étoit très-frugale, & que
d il étoit obligé de donner à
ger, il se contentoit pour lui
n ordinaire; & qu'enfin ce ne
que par obéïssance aux ordres
Pape Léon X. que peu de mois
t sa mort, âgé de plus de qua-

tre-vingt & un an, & accablé d'infirmités, il se relâcha de ses jeunes. On peut voir le Bref de ce Pape dans l'Ouvrage de M. Fléchier.

Nous convenons que M. de Marsollier ne s'étant proposé d'écrire que l'Histoire du Ministére du Cardinal Ximenez, n'a pas été comme M. Fléchier, qui avoit donné un titre plus général à son Livre, dans l'obligation d'entrer dans le détail de ses vertus, mais ne devoit-il pas du moins s'en instruire pour se diriger dans l'idée, qu'il vouloit donner de ce Prélat? Il y auroit assûrément trouvé dequoi se mettre en garde contre les déclamations de ses Ennemis, & dequoi éviter de se contredire lui-même. Nous pouvions pousser plus loin le parallele de ces deux Historiens, mais leurs ouvrages sont trop connus, pour qu'il soit besoin d'en dire ici davantage. Nous n'avons pas prétendu d'ailleurs en donner un Extrait, encore moins faire une Critique, mais seulement

: un certain Public à rendre
justice à un grand Cardi-
ue la voix publique a de-
ux siécles canonisé en Es-
où son nom se trouve écrit
qualité de Saint ou de Bien-
x dans sept Martyrologes;
niversité d'Alcala du con-
ent de plusieurs Evêques a
é par un Décret solemnel
ns les honneurs célébres,
lui rendroit, on appliquât
ses & les Offices aux ames
gatoire, & non pas à lui.
des gens ont regardé com-
épisode étrangere à l'Hi-
le Ximenez le détail de la
te du Royaume de Grena-
ivée avant qu'il fût dans le
ére. M. Fléchier y est beau-
oins entré que M. de Mar-
, & ne paroît en avoir dit
qui étoit nécessaire pour
gence de ce qui se passa dans
évolte des Grenadins, que
vêque de Tolede appaisa
aniére, qui lui fit beaucoup
eur. Nous laissons aux con-

noisseurs à juger s'il convenoit d'en dire davantage.

Quelques Critiques ont trouvé à redire qu'un Auteur François paroisse approuver la conduite que tint le Cardinal Ximenez au sujet de la Navarre, dont il maintint, disent-ils, l'usurpation. Ils n'ont pas fait réfléxion sans doute que la qualité de Régent du Royaume, non plus que celle de Tuteur, ne donne pas le droit de faire des restitutions aux dépens d'un Prince Mineur. C'est au seul possesseur à restituer ce qui ne lui appartient pas, & nullement à celui, qui n'a que l'administration de ses Etats. Un principe contraire à celui-ci auroit de terribles suites.

Nous ajoûterons comme une remarque de peu de conséquence, que nous avons faite en passant, que M. de Marsollier parlant de la défaite de Louis d'Armagnac Duc de Nemours, qui fut tué en attaquant le fameux Gonzalez de Cordoüe dans son Camp, a mis *Carillan* pour *Cerignola*.

...TICLE XII.

...TION DU VOYAGE ...res Australes des Vaiss... , l'Aigle & la Marie.

...s partîmes de l'Orient dans
Vaisseaux l'Aigle & la
19. Juillet 1738. Le 11.
, nous mouillâmes à l'Isle
e Catherine. Nous ne
arâmes point dans cette
, & il ne s'y passa rien
linaire. L'arrivée de deux
x François donna d'abord
rage aux Portuguais. Ils
la prise de l'Isle de Fer-
Noronha ; ils craignirent
s ne fussions venus user
ailles. Ces impressions peu
s, qu'il nous fallût du temps
e, & les consommations,
nt faites depuis peu des
& des Vaisseaux, qui
passé à cette Isle, furent
e nous n'y trouvâmes pas
: rafraîchissemens que nous

l'avions esperé, & nous avons été obligés de payer en argent. D'ailleurs beaucoup de politesses de la part du Gouverneur, & beaucoup de commodités pour les vaisseaux, & de facilité à faire l'eau & le bois. J'ai eû l'honneur Monsieur de vous écrire de cette Isle.

Le 13^e^. Novembre. Après plusieurs tentatives & plusieurs contre-tems pendant 4. jours, nous sortimes de Sainte Catherine & nous fîmes route pour aller chercher les 44^{d}. de Latit. Méridionale, environ par les 355^{d}. de Longitude, Méridien françois, conformément à nos instructions. Le 26. Novembre par les 35^{d}. de Latit. & les 344. de Longitude, nous commençâmes à trouver de la brume, qui ne nous quitta presque plus, tant que les deux vaisseaux furent ensemble. Souvent elle étoit si épaisse, que dans l'Aigle nous ne voyons pas la Marie à une portée de fusil, & quoique de nuit nous eussions toujours nos feux, & que de jour & de nuit, sou-

ſouvent pluſieurs fois dans un quart, nous tiraſſions du Canon, nous avions toutes les peines du monde à ne nous point ſéparer. Il nous falloit encore de temps en temps changer de voilure, quelquefois de route, & il étoit à craindre de nous aborder en faiſant ces différentes manœuvres. Un autre inconvénient, c'eſt que nous entrions dans une mer peu connue; mais je ſçavois qu'elle avoit été traverſée en quelques endroits: nous avions bien une autre courſe à faire dans des Parages tout-à-fait inconnus. Nos vaiſſeaux étoient mauvais voiliers, il n'y avoit point de temps à perdre: nous continuâmes donc à faire route à l'ordinaire. Je paſſai de l'Avant dans le vaiſſeau L'Aigle, & je dis à la Marie de ſuivre; depuis nous avons toujours conſervé cet ordre dans notre navigation: ainſi perſonne ne courroit de plus grands riſques, que ceux auquels j'étois expoſé le premier.

Le 3ᵉ. Décembre par les 3
20'. de Latitude, & les 351d.
longitude, nous commençâme
voir du Goëmon ; nous en av
vû ensuite presque tous les jo
Nous vîmes aussi plus d'Oise
qu'à l'ordinaire. On travailla
bord de la Marie à monter le
teau qui y étoit. A Sainte Cat
rine j'en avois fait monter un
nous y servit à faire notre eau
notre bois ; je l'avois gardé
monté sur le Pont du Vaisseau
l'Aigle, & j'avois fait mettre
2. autres en 6. quartiers. Le
le temps s'éclaircit, nous obser
mes 41d. 19m. de Latitude,
nous nous faisions par les 352d.
Longitude. Beaucoup plus d'
seaux & de Géomon que le j
précédent : nous pouvions être p
de terre : nous prîmes toutes
précautions convenables en pa
cas.

Il y avoit quelques jours que n
avions à bord des 2. Vaisseaux
Vigies, au haut des mats, lors
la Brume ne les rendoit pas in

ous fîmes enverguer un jeu les neuf, changer les pou- les manœuvres les plus con- les. On étalingua à chaque des bossoirs une touée de cables que nous avions fait exprès. On fonda à 8. heu- soir, & l'on fila 180. bras- ligne, sans trouver fond. On inué de sonder tous les jours l de l'Aigle. Le 5. Décem- r les 42. 40^{m}. & les 354^{d}. ngitude, du Tonnerre & de e. A 10. heures du soir nous mis pour la premiere fois à pe à cause de la Brume qui si épaisse, qu'on entendoit age de la Marie manœuvrer ir le vaisseau. Le lendemain à 3. heures nous avons ap- s. Nous avons continué à en travers toutes les nuits, qu'il faisoit un peu clair, qui marchoit le mieux, for- s voiles, se mettoit à la vûë, ndoit la Marie en sondant. gros temps, de la pluye, de e, le feu S. Elme à bord de

la Marie. Nous avons été à la Cape depuis midi jusqu'à 7. heures du matin, que le temps s'est mis au beau. Nous avons eû bien de la peine à nous conserver. L'Aigle dérivoit plus à la Cape que la Marie. Il nous falloit de temps en temps arriver l'un sur l'autre, & en arrivant il étoit à craindre de recevoir quelque mauvais coup de mer, ce qui auroit été d'autant plus dangereux, que le Pont des 2. vaisseaux étoit embarassé de batteaux.

Le 7ᵉ. Décembre par les 44d. de Latitude & les 355d. de Longitude, nous avons fait l'Est pour gagner les 7d. de longitude par ce parallele. Nous avons vû 3. ou 4. Oiseaux qui de temps en temps batoient beaucoup des aîles, comme font les Oiseaux de terre. Ils étoient assez semblables à des Poules Maures. La brume continuoit, & le temps étoit froid : quoique le mois de Décembre soit là, ce qu'est ici le mois de Juin.

Le 8. & le 9. Décembre encore

des Poules Maures ; beau tems, le premier & le ſeul, pour ainſi dire, que nous ayons eû depuis le 26. Novembre. Nos gens ne manquerent pas d'en profiter pour ſécher leurs hardes qui commençoient à pourir. La Brume que nous avions tous les jours mouilloit comme de la pluye. Le 10^{e}. par les 44^{d}. de Latitude & le premier méridien. C'eſt-là que pluſieurs Géographes mettoient le Cap des Terres Auſtrales. La Brume auſſi épaiſſe qu'elle le pût être, le vent étoit favorable, nous continuâmes de faire route le jour, augmentant ou diminuant de voiles ſuivant que la brume étoit plus ou moins épaiſſe. L'on eût attendu en vain un temps clair dans ces Parages ; s'y arrêter davantage, eût été moins aſſûrer ſa navigation, qu'en prolonger les dangers, & conſéquemment les multiplier. Le 12^{e}. nous faiſant par les 7^{d}. de longitude, nous avons mis le Cap au Sud. Toujours de la brume, mais de temps en temps éclaircie. Le 13. & le 14. même choſe.

Le 15e. Décembre environ par les 48d. 50m. de Latitude, égale à celle de Paris, & par les 7d. de Longitude vers les 5. à 6. heures du matin nous vîmes une grosse glace, puis plusieurs autres entourées d'un grand nombre de glaçons de différentes grosseurs. La Marie fit signal de danger, & changea les Amures. Nous allâmes lui parler, & je dis que nous allions continuer notre route au Sud, que la rencontre de ces glaces devoit nous réjoüir, qu'elles étoient un indice certain de terre, & que sans doute nous ne serions pas long-temps sans la trouver. Je remarquai que la hauteur des glaces étoit une preuve de la hauteur des terres, auprès desqu'elles elles s'étoient formées; & les tertes hautes sont ordinairement les plus saines. Ces Glaces nous ont paru avoir 2. à 300. pieds de haut; & depuis un quart de lieue jusqu'à 2. ou 3. lieües de tour. Nous avons fait plusieurs fois 8. lieües pour en atteindre qui étoient à la vûë. Elles avoient

toutes ſortes de figures, d'Iſles, de Forteresses, de Bâtimens. En même-temps la mer nous parût changée. Nous vîmes beaucoup de plongeons & d'autres oiſeaux. Nous ſondâmes, & ne trouvâmes point de fond à 180. braſſes. Nous fimes route tout le jour à travers des glaces, arrivant pour l'une, puis venant au Lof pour l'autre. A 9. heures du ſoir nous ſondâmes encore ſans trouver fond, & nous mîmes à la Cape dans l'endroit que nous crûmes le plus avantageux pour que les glaces ne dérivaſſent point ſur nous, ni nous ſur elles. Le temps toujours brumeux, de la neige, de la grêle, & très grand froid. Depuis que nous étions dans des Parages inconnus, nous avions pû ſuppoſer dans la brume tous les dangers des mers connües. Nous devenions alors certains d'en avoir toujours à côté de nous. En effet les glaces ſont autant d'écueils flottants, qui ſont même plus à craindre que la terre, en ce que ſi l'on avoit le malheur de ſe perdre en

les abordant, il n'y auroit aucune eſpérance de ſe ſauver deſſus. Les glaçons ſont auſſi plus dangereux que les groſſes glaces, parce-qu'étant à fleur d'eau & confondus avec la lame, dès que la mer eſt agitée, on les voit difficilement. Le 10. par les 49d. 42m. de latitude nous vîmes des Pinguins, animaux Amphibies qui reſſemblent aſſez à de gros Canards, mais qui ont des nageoires au lieu d'aîles. A meſure que nous avancions vers le Sud, les glaces ſe multiplioient. L'après-midi nous en fûmes entourez de façon que du Sud, où nous avions mis le Cap, nous fûmes obligés de venir à l'Eſt, pour trouver un paſſage. Il étoit probable que ſi ces glaces venoient des terres qui vis-à-vis du Cap de Horn ſont plus près du pole, nous en trouverions moins en faiſant l'Eſt. J'ajoutois encore que s'il y avoit un Cap avancé ſeulement juſqu'aux 48d. comme nous pouvions ſuppoſer qu'étoit celui où avoit abordé Gonneville; ce Cap ſerviroit comme de barrie-

re aux glaces, & que nous n'en trouverions plus une fois que nous ferions à l'Eſt. Quand nous parlâmes le Soir aux Meſſieurs de la Marie, comme nous le faiſions tous les jours, je leur fis part de ces conjectures. C'eſt ainſi que ſans affectation, j'apprenois aux Equipages ce que je voulois qu'ils ſçuſſent, & je faiſois uſage de tout ce que je croyois propre à leur relever le courage. Dans cette vûë le 19e. Décembre je profitai d'un moment de calme pour aller à bord de la Marie. Le même jour nous vîmes un Loup marin; depuis nous en avons vû pluſieurs, ainſi que des Pinguins. Pour ne pas répeter la même choſe à chaque jour, il ſuffit de dire que nous fîmes prendre à la route le plus de Sud que nous pûmes, & que la Brûme continuelle, les glaces, les vents contraires ou forcez, nous ont empêché d'élever les 54d. plûtôt que le dernier Décembre. Le froid qui s'étoit fait ſentir dès les 44d. de latitude étoit devenu exceſſif par-

mi les glaces; d'un autre côté, sans la brume nous aurions eû un jour continuel. Le Soleil dans son plus grand éloignement ne faisant que tourner un peu au dessus de l'Horison. Mais dans ces parages, le tems est presque toujours bas comme en hyver en France, & il est rare d'y voir ni soleil, ni lune, ni étoiles.

Le premier Janvier 1739. vers les 3. heures après midi nous vîmes une terre fort haute qui étoit couverte de neige, & fort embrumée. Elle nous parût comme un gros Cap. que nous nommâmes *Le Cap de la Circoncision*. Cette terre nous restoit dans l'Est-Nord-Est, 10. à 12. lieües: les vents en venoient. Nous mimes au plus près pour aller la reconnoître. Ce Cap est par les 54d. de latitude Méridionale, & les 27. à 28. de Longitude, il faut que le jour précédent nous n'en eussions pas passé à plus de 3. lieües. Nous avions été à la Cape depuis 7. heures du matin du 31e. Décembre jusqu'après de

lu premier Janvier, à cau-
nd. vent, de la grosse mer,
e Brume très épaisse. A 10.
du soir il s'étoit fait une
ie, à la faveur de laquelle
vions vû une très grosse gla-
it près de nous. Nous avions
ıf pour Lof, & mis à la Ca-
l'autre bord. Je crois que
glace étoit une de celles que
vons vû depuis border la
Nous étions tous les jours
à de pareils risques; mais
avoit pas de remede, ou il
quitter notre mission. Pour
ces réflexions, je fis lectu-
'article de nos Instructions
uel vous accordez, Messieurs,
tifications aux Equipages à
le ces Terres, & vous pro-
aux Officiers des récompen-
portionnées à leurs services.
ai aussi 20. piastres au pre-
ilote de l'Aigle qui avoit
remier la terre. Les Mate
i alloient en vigie au hau
:s, dès qu'il venoit quelqu
e, y souffroient un froid cui

ſant. J'avois crû devoir adoucir leur fatigue, & ranimer leur vigilance par la promeſſe d'une récompenſe qui les intéreſſât. Le 2e. nous avons chanté le *Te Deum* en action de graces, & nous eſtimâmes être à midi par les 54d. 40m. C'eſt le plus Sud que nous ayons été. Les glaces pour leſquelles il nous fallut arriver inceſſamment, la Brume qui nous empêcha de bien tirer parti de nos bordées, & la Panne de la nuit nous firent un peu tomber ſous le vent. Le 3e. nous ſoutinmes la nuit ſous nos huniers, & nous regagnâmes ce que nous avions perdu le jour précédent. J'allai le même jour à bord de la Marie, j'y lûs comme j'avois fait à bord de l'Aigle, l'article des Inſtructions qui étoit favorable aux Equipages, & je fis de même uſage de tous les motifs que je crus propres à relever leurs eſpérances. Je trouvai cet Equipage en meilleur état que celui de l'Aigle. Il y avoit bien à la vérité pluſieurs Matelots qui ne faiſoient

point de quart, mais ce n'étoit guéres que des gens haraſſez de fatigues & enrûmés , & comme nos Equipages étoient nombreux, nous avions l'attention de les faire repoſer alternativement pendant quelques jours. A bord de l'Aigle il y avoit déja quelque tems que le Scorbut s'étoit déclaré , & nous avions pluſieurs Malades.

Le quatriéme nous ſoutinmes encore la nuit à petits voiles,& malgré les glaces & la brume nous gagnâmes quatre à cinq lieuës.

Le cinquiéme, de la brume ſi épaiſſe que nous ne vîmes pas la Terre. Le ſixiéme un peu avant midi, comme nous nous préparions à virer de bord, il vint tout d'un coup une quantité prodigieuſe d'Oiſeaux d'un très-beau blanc, & de la groſſeur d'un Pigeon. Il ſe fit en même-tems une éclaircie, à la faveur de laquelle nous vîmes une groſſe glace à un quart de lieuë devant nous, & la Terre à une ou deux lieuës. Nous avions les ris dans les Huniers : il nous fallut

prendre lof pour lof, & en arrivant nous pensâmes aborder la Marie qui, à cause de la brume, nous suivoit de très-près. On n'eut pas le tems d'orienter les Voiles, que la brume revint aussi épaisse qu'auparavant, & en un instant la Terre & la glace disparurent. Les courans nous avoient porté considérablement à Terre, nous en devions être à trois ou quatre lieuës plus loin que le jour précédent à trois heures & demie du soir, que nous avions reviré pour porter notre bordée au large. Nous forçâmes de Voiles, pour nous élever de la Côte, sans trop nous éloigner. Je voulois troujours me conserver à portée de profiter du premier tems propre à envoyer nos Bateaux à Terre la reconnoître. Ces incidens étoient frappans, & nous avions toutes les peines du monde à empêcher nos Equipages de tomber dans le découragement.

Le septiéme, de la brume très-épaisse, qui se dissipa le soir, & nous eûmes les vents d'Ouest qui

nous étoient favorables pour aller reconnoître la Terre. Le huitiéme à la pointe du jour nous fîmes route dessus, & nous la vîmes un moment après. Nous nous en trouvâmes encore plus près que nous ne le croyions. A cinq heures du matin la brume revint, & en un instant nous perdîmes la Terre de vûë. Nous continuâmes cependant à courir dessus jusqu'à sept heures, dans l'espérance que la brume pourroit tomber; elle s'épaissit au contraire, & ne voyant pas devant nous la longueur du Navire, nous serrâmes de plus près. Le soir le tems s'éclaircit, & nous fîmes de nouveau route sur la Terre. A six heures nous crûmes avoir une Terre nouvelle à-peu-près dans le Nord-Nord-Est du Cap de la Circonsion. Un banc de glace près du même endroit apuyoit cette opinion. Il nous étoit important de sçavoir si cette Terre étoit contiguë au Cap de la Circoncision pour ne point nous abatre dans un Golphe où les vents d'Ouest ordinaires

& violens dans ces Parages auroient battu en plein. Nous mîmes donc le Cap sur cette Terre prétenduë. A sept heures la brume revint très-épaisse, nous continuâmes jusqu'à 9 heures, que la brume ne tombant point, nous remîmes à l'autre bord. Nous avions fait le Nord pour approcher cette Terre. La nuit nous retournâmes sur nos pas en faisant le Sud sur nos Huniers, crainte des glaces. Ce n'étoit pas à la vérité un moyen sûr de les éviter parce qu'elles dérivoient, mais c'étoit ce que nous pouvions faire de mieux. Le neuviéme jour à la pointe du jour nous avons mis le Cap sur cette Terre que l'on a crû voir encore. La brume & les glaces nous ont fait revirer deux fois sans pouvoir éclaircir notre doute. Le dix le tems clair & fin depuis trois heures du matin jusqu'à quatre heures. Nous avons reconnu que c'étoit un nuage que nous avions pris pour une Terre. Sur le champ nous avons fait route pour cotoyer la Terre qui est dans l'Est du Cap

de la Circoncision. A cinq heures du matin la brume eſt revenuë des plus épaiſſes. Le onziéme, de la brume, gros tems, la Mer male. Nous fûmes heureux d'être élevés, les vents chaſſant en côte.

Depuis que nous étions à la vûë de Terre nous n'avions retiré d'autre avantage que de l'avoir vû s'étendre huit à dix lieuës dans l'Eſt-Nord-Eſt, & ſix à ſept dans le Sud-Eſt. Nous n'avions pû reconnoître ſi elle fait partie du continent, ou ſi c'eſt une Iſle avancée. Il n'y avoit pas eu de tems propre à y envoyer nos Bateaux. La ſaiſon s'avançoit ſans s'adoucir; preſque tous nos gens étoient malades ou le faiſoient. Nous ne voyons plus ſur le Pont que quelques Officiers Mariniers, & quelques jeunes Matelots que l'honneur ou la force de l'âge ſoûtenoient; encore avoient-ils preſque tous la voix éteinte. Ces conſidérations me déterminerent à quitter cette Terre qui eſt ſi Méridionale, & peut-être, inacceſſible à cauſe des glaces,

& je fis route pour visiter celle
pourroit être dans le Nord - l
L'endroit où a abordé Gonnevi
est situé, suivant la Relation
nous en avons, par une latitude
le à celle de quelques Province
France. Les plus Septentrion
sont par les 15. dégrés. Nous
vâmes donc le parallele des 5
521 & nous les parcourûmes
les mêmes incommodités &
mêmes risques. Le vingt-deuxi
j'allai encore à bord de la M
Le 25. nous arrivâmes par les
de longitude, suivant notre esti
Les fortes variations nous a
roient que nous n'étions pas
d'Ouest. Nous avons trouv
contraire à l'atterage du Ca
Bonne-Espérance que nous ét
alors par les 55d. Quand nous
sions trouvé des Terres par
longitude, elles eussent été trop à
pour remplir les vûës de la C
pagnie. Il étoit tems d'aller c

riés, & nos Equipages étoient hors d'état de tenir long-tems la Mer. Les vents à l'Eſt m'engageoient encore à prendre ce parti. Nous mîmes donc le Cap au Nord. Ce jour-là pour la derniére fois nous vîmes une groſſe glace, & notre Pont fut couvert de neige. A meſure que nous avançâmes vers le Nord, la brume fut moins épaiſſe & moins fréquente, & le froid devint plus ſupportable, mais nous eûmes preſque toujours grand vent, & la Mer groſſe juſqu'au 5. Février, qu'étant beaucoup calmés l'un & l'autre, je profitai de ce jour pour paſſer à bord de la Marie, & renverſer les Marchandiſes de ce Vaiſſeau, à bord duquel je laiſſai les 12. Soldats. Je gardai à bord de la Marie le Bateau, & cinq Bariques de Charbon de Terre de Cargaiſon qui y étoient. Il nous falloit de bon bois pour ſix mois, il n'y en a point au Cap de Bonne-Eſpérance, & il y avoit près de trois mois que nous étions hors de Sainte Catherine. A midi nous

fûmes en état de faire voile, & nous nous séparâmes sans qu'il fût mort personne à bord des deux Vaisseaux, chacun fit sa route. L'Aigle pour l'Isle de France, & nous dans la Marie pour le Cap de Bonne-Espérance. Nous avons jetté l'Ancre dans cette Baye le 28. Février; mais nous ne pûmes attraper le mouillage ordinaire des Vaisseaux que le 4. Mars. Nos premiers soins furent donnés aux Malades. Nous louâmes d'abord une Maison à Terre pour eux, & nous fûmes assez heureux pour que la révolution de Terre n'en emportât aucun en y descendant. Nous trouvâmes dans cette Rade les Vaisseaux de la Compagnie. Le Philibert & le Duc de Chartres. Je requis M. Lobry, & M. de la Chesnaye qui les commandoient de nous donner pour les frais de notre relâche 450. Piastres, qu'ils nous accorderent. Nous avions dépensé à Sainte Catherine au-delà des 200. Piastres que nous avions euës à l'Orient, & le Gouverneur

du Cap de Bonne-Eſpérance m'a-voit dit que la Compagnie Hollandoiſe ne prenoit point de Lettres de Change. Quelques jours après M. de la Porte-Barré, puis M. Drias ſont arrivés dans les Vaiſſeaux le Condé & le Duc d'Orléans, & tous ſont partis avant nous. Le 31. Mars nos Equipages étant rétablis, nous avons auſſi mis à la voile. Le lendemain conformément à nos inſtructions, je fis ouverture du Paquet ſecret, où nous devions en trouver de nouvelles. Il nous étoit ordonné Meſſieurs, d'élever au plûtôt le quarante-ſixiéme Parallele, & de le parcourir juſqu'au premier Méridien, parce que ſuppoſant que nous n'euſſions parcourû que le quarante quatriéme, nous n'aurions pas ſçu ſi le continent Auſtral ne s'a-vançoit pas juſqu'au quarante-ſixiéme Paralelle : mais engagés par les incidens de Terre que nous avions ſuivie, nous avions été bien plus Sud, & ce n'étoit plus un doute pour nous que le continent

ne fut plus reculé vers le Pole. Nous avions encore l'expérience qu'une Isle dans ces Parages n'auroit pû fournir une relâche, & puis la saison avancée, les jours courts & l'intempérie de ces climats auroient rendu cette navigation bien difficile à un Vaisseau aussi peu voilier que la Marie; au lieu qu'elle est toujours facile en venant d'Europe. Je crûs qu'il falloit renoncer à cette entreprise, si je ne voulois pas renoncer à vos vûës. Nous pouvions trouver un lieu de relâche ou à la côte d'Afrique, ou aux Isles qui situées entre cette partie du monde & l'Amérique, sont par une latitude où regnent les vents alisez. Ce dernier parti étoit le plus simple; je le pris. Plusieurs Géographes sans citer d'autres autorités, marquent comme considérables les uns 2. les autres 3. Isles différentes, environ par la même latitude Méridionale des 20d. 20m. Les Isles de Martin Vaz par le premier Méridien de Ténerif, l'Isle de la Trinité par les 352d. Nous élevâmes

cette latitude dès les 13 d. 30 m. de longitude, & nous l'avons conservée avec le plus beau tems du monde, jusques par les 348 d. 30 m. que nous avons trouvé une Isle avec 4. Islots qui en sont à l'Est huit à neuf lieuës. Le flambeau Anglois la dépeint fort bien sous le nom de l'Isle de la Trinité. Nous en eûmes connoissances le 29. Avril au soir. Le lendemain entre les Islots & l'Isle j'envoyai le Bateau devant pour la reconnoître, nous continuâmes de faire route dessus dans le Vaisseau. Nous l'approchâmes à une portée de fusil boucanier, & nous vîmes distinctement les trois quarts de cette Isle qui n'est à proprement parler, qu'un rocher presque par-tout inaccessible. L'Officier qui dans le Bateau en avoit fait le tour, nous ayant confirmé la même chose de ce que nous n'avions pas vû, nous rembarquâmes notre Bateau, & nous reprîmes notre route pour France. En 1599. Olivier de Noort Commandant de quatre Vaisseaux Hol-

landois a suivi ce paralelle de 20d. 20m. depuis cette Isle jusqu'à la côte du Brésil. On peut donc dire qu'il n'y a qu'une Isle dans cette Mer sous cette latitude, au lieu de 2. ou 3. que mettent les Cartes.

Depuis il ne s'est rien passé de particulier dans notre navigation, & après un voyage de près d'un an, pendant lequel nous avons été presque toujours à la Mer, si on en excepte deux mois que nous avons mis à deux relâches, nous serions arrivez sans Mort ni Malades, s'il ne nous étoit tombé un Mousse à la Mer le 10. Mai environ le travers de l'Isle de Fermand de Noronha. On mit sur le champ le vent sur les Voiles, & le Canot fut assez-tôt dehors pour le prendre avant qu'il fut mort, mais comme il ne sçavoit pas nager, il avoit bû trop d'eau, & on ne put le faire revenir.

ARTICLE

ARTICLE XIII.

HISTOIRE DE LA POESIE Françoise avec une défense de la Poësie par feu M. l'Abbé Massieu de l'Académie Françoise. A Paris, chez Prault fils, Quay de Conti 1739. pag. 349. sans la Préface.

C'Est à M. de Saci, fils de M. de Saci, célebre Avocat au Conseil & un des plus illustres membres de l'Académie Françoise, que le Public est redevable de l'édition de l'Ouvrage dont nous allons rendre compte. L'Editeur, qui en étoit devenu dépositaire par la mort de M. l'Abbé Massieu nous apprend qu'il auroit pû il y a quinze ans satisfaire la curiosité des gens de Lettres, qui attendoient ce morceau avec tout l'empressement que méritoit un pareil sujet, manié par un Auteur tel que l'Abbé Massieu. Mais le plan de l'ingénieux Académicien n'étoit point rempli. Son dessein de-

voit le conduire jusques à nos jours. Ses recherches même y avoient abouti. Il lui en restoit cepandant bien d'autres à faire sur le compte des Modernes ; & lorsque la mort vint arrêter son Ouvrage, il n'en avoit encore achevé que les deux premieres Parties, dont la derniére finit par le Regne de Louis XII. M. de Saci son éleve s'étoit d'abord flatté de remplacer son illustre maître dans le soin de continuer l'Histoire de la Poësie Françoise. Mais l'impossibilité où il s'est vû de trouver en Province les secours nécessaires pour y réussir, l'a déterminé à communiquer au Public ce que l'Abbé Massieu a laissé en état de lui être présenté, en attendant qu'une situation plus favorable mette l'Editeur à portée d'y joindre les deux autres Parties, qui rendront cette Histoire complette.

Le dessein de l'Auteur étoit de faire servir de Préface à cet Ouvrage, la Défense de la Poësie, Discours qu'il avoit lû quelques années avant sa mort à l'Académie des

Belles Lettres. C'eſt ce qui a engagé l'Editeur à joindre ce morceau à l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe. Comme il a paru déja dans le Recueil des Piéces de cette Académie, il ſeroît inutile d'en retracer ici le précis. Nous nous contenterons d'obſerver, que l'ingénieux Académicien diſculpe avec ſuccès la Poëſie de tous les excès qu'on a tort de lui imputer; mais réuſſira-t-il également à perſuader, *que la Poëſie eſt en elle-même, & dans ſon origine, un Art divin; que le but de la Poëſie eſt d'inſtruire l'eſprit, & d'éclairer l'intelligence; que Platon à tort d'avancer que ſon but eſt de plaire à l'imagination.* On ignore, & on ignorera toujours quelle a été l'origine de la Poëſie, ſi c'eſt la paſſion ou la raiſon, l'attrait du plaiſir ou du devoir, l'intérêt ou l'amuſement, le hazard ou les réfléxions, l'envie de flatter les hommes ou d'honorer les Dieux, qui a fait éclorre les premiéres idées de Poëſie? Mais quoiqu'il en ſoit de ſon origine, il eſt ſûr, qu'en elle

même, elle n'eſt rien moins qu'un Art divin. Elle n'eſt même rien du tout dans l'ordre moral. Art de pure imitation comme la Peinture & la Sculpture, elle peut comme elles, ſans déroger à ſes Loix, retracer à notre imagination ou une Vénus Vranie dont l'air majeſtueux & modeſte n'inſpire que le reſpect & la réſerve, ou une Vénus voluptueuſe ſortant du ſein des ondes, & dont les attitudes molles & les airs paſſionnés tendent des piéges ſéduiſans à l'innocence & à la pudeur. Indifférente donc par ſa nature au bien & au mal, au gré du Poëte qui la met en œuvre pour embellir ſon Ouvrage, elle prête ſes charmes au vice ou à la vertu. Car le ſoin de parer les ſujets auſquels on l'applique eſt ſon unique but. Ce but, comme celui de tout Art, eſt déterminé par ſes régles; & ces regles ne viſent qu'à l'harmonie des Vers, la beauté des images, la fineſſe des tours, l'ordre, la juſteſſe, la proportion des parties, en un mot à tout ce qui peut mettre un Ouvrage à

portée de plaire à l'imagination. Platon avoit donc raison de dire, que c'étoit-là le but de la Poësie ; & M. l'Abbé Massieu pouvoit se dispenser de le contredire sur une notion dont il étoit facile de d... mêler l'exactitude. C'est, non sur une définition si juste, mais sur l'application qu'il en fait à la police de sa République, qu'on pouvoit attaquer ce Philosophe. L'art d'orner la vérité, d'adoucir l'aridité des préceptes, de faire envisager le devoir sous un jour éblouissant, de mettre l'imagination même dans les intérêts de la vertu est d'une grande ressource pour la saine morale. Un sage Législateur ne doit point négliger, encore moins doit-il proscrire, de pareils secours. La Poësie les offroit à Platon. Il n'étoit question que de lui fixer ses objets, d'en borner l'usage aux louanges des Dieux, aux actions illustres des Citoyens vertueux, aux amusemens innocens, qui sans amollir ou corrompre les cœurs, auroient fourni des délassemens dé-

licats à une société polie, & de nouveaux motifs de vertu aux grandes ames. Ainsi en gênant l'imagination déreglée de quelques Poëtes, Platon conservoit la Poësie, & en tiroit avantage pour son sistême, & il n'en eut pas plus couté à ce Législateur de porter une loi dont la sévérité put garantir sa République de la licence & de la malignité des Poëtes, que de prononcer l'arrêt qui proscrit la Poësie. C'est-là le point ou son équité & sa politique paroissent être en défaut, s'il connût bien la nature de la Poësie, il en méconnût l'usage.

Venons à l'Histoire de la Poësie Françoise. Un des caractéres qui la distingue le plus de la Poësie Grecque & Latine, c'est la rime. C'est ce qui engage M. l'Abbé Massieu à examiner d'où l'usage nous en est venu. De toutes les conjectures qu'il rapporte sur cette matiére, celle qui lui paroît avec raison la plus vraisemblable, est celle qui en attribue l'origine aux Maures. Avant leurs

quêtes en Espagne on n'a-
point vû en Europe des Vers
s, & la rime avoit de tems im-
morial trouvé place dans la Poë-
des Arabes. « Les Espagnols
rent vraisemblablement les pre-
miers qui l'emprunterent de leurs
nouveaux hôtes. Toulon & Mar-
seille, par la commodité de leurs
Ports, nous l'apporterent du Com-
merce d'Espagne. Comme ils (les
» Provenceaux) ont toujours eu
» l'esprit inventif, & qu'ils sont
» pleins de ce feu que demande
» l'enthousiasme Poëtique, ils se
» servirent utilement des disposi-
» tions avantageuses qu'ils tenoient
» de la nature & du climat. Ils fu-
» rent les premiers de l'Europe,
» qui firent voir avec succès des
» Ouvrages rimés en langue vul-
» gaire, & c'est ce qui donna lieu
» de croire qu'ils avoient été les
» inventeurs de la rime. Ceux de
» cette Nation qui s'abandonne-
» rent à ce nouvel exercice, pri-
» rent le nom de Trouveres ou
» Troubadours &c. »

Cependant le morceau le plus ancien de Poësie rimée en langue vulgaire, qui soit venu jusques à nous, n'est point l'Ouvrage d'un Provençal. C'est celui d'un *Otfrid* Moine de Weissembourg. C'est la Traduction de l'Evangile, autrement *le Livre de la Grace*. La date de cette Piéce remonte jusques au neuviéme siécle. Mais M. l'Abbé Massieu ne regarde point cet Ouvrage comme appartenant à notre Poësie. La Langue où il est écrit est du Franc tout pur, tel qu'il fut apporté dans les Gaules par les Fondateurs de la Monarchie; & la Langue que nous parlons est née du mêlange de ce Franc avec le Latin. Ce ne fut qu'environ deux cens ans après *Otfrid*, & sous le Regne de Henri premier, que le jargon produit par la corruption & le mêlange du Franc & du Latin commença à se polir & à prendre une forme un peu réguliére. Et c'est à cette époque que M. l'Abbé Massieu a cru devoir fixer à la fois l'origine de la Langue, & de la Poësie Françoise.

“ Nos Poëtes, dit-il, furent
» ceux qui contribuerent le plus à
» cette revolution qui arriva dans
» le langage; aussi furent-ils en grand
» nombre sous le Régne de Henri,
» & en plus grand nombre encore
» sous les deux Régnes qui suivi-
» rent, je veux dire sous le Regne de
» Philippe I. & de Louis le Gros.
» C'est vers ce tems-là que le zele
» des Croisades prit aux Chrétiens.
» Cette conjoncture réveilla ceux,
» qui se mêloient de rimer. Mais
» tout ce que les vieilles Chroniques
» nous apprennent de ces légions
» de Poëtes, c'est qu'ils ont été.
» On ignore le sujet, la qualité &
» le nombre de leurs Ouvrages; le
» tems nous a envié jusques à leurs
» noms. Seulement on sçait en gé-
» néral, qu'avant les expéditions
» d'Orient, nos vieux Rimeurs ne
» parloient guéres dans leurs écrits
» que de Charlemagne, de Ro-
» land, de Renaud, de Montau-
» ban, du Roi Artus, des Che-
» valiers de la Table Ronde, de
» faits d'Armes surprenans dont ils

» prétendoient que l'Espagne , la
» France & l'Angleterre avoient
» été le théâtre. Mais depuis les
» guerres du Levant, ils ne firent
» plus mention que de Godefroi,
» de Bouillon , de Soliman , de
» Noradin, de Califes , de Sou-
» dans, & de prodiges passez dans
» le fond de l'Egypte & de la Sy-
» rie. Ce qu'on sçait encore, c'est
» que nos Chansons étoient en ré-
» putation dès ce tems-là. Il ne faut
» pas oublier que dès ce tems aussi
» nos Normands faisoient merveil-
» le en Vers ; qu'à leur descente en
» Angleterre, ils chantoient les bel-
» les actions de leurs Ancêtres ; &
» que cette Province qui depuis a
» donné les Malherbe, les Serra-
» sins, les Segrais , les Fontenelles,
» les Corneilles & tant d'autres
» Poëtes illustres , montroient dès-
» lors la passion & le goût qu'elle
» devoit avoir pour la Poësie. Louis
» le Jeune regna ensuite, & effaça
» par sa magnificence les Rois ses
» prédécesseurs. Nos Poëtes s'ac-
» commoderent fort de l'abondan-

» ce & du luxe de la nouvelle Cour &c. »

Le premier Ouvrage de Poësie Françoise qui soit venu jusques à nous est effectivement de ce tems-là. C'est *le Roman de Brut* ou *Brutus*, prétendu petit fils d'Enée, & que les vieilles Chroniques d'Angleterre donnoient pour Fondateur à la Monarchie de la Grande Bretagne. La suite de ses successeurs est exactement rapportée comme dit le Poëte.

De Roy en Roy, & d'hoir en hoir

L'Auteur date lui-même son Ouvrage, & nous apprend son nom

L'an mil cent cinquante-cinq ans
Fit Maître Eustache ce Romans.

M. l'Abbé Massieu ne nous donne point d'éclaircissement sur la Patrie, la naissance, l'état de ce *Maître Eustache*. Le choix que fit sa Muse d'un sujet glorieux pour l'Angleterre ne nous autorise-t-il point

» vit alors, elle ne l'a guéres vû de-
» puis, quoiqu'après tout, on con-
» noîtra par la suite de cette Hif-
» toire, que quelques-uns de nos
» Ecrivains ont fçû allier à la qua-
» lité de Poëte non-feulement celle
» de parfaitement honnête homme,
» ce qui eft très-poffible, mais en-
» core celle de Chrétien, & ont
» fait voir qu'une vie réguliére, &
» une mort fainte ne font pas in-
» compatibles avec l'amour des
» Vers, & l'attachement à la Poë-
» fie. „

Helynand ne fut pourtant pas le premier Poëte Saint, que la France eut vû. Sans parler de Sidoine Apollinaire, qui avant la Conquête des Gaules par les Francs, avoit réuni ces deux qualités, long-tems même après l'établiffement de leur Monarchie, & fous les petits fils de Clovis, Vénance Fortunat Evêque de Poitiers, que l'Abbé Maffieu appelle dans cet Ouvrage, *le dernier des Poëtes Latins*, fe rendit célebre parmi les François par fes Poëfies & par fes vertus.

M. l'Abbé Massieu taxe Helynand d'un défaut, qui affoiblit un peu l'idée de sa sainteté. *On reproche à Helynaud*, dit-il, *qu'il étoit un peu caustique, & qu'en cela il ne se sauva pas assez de l'esprit de communauté.* Si on en juge cependant par le caractére que trace M. Massieu, de la plûpart de nos anciens Poëtes François, dont plusieurs n'étoient rien moins que gens de Communauté, on sera tenté de croire que la *causticité*, & le goût de la plus mordante Satyre est bien plus l'appanage du génie poëtique, que de l'esprit de Communauté. Mais à Dieu ne plaise, que nous adoptions ces injustes préjugés. Nous connoissons trop le cœur humain pour ignorer que le penchant à médire est de tous les états ; & que l'aigreur du Poëte, comme celle de l'homme de Communauté est le fruit, non de leur profession, mais de leur caractére personnel.

Antoine Loysel Avocat au Parlement de Paris, donna au commencement du dix-septiéme siécle

une édition assez exacte de ce qu'il put trouver des Ouvrages d'Helynand. La Piéce la plus considérable de ce Recueil est *le Poëme de la mort.*

Hugues de Bercy appellé par sobriquet *Guyot de Provins*, contemporain de Helynand, est le plus agréable de nos vieux Rimeurs. Il composa la *Bible Guyot.* C'est une Satyre sanglante contre toutes les conditions de son siécle. Il l'appelle *Bible*, parce que selon lui elle ne contenoit que des vérités. *Malheur*, dit M. Massieu, *à tout Ecclésiastique, & à tout Moine qui lui donne prise.* Cet homme cependant si peu indulgent pour le Clergé étoit plus que probablement Moine lui-même. Il semble le dire dans ces Vers

> Y a plus de douze ans passé
> Qu'en noirs suis draps enveloppé.

& c'est ce qui détermine Pasquier à l'appeller, *gentil Moine.* Il y étoit encore autorisé par un autre en-

droit. Hugues de Bercy nous annonce qu'il avoit demeuré à Cîteaux, à Cluny &c.

Raoul de Houdan, & *Chrétien de Troyes* furent auſſi en grande réputation vers le même tems. Raoul compoſa trois Ouvrages, *le Roman des Aîles*, *le Romant de Merangis* & *le Fabliau de la voye de l'Enfer*. Chrétien en donna cinq, *les Romans de Graal*, *de la Table Ronde*, *du Chevalier au Lyón*, *du Chevalier à l'Epée & de Perceval*. Il en commença un ſixiéme intitulé, *la Charete*. C'étoit un long récit des avantures de *Lancelot*, qu'il fit achever par ſon diſciple *Godefroy de Ligny*, il nous reſte un grand nombre de ſes Vers, qui n'ont de conſidérable, que leur antiquité.

Il parut encore d'autres Poëtes ſous ce Régne, *Maître Vace* Normand, Auteur d'une Hiſtoire en Vers des Ducs de Normandie, Monſeigneur *Thibaut de Mailly*, qui compoſa une Satyre, & qui étoit de la Maiſon de Mailly, dès-lors une des plus conſidérables de Fran-

ce ; *Tristan le Chatelain de Coucy* & *Blondel*. Ce dernier se signala par un bel exemple d'attachement & de fidélité envers Richard I. Roi d'Angleterre, s'il en faut croire une vieille Chronique citée par M. l'Abbé Massieu. On sçait, que ce Prince au retour de la Terre Sainte fut arrêtée en Autriche par le Duc Léopold, qui avoit eu avec Richard un démêlé à Acre en Palestine. Le Chroniqueur suppose. 1o. Qu'il fut arrêté secretement. 2°. Qu'on ignora long-tems en Angleterre ce que Richard étoit devenu. 3°. Que Blondel partit & courut bien du Pays avant que de découvrir en quel coin du monde étoit caché son Maître 4°. Que les gens du Pays où Richard étoit prisonnier ne sçavoient point qui il étoit. 5o. Que Blondel ne le découvrit, & ne se fit connoître à lui que par le moyen d'une Chanson, qu'ils avoient autrefois composée ensemble, dont il chanta autour de la Prison la premiére moitié, & dont le Roi chanta la derniére. 6o. Que

ce ne fut que par le retour & le récit de Blondel, que les Barons d'Angleterre apprirent le sort de leur Maître.

Le récit de la Chronique est défectueux dans toutes ses circonstances.

La prise de Richard fut accompagnée & suivie de toutes les circonstances propres à la faire éclatter en moins de rien par toute l'Europe. Peu de jours après la détention de ce Prince, l'Empereur en apprit le détail à Philippe Auguste par une Lettre du 28. Décembre 1192. Gautier Archevêque de Rouen envoye copie de cette Lettre à l'Evêque de Durham; donne rendez-vous à ce Prélat, & aux Evêques & Barons d'Angleterre à Oxford pour le Dimanche *Lætare*, c'est-à-dire, tout au plus tard pour les premiers jours d'Avril suivant, afin d'y déliberer sur les moyens de sauver le Royaume, & de ménager la liberté du Roi. Richard lui-même écrit à la Reyne Eléonore sa Mere, qu'après qu'il eut renvoyé

l'Evêque de Salisbury, l
d'Ely Chancelier d'Anglete
venu le trouver, & qu'ap
des allées & des venus de
reur à Richard, ce Pré
enfin obtenu que le Roi fo
tre, qui étoit alors en Bav
roit transféré à Haguenau
face où étoit la Cour de l
reur; qu'il y avoit été re
toute la distinction possib
l'Empereur & l'Impératr
La Lettre qui contient ce
est du treize des Calendes d
le dix-huit Avril 1193.
dire, moins de quatre mo
sa détention de ce Prince,
un tems où les Piéces que
Roger de Hoveden, Auteu
près contemporain, & les
qu'il rapporte supposent néc
ment que les Anglois avo
instruits de la situation de l
tout au plus tard un mois
captivité. Ni Roger de Ho
ni aucun des Auteurs gra
l'Histoire d'Angleterre n
mention de cette prétendu

rance des Anglois ſur le ſort de Richard pendant ſa captivité. L'Hiſtoire bâtie ſur ce fondement n'eſt donc rien moins que ſûre, & la gloire qui en revient au Poëte Blondel s'évanouit. Ce qui paroît en réſulter de ſûr, c'eſt que Richard aimoit les Vers, en faiſoit lui-même quelquefois, & méritoit autant de groſſir la Liſte des Poëtes de ſon tems, que Blondel & ceux qui ſont cités dans l'article où il eſt fait mention de lui. M. l'Abbé Maſſieu ſoupçonne, que ce Blondel pourroit bien être le même qu'un *Blondel de Neſle* dont les Chroniques de ce tems font mention comme d'un homme célebre par ſes Chanſons.

Ce fut ſans doute à cette multitude de Poëtes, que notre langue fût redevable des progrès qu'elle fit ſous Philippe Auguſte. Le premier Ouvrage que nous ayons en Proſe Françoiſe eſt auſſi de ce tems-là. C'eſt l'Hiſtoire des Empereurs François de Conſtantinople par Villehardouin.

Le court Régne de Louis VIII. ne nous fournit qu'un ſeul Poëte. C'eſt *Hebert*, qui prenoit la qualité de Clerc, il traduiſit le Roman de *Dolopathos* ou des ſept Sages écrits en Latin par *Jean*, Moine de *Hauteſelve*. Le caractére de l'Auteur & du Traducteur ne garantirent point cette Piéce de bien des traits propres à allarmer la pudeur. M. Maſſieu croit que ces libertés ſont une ſuite de l'innocence & de la ſimplicité de ces ſiécles, *ou plus ſcrupuleux que nous ſur les mœurs, peut-être l'étoient-ils moins que nous ſur le choix des paroles.* Ce Roman joignoit à une grande variété, beaucoup de Contes plaiſans & d'Avantures amuſantes, quantité de proverbes de bons mots & de ſentences. Composé à ce qu'on prétend en Indien par Sandaber, il fut d'abord traduit en Hébreu, enſuite en Arabe, après en Syriaque, puis en Grec, puis en Latin, de-là mis en Vers François & enfin en Allemand par un Sçavant du Pays.

Le Régne de Saint Louis seul produisit plus de Poëtes, que tous les Régnes précédens ensemble. Les plus grands Seigneurs, non contens d'aimer la Poësie, la cultiverent. Charles d'Anjou frere du Roi de Navarre, Henri Duc de Brabant, Pierre Mauclerc Comte de Bretagne, Raoul Comte de Soissons furent de ce nombre. Mais celui d'entr'éux, qui se distingua le plus, fut Thibaut Comte de Champagne. Il est le premier qui ait mêlé les rimes masculines aux féminines, & qui ait senti les agrémens qui en résultent. Mais n'y en auroit-il point encore davantage à éviter comme on l'a fait dans la Poësie Italienne Espagnole, Angloise, Allemande l'espéce de monotonie qu'introduit la répétition presque continuelle de ces terminaisons féminines. La variété arbitraire des rimes n'auroit-elle point donné plus d'agrémens à l'harmonie du Vers, plus de liberté à l'imagination du Poëte, & par-là plus davantages réels à notre Poësie ; & les rafinemens du Com-

te Thibaut, en formant de
les régles pour notre verfi
ne lui ont-ils point prép
de langueur & d'embarras ?
fonnement femble autorif
opinion, mais le préjugé &
ces tyrans du goût, décider
veur du mêlange alternatif d
mafculins & féminins ; & c
qu'il n'en faut pour confer
confonances monotones. C'
à ce Prince, que les Itali
vent le premier modéle de
rangement alternatif de la r
fix premiers Vers de leurs
de huit. Mais ils n'ont eu ga
miter de lui le mêlange de
féminines & mafculines.

Au refte le Comte Thib
Chanfons & leur objet le p
ftre font trop connus par
nos Hiftoires anciennes &
nes pour nous permettre
long détail fur fon fujet.

L'exemple des Grands r
le monde en goût de rime
ces Poëtes n'étoient la plûpa
me leurs modéles, que de

seurs de Chansons. Et la Poësie, dit M. Massieu, *qui peut traiter les matiéres les plus sublimes ne fut presque plus employée qu'à des bagatelles.*

Une passion ou feinte ou réelle étoit le sujet éternel de leurs chants. Gaces Brulés l'ami & le compagnon de travail du Comte de Champagne, Raoul de l'illustre Maison de Soissons, Eustache le Peintre, Jean Moniot d'Arras étoient parmi ces Poëtes tendres les Panégyristes de l'*Amour Loyal*, pour parler leur langage; tandis que Guillebert de Berneville, & Robert de Marberolles n'annonçoient l'Amour que comme un Dieu fourbe & inconstant. Pierre de Craon de l'illustre Maison de ce nom, se vante que la galanterie est héréditaire dans sa famille.

Il étoit naturelle que les Dames prissent part à un genre d'Ouvrage où elles étoient si intéressées. Aussi la France n'attendit-elle pas le siécle des Scuderys, des la Suze, des Deshoullieres, pour voir des fem-

mes, se signaler dans la poësie. *Doëte de Troye*; dès les temps dont nous parlons, ouvrit cette carriere pour les personnes de son sexe. Les charmes de sa personne & de sa voix, ajoutoient un nouveau prix à ses ouvrages, elle en composoit les paroles & les airs, & les chantoit avec grace.

M. Massieu joint au nom de ces Auteurs une autre Liste de Poëtes leurs comtemporains trop longue pour trouver place ici, quelque illustres que soient plusieurs des noms qui la remplissent.

Le goût des chansons galantes fit éclorre les *Tensons* ou *Jeux partis*; c'étoient des problêmes de Galanterie; & les *Arrêts d'Amour*, ou solutions des problêmes, prononcez par des juges choisis parmi les Seigneurs & les Dames le plus en état par leur expérience de décider sur pareilles matieres.

La Galanterie ne fut cependant pas le seul sujet qui exerça nos Muses du temps de S. Louis. Il parut 10. des ouvrages satyriques.

C'eſt alors, dit M. Maſſieu, qu'on vit naître les *Fabels* ou *Fabliaux*, genre de Poëſie qui revient à ce que nous appellons aujourd'hui Contes & Nouvelles. Il avoit cependant déja fait remonter plus haut l'Epoque de la naiſſance de cette eſpece de Poëmes, en nous apprenant que *Raoul de Houdan* avoit ſous Philippe Auguſte compoſé le *Fabliau de la voye d'Enfer, ouvrage trop badin ſur un ſujet ſi terrible.*

2°. Des Poëſies Morales. Une femme ſe diſtingua encore en ce genre, elle ſe nommoit *Marie de France*, & elle traduiſit d'Anglois en François *les Fables d'Eſope*; 3°. Enfin des Poëſies Chrétiennes, *les Plaintes de la Paleſtine adreſſées à S. Louis, la Vie de Sainte Elizabeth de Thuringe.* Ces deux piéces & beaucoup d'autres en divers genres furent l'ouvrage d'un Rimeur infatigable, nommé *Rutebœuf*, qui vécut ſous quatre de nos Roys, S. Louis, Philippe le Hardi, Philip-

pe le Bel, Louis Hutin, & rima toujours tant qu'il vécut.

Dans ce goût général de Poësie, les Romans ne furent point oubliés. Le plus célebre de tous ceux qui parurent alors, & même jusques au siécle de François premier, est *le Roman de la Rose. Guillaume Lorris* le commença : nous donnerons quelque idée de l'ouvrage en parlant de Jean de Meun qui l'acheva. Guillaume tiroit son surnom du lieu de sa naissance, Lorris, Bourg du Gatinois. » C'est » dommage, dit M. Massieu, que » cet Auteur n'ait employé ses ta» lens qu'à écrire sur des sujets ba» dins & frivoles. Il avoit la plus » grande partie des qualités qui for» ment le Poëte, un esprit agréa» ble, une imagination vive, beau» coup d'invention & de fecon» dité ; il connoissoit le pouvoir » & les charmes de la fiction, si » peu connus des Poëtes de son » temps.

La vogue où fut la Poësie sous ce regne, & la multitude de ceux

rofeſſion de s'y appli-
ndirent pas le métier
lus reſpectable. » Ce
de mal, dit M. Maſ-
que les Poëtes s'avi-
-mêmes par le choix
qu'ils traiterent. La
écrivirent que ſur des
rivoles, ou ſur quelque
ɔis, & laiſſerent à leurs
; un très mauvais exem-
n'a été que trop ſuivi.
choſe ſurprenante qu'il
nais eû en France, je
plus de Poëtes tendres
, mais même plus de
ɔres & licentieux que
égne du plus ſaint de
. Ni les exemples du
i les réglemens qu'il fit
iir de ſon Royaume le
& la licence, ne pu-
ɛnir les Poëtes dans les
devoir. Les Muſes, ces
iel, oublierent leur ori-
ɛ dégraderent. Au lieu
ɛr le mérite & la ver-
latterent le vice & les

»passions ; & par cette
» condescendance tomber
» un mépris dont elles n
» pas encore bien relevées

La plûpart des Poë
avoient vécû sous le régn
Louis, virent aussi celui d
pe le Hardi. *Saincerriau*
ce nombre. Il fit en vers l'
nebre du Saint Roy. U
Poëte nomme *Adenés le*
en grande considération a
la Reine Epouse de Philip
d'un Duc de Brabant, gra
teur des Poëtes, & Poët
me ; elle avoit hérité de
inclination. Une femme
lité nommée Blanche,
confidente de cette Princ
dans le même goût. Elles
au Poëte *le Roi* le plan d'
me intitulé, *Cleomadés* qu'
ta, & qui se ressent du
gout de son siécle.

De quatre Poëtes, les
l'Abbé Massieu ait tro
le régne de Philippe Le-H
de Meun est celui dont l

tion a eû le plus d'éclat & de durée. Il étoit de *Meun* sur Loire, on le surnommoit *Clopinel*, parce-qu'il étoit boiteux. L'opinion commune est qu'il étoit Docteur en Théologie, & ses écrits prouvent qu'il étoit l'un des plus sçavans hommes de son siecle. Le plus célébre de ses ouvrages est la continuation *du Roman de la Rose*, commencé par Lorris. C'est un nouvel Art d'aimer. » Leur vûë, dit l'Abbé
» Massieu, a été de réduire en art
» la plus naturelle, & la plus dan-
» gereuse de toutes passions. Il est
» vrai qu'il s'y trouve un grand
» nombre de réfléxions plus pro-
» pres à éteindre l'amour, qu'à l'al-
» lumer. On y peint en plus d'un
» endroit, & d'une maniere très-
» vive, les inquiétudes & les al-
» larmes où cette passion jette :
» elle y est representée comme le
» plus dur de tous les esclavages;
» on y fait un long dénombrement
» des maux qu'elle traîne à sa sui-
» te... Ils peignent les femmes
» avec les couleurs les plus noires,

»& rien ne leur échappe d
»peut inspirer de l'aversio
»mépris pour elles. Tout
»tribunal sont inégales, b
»injustes & perfides. Ma
»qu'ils ont bien crié contre
»en quelques endroits, ils
»des éloges infinis dans d
»Cette passion est repre
»presque par-tout, avec d
»mes, dont il est bien dif
»se défendre ; & le gros
»vrage est employé à p
»des régles pour y réussi
»selon M. Massieu le s
»l'ouvrage, & voici l'id
»donne de la forme.

»Ils s'y prennent d'une
»re toute différente d'Ov
»Poëte Latin entre sans
»matiere, & met bout à
»préceptes ; au lieu que
»Poëtes François, depuis
»mencement jusqu'à la fin
»ouvrage, promenent le
»teur par les détours &
»circuits d'une fiction con
»Leur ouvrage est varié d

finité d'Episodes, & de digressions agréables. Ils sement partout une satyre très-forte des mœurs de leur temps, toutes les conditions sont passées en revue ; ils n'épargnent aucune puissance, soit séculiere ou Ecclesiastique : tout entre dans la composition de ce Poëme, la Fable, l'Histoire Sainte, l'Histoire Profane, les contes plaisans.... pour quelques-uns de ces embellissemens, qui se présentent à propos, la plûpart viennent se montrer sans qu'on sçache trop pourquoi. Guillaume de Lorris est plus retenu sur ce point. Au lieu que Jean de Meun s'égare à l'infini, il s'enfonce dans l'explication des effets, les plus surprenans de la nature, & de l'art. Il entreprend de faire concevoir à la raison humaine, tout ce que la Religion lui offre de plus inconcevable ; & prenant l'essort beaucoup plus haut qu'il n'est permis à un Poëte ; il traite de l'Essence divine, de la Trini-

»té, de la Prédestination, de la
»Grace.

Tels étoient nos Peres, aussi foibles peut-être, mais plus Religieux que nous, ils traçoient dans leurs écrits une juste image de ce qui se passoit dans leur cœur; & par une contradiction qui n'est que trop naturelle, en sacrifiant à l'objet de leur passion, ils rendoient encore hommage à celui de leur culte.

Au reste, un ouvrage tel que le Roman de la Rose, dût trouver autant de contradicteurs parmi les hommes vertueux, qu'il eût d'approbateurs parmi ceux qui ne sont touchés que des objets de plaisir & d'amusement. Ces derniers ne furent cependant pas les seuls partisans du Roman. Il plût à des gens de probité & d'honneur, & si le célebre Gerson Chancelier de l'Université de Paris, crût ne point deshonorer sa plume, ni déroger à la gravité de son caractére, en écrivant un traité Latin contre ce dangereux ouvrage, d'autres pousserent la prévention jusques à s'i-

naginer. y voir toute l'économie le la Grace, de la pieté chré-ienne & du salut. L'Auteur de la Préface qui est à la tête de l'édition de 1538. pousse la folie du systême allégorique, caché selon lui sous les voiles & les fictions du Roman, plus loin que les Commentateurs de l'Iliade & de l'Odyssée, ne l'ont jamais porté en faveur d'Homere, ou que le Tasse ne l'a fait en traçant le plan Mystique de sa Jerusalem Délivrée. Faut-il après cela s'étonner qu'on porte l'entêtement jusques au fanatisme, sur le compte de certains ouvrages, où le poison est bien autrement déguisé qu'il ne l'est dans le Roman de la Rose?

M. l'Abbé Massieu finit ce portrait du premier âge de notre Poësie par des réfléxions dignes de son goût. Il veut que nous respections ces premiers Maîtres, & ces créateurs pour ainsi dire de notre Langue, comme Cicéron, Virgile, Quintilien & les autres grands gé-

nies de l'ancienne Rome, respectoient leurs Attius, leurs Pacuvius, leurs Ennius; ou comme Marot, Saint Gelais, Voiture, Sarrassin, Pélisson, la Fontaine revéroient ces mêmes Auteurs dont il vient de nous détailler le caractére & les Ouvrages. « Apprenons de ces » Ecrivains illustres à juger avec » retenuë. Ne condamnons point » une bonne pensée à cause d'un » vieux mot. Mais faisons grace au » vieux mot en faveur de la bonne » pensée. „ La sagesse de cette maxime doit s'étendre à tous les objets. Nous ne sommes pas moins redevables aux Auteurs de nos jours, de l'indulgence que prescrit si sagement l'Abbé Massieu, qu'à ceux que leur antiquité semble nous rendre plus vénérables.

M. l'Abbé Massieu place le commencement du second âge de notre Poësie sous Philippe de Valois. Le goût des Vers s'étoit déja beaucoup réfroidi sous les trois Régnes précédens. Il acheva de s'éteindre sous celui-ci. Ce n'est pas

s'il n'y eut des Auteurs. Mais ils écrivoient en Prose. *C'étoit plûtôt fait*, dit M. Massieu, *& la paresse y trouvoit son compte.* Mais étoit-ce bien-là la raison de cette préférence, & l'Abbé Massieu a-t-il vû de son tems, les Ecrivains en Prose le céder du côté de l'assiduité & l'application au travail, à ceux qui composoient en Vers ? Ce qu'il ajoûte prouve bien mieux, que la paresse entroit pour quelque chose dans le changement de goût, qui s'introduisit alors dans la Littérature. Ces *Prosateurs* dont il parle, qu'on nous passe ce mot, bornoient leur travail à mettre en Prose les Ouvrages, que les Auteurs qui les précédoient avoient écrits en Vers. C'est-là l'époque des Histoires fabuleuses de Charlemagne, de Renaud de Montauban, du Roi Artus, d'Ogier le Danois, & de tant d'autres qui sont venuës jusqu'à nous en Prose ; & qui dans leur origine étoient des Poëmes, dont il ne nous reste plus de vestiges que dans leur métamorphose.

Du milieu cependant de tous ces hommes occupés à dégrader les Poëmes, & à éteindre la Poësie, on vit sortir deux Poëtes, l'un nommé *Gace de la Vigne*, qui pour faire sa Cour à Philippe de Valois, grand amateur de la Chasse à l'Oyseau, composa une espéce de Traité de Fauconerie, intitulé *le Roman des Oyseaux*; & l'autre *Jean du Pin* Moine de *Vaucelles*, bon Théologien, bon Philosophe & bon Naturaliste. Il composa deux Ouvrages de Poësie. Le premier écrit en Vers Aléxandrins & intitulé l'*Evangile des femmes*, étoit une Satyre contr'elles. Le second intitulé *le Champ vertueux de bonne vie* est le premier qu'on ait vû en France mêlé de Prose & de Vers. Autre singularité; l'Auteur mit seize ans à le faire. Quel exemple pour ceux des Poëtes de nos jours, qui paroissent ignorer le conseil d'Horace, *nonumque prematur in annum.* On donnera la suite le mois prochain.

ARTICLE XIV.

LEÇONS DE PHYSIQUE contenant les Elemens de la Physique, déterminés par les seules loix Méchaniques, expliquées au College Royal de France. Par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, & Membre de la Société Royale de Londres. Tome IV. pag. 594. à Paris, chez la Veuve Brocas, Musier & Joseph Bullot, 1739.

PErſonne n'ignore aujourd'hui, qu'il y a une infinité de rapports entre le ſon & la lumiére, mais l'uniformité qui fait le caractére des ouvrages de la nature ne nuit jamais à la variété. De-là vient que les raiſonnemens fondés ſur l'analogie ne forment point une démonſtration: cependant il eſt naturel de penſer que des effets tout ſemblables ſe produiſent par un ſemblable méchaniſme. A juger par

ces principes du son & de la lumiére, on en tireroit d'abord une preuve générale contre l'opinion Newtonienne. Car le son se transmettant par le moyen de l'air interposé entre le corps sonore & l'organe, on en concluroit que la lumiére a aussi son véhicule, qui étant étendu du corps lumineux jusqu'à l'œil, la transporte de l'un à l'autre. Mais pour donner à ce raisonnement analogique toute la force dont il est susceptible, il est nécessaire d'expliquer plus en détail comment le son & la lumiére peuvent se progager à travers des milieux, qui ne laissent aucun vuide, & c'est ce que nous allons faire d'après M. de Molieres.

Tout corps sonore est composé de fibres, qui ont du ressort, & ces fibres sont environnées d'air, dont les molecules ont aussi du ressort. Considérons une de ces fibres de quelle longueur on voudra, & supposons la tenduë par une cause quelconque. La force de tension étant épuisée, le ressort de la fibre se dé-

ındera, & pressera les molecules
l'air qui l'environnent. Celles-ci se
lébandant à leur tour, comprime-
ont de toutes parts le fluide dont
lles sont partie, ce sera donc une
›remiére ondulation sphérique, qui
'étendra au loin, & qui s'affoiblira
mesure qu'elle se répandra dans
ne plus grande circonférence. Mais
et affoiblissement ne retardera
oint son cours, à quelque distance
lu corps sonore qu'elle puisse être
arvenuë, elle parcourera toujours
n tems égaux des espaces égaux.
Telle est la propriété du ressort,
jui employe toujours un tems égal
se débander, soit qu'il ait été
endu avec quatre dégrés de force,
oit qu'il n'ait été tendu qu'avec
leux. Maintenant si l'on suppose,
jue cette onde sphérique frappe le
ıerf destiné à l'ouye, elle y fera une
mpression qui sera bien-tôt suivie
e la même impression répétée. Car
a fibre du corps sonore après s'être
étenduë pour produire la premiére
nde, est bandée de nouveau par
'air environnant qu'elle a mis en

ressort, elle se détend une seconde fois, & par le même méchanisme une troisiéme, une quatriéme, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli entre les ressorts de la fibre & ceux de l'air; ce qui ne peut se faire que par une gradation insensible. Chaque fois que la fibre du corps sonore se détend, elle produit dans l'air une nouvelle onde, & ces ondes laissent entr'elles des intervalles égaux, parce qu'elles sont toujours produites par le débandement du même ressort. Or un certain nombre de ces ondes séparées par un intervalle déterminé produit un certain son. Tant que la fibre sera de la même longueur, elle rendra un son de la même espéce, jamais plus aigu, jamais plus grave, parce que les intervalles des ondes qu'elle produira seront toujours égaux. ce son ne pourra différer de lui-même que pour la qualité, c'est-à-dire, qu'il sera plus fort au commencement, plus foible à la fin, mais ce sera toujours le même son.

Pour en changer la nature, il

faudroit couper la fibre en deux parties, chacune des parties moins longue que la fibre entiére rendra un ſon plus aigu, parce qu'elle fera ſes vibrations en moins de tems. La fibre entiére mettant un tems quelconque à faire une vibration, ſa moitié également tenduë fera deux vibrations dans le même-tems, elle produira dans l'air deux ondulations, tandis que la fibre entiére n'en produit qu'une; le nerf de l'ouie ſera donc frappé différemment en tems égal; nous aurons donc une ſenſation différente, & l'expérience nous enſeigne que la fibre la plus courte fait entendre le ſon le plus perçant. On conçoit par l'exemple de la fibre partagée en deux parties égales, que toute autre diviſion en parties inégales formera des ſons différens les uns des autres: mais parmi ces diviſions le raiſonnement & l'uſage ont appris qu'elles étoient celles d'où dépendoient les ſons dont l'accord eſt le plus agréable: c'eſt une Science entiérement diſtinguée de la Phyſique dont il s'agit ici.

Les molecules de l'air étant mises en ressort par le frémissement des fibres du corps sonore, elles frappent les corps solides qu'elles rencontrent. Ces corps sont eux-mêmes composés de fibres élastiques, qui se compriment & qui ensuite par leur débandement produisent dans l'air de nouvelles ondes. Ces ondes sécondaires croisent les premiéres sans les détruire. Lorsque les corps réfléchissans sont voisins du corps sonore, les ondes directes & les réfléchies parviennent à l'oreille dans le même-tems sensible, & elles ne produisent qu'un même son, mais plus fort qu'il n'auroit été sans la réfléxion. Mais si le corps réfléchissant est éloigné, les ondes sécondaires n'arrivent à l'oreille qu'après que l'impression des premiéres ondes est déja dissipée, c'est la même sensation qui se renouvelle, c'est un échoc plus ou moins parfait, selon les circonstances particuliéres de la situation ou de la nature du corps réfléchissant.

de Molieres n'eſt pas entré
ine difficulté, qui ſemble naî-
e ce que nous venons de dire.
voici. Il eſt certain que les
ſonores produiſent différens
, on dit en général que l'air
t le véhicule; mais eſt-ce la
e molecule d'air, qui nous ap-
tantôt un ſon aigu & tantôt
n grave? Chaque tourbillon
n'a-t-il pas ſon dégré de reſ-
léterminé ſelon les loix de la
centrifuge, & un reſſort tou-
le même peut-il mettre tan-
us, tantôt moins de tems à ſe
nder, ce qui ſeroit pourtant
ſaire afin d'expliquer comment
ores de tous les corps ſonores
nt pas iſochrones. Peut-être
era-t-on encore ici un rapport
le ſon & la lumiére. Comme
tiére de la lumiére contient
e-même des rayons différens
chacun eſt chargé de nou-
une couleur particuliere, di-
s dans le ſiſtême de M. New-
de même la matiére qui ſert
éhicule au ſon contiendroit

différentes espéces de molecules, dont chacune seroit destinée à nous faire entendre un son particulier. Il ne s'agiroit pour suivre l'idée générale de M. de Molieres, que d'enchasser des tourbillons les uns dans les autres, ces tourbillons différens en diametre auroient un dégré de ressort différent, & dès là leur débandement se feroit en tems inégaux.

Mais revenons à l'Auteur des Leçons de Physique. Il passe du son à la lumiére, & d'abord il convient avec Newton que l'opinion de Descartes sur les globules durs de la lumiére, & sur sa propagation instantanée est absolument insoutenable. Si ces globules étoient durs, comment pouroient-ils transmettre des mouvemens qui se croiseroient? Et quant à la propagation successive de la lumiére, les Observations Astronomiques ne permettent plus d'en douter. Mais il n'accorde pas à Newton que la lumiére consiste dans des molecules de matiére, qui se détachant du

corps lumineux traversent avec rapidité des vuides immenses, pour venir frapper nos yeux. A cette occasion il le presse assez vivement sur sa maxime favorite, *qu'il ne fait point d'hipothese*. Il montre qu'en effet Newton n'est pas l'Auteur de cette émanation de particules lumineuses, que c'est l'opinion vulgaire à laquelle le témoignage des sens paroît nous porter; que M. Huggens l'a prévûë, & rejettée comme impossible; qu'en effet elle est sujette aux mêmes incovéniens que les globules durs de Descartes, & il conclut qu'une hipothése probable est préférable à une absurdité. On peut ajoûter, que cette absurdité même n'est qu'une hipothese; car enfin le fait est que nous voyons, mais que la matiére qui nous fait voir parte du Soleil pour venir jusqu'à nous, ce n'est pas là un fait, ce n'est qu'une hipothése. Il en est de même de l'attraction Newtonienne, on nous dit sans cesse que l'action mutuelle des corps célestes n'est pas un sistême; mais

distinguons l'effet inconteſtable d'avec la cauſe douteuſe. La Lune tend par exemple ſans ceſſe à s'approcher de la Terre, & cette gravitation ſuit la raiſon renverſée du quarré des diſtances, voilà le fait: mais cette gravitation procéde-t-elle de la force attractive de la Terre, ou de la force impulſive de la matiére éthérée, qui environne la Lune? Voilà les hipothéſes; & ſi une hipothéſe étoit ſuſceptible de différens dégrés, on prouveroit peut-être que l'attraction eſt plus hipothétique que l'impulſion.

Qu'eſt-ce donc que la lumiére? Un mouvement propagé en forme d'ondes ſphériques dans les particules de la matiére éthérée. Le corps lumineux eſt environné de cette matiére, comme le corps ſonore eſt environné d'air, les reſſorts du corps ſonore ſont en équilibre avec ceux de l'air, & les reſſorts du corps lumineux ſont en équilibre avec ceux de la matiére éthérée. Si quelque cauſe que ce ſoit bande plus fortement les reſſorts

du

orps lumineux, ils comprime-
par leur débandement les ref-
des molecules environnantes,
:s-ci presseront à leur tour les
orts de la couche suivante, &
nouvement se communiquera
de l'une à l'autre. Il faut pour-
remarquer une différence ef-
elle entre les vibrations exci-
dans l'air par le corps sonore,
:s vibrations exitées dans la
ére céleste par le corps lumi-
:. Les fibres du corps sonore
des cordes longues, rigides &
Iées, qui frappent en même-
: une portion considérable d'air,
ir, quoiqu'il échappe à nos yeux,
in fluide grossier en comparai-
le la matiére éthérée. Ainsi les
ations causées dans l'air par le
s sonore consistent dans un
sport local & alternatif des mo-
es de l'air, mais les vibrations
:es dans la matiére éthérée ne
istent que dans la contraction,
expansion du ressort de ses mo-
eś. Chacune demeure à la pla-
u'elle occupoit, mais elle se

bande & elle se débande; durant la tension elle reçoit le mouvement de la molecule voisine du côté du corps lumineux, & durant la détente elle communique ce même mouvement à la molecule voisine à l'opposite du corps lumineux. Pendant ce tems-là le centre de la molecule n'a point été dérangé, de maniére au moins à produire des oscillations sensibles. Tandis que la premiere onde s'éloigne du corps lumineux, les molecules de ce corps se débandent une seconde fois, & produisent une autre onde qui suivra le même chemin que la premiére, laissant toûjours entr'elle & la premiere un intervalle égal, à cause de l'égalité des ressorts. S'il survient un mouvement qui croise le premier, tous deux se transmettront chacun dans sa direction, comme on le voit dans des files de boules élastiques qui se croisent. Quant à la rapidité de la lumiére comparée au son, elle dépendra du rapport qu'auront entr'eux les diametres des tourbillons de la ma-

re éthérée, & des tourbillons de
ir: & qu'eſt-ce qui empêche d'ad-
ettre les uns mille fois plus petits
ıe les autres?
Nous avons parlé juſqu'ici des
ıdes de lumiére, en laiſſant en-
ndre que chacune de ces ondes
particulier produiroit ſur le fond
l'œil la ſenſation de la lumiére:
tte idée imparfaite ne nous ſuffit
us. Un tourbillon de matiére
hérée eſt ſi peu de choſe en com-
raiſon du nerf optique, que pour
ire quelque impreſſion ſur ce nerf,
eſt néceſſaire qu'un grand nom-
e de tourbillons le frappent en-
nble, à coups redoublés, & avec
e grande force: ne conſidérons
e cette derniere circonſtance.
ıaque point de l'objet lumineux
ɔduit par la détente de ſon reſſort
e onde ſphérique; mais cette
de auroit trop peu de force pour
faire ſentir à nos organes; qu'ar-
e-t-il donc? Les ondes de deux
ints, voiſins ſe touchent dans un
int, à une certaine diſtance du
ps, & le tourbillon de matiére

cite le corps lumineux, ne se réunissent que dans les points qui forment la ligne droite, & la lumiére n'est sensible que dans les endroits où ces ondes particuliéres se réunissent. Il n'en est pas de même du son, un corps interposé ne le détruit point, parce que la grossiereté des molecules de l'air les met en état de faire impression sur nos organes avec moins de force qu'il n'en faut aux molecules de la matiére éthérée. Ainsi il n'est pas nécessaire pour entendre le son que l'oreille soit placée dans le point où toutes les ondes particuliéres se réunissent.

Jusqu'ici nous avons considére des files de lumiére, qui seront composées de tourbillons égaux & semblables en tout. Supposons maintenant qu'à un point quelconque de la file, les tourbillons augmentent en densité, & voyons quelle sera la suite de cette supposition. Selon les loix du choc des corps élastiques, une moindre masse qui en frappe une plus grande doit rece-

voir du mouvement en arriere, ainsi le tourbillon moins dense choquant celui qui a plus de densité reculera, non par un transport local de ses parties, comme nous l'avons expliqué plus haut, mais par le jeu de son ressort en sens contraire. A la vérité ce ressort sera bandé avec moins de force, mais il n'en mettra ni plus ni moins de tems à se débander. La vitesse réfléchie sera donc la même que la vitesse directe, & la lumiére s'en retournera en tems égal à travers la même file de tourbillons qui l'avoient apportée. Voilà le cas de la réfléxion perpendiculaire. Le cas de la réfléxion oblique est plus composé, mais il suit évidemment des mêmes principes; car dès qu'il est prouvé que le plan réfléchissant rend au tourbillon réfléchi toute sa vitesse perpendiculaire, le chemin que le tourbillon réfléchi parcourera après la rencontre du plan, sera tout semblable à celui qu'il a parcouru auparavant, & conséquemment l'angle de réfléxion sera égal à l'angle

d'incidence, & tous les deux seront dans le même plan.

Cette façon d'expliquer la réfléxion de la lumiére n'exige point pour l'égalité des angles que le plan réfléchissant soit un plan mathématique sans aucune inégalité, & cet article est essentielle, car il est certain que les angles sont égaux, & que les surfaces réfléchissantes ne sont pas des plans mathématiques. Les Newtoniens poussent vivement leurs adversaires par la réunion de ces deux principes incontestables, & ils en concluent, que la lumiére réjaillit du sein même du vuide. Le sistême que nous exposons détruit cet argument, en disant qu'un balon de lumiére est réfléchi par le balon, qui le suit, mais qui le surpasse en dureté. Eh! N'est-il pas naturel de penser qu'en effet les corps les plus denses contiennent dans leurs pores des tourbillons de lumiére qui ont plus de densité?

Nous avons considéré le mouvement de la lumiére hors du corps qu'elle frappe, considérons le main-

tenant dans ce corps même, & nous verrons la réfraction s'expliquer aussi aisément que la réfléxion. Prenons une file de boules, qui à un point quelconque, ce sera par exemple la surface d'une eau tranquille, augmentent de densité. Le mouvement de la masse plus petite passera dans la plus grande, mais de maniére que la vitesse sera affoiblie, ainsi en tems égal la boule la plus dense parcoureroit un moindre espace. Jusqu'ici les ressorts étoient toujours semblables, ainsi soit qu'ils fussent tendus avec plus ou avec moins de force, ils se débandoient toujours en tems égal, & par conséquent la lumiére plus forte ou plus foible parcouroit en en tems égaux des espaces égaux: maintenant les ressorts changent, ils sont moins vifs qu'ils n'étoient, ils employent plus de tems à se débander, & conséquemment la lumiére se propage avec moins de rapidité. Voilà tout ce qu'on apperçoit dans la ligne perpendiculaire: mais les lignes obliques composées

d'un double mouvement présentent un phénomene plus singulier. La vitesse du mouvement horizontal ne diminuë pas autant que la vitesse du mouvement perpendiculaire, ainsi le rapport des puissances est changé, la ligne décrite dans l'épaisseur de l'eau par les tourbillons de la lumiére en vertu de l'impulsion des nouvelles puissances, ne sera donc pas la prolongation de la ligne décrite hors du corps, mais cette seconde s'inclinera davantage à l'horison & s'éloignera de la perpendiculaire. Que la lumiére tombe sur le plan diaphane plus ou moins obliquement, peu importe, le rapport de l'angle rompu à l'angle quelconque d'incidence, dépendra toujours d'unë cause constante, à sçavoir, de l'excés de densité des tourbillons contenus dans les pores du corps diaphane sur les tourbillons extérieurs, & par conséquent ce rapport sera toujours le même.

Cependant l'obliquité des boules de lumiere, peut être telle

qu'elle nuiſe à la propagation de la lumiere, dans le corps tranſparent. Pour le comprendre, prenons une file de ces boules, moitié hors du corps tranſparent, & moitié dans l'épaiſſeur du corps. Tenons d'abord cette file perpendiculaire au plan; dans cette ſituation ſa partie inférieure eſt auſſi éloignée de la ligne horizontale, que ſa partie ſupérieure: inclinons cette file de 20. dégrés, par exemple, dans la partie ſupérieure: indépendamment de la réfraction, ſa partie inférieure s'approchera de la ligne horizontale de 20. dégrés, mais à cauſe de la réfraction, elle s'en approchera de plus de 20. dégrés; continuons à incliner la partie ſupérieure. il faudra toujours que la partie inférieure à cauſe de la réfraction, approche plus qu'elle de l'horizontale, donc la partie inférieure deviendra parfaitement horizontale, lorſque la partie ſupérieure ne le ſera pas encore, c'eſt-à-dire qu'il y aura un dégré d'obliquité, qui, joint à la

On ſe tromperoit pourtai
l'on penſoit qu'hors le point
termine le rayon réfléchi à a
égaux, ou le rayon rompu
un rapport conſtant, il ne ſ
aucun mouvement dans les t
de lumiere. Tous ſont mis e
ſort, mais nous avons déja r
qué qu'une onde ſeule de lu
devoit être négligée, comme
pable de faire ſur l'œil un
preſſion ſenſible, les tourt
communs à pluſieurs ondes
les ſeuls efficaces: or ces to
lons ſe trouvent uniquement
les lignes droites, qui parte
corps lumineux, & le ſeul

ſe courbe lorſqu'elle en approche, & après l'avoir traverſé, elle ſe courbe encore : mais en ſens contraire. On voit tout d'un coup la cauſe de ce Phenoméne ; à quelque diſtance du corps tranſparent, les bâlons de lumiere commencent à être plus denſes, & d'un pas à l'autre, ils augmentent en denſité. Ainſi la viteſſe perpendiculaire eſt uniformément retardée. La viteſſe horizontale ne s'affoiblit pas ſelon la même proportion, & dès-là le rapport des deux puiſſances, qui concourrent au mouvement oblique, change à chaque inſtant ; d'où il ſuit que pendant le tems que dure cette variation, le mouvement doit ſe faire en ligne courbe. A la ſortie du corps tranſparant, les globules de lumiere diminuent inſenſiblement de denſité, ainſi la viteſſe perpendiculaire s'accelére uniformément, & le mouvement de lumiere doit décrire, mais en ſens contraire, une courbe ſemblable à la courbe d'entrée. Cette explication ſi ſimple

suppose uniquement qu'il y a autour des corps une atmosphere, qui va en diminuant de densité, à mesure qu'elle s'éloigne des corps. Si c'est là une hypothese, au moins on doit convenir qu'elle est naturelle, & fondée sur les principes généraux de la Physique, & sur l'analogie du globe de la terre, qui a certainement une pareille atmosphere, & même de plusieurs especes de corps particuliers, dans lesquels cette atmosphere se manifeste assez sensiblement. Au reste M. de Molieres montre que l'attraction universelle des Newtoniens se déduit de faits moins avérés, & conséquemment qu'elle est encore plus hypothetique.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer pourquoi un rayon de lumiere, après avoir perdu une partie de sa vitesse, en passant de l'air dans le verre, regagne cette vitesse perdüe, en repassant du verre dans l'air. Ce Phénoméne suit clairement des principes, que nous venons d'exposer. Mais com-

ment ſe fait-il qu'un rayon après avoir traverſé un priſme de verre, & être parvenu à l'air oppoſé, revienne ſur ſes pas, & rentre dans le verre, comme s'il avoit trouvé au de-là du priſme quelque ſurface réfléchiſſante? cet effet n'indique t-il pas clairement une attraction puiſſante de la part du verre qui rappelle à ſoi la lumiere? M. de Molieres n'en convient pas, & ſon atmoſphere explique encore ce Phénomène très-naturellement. Le rayon ayant un certain dégré d'obliquité, après ſon émerſion, il peut ſe trouver parallelle à la ſurface de laquelle il vient de ſortir, il n'a plus qu'une viteſſe perpendiculaire infiniment petite, qui ne lui ſuffit pas pour pénétrer la couche élaſtique de l'atmoſphere du priſme: il ne continuera donc pas ſon chemin en ligne droite dans cette atmoſphere, au contraire la couche ſupérieure le repouſſera vers le priſme, où rencontrant ſans ceſſe des globules plus denſes, il regagnera inſenſiblemen

toute la viteſſe qu'il avoit perdue, rentrera dans le verre avec cette viteſſe, & ſortira comme s'il avoit trouvé au de-là un plan réfléchiſſant, parce qu'en effet, au moment où la viteſſe perpendiculaire eſt devenüe nulle, le globule ſuivant a été pour lui un plan réfléchiſſant, ou plûtôt une puiſſance repouſſante.

M. Newton a encore obſervé un Phénomêne de la lumiere bien ſingulier. Un rayon pouſſé obliquement vers un cheveu, n'arrive pas à toucher la ſuperficie du cheveu, mais il décrit en ſe détournant inſenſiblement une courbe qui l'en écarte. Pour en voir la cauſe, il ſuffit de remarquer que le rayon en décrivant cette courbe, ne fait que s'éloigner inſenſiblement de la perpendiculaire, ce qui eſt le cas de la réfraction, dans lequel le mobile paſſe d'un milieu plus denſe, dans un milieu moins denſe. Si on demande pourquoi l'atmoſphere, qui environne le cheveu, eſt d'autant

ıoins denſe, qu'elle eſt plus pro-
ıe de ſa ſuperficie, ce ſera à la
hyſique particuliere, d'en cher-
ıer les raiſons, & elle en pour-
. trouver d'aſſez vrai-ſembla-
es.

Paſſons aux couleurs. M. de
Iolieres accorde aux Newtoniens
ıe les rayons ſont de différentes
ıuleurs, & qu'ils ont différens
ǵrés de réfrangibilité & de ré-
ˑxibilité, mais il prétend que ſon
ſtême explique naturellement la
uſe de ces propriétés, dans les
yons. Le corps lumineux con-
ɜnt un nombre infini de petits
ılons d'huile ou de ſouffre, qui
ı s'agrandiſſant juſqu'au point de
ire équilibre avec les tourbillons
ı ſecond élément, produiſent la
niere. Conſidérons un de ces
ırbillons preſſant les tourbillons
lumiere, d'abord il les preſſera
ec une certaine force, & tant
'il demeurera dans cet état, il
ɔduira des ondes de lumiere,
i auront une certaine fréquen-
Ces ondes ſe propageront juſ-

qu'au bout de l'Univers, ſans s'altérer, & voilà la couleur inaltérable d'un rayon de lumiere; car il ne s'agit plus que de ſuppoſer que la ſenſation de telle coûleur à été attachée à l'impreſſion que font ſur l'œil les ondes, qui ſe ſuivent avec telle fréquence. Revenons au bâlon d'huile, il preſſe dans un ſecond inſtant les reſſorts de l'éther avec moins de force; il produit des ondes dont les intervalles ne ſont plus les mêmes que ceux des premieres, mais il ſont conſtans, & voilà un ſecond rayon d'un autre couleur, & inaltérable comme le premier. Il n'eſt pas néceſſaire d'aller plus loin. On voit par là que les mêmes molécules de l'éther pourront nous apporter toutes ſortes de couleurs, & que la couleur que le mouvement aura donnée une fois à un rayon, ne poura plus changer, juſqu'à ce que ce mouvement ſoit diſſipé.

Il nous paroît que cette explication laiſſe une difficulté. Car enfin ſi ce ſont les mêmes molécules de

:ther , qui apportent les différen-
s couleurs , ces molécules ayant
ı reſſort déterminé , ſe débande-
›nt toujours en tems égaux , ſoit
u'elles ſoient frappées avec une
us grande ou une moindre for-
:, & dès-là on ne voit plus pour-
ıoi certaines ondes auroient plus
: fréquence que d'autres. D'ail-
urs il eſt ſi ſimple dans le ſyſté-
ıe de M. de Molieres de com-
›ſer un tourbillon de lumiere ,
autres tourbillons plus petits , &
:ux-ci d'autres encore , & de tein-
'e chaque eſpece d'une couleur
'opre & immuable. Mais quoi-
ı'il en ſoit de cette remarque ,
ı ſuppoſant la différence des on-
ılations , M. de Molieres expli-
ıe les dégrés différens de réfran-
bilité ; car les ondes qui font le
›uge , étant plus fortes que celles
ıi font le jaune , elles perdent
oins de leur viteſſe , que les au-
es , & par la même raiſon , les
obules qui font le rouge , ayant
us de force pour continuer leur

chemin en ligne droite, feront les derniers réfléchis.

Mais comment le mêlange des rayons rouges & des rayons jaunes, fera-t-il appercevoir l'orangé? le voici. Le nerf optique eſt composé de fibres analogues aux différens rayons, le rayon rouge ébranle telle fibre, & le rayon jaune en ébranle une autre; la ſenſation du rouge eſt attachée à l'ébranlement de la premiere, & la ſenſation du jaune à l'ébranlement de la ſeconde; mais lorſque leurs mouvemens concourrent, ils produiſent une troiſiéme ſenſation, c'eſt celle de l'orangé. On comprendra de même la ſenſation de toutes les couleurs mixtes, & les mouvemens de toutes les fibres réunis, produiront la perception de la blancheur.

Quant à la couleur des corps, il faut ſuppoſer que tout corps dur ou fluide, contient dans ſa ſubſtance, & dans ſes pores des molécules dont les fibres ſemblables à celles du nerf optique, ſont à

ɔn avec certains rayons de
ꞌe. Ces molécules ſont auſſi
lüës dans l'atmoſphére, qui
ɹnne le corps. Que les fibres
; molécules ſoient à l'uniſſon,
les rayons rouges, le corps
ɔlide, ſoit fluide, ſera rouge.
les fibres de ces molécules
: à l'uniſſon, les unes avec
ıyons rouges, les autres avec
ıyons jaunes, & ainſi de tous
.utres rayons, le corps ſera
:. Les fibres frappées par les
s de lumiere, ſe mettront en
ɹt,& les réfléchiront, la fibre
ɔgue au rayon rouge, ſera ban-
ɔar ce rayon, & en ſe déban-
elle formera une nouvelle on-
ſemblable à la premiere, qui
ɹrtera à l'œil la couleur rouge;
ɹn remarquera qu'il n'eſt pas
ɛſſaire que la lumiere arrive
u'à la ſurface des corps; elle
t ſe teindre dans leur atmoſ-
re. Si ces molécules qui ren-
ent la lumiere ſont en petit
nbre, leur action particuliere
dérangera pas l'action générale,

par laquelle se propage la lumi
& le corps sera transparent : n
si ces molécules sont en très gr
nombre, la multitude des vib
tions particulieres, mettra de
confusion dans la suite des on
lumineuses, & le corps sera o
que. Cependant ce corps opa
coupé en lames très déliées,
viendra transparent, parce que
trajet sera trop court, pour tr
bler absolument la propagation
grandes ondes. Enfin tout co
est de toute couleur, & il ne
roît avoir une couleur décidé
que parce que cette couleur dor
ne & éteint les autres. Mais si
expose de la soye rouge aux se
rayons violets, elle paroîtra v
lette, parce que les fibres rou
n'ayant aucuns de leurs ray
pour les mettre en ressort, e
ne pourront plus empêcher l'e
des fibres violettes qui seront ébr
lées par les rayons violets. N
coulons rapidement sur tout ce
tail, qui nous a fait déja pa
les bornes d'un Extrait ; mais

le pardonnera à l'agrément de la matiere.

La derniere propoſition eſt employée à l'explication des couleurs de l'Arc-en-Ciel, & M. de Molieres montre que par ſes principes, ce Phénomême s'explique ſelon les obſervations & les calculs de M. Newton.

Enfin le ſçavant Académicien juſtifie en deux mots les hypothéſes ſur leſquelles tout ſon ſyſtême eſt fondé, & il fait une réflexion capable de frapper les eſprits raiſonnables, que le génie qu'on voudroit introduire dans la Phyſique porte quelquefois trop loin, contre tout ce qui n'eſt pas un fait avéré, & une expérience certaine. Peut-on, ou ne peut-on pas expliquer les effets naturels, par les loix méchaniques du mouvement ? Voilà la queſtion qui diviſe aujourd'hui les Ecoles de Deſcartes & de Newton, & qui ſans doute mérite d'être examinée. Or pour réſoudre cette queſtion, il doit être permis d'arranger la ma-

tiere comme on le voudra, & de disposer à son gré du mouvement. Si une hypothése, n'eût-elle d'ailleurs aucun fondement, rend raison de tous les Phénomênes, elle détruit le plus fort argument de Newton contre Descartes. Or pour arriver à cette hypothése, il faut en imaginer différentes, les combiner, les corriger l'une par l'autre, en faire un systême lié, qui dépende d'un petit nombre de causes, & qui s'étende à tous les effets. Les Géométres construisent leurs figures comme il leur plaît, & pourvû qu'ils résolvent le problême proposé, on ne leur demande pas pourquoi ils ont abaissé une perpendiculaire, plûtôt que de tirer une parallele. Il en est de même de la Physique. Le spectacle de la Nature, les effets simples & vulgaires, les expériences délicates & recherchées, voilà le problême proposé. Les atômes d'Epicure, la matiere subtile de Descartes, les molécules attractives de Newton, les petits tourbillons de M. de Molieres.

Molieres. Voilà la conſtruction de la figure que chacun fait à ſon gré, reſte à ſçavoir ſi le problême eſt réſolu. Sans doute on en diſputera encore long-temps, mais pour réduire la diſpute à ſes vrayes bornes, il faut paſſer au Phyſicien ſes ſuppoſitions, comme on accorde aux Géométres des lignes telles qu'il les demandent, pourvû que ni l'un ni l'autre n'exige rien d'impoſſible.

Nous ne pouvons finir ſans indiquer au moins la concluſion générale de tout l'ouvrage. C'eſt une nouvelle démonſtration de l'éxiſtence de Dieu, tirée de l'éxécution des loix du mouvement dans la matiere. On a démontré que ces loix s'éxécutent dans le choc des corps, de maniere qu'après le choc, il y a tantôt plus, tantôt moins de force qu'auparavant, & que ces variations ſuivent des régles conſtantes & immuables. Elles ne peuvent venir du fond même de la matiere, qui par elle-même ne ſçauroit ni augmenter ni dimi-

nuer la force qu'elle a reçûë; les viennent donc d'une Intellig ce souveraine, qui toujours atte tive à son ouvrage, le gouve par des principes invariables, distribüe à toutes ses parties d' instant à l'autre, le dégré de f ce nécessaire pour en entrete l'ordre merveilleux. Ainsi la 1 ture entiere dépose contre les I pies, & nous retrouvons ici u nouvelle preuve d'une réfléxi ancienne & très-vraye, c'est q ne faut pas accuser la Philosopl de l'incrédulité de certaines ger qui se disent Philosophes. Ce n' que des connoissances superfici les, qui font former des dou contre la Religion; une scier vrayement solide, une profon doctrine, fournit des preuves en faveur.

ARTICLE XV.

LA QUATRIÈME EGLOGUE de Virgile traduite en François, avec des Notes Critiques, par M. R. D. R. A Clermont-Ferrand, de l'Imprimerie de Pierre Viallanes &c. 1739.

MOnſieur *Ribaud de Rochefort* connu dans la République des Lettres par divers Ouvrages d'une ſçavante Critique ſur l'Hiſtoire & ſur la Géographie, avoit déja donné ſon *ſiſtême* ſur la quatriéme Eglogue de *Virgile*, en 1736. au mois de Juillet, ſeconde Partie, page 1709. de ces Mémoires Dans cette nouvelle édition, il ne ſe contente pas de remanier ſes preuves, pour les fortifier, il entreprend une explication ſuivie & détaillée de toute l'Eglogue. On y trouve donc d'abord le texte de *Virgile*, puis une Traduction Françoiſe, & enfin les Notes de l'Auteur.

On ſçait combien les Commen-

tateurs sont embarrassés à déterminer quel est l'enfant dont le Poëte Latin célebre la naissance, & à ajuster leurs sentimens soit avec l'Histoire, soit avec les merveilles que *Virgile* se promet de son Héros. La plûpart, sur les traces de l'Ancien Grammairien *Servius*, ont prétendu que l'Eglogue regardoit un fils de *Pollion*; que ce fils fut appellé *Salonin* du nom de *Salone*, ville de *Dalmatie*, l'une des conquêtes de son pere. Ce sentiment, qui suppose l'Eglogue publiée l'année du Consulat de *Pollion*, 714. de *Rome*, est démenti par l'Histoire, puisque cette Ville ne put être prise au plûtôt qu'en 715. On a donc eu recours à un autre fils du même *Pollion*, nommé *C. Asinius Gallus*. Mais de fortes raisons s'opposent encore à cette opinion. *Jodocus Badius Ascensius* avoit soupçonné que l'enfant dont il s'agit, pourroit bien être *Marcellus*, fils d'*Octavie* sœur d'*Auguste*, qui fut adopté par ce Prince. Le P. *Catrou* a fait revivre la conjecture de *Badius*, qui n'a-

voit pas fait fortune, & n'a rien omis pour lui donner toute la vraiſemblance qu'elle pouvoit recevoir d'un homme d'eſprit, & d'un habile Interprete. Cependant M. *de R.* ne la trouve pas ſoutenable, & il l'attaque par les raiſons que nous allons expoſer. Pour lui il eſt perſuadé que l'Eglogue fut compoſée à l'occaſion de la naiſſance de *Druſus*, fils de *Livie*, que ſon mari *Tibere Neron* venoit de céder à *Octavien*. Dès l'année 1702. ce ſiſtême avoit été propoſé dans une Diſſertation, au mois de Juillet de ces Mémoires, page 115. Mais il eſt aiſé de juger par la comparaiſon, que M. *de Rochefort* n'en a rien emprunté, les idées de l'un & de l'autre Auteur n'ayant preſque rien de commun, que l'attribution de ce que chante le Poëte, à la perſonne de *Druſus*.

Quelque parti que l'on ait pris juſqu'ici, on n'a pû ſe détacher de la prévention ancienne & générale, que la quatriéme Eglogue de *Virgile* fut adreſſée à *Pollion* l'année de

son Consulat. M. *de Rochefort* est, je pense, le premier qui en ait reculé la datte de deux ans. Sur ce Vers de l'Eglogue :

Si canimus Sylvas, sylvæ sint, Consule dignæ,

On n'a point douté que ce Consul ne fut *Pollion*; & cet autre endroit :

Teque adeo decus hoc ævi, te Consule, inibit
Pollio, &c.

n'a pas permis de la placer ailleurs qu'à l'année 714. qu'il exerça la premiére Magistrature de *Rome*. Mais M. R. D. R. ne voit point de nécessité de s'arrêter à cette époque. En prenant *Drusus* pour le Héros de la Piéce, il se flatte d'expliquer plus heureusement la pensée du Poëte.

Drusus, dit-il, naquit sous le Consulat d'*Appius Claudius Pulcher*, & de *C. Norbannus Flaccus* l'an de Rome 716. Cela n'est point contesté. *Ap. Claudius* descendoit d'u-

ne famille Patricienne, dont il y eut quatre branches; les *Crassus*, les *Pulcher*, les *Centons*, & les *Nerons*. *Appius Claudius Pulcher*, & *Tib. Claudius Nero*, pere de *Drusus*, descendoient d'*Appius Crassus*, dit l'*Aveugle*, qui fut Consul en en 447. & en 457. De plus, *Ap. Pulcher*, bisayeul, à ce que l'on croit, du Consul, maria sa fille à *Tib. Gracchus*. Ils eurent un fils qui passa par adoption dans la famille Livienne : ce fut *Livius Drusus Claudianus*, grand-pere de *Livie*, mere de *Drusus*. Ainsi l'enfant qui venoit de naître, appartenoit doublement au Consul *Ap. Claudius Pulcher*, désigné par ces mots : *Sylva sint, Consule, digna*; & l'on voit les raisons du compliment que *Virgile* lui adresse.

Mais *Virgile* déclare nettement, & sans équivoque qu'il écrit sous le Consulat de *Pollion*, & que c'est à ce Consul que la Piéce est adressée;

Teque adeo, decus hoc ævi, te Consule, inibit,
Pollio, &c.

De tout tems on a vû son nom à la tête. Ces préjugés n'embarrassent point M. de R. il prétend que les Interprétes se sont mal tirés de ces Vers, & il les accommode fort heureusement à son sistême. Il convient que le bonheur, le siécle heureux que *Virgile* annonce, commença sous le Consul de *Pollion.* Aussi, continue-t-il, " Virgile » ne dit point que le Consulat de » Pollion sera le terme du bonheur » parfait de la République, *ultima* » *ætas*: mais que ce bonheur com» mencera, *inibit*, Pollion étant en» core Consul; & il est vrai aussi, » que le bonheur des Romains prit » sa naissance par la Paix de *Brin-* » *des* sous le Consulat de Pollion. » A l'égard des deux derniers Vers, » *Te duce &c.* Tous les Commen» tateurs se sont figurés que c'est » une allusion à la sage conduite » de Pollion, qui négocia la Paix » de Brindes; & non-seulement le » sens devient forcé, mais ils ne » sçauroient dire ce qu'ils enten» dent par ces mots, *les restes de nos*

» *crimes.* Au lieu que dans mon » ſiſtême ces Vers rentrent dans » leur ſens naturel & vrai. Les Ro- » mains, ſous la conduite de Pol- » lion, acheverent d'aſſurer la tran- » quilité de l'Univers, en effaçant » par leur valeur les reſtes de leurs » crimes. C'eſt une alluſion mani- » feſte à l'expédition que *Pollion* fit » en 715. contre les *Parthins*, Peu- » ples d'*Illyrie*, attachés au Parti » de *Brutus* & de *Caſſius* ..... Il » eſt donc clair que cette Eglogue » n'a été compoſée qu'après l'expé- » dition de *Pollion* : mais *Virgile* » attentif à lui faire ſa cour, feint » qu'elle a été prédite dans les Li- » vres de la Sibylle. »

L'explication que nous venons de rapporter, détermine le ſens de ce Vers :

Magnus ab integro ſæclorum naſcitur
ordo.

Cette ſuite de jours fortunés, c'eſt ce ſiécle heureux prédit par la Sibyl- le, appliqué à la naiſſance de *Dru-*

sus, & commencé sous le Consulat de *Pollion*.

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem,

L'Univers pacifié marque l'année 716. celle de la naissance de *Drusus. Il gouvernera avec les vertus de son pere.* Cela pourroit s'entendre de *Tibere Neron*, dont l'Histoire raconte les belles actions ; mais M. D. R. y découvre un sens caché, & un tour ingénieux. On disoit publiquement à *Rome* qu'*Auguste* avoit eu quelque habitude avec *Livie*, du vivant de son premier mari, & il n'étoit apparemment pas fâché de passer pour pere de *Drusus*, dont il aimoit éperdûement la mere *Livie*. Ainsi la louange qui semble regarder *Tibere Neron*, seroit finement appliquée à *Auguste*. Cette réfléxion est confirmée par un endroit paralelle de l'Ode d'Horace, *Qualem Ministrum &c.* du Livre quatriéme, & le *patris virtutibus* de *Virgile* seroit relatif au *pa-*

ternus Augusti in pueros animus Nerones.

M. D. R. attentif aux plus légeres circonstances, profite de tout, pour appuyer son sentiment. Nous ne rapporterons pas toutes ses Remarques; il faudroit transcrire la Dissertation, nous nous arrêterons seulement à quelques-unes. *Nullo manuscula cultu.* Dion raconte qu'au tems du mariage d'*Octavien* avec *Livie*, on vit naître quatre Palmiers, comme *d'eux-mêmes* devant le Temple de *Cybele*. *Drusus* naquit au Printems, puisque sa mere épousa Octavien au commencement de l'année 716. & que grosse alors de six mois, elle accoucha 3 mois après son mariage. Aussi le Poëte orne-t-il de fleurs le berceau de l'enfant:

Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores,

Voici une Remarque plus importante: *Alter erit tum Tiphys.* Ces paroles désignent clairement la guer-

re contre *Sexte Pompée.* Or ce ne fut qu'en 715 qu'*Agrippa*, ce nouveau *Tiphys*, commença d'exercer ses Troupes aux manœuvres de la Marine, & après le mariage d'*Octavien* avec *Livie*, qu'on fit la guerre à *Pompée* & à la *Sicile*, suivant le témoignage de *Velleius Paterculus*, cité par M. D. R. qui en conclut que l'Eglogue n'a dû être composée qu'en 716.

Ses réfléxions sur le sentiment adopté par le P. *Catrou*, & la critique qu'il en fait, servent encore à établir le sien. Le P. *Catrou* supposant, avec le torrent des Commentateurs, que l'Eglogue est adressée à *Pollion* Consul en 714. s'efforce de prouver que *Marcellus*, son Héros, naquit au Printems de cette année. *Dion* rapporte, dit ce Pere, qu'*Octavie*, mere de *Marcellus* épousa *Antoine* dans l'année que Pollion étoit Consul; & qu'au tems de ce mariage, *elle portoit dans son sein un enfant qu'elle avoit eu de* Marcellus *son mari, qui ne faisoit que de mourir*. D'ailleurs *Servius*

assure que *Marcellus* mourut à l'âge de dix-huit ans, & Dion met sa mort sous l'année 731. Comptant donc de 714. à 731. on trouve ces 18. ans.

D'abord M. D. R. conteste au P. *Catrou* le passage de *Dion*. Selon cet Historien, dit-il, le mariage d'*Antoine* avec *Octavie* ne fut célébré qu'après la Paix de *Brindes*, au retour de *César* & d'*Antoine* à *Rome*, dans les derniers jours de l'année 714. *Marcellus* ne vint donc pas au monde au Printems de cette année, après le mariage de sa mere *Octavie* avec *Antoine*. De plus *Dion* ne dit pas qu'*Octavie* fut enceinte de *Marcellus*, lorsqu'elle épousa *M. Antoine*; on lit seulement dans cet Auteur, à l'occasion des troubles arrivés à *Rome* à la fin de 714. que le Peuple Romain qui venoit d'unir *Antoine* à *Octavie* sœur de *César*, *alors enceinte*, fut si changé &c. *Que résulte-t-il de ce passage*, dit M. D. R. *Qu'Octavie étoit enceinte à la fin de 714. peu de jours après son mariage.* Mais on

n'y voit point qu'elle fut enceinte au tems de son mariage, ni que l'enfant qu'elle portoit dans son sein fut *Marcellus*. Au contraire, nous apprenons de Plutarque dans la Vie de *Marc-Antoine*, qu'avant la fin de 715. elle lui donna une fille, *Dion* même, ajoûte M. de R. continuant de parler de la révolte du Peuple Romain, & de la Paix qui fut concluë au commencement de 715. dit que pour en serrer les nœuds, *Pompée* promit sa fille en mariage à *Marcellus* neveu de *César* : d'où notre Auteur infere que *Marcellus* étoit alors âgé de quatre ou cinq ans.

Pour ce qui est de *Servius*, outre que son autorité n'est pas d'un grand poids, elle ne favorise pas le sentiment qui y cherche de l'appui. Supposons que *Marcellus* soit mort à dix-huit ans; il est certain qu'il mourut dans l'Automne de 731. Or de-là, remontant aux derniers jours de 714. on ne trouve pas dix-sept ans accomplis.

Properce fournit une nouvelle

uve à M. de R.. en nous appre-
it que *Marcellus* mourut à la fin
sa vingtiéme année, car c'est
usi que le Dissertateur entend ce
'ers;

Occidit, & misero steterat vigesimus annus.

Donc il étoit né en 711. de *Rome*. Nous n'avons fait qu'abréger la Dissertation de M. de R. nous arrêtant seulement à ce qui regarde le point capital de la dispute au sujet de l'enfant dont parle *Virgile* dans sa quatriéme Eglogue, sans prétendre prononcer sur la force des preuves, ni sur le fonds de la question, qui pourra bien ne paroître pas encore décidée en dernier ressort.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE XVI.

MOSCOVIE

DE PETERSBOUG.

LEs Inſtitutions Aſtronomiques de M. *de Lille*, Membre de l'Académie Impériale de cette Ville, ſont achevées d'imprimer : on en envoyera des exemplaires en France, le plûtôt qu'il ſe pourra.

DE GENEVE

Le premier volume du Commentaire ſur les Principes de la Philoſophie de M. *Nevvton*, donné par deux Peres Minimes François, & que nous avons annoncé en 1738. eſt imprimé.

ANGLETERRE.

De Londres.

Mémoires de Condé, ou Recueil *ur servir à l'Histoire de France,* *ntenant ce qui s'est passé de plus mé-* *orable dans ce Royaume sous les Re-* *nes de François II. & Charles IX.* *Jouvelle édition augmentée d'un* *rand nombre de Pièces curieuses qui* *ont jamais été imprimées, & enri-* *ie d'une Préface Historique, de* *lotes Critiques, de plusieurs Por-* *aits, & des Plans de différentes Ba-* *illes* 5. *vol.* in-4°. *A Londres, chez* *lande du Bosse, J. Nillor, & Com-* *gnie* 1739.

Le Plan que l'on donne ici du .ecueil que nous annonçons, & u'on se prépare à imprimer par ouscription, fait connoître les Piè- es dont il sera composé, & tout qu'on y a opporté de soins, pour rendre également curieux & uti- à ceux qui veulent s'instruire par- itement de notre Histoire mo- erne.

On y trouvera donc 1°. Le Recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé*, contenant ce qui s'est passé de *mémorable pour le fait de la Religion & Etat de ce Royaume, depuis la mort de Henri II. jusqu'en l'an* 1565. Il avoit été imprimé à Strasbourg en 1565. & 1566. en 3. vol. *in*-8°.

2°. La suite de ces Mémoires imprimée en 1568. sous ce titre : *Recueil de toutes les choses mémorables advenuës tant de par le Roi, que de par Monseigneur le Prince de Condé, Gentilshommes, & autres de de sa Compaignie, depuis le* 28. *d'Octobre* 1567. *jusqu'à présent* (1568.) in-8°.

3°. Enfin un dernier Recueil contenant ce qui s'est passé jusqu'en 1570. Il est intitulé : *Histoire de nôtre tems, contenant un Recueil des choses mémorables passées & publiées pour le fait de la Religion, & Etat de France depuis l'Edit de pacification du vingt-troisiéme jour de Mars* (1568.) *jusques au jour présent.* 1570. in-8°.

Ces Piéces intéressantes, étant devenuës rares, & par conséquent cheres, (le premier Recueil fut porté jusqu'à 180. livres, il y a peu d'années) on a cru rendre service au Public, en les réimprimant. Mais, pour rendre ce morceau de notre Histoire complet, on y joint plusieurs Additions considérables pour les trois Recueils, dont on donne ici le détail. Ce sont des Piéces fugitives, dont quelques-unes sont devenuës prétieuses par leur rareté, dès le tems même où elles ont paru; d'autres qui n'ont jamais été imprimées. On marque entr'autres, un volume dans lequel on a recueilli des Lettres originales de Charles IX. de Henri III. alors Duc d'Anjou, & du Duc d'Alençon, ses freres, de Catherine de Médicis, du Prince de Condé, de François Duc de Guise, du Connétable de Montmorenci, du Chancelier de l'Hôpital, de l'Amiral de Coligny &c. On fera imprimer celles qui ont rapport à l'Histoire comprise dans ces volu-

mes, & qui peuvent donner quelque éclairciſſement aux faits qui y ſont racontés.

On reſtituera dans cette édition quelques Préfaces des éditions originales des Ouvrages raſſemblés dans les anciens Recüeils, qui y avoient été ſupprimées. On fera auſſi imprimer quelques Piéces ſur les quatre derniéres années du Regne de Charles IX. qui manquent dans les Mémoires qui portent le nom de ce Prince.

A la tête du premier volume on placera une Préface Hiſtorique, où l'on ſe propoſe de donner une idée exacte des principaux évenemens arrivés en France depuis le commencement du Regne de François II. juſqu'en 1570.

On auroit bien ſouhaité pouvoir joindre au Traité de la Majorité de nos Rois, compoſé par du Tillet, Greffier en chef du Parlement de Paris, celui de ſon frere, Evêque de Meaux, ſur le même ſujet: mais quelque diligence qu'on ait pû faire, il n'a pas été poſſible de

le recouvrer. On prie ceux qui en ont quelque exemplaire de vouloir bien le communiquer.

Il y aura au bas des Pages des Notes destinées à faire connoître, autant qu'on le pourra, les noms des Auteurs dont on insere les Ouvrages dans ce Recueil, à marquer les noms de famille de ceux dont il y est fait mention, à rapporter leurs principales actions, & à rectifier les faits altérés dans ces Ouvrages.

Enfin, pour la commodité des Lecteurs, il y aura trois Tables, l'une des Matiéres, les deux autres pour les noms des lieux & des personnes.

Outre l'utilité générale de l'Histoire, les Etrangers, les principaux Etats de l'Europe ont pris assez de part à nos guerres de Religion, qui font la matiére de ce Recueil, pour s'intéresser à la nouvelle édition qu'on propose, laquelle suppléra ce qui manque à la plûpart des Bibliotheques.

Voici les conditions des Souscriptions.

L'Ouvrage ſera en cinq volumes *in*-4°. avec figures & vignettes, & on n'en tirera que 550. exemplaires en petit Papier & 50. en grand.

Les Souſcripteurs pourront avoir des exemplaires en petit Papier à 36. liv. en grand Papier à 54. liv. liv. en payant d'avance 18. liv. pour le petit Papier, & 27. liv. pour le grand Papier.

Ceux qui n'auront point ſouſcrit, payeront pour chaque exemplaire en petit Papier 45. liv. & 66. liv. en grand Papier.

Chaque volume aura au moins 80. feuilles, & tout l'Ouvrage ſera en état d'être délivré dans le courant de l'année 1741.

On s'adreſſera à Paris chez Rollin fils, & aux principaux Libraires des Provinces, & des Pays Etrangers.

TABLE DES ARTICLES. *du mois de Fevrier* 1740.

Art. IX. *De servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione. Liber III. Aut.* Prospero de Lambertinis, S. R. E. Card. 185
Art. X. Lettres sur la Religion essentielle à l'homme &c. 212
Art. XI. Histoire du Ministere du Cardinal *Ximenez.* Par M. *Marsollier* &c. 231
Art. XII. Relation du Voyage aux Terres Australes. 251
Art. XIII. Histoire de la Poësie Françoise &c. par M. l'Abbé *Massieu.* 277
Art. XIV. Leçons de Physique de M. l'Abbé de *Molieres*, Tome IV. 315
Art. XV. La quatriéme Eglogue de *Virgile* &c. Par M. de R. 351
Art. XVI. Nouvelles Littéraires. 364

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Mars 1740.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

A Paris chez la veuve Etienne, Libraire ruë Saint Jacques, vis-à-vis la ruë du Platre, à la Vertu 1739.

NOUS en userons à l'égard de ce troisiéme volume & des suivans comme nous avons fait en rendant compte des deux premiers ; c'est-à-dire, que nous n'entrerons dans aucun détail de ce qui concerne l'Historique, & que nous nous contenterons d'analyser quelques Articles contenus dans l'Avant-Propos de l'Auteur ; où il a ramassé avec beaucoup de soin & d'ordre bien des choses nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire, dont il nous donne l'abrégé. Celui-ci est divisé en trois Articles, dont le premier est une Description Sommaire des fonctions de l'Edilité, le second roule sur trois grands Ouvrages de Rome, & le troisiéme expose la maniére dure, dont les Créanciers y traitoient leurs Débiteurs.

Les Ediles furent établis à Rome la même année que les Tribuns du Peuple, ausquels ils furent subordonnés dans le commencement, & qui se déchargeoient sur eux de quelques affaires moins importantes. Ils avoient sur-tout l'Intendance des Bâtimens, tant Publics, que Particuliers, & c'est de-là qu'ils prirent leur nom, *Ediles ab Ædibus.* A cette administration on joignit celle des Jeux, qu'on donnoit au Peuple, & celle de la Police; ce qui renfermoit un détail d'une grande étenduë, car c'étoit à eux à veiller, non-seulement à la sûreté & à la propreté de la Ville, mais encore à y entretenir l'abondance des vivres. Dans la suite, il fut ordonné que les Décrets du Sénat, aussitôt après qu'ils auroient été arrêtés, seroient remis entre leurs mains, pour être déposés dans le Temple de Cerès, afin que les Consuls ne fussent point les maîtres d'y faire aucuns changemens.

On élisoit tous les ans deux Ediles dans la même Assemblée, où

se faisoit l'élection des Tribuns, & jusqu'à l'an de Rome 388. ils furent toujours Plebeiens ; mais alors les Patriciens voulurent qu'on en tirât aussi deux de leur Corps. Ceux-ci furent nommés Curules, parce qu'ils avoient le droit de la Chaire curule, & les autres marques de distinction attachées aux grandes Charges de la République. On pourra voir dans l'Auteur ce qui donna lieu à cette nouvelle institution. A ces quatre Ediles Jules César en ajoûta deux autres, ausquels il donna l'inspection sur les Bleds, & pour cette raison, il les nomma *Cereales*.

Cicéron dans, la derniére de ses Verrines, réduit les fonctions des Ediles Curules à l'Intendance des Jeux célèbrés en l'honneur des Dieux, au soin des Edifices sacrés, & à la Police générale de la Ville. Il marque ensuite les distinctions accordées à ces Magistrats, & c'étoit de dire leur avis dans le Sénat hors du rang, que leur donnoit la date de leur réception en qualité de

urs, de porter la Robbe
de Pourpre, d'avoir la
curule, & le droit d'ima-
ir les Romains, dont les Peres
Ancêtres avoient possédé des
es curules, rangeoient leurs
its dans leurs Sales, & on
toit en pompe à leurs funé-

t vrai-semblable, selon M.
, que les Patriciens n'avoient
ins l'Edilité, que ce que cet-
irge avoit de plus important
e bien Public, & de plus
ble pour eux : telle étoit l'In-
ce des Jeux Publics. Ces
étoient chez les Romains,
chez les Grecs, des céré-
de Religion, & se célé-
toujours, ou pour implo-
protection des Dieux dans
mités publiques, ou pour
iercier des bienfaits, qu'on
oit en avoir reçûs. Ils n'a-
à la vérité rien de Reli-
i eux-mêmes; mais ils étoient
s, accompagnés, & suivis
ifices.

R v

Les principaux de ces Jeux étoient ceux du Cirque & ceux du Théâtre. Les premiers appellés *Circenses*, *Ludi magni*, *Ludi Romani*, avoient été institués par Romulus en l'honneur de CONSUS, le Dieu des Conseils, que quelques-uns croient avoir été le même que Neptune. Il les appella *Consualia*, & on ne changea ce nom en celui de *Circenses*, qu'après que Tarquin l'ancien eut bâti le Cirque. Ces Jeux ne consistoient d'abord que dans la course des Chevaux, les combats à pied & à cheval, & dans ceux des Athletes ; on y joignit dans la suite ceux des bêtes, les unes contre les autres, puis ceux des hommes contre les bêtes, & ce fut souvent sous les Empereurs le supplice des Chrétiens. Dans tous les tems le Peuple Romain y prit tant de plaisir, que les plus pauvres étoient contents, lorsqu'ils avoient du pain & des Spectacles.

.... Duas tantum res anxius optat
Panem & Circenses. *Juven.*

On ſera toujours étonné qu'une Nation ſi ſage & ſi polie ait trouvé tant de charmes dans des objets ſi capables de révolter la pudeur & l'humanité.

Les Jeux du Théâtre *Ludi Scenici* n'avoient rien de cruel, mais n'étoient pas moins préjudiciables aux bonnes mœurs. Ils ne furent inſtitués que 400. ans après la fondation de Rome, & ce fut pour appaiſer la colere des Dieux. Quels Dieux? S'écrie M. Rollin, que ceux, dont on croyoit déſarmer les bras par des danſes, des chanſons groſſieres, & des bouffonneries; & quelle Religion pour un Peuple ſi ſage! Le Théâtre Romain, comme celui de toutes les Nations, fut d'abord extrêmement ruſtique. Au bout de cent ans le Poëte Livius Andronicus lui donna une forme plus réguliére, il ſe perfectionna enſuite peu-à-peu, & il fut enfin porté à une perfection, qu'on auroit peine à comprendre.

Pour être au fait des fonctions des Ediles dans tous ces Jeux, il

faut sçavoir encore que les uns étoient ordinaires & réglés; d'autres extraordinaires & célébrés dans des besoins pressans, qui obligeoient de recourir à la protection des Dieux. De ce nombre étoient les Jeux votifs. *Ludi votivi*, dont il est fait mention dans l'Histoire. C'étoit toujours le Public, qui faisoit les frais de ceux-ci, & la somme qu'on y employoit, étoit quelquefois reglée sur un *nombre Ternaire*, régardé par les Anciens comme Religieux & sacré. Ainsi après la défaite de Flaminius par Annibal auprès du Lac Thrasimene, les Romains s'engagerent par vœu à faire célebrer les grands Jeux, & à y employer la somme de trois cens trente-trois mille trois cent trente-trois & un tiers d'As. Or il ne paroît pas que les Ediles eussent d'autre part à ces Jeux votifs, que d'y maintenir le bon ordre en qualité de Magistrats de la Police; mais dans ceux, dont la représentation étoit du devoir de leur Charge, c'étoit à eux à en faire les frais.

Et il en étoit de même des Ediles Plebeiens, pour les Jeux du Peuple.

Ces dépenses alloient fort loin: car comme les Jeux étoient toujours précédés d'une Procession solemnelle, où l'on portoit les images & les statuës des Dieux; où les Prêtres, les Augures, & tous les Officiers attachés au Culte Religieux marchoient en habits de cérémonie; il falloit faire orner les ruës & les Places, par où devoit passer la Procession, d'Etoffes précieuses, de Tapis, de Tableaux & de Statuës: les Chars mêmes, les Chevaux, les Ecuyers, qui les conduisoient, les Animaux, les Gladiateurs, les récompenses destinées aux Vainqueurs, tout cela étoit sur le compte des Ediles, & pour y fournir ils étoient obligés de mettre, pour ainsi dire, à contribution tous leurs Amis, & les Provinces mêmes, où ils avoient qûelque crédit.

Les Jeux Sceniques ne leur coûtoient pas moins que ceux du Cir-

que. Jusqu'aux derniers tems de la République il n'y avoit point à Rome de Théâtre, & les Ediles étoient dans l'obligation d'en construire tous les ans de nouveaux, ce qui montoit à des sommes immenses, sans compter la paye des Acteurs, la Musique, & la récompense des Auteurs. Suetone nous apprend que Terence eut cent pistoles. *Octo millia nummûm* ou *sestertium*, pour son Eunuque, & c'étoit alors une somme très-considérable. On ne manquoit pourtant jamais de sujets pour exercer l'Edilité, parce que c'étoit la premiére Charge curule, & qu'il falloit ordinairement passer par celle-là pour parvenir aux autres. On ne la pouvoit posséder qu'à l'âge de 37. ans, & la maniére, dont on s'en acquittoit, influoit beaucoup sur les suffrages d'un Peuple avide de Spectacles, pour obtenir les autres Dignités. M. Rollin prouve cela par plusieurs exemples, à l'occasion desquels il remarque que les Préteurs étoient aussi chargés de don-

ner au Public certains Jeux qu'on nommoit *Apollinaires.*

Enfin ceux, qui n'avoient d'autre mérite pour s'élever aux premiéres Magiſtratures, que de ſçavoir charmer le Peuple par la magnificence des Spectacles, porterent les choſes ſi loin dans les derniers tems de la République, que Tite-Live a eu raiſon de dire, que les Princes les plus opulens auroient eû peine à y ſuffire. M. Scaurus, vers l'an de Rome 674. fit faire un Théâtre, qui ne devoit durer qu'un mois; des ſeuls ornemens, dont il étoit paré, après qu'il en eut placé tout ce qu'il put dans ſa Maiſon de la Ville, le reſte fut eſtimé douze millions cinq cent mille livres. *Seſtertium millies centena millia*, & de ce que Mr. Rollin nous apprend des autres frais, qu'il fit en cette occaſion, il s'enſuit, que cette ſomme n'étoit pas la troiſiéme partie de toute la dépenſe. Auſſi Pline a-t-il regardé cette démarche de Scaurus comme ce qui peut fort bien avoir achevé de ruiner les

mœurs dans Rome ; mais dès-lors il n'étoit plus tems de remédier à un désordre, qui flattoit le Peuple. C'est ce que Tibere insinua dans la Réponse qu'il fit au Sénat, qui, consulté sur les moyens d'arrêter ce torrent, en remit la décision à la prudence de cet Empereur. M. Rollin n'a pas manqué cette occasion de faire de très-belles réfléxions à son ordinaire sur un luxe si outré, & de rapporter ce qu'en pensoient les plus illustres des Romains.

Les Trois grands ouvrages de Rome, qui font la matiére du second Article, étoient les Grands Chemins de l'Empire, les Aquéducs, & les Cloaques, ou les Egoûts. M. Rollin nous avertit, que ces Ouvrages avoient quelque rapport à l'Edilité, & que dans ce qu'il nous en dit, il a fait usage de qu'en a écrit le Sçavant Bénédictin D. Bernard de Montfaucon. Tous les Sçavans connoissent le bel Ouvrage de Nicolas Bergier, sur les Grands Chemins, dont on a de-

puis deux ans donné une nouvelle édition à Bruxelles, & dans lequel cette matiére est traitée à fond.

Le Censeur Appius Claudius est le premier, qui s'est rendu célebre par la construction d'un Grand Chemin, qui de son nom fut appellé *la Voye Appienne*. Il le conduisit depuis la Porte Capene jusqu'à Capouë. La République ne possédant rien de son tems au-delà de cette Ville. Jules César, ou Auguste le poussa jusqu'à Brindes, ce qui faisoit une longueur de 350. milles. Aussi le Poëte Stace le nomma la Reine des Voyes; car l'exemple d'Appius fut bien-tôt suivi. On fit par tout des Grands Chemins sur le modele du premier, & le centre de tous étoit la Pierre milliaire *milliarium aureum*, plantée au milieu de Rome par Auguste. C. Gracchus, qui s'appliqua beaucoup à les rétablir, & à les redresser, les divisa par milles, marqués par de grands Pilliers de Pierre, sur lesquels étoient inscrits le nombre des milles, ce

qui eſt encore d'une grande utilité dans la Géographie, pour connoître la diſtance des lieux, dont parlent les anciens Auteurs. Le même Gracchus y ajoûta de belles Pierres plantées à une moindre diſtance l'une de l'autre, pour aider les Voyageurs à monter à Cheval, parce qu'alors on ne ſe ſervoit point d'étriers.

Ce qu'on voit encore aujourd'hui de ces grands Ouvrages en fait connoître la ſolidité. Il en reſte de grands eſpaces auſſi entiers, qu'ils l'étoient, il y a deux mille ans. Les Pierres en ſont de couleur de fer, & d'une dureté, qui paſſe celle du marbre, & elles ſont ſi bien jointes, qu'en pluſieurs endroits la pointe d'un couteau n'y ſçauroit paſſer. La ſurface en eſt unie comme une glace, ce qui a ſon inconvénient; car pour peu que le Pavé ſoit mouillé, les Chevaux y gliſſent, & on ne peut pas même y marcher bien vite. Les Pierres de la ſurface ont un pied de Roi d'épaiſſeur.

Il eſt certain que pour rendre ces chemins auſſi droits & auſſi unis qu'ils l'étoient, il a fallu quelquefois combler des fonds, couper des Rochers, & applanir des Montagnes. Cela ſe voit encore à Terracine, ſur la Voye Appienne, où le Rocher eſt coupé à près de cent pieds de haut. Ecoutons le Pere Montfaucon ſur ce qui faiſoit la merveilleuſe ſolidité de ce chemin; car tous les autres étoient travaillés de même. " J'ai obſervé, dit-il, » une partie de la Voye Appienne, » dont on avoit ôté toutes les gran- » des Pierres de deſſus, ce qui me » donna lieu de conſidérer à loiſir » toute la ſtructure de ce maſſif. » Le fond en eſt de moilons, ou de » blocaille miſe en œuvre avec un » ciment très-fort, & qu'on a gran- » de peine à rompre, au-deſſus eſt » une couche de gravois cimentée » de même, entre-mêlée de petites » Pierres rondes. Les groſſes Pier- » res, qui faiſoient le Pavé, s'en- » chaſſoient aiſément dans cette » couche de gravois encore molle.

» On y trouvoit la profondeur né-
» cessaire pour ces Pierres d'épaiſ-
» ſeur inégale. Tout ce grand maſ-
» ſif, avec les Pierres, pouvoit
» avoir environ trois pieds de haut.

Ces Grands Chemins avoient en quelques endroits pour les gens de pied des banquettes d'un peu moins de deux pieds de large & de haut. La largeur des Chemins mêmes, n'avoit précisément que ce qu'il falloit pour deux Chariots. Si M. Rollin les avoit vûs par lui-même, il auroit ajoûté que ces Chariots devoient être plus petits que nos voitures ordinaires ; & il auroit encore eu plus de raiſon de dire, que cette largeur répondoit mal à la beauté du reſte de l'Ouvrage. Il en faut excepter le magnifique chemin couvert, pratiqué dans la Montagne eſcarpée, qui eſt à la ſortie de Naples, du côté qui conduit à Pouzzol, & au-deſſus duquel on croit qu'étoit le Tombeau de Virgile, du moins y voit-on encore ſur un Marbre ſon Epitaphe, qui commence ainſi. *Mantua me genuit*

Car il est certain, que ce Che-
est assez large pour deux des
grandes voitures.
e que le tems nous a conservé
Aquéducs des Romains, ne
donne pas une moindre idée
eur magnificence. " Les frais
mensses pour faire venir les eaux
: plusieurs endroits éloignés de
ente, quarante, soixante milles,
encore plus, sur des Arcades,
continuées jusqu'à Rome, ou
ppléés par d'autres travaux,
ut cela nous surprend & nous
onne d'autant plus, que ne nous
mmes point accoutumés à faire
e si hardies entreprises, à ache-
er si cherement la commodité
ublique. „ Au reste quoique le
i des eaux regardât également
Censeurs & les Ediles, & que
premiers Aquéducs, qui ayent
construits à Rome, ayent été
uvrage des Censeurs, on peut
e que ce que nous connoissons
ce genre de plus grand, a fait
noître que la véritable gloire
s Ediles ne consistoit pas tant à

faire célébrer les Jeux solemnels, qu'à construire des Ouvrages utiles au Public.

Il semble, ajoûte notre Auteur, que ce fut pour en donner un illustre exemple, qu'Agrippa, gendre de l'Empereur, trois fois Consul, & le plus glorieux Capitaine de l'Empire, voulut bien exercer l'Edilité. " Il la rendit célebre par » tout ce que les Ediles avoient » coutume de pratiquer ; mais prin» cipalement par le soin, qu'il prit » d'enrichir Rome d'une infinité » de belles eaux, soit en nettoyant » les anciens Canaux, & les an» ciens Aquéducs ; soit en y ajoû» tant des nouveaux .... Il fit cent » trente Réservoirs pour retenir les » eaux ; cent cinq Fontaines pour » l'usage des Citoyens, sept cent » Abrévoirs pour les Chevaux » & les autres bêtes de somme, » & pour décorer tous ces Ouvra» ges, il y répandit trois cens Sta» tuës d'Airain ou de Marbre, & » quatre cens Colonnes de Mar» bre, magnificence véritablement

» eſtimable, quand elle eſt ainſi
» jointe & mariée avec l'utilité. »
Notre Auteur auroit encore pû citer à la louange des Ediles ces ſuperbes Aquéducs, que Marius Roca commença dans l'année de ſon Edilité, & que Pline appelle *vera æſtimatione invicta miracula.* Mais ce n'étoit pas à Rome ſeulement, que les Romains entreprenoient ces grands travaux : le Pont de Gard, qu'on leur attribuë, fait encore depuis dix-ſept ſiécles l'admiration de tous ceux, qui le voyent & il eſt peu de Province de leur vaſte Empire, où l'on ne rencontre des veſtiges de leur attention au bien public, pour lequel rien ne leur coûtoit.

On ne croiroit pas que les Cloaques & les Egoûts puſſent aller de pair avec les grands Ouvrages, dont nous venons de parler, & faire autant d'honneur aux Romains; mais Tite-Live ne fait point difficulté de joindre avec le Cirque le grand Egoût de Rome, & de dire que ſous Auguſte même cette

Capitale du monde pouvoit à peine montrer rien, qui pût entrer en parallele avec ces deux entreprises. L'un & l'autre étoit néanmoins l'ouvrage du cinquiéme de ses Rois, de sorte que cette Ville fit voir dès son enfance tout ce qu'elle pouvoit devenir un jour. M. Rollin nous donne une Description fort exacte de cet Egoût, commencé, & en un certain sens achevé par Tarquin l'ancien, & des changemens qu'on y a faits depuis; & il ne craint point d'assûrer en la finissant, qu'à juger sainement du prix des choses, ces Egoûts, quoiqu'enfoncés & ensevelis dans la terre, doivent l'emporter sur les masses énormes des Piramides d'Egypte, qui selon Pline, n'étoient qu'une folle ostentation de la richesse des Rois, laquelle ne se terminoit à rien d'utile * *Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio.*

Il s'en faut bien que la maniére, dont les Romains traitoient

* Plin. 36. 12.

leurs

leurs débiteurs, leur ait fait autant d'honneur, que ce que nous venons de voir dans les deux Articles précédens. Il eſt du moins certain que ç'a été une des principales cauſes des troubles & des diviſions, qui ont ſi ſouvent agité cette République. Si l'on s'étoit contenté, dit M. Rollin, de ce que la loi ou l'uſage permettoit dès le commencement de Rome, à ſçavoir, de livrer aux Créanciers leurs Débiteurs inſolvables, pour être employés aux mêmes travaux que les Eſclaves, il ſeroit peut-être difficile de regarder cette conduite comme une injuſtice; mais ces Créanciers, qui faiſoient preſque tous profeſſion d'uſure, ne s'en tenoient point-là, & on peut voir dans Denys d'Halicarnaſſe & dans Tite-Live à quels excès de cruauté, ils ſe portoient envers leurs malheureux Débiteurs.

On ſçait que c'eſt ce qui donna lieu à la premiére ſédition générale du Peuple, & à ſa retraite ſur le Mont ſacré. Ce qui étonne notre

Auteur, c'est que dans ce qui fut réglé par le Sénat à ce sujet, il ne fut question que du passé ; qu'on se contenta de convenir que pour l'avenir le Sénat & le Peuple feroient de concert un Reglement pour les dettes ; & qu'on ne voit pas qu'il s'en soit fait aucun. Le Peuple, ajoûte-il, jugea apparemment que l'établissement des Tribuns étoit une barriere suffisante contre la violence des Créanciers. Mais si ç'en fut une, elle ne dura pas long-tems, & parmi les Loix des douze Tables, il s'en trouve une, qui donnoit aux Créanciers sur leurs Débiteurs les mêmes droits qu'auparavant. Elle condamnoit même ceux-ci à mort, si après un certain terme ils ne satisfaisoient pas leurs Créanciers, à qui elle permettoit de couper en différentes parties le cadavre d'un Débiteur commun, & de le partager entr'eux. Cette Loi fait frémir M. Rollin, & il ne sçait, dit-il, si dans toute l'antiquité Payenne, il y a rien de plus horrible. Il avoüe néan-

moins que ce dernier Article ne fut jamais mis en exécution.

Enfin en 429. de Rome la criminelle paſſion & l'inhumaine cruauté d'un Créancier à l'égard d'un jeune Citoyen, qui parut en public le dos tout déchiré de coups de verges, réveillerent un peu l'indolence du Sénat ; il fut défendu par une Loi de mettre aux fers aucun Citoyen pour dette ; ſur quoi Tite-Live dit, que le crime d'un homme donna en ce jour une rude atteinte à la Loi publique, qui eſt le plus ferme lien de la ſociété. Cependant cette Loi fut ſi mal obſervée, que près de quarante ans après il fallut la renouveller, lorſque pour un ſujet tout pareil le Peuple ſe fut retiré ſur le Janicule.

Le Sénat de ſon côté tenoit ferme pour le principe, qui a fait parler Tite-Live, comme nous venons de voir, & Cicéron l'établit fortement au ſecond Livre de ſes Offices. On avoit même pris ce ſemble d'aſſez bonnes meſures pour empêcher la ruine du Peuple. Le

Sénat avoit d'abord fixé l'intérêt de l'argent prêté à un pour cent; dix ans après il le réduisit à la moitié : il avoit plus d'une fois donné aux Débiteurs du tems pour s'acquitter en différens payemens; d'autre fois il avoit payé leurs dettes des deniers du Trésor public : tantôt il les avoit déchargés des arrérages, tantôt il avoit défendu aux Créanciers de les maltraiter. Il avoit même porté en quelque occasion la condescendance jusqu'à ne point permettre qu'on les livrât. Enfin M. Rollin veut que pour ne pas condamner légerement une Compagnie aussi sage qu'étoit le Sénat de Rome, on se souvienne que sa police n'étoit pas différente pour le fond de celle du Peuple choisi, qui avoit reçû de Dieu même ses Loix & ses usages. Si les Créanciers, ajoûte-il, en abusoient à Rome, les Hébreux en abusoient aussi : le Seigneur leur en fait les plus sanglans reproches en plusieurs endroits des Livres Saints, & n'abolit point la Loi pour cela.

C'eſt que les inconvéniens ne tomboient que ſur un petit nombre de Particuliers, au lieu que l'impunité des Débiteurs n'auroit pas manqué de renverſer l'Etat.

On ſçait les troubles, qu'exciterent à Rome les propoſitions, que firent ſouvent les Tribuns pour ſoulager les Débiteurs, & l'on a regardé avec raiſon la remiſe des dettes,ordonnée par Solon, comme une véritable injuſtice. M. Rollin convient que l'uſure étoit permiſe par les Loix Romaines, mais il prétend que la mauvaiſe conduite des Emprunteurs y donnoit ſouvent occaſion. D'où il conclut que pour juger équitablement de la maniére, dont le Sénat de Rome faiſoit obſerver cette Loi, il faut ſéparer la Loi de l'abus injuſte, qu'on en faiſoit.

Ce volume eſt diviſé en trois Livres, qui ſont le huitiéme, le neuviéme, & le dixiéme. Le huitiéme comprend l'Hiſtoire de 37. années,depuis l'accuſation de Manlius en 393. juſqu'à la Dictature de Papirius Curſor : on voit dans cet

eſpace Curtius ſe dévouer pour la Patrie, & ſe jetter dans un abîme; & ſon exemple ſuivi par le Conſul Décius, qui dans une bataille contre les Latins ſe jetta au milieu des Ennemis, où il fut percé de traits: Les deux Loix, dont nous avons parlé au ſujet de l'intérêt de l'argent prêté: Manlius Torquatus faiſant mourir ſon Fils, pour avoir combattu ſans ſon ordre; & la ſoumiſſion entiére des Latins.

Le neuviéme renferme l'Hiſtoire de 25. ans depuis la défaite des Romains aux Fourches Caudines en 410. juſqu'à la guerre des Etruſques en 459. L'Auteur y fait un bel éloge de Papirius Curſor, d'après Tite-Live, qui ne craint point de dire que ce grand homme auroit pû tenir tête à Aléxandre le Grand, ſi ce Prince, après la conquête de l'Aſie, eût tourné ſes armes du côté de l'Europe. M. Rollin a trouvé cette digreſſion de l'Hiſtorien Latin trop belle, pour ne s'y pas arrêter: il met dans tout leur jour ſes Réfléxions, & ſes Preuves, &

juge comme lui presque indubitable que, si le Roi de Macédoine se fût mesuré avec les Romains, ceux-ci auroient eu la supériorité. Il ne lui pardonne pourtant pas de s'être laissé aveugler par l'amour de la Patrie au point d'avancer, contre l'évidence des faits, que jamais Cavalerie Ennemie, jamais Infanterie n'ont été supérieures à celle des Romains, & que ceux-ci n'ont jamais eu le dessous dans un combat en rase campagne.

Le dixiéme Livre comprend ce qui s'est passé depuis l'an de Rome 457. jusqu'en 487. la guerre de Pyrrhus, que notre Auteur a très-bien développée, & la soumission entiére de l'Italie, en sont les principaux évenemens.

ARTICLE XIX.

REFLEXIONS HISTORIQUES & Critiques sur les différens Théâtres de l'Europe, avec les Pensées sur la déclamation. Par Louis Riccoboni, à Paris de l'Imprimerie de Jacques Guerin Quay des Augustins 1738. vol. in-8°. pag. 303. sans la Table & les Pensées.

LE but de M. Riccoboni dans cet Ouvrage est de préparer les Lecteurs, par un parallele Historique & Critique des Théâtres d'aujourd'hui, à un Traité particulier qui regardera la réforme du Théâtre en général. Il espére même, que ces Remarques préliminaires pourront être utiles aux Poëtes *pour prendre la route la plus convenable à la Religion, à la Raison, & aux bonnes mœurs.* Rien de plus beau que ce projet. C'étoit celui du Cardinal de Richelieu. En attendant le plan & l'exécution si désirable de la réforme, entrons dans le détail de l'Hi-

.tre Critique ſans nous écarter de l'arrangement de l'Auteur.

Théâtre Italien.

L'Auteur le regarde comme le premier, c'eſt-à-dire, le plus ancien dans l'Europe. Selon lui, la Comédie Latine devint Italienne ſans interruption. Il eſt vrai, qu'elle oublia ſa premiére grandeur, & que du Théâtre Romain, elle s'abbaiſſa juſqu'à la charlatanerie des Places Publiques, où elle demeura ſans régle & ſans grace juſqu'au douziéme ſiécle, époque qui n'eſt fondée que ſur de ſimples conjectures, & dont les Italiens ne conviennent pas entr'eux. Quoiqu'il en ſoit de cette époque très-vraiſemblable du ſieur Riccoboni, pour trouver en Italie une ébauche de la bonne Comédie, paſſons avec lui au Théâtre Italien de nos jours.

Généralement parlant les Spectateurs ſont tumultueux, & les Spectacles peu tranquilles, ſoit qu'on approuve ou que l'on blâme l'Ac-

teur ou la Piéce, si ce n'est lorsqu'on joue en plein jour. On excepte encore les Villes de Genes, Lucque, & de Florence. Point de Spectacles durant toute l'année. Le tems qui y est destiné varie selon l'usage des Villes. " On n'ouvre les » Théâtres à Rome, que les huit » derniers jours du Carnaval. De» puis qu'Innocent XI. défendit » aux femmes de monter jamais sur » aucun Théâtre, on n'y voit paroî» tre que de jeunes graçons, qui » en prennent les habillemens, & » qui en représentent les rôles. » Les lieux de la Scene sont magnifiques. Il y en a un à Venise où l'on compte sept rangs de Loges. Ordinairement c'est quatre. Par tout on est assis au Parterre. Le plus beau Théâtre sans contredit est celui de Parme bâti à la façon des Romains. Nous en avons parlé sur le plan donné par M. le Marquis Maffei.

M. Riccoboni nous assure que l'Italie à servi de modele durant près de cent ans, vers le quinziéme siécle, à tous les Théâtres de l'Eu-

ıe depuis les cinquante der-
ınées du siécle passé, la cor-
du bon goût y a été géné-
ue sur la fin on opposa les
tions de Corneille & de Ra-
ıux extravagances Espagno-
ui avoient dominé en Italie,
fin depuis 1700. il a paru
ıre de Tragédies bien écrites
nes dans le goût François, les
s dans la forme ancienne. Il
te, que la stérilité du Théâtre
en dont il est à craindre que
oût ne se perde bien-tôt " vient
e ce que les Piéces ne produi-
ent rien à leurs Auteurs... Le
ems a insensiblement détruit la
plûpart des Académies, & le
même goût ne se trouve point
dans celles qui subsistent encore."
Elles aiment mieux traduire du
François, que de composer du nou-
veau. Cependant l'Auteur conjec-
ture après un calcul, qu'il peut y
avoir eû en deux cens ans plus de
cinq mille Piéces de Théâtre Ita-
lien. Par-là il releve deux erreurs
de quelques François; l'une de
ceux qui ne connoissant que la

Comédie à l'impromptu, paroissent ignorer que les Corneilles, & les Racines auroient pû être mis en parallele avec des concurrens Italiens, pour en triompher plus glorieusement. Car il convient de la supériorité : l'autre de ceux qui ont cru les Acteurs Italiens incapables de jouer dans le Tragique. Leur talent se plie avec un succès égal soit au sublime soit au plaisant. " Voi-
» là un mérite que l'on peut dire
» unique en cette espéce, puisque
» dans les Troupes des autres Na-
» tions, & dont les Acteurs sont
» au moins au nombre de trente,
» ils ne jouent chacun en parti-
» culier, que les rôles dont la na-
» ture ou l'art les ont rendus capa-
» bles ; & c'est une singularité que
» d'en rencontrer un ou deux qui
» se prêtent aux différens caracté-
» res des Piéces où des Personna-
» ges. »

Quant à l'Opéra, M. R.... en fixe l'époque à la Tragédie en Musique, que le Sénat & la République de Venise donnerent dans

le Palais du Doge à Henri III. qui revenoit de Pologne. On jugera de la paſſion des Vénitiens pour les Opéra, en faiſant réfléxion qu'en certains tems on y en a joué tous les jours & ſur ſix Théâtres à la fois. " Pour ce qui regarde les » décorations & les machines, on » peut dire qu'aucun Théâtre de » l'Europe n'approchera jamais de » la magnificence avec laquelle les » Opera ont été exécutés à Veni» ſe. „ L'Auteur veut que le Poëte, le Magiſtrat & le Muſicien faſſent illuſion aux ſpectateurs par la magie la plus ſimple & la plus vraiſemblable; ce qui de ſon aveu n'eſt pas aiſé. Rien en effet de ſi difficile que de faire oublier l'art quand il s'agit, par exemple, *d'accorder le chant avec la colere, la douleur, les larmes, la mort même.* C'eſt pour cela que M. R .... blâme la Muſique Italienne d'aujourd'hui, au prix de celle du dernier ſiécle. On ſubſtituë le forcé au beau ſimple, & la bizarrerie ſçavante à l'énergique expreſſion. C'eſt renverſer, dit-il,

l'ordre de la nature, que de contraindre une voix à exécuter ce que font à peine un Violon ou un Haut-bois. Voilà pourquoi la Musique Italienne est aujourd'hui si éloignée du vrai, & qu'elle est ménacée d'une chute totale ; si elle continuë à s'éloigner des routes qui l'ont conduite à sa perfection passée. C'est un Italien qui parle ainsi. Ensuite il fait l'éloge des célebres voix d'Italie, qui récemment ont charmé toute l'Europe : il entre jusques dans le détail des pensions étonnantes qu'on leur donne, & des excessives dépenses qu'il en coute pour la représentation des Opéra Italiens. A Venise on a retranché les machines, & rarement on produit de nouveaux Poëmes par cette raison. " Il semble qu'une stérilité » générale ait succédé dans les es» prits à la fécondité de leurs pré» décesseurs. Le Plan, les Scenes, » & même les Pensées sont prises » ordinairement du Théâtre Fran» çois. „ L'Auteur conclut qu'on pourroit bien parler un jour de

Opéra, & de la Musique des Italiens, comme de leur Comédie, en estimant les anciens & en méprisant les modernes.

Théâtre Espagnol.

Ne nous arrêtons point avec M. R.... à éplucher l'époque incertaine de la Comédie en Espagne, soit qu'elle soit antérieure d'un siécle à celle d'Italie, comme le veulent les Espagnols, soit qu'elle soit postérieure de beaucoup, du moins par rapport à la Comédie jouée à l'inpromptu, comme l'Auteur paroît le bien conclure de ses raisonnemens déja exposés dans son Histoire du Théâtre Italien. Laissons aussi la forme singuliére des édifices de la Scene Espagnole, édifices presque quarrés & à trois étages. Ne disons rien de ce qu'il coute pour y entrer. Les Spectateurs de profession trouveront dans ce Livre le Prix qu'ils doivent payer pour aller aux Spectacles dans toute l'Europe. Venons au nombre, à la qualité, & au ca-

ractére des Œuvres Théâtrales.

Pour le nombre il est démontré, que l'Espagne est plus féconde en ce genre, que chacune des autres Nations de l'Europe, & peut-être que toutes ensemble. Le seul Lopès de Vega en a composé & représenté plus de 1500. dont il y en a 300. douze imprimées en 26. volumes. » Il y a aujourd'hui à Madrid trois » Auteurs renommés. *Dom Felles* » *de Arebo, D. Bernardo Joseph de* » *Reynoso y Quisiones, & D. Joseph* » *de Canizares*. Ce dernier est celui » des trois qui produit le plus, & » qui est le plus en réputation. Ils » n'ont point encore fait imprimer » aucune de leurs Piéces, parce » qu'ils sont dans l'usage de ne point » les publier l'une après l'autre, » comme l'on fait en France. Mais » ils attendent pour cela qu'ils ayent » un Théâtre complet. Si ces Au- » teurs suivent l'exemple de leurs » prédécesseurs, ils laisseront eux » seuls plus d'Ouvrages que n'en » auront produits en France tous les Auteurs contemporains. »

L'invention, la fécondité de génie, & le feu d'imagination ſont les talens particuliers des Eſpagnols.

Voyons la qualité, les noms & le caractére de leurs Piéces. Il y a des Tragédies, des Comédies, des Tragi-Comédies, des *Autos ſacramentales*, des *Capa y Eſpada &c.* Comme M. du Perron de Caſtera nous a traduit quelques-unes de ces Piéces dont nous avons rendu compte, & qu'il nous prépare de nouvelles traductions dont on parlera auſſi dans nos Mémoires, nous avons ſuppléé & nous ſuppléerons encore par-là à la briéveté, pour ne pas dire au ſilence de M. R.... ſur cet article important. Mais nous n'omettrons pas l'idée qu'il trace d'un *Auto ſacramental* de Caldéron. Cette Piéce, comme les autres de ce nom, eſt une allégorie qui roule ſur les plus grands Miſtéres de notre Religion, & principalement ſur celui de l'Euchariſtie. Dans les autres on perſonifie tantôt les vertus & les vices, tantôt les cinq ſens du corps; ici la mémoire & les facul-

tés de l'ame, là l'Eglise, le Judaïsme, l'Idolâtrie, l'Apostasie &c. Par tout on introduit des Anges, des Démons, tout ce que l'on veut. Dans l'*Auto* de Caldéron, ce sont des Arbres. Les Acteurs sont l'Epîne, le Mûrier, le Cédre, l'Amandier, le Chêne, l'Olivier, l'Epi, la Vigne, & le Laurier. Deux Anges leur donne l'usage de la parole, & proposent une couronne aux Plantes qui doivent un jour produire des fruits divins, après un combat entr'elles. Le Cédre paroît avec un bâton à la main en forme de Croix, il se fait juge de ce combat d'honneur pour la Royauté. Les Plantes quoique choquées qu'un Arbre étranger s'arroge la qualité d'arbitre, ne laissent pas d'étaler leurs qualités pour la prééminence. Mais l'Epine plus irritée que les autres embrasse le Cédre pour le déchirer. Le sang coule. Les Plantes sont touchées de compassion. L'Epi & la Vigne s'approchent de la Croix pour recueillir ce sang. Le Cédre décerne la cou-

nne à l'Epi & à la Vigne. L'u-
ge du Pays & la piété de
oute l'Eſpagne ſervent d'excuſe à
es ſortes de Piéces, compoſées par
es Corneilles & les Racines Eſpa-
gnols. Concluons avec notre Au-
teur, que quoique ce Théâtre ne
ſouffre point les régles d'Ariſtote
qu'il connoît, & que les femmes n'ai-
ment pas, quoiqu'il ſoit chargé d'in-
cidens, il a par l'invention & la fé-
condité la gloire d'être ſinon le mo-
dele (comme le veut M. R....)
du moins le fonds inépuiſable où
peuvent puiſer les autres Théâtres
en rendant ſes idées auſſi régulié-
res qu'elles ſont variées. Auſſi M.
R..... en convient-il.

Théâtre François.

Nous inſiſterons peu ſur l'Hiſto-
rique & même ſur la Critique de
notre Théâtre ſi connu de tout le
monde aujourd'hui. Nous nous bor-
nerons aux penſées les plus particu-
liéres de M. R... devenu François
par inclination & par goût, depuis ſi

long-tems qu'il eſt en France, & avant qu'il y fût. Il releve d'abord quelques fautes, ou du moins ce qui lui paroît tel dans l'*Histoire du Théâtre François* imprimée en 1734. & dans la *Bibliothéque des Théâtres* publiée en 1733. Il s'agit principalement de l'époque & des premiers tems du Théâtre en France. Voici ſa penſée. Le premier âge de la Scene Françoiſe commence aux Miſtéres repréſentés à Saint Maur l'an 1398. Il faut mettre une différence entre Farce & Théâtre. Les Conciles de Mayence, de Tours, de Rheims, de Châlons-ſur-Saône & l'Ordonnance de Charlemagne ne parlent que de l'abolition des Farces & des Farceurs. Les bouffonneries des Troubadours vinrent enſuite. Elles furent encore ſupprimées ſous Philippe Auguſte. Les Miſtéres ou *Chants Royaux* ſuccéderent. On les dialogua; on les joua à Saint Maur, puis à Paris. Voilà la généalogie qu'établit notre Auteur. Dans preſque tout le reſte il s'accorde avec les deux Livres ci-

s, dont nous avons parlé dans os Journaux.

M. R .... nous apprend dans ne note que c'est à son zéle pour l'origine de la Comédie en France, que nous devons la conservation de ce monument antique que l'on voit remis à l'Hôtel de Bourgogne. C'est l'écusson soutenu par deux Anges, où l'on voit les instrumens de la Passion, armoirie des Confreres de ce nom, qui avoient la propriété de l'Hôtel. Avant ces Mistéres dialogués, qui forment un Théâtre dans les formes, les Spectacles selon M. R .... n'étoient ou que des bouffonneries sur des tréteaux, ou que des représentations en longs récits, & plus souvent en personnages muets, comme ceux d'Italie, aux Fêtes publiques, ou comme les Foires & les Processions nommées Kermès d'Allemagne & de Flandres.

Nous sommes moins intéressés pour l'antiquité de notre Théâtre, que ne le sont ni les Italiens, ni les Espagnols. Nous regardons comme

son enfance presque tout le tems écoulé depuis les Mistéres jusqu'à Corneille. M. R . . . . a fait le calcul des Piéces & des Auteurs de France depuis l'an 1450. jusqu'à nos jours. Depuis cette datte jusqu'en 1500. il ne compte que trois Auteurs connus, les Mistéres & autres Piéces du même goût; de là jusqu'en 1600. il trouve quatre-vingt-trois Auteurs environ, & cent 47. Piéces tant Comédies & Tragédies que Farces & Moralités; jusqu'en 1700. il compte deux cens 78. Auteurs, & 1188. Piéces de tous les genres; enfin depuis 1700. jusqu'à présent, il met 70. Auteurs & 340. Piéces y compris l'Opéra Comique : en tout 431. Poëtes, & 1655. Drames en France. C'est peu : & tout n'est pas bon à beaucoup près. En récompense, dit M. R . . . . " tout ce que les " Italiens ont fait de mieux en 250. " ans en fait d'Œuvres Dramatiques " ne peut-être comparé à ce " que la France à produit en 70. " années. Toutes les Nations de

» l'Europe doivent sur cela le céder
» à la France, puisque celles qui
» ont fourni le plus grand nombre
» d'Ouvrages en ont si peu d'ex-
» cellens. Le Théâtre François par
» une nombreuse suite de très-bons
» Ouvrages marque le génie & le
» caractére de ses Poëtes Drama-
» tiques, qui depuis cent ans mar-
» chent sur le bon chemin. On peut
» remarquer sur-tout combien de-
» puis 40. ou 50. ans le Théâtre
» en France a gagné du côté du
» bon goût, du vrai, & de l'esprit;
» & je suis presqu'en état de sou-
» tenir que bien des Piéces Tra-
» giques & Comiques tombées de-
» puis ce tems-là, auroient réussi
» pour la plûpart hors de la Fran-
» ce. „ Il en apporte pour exem-
ple la traduction Italienne de plu-
sieurs Piéces peu jouées à Paris. Il
donne à Corneille & à Racine la
préférence qu'ils méritent, & que
nous leur donnons. Il détruit le
préjugé qui veut que Rotrou ait
été le maître de Corneille. Rotrou
au contraire par un exemple rare

changea sa maniére, sur le succès du Cid, & produisit Venceslas & Cosroès. Notre Auteur en témoignant son admiration pour Moliere avouë que depuis 45. ans de pratique du Théâtre & d'étude sur ce grand homme, il n'a point cessé d'y découvrir quelque beauté qui lui avoit échappé. Remarquons ce qu'il dit de nos Opéra. Il soupçonne Quinault d'avoir pris plusieurs sujets des Opéra d'Italie. Il trouve les habillemens, quoique de faux or, très-magnifiques ; ceux des Danseurs d'un grand goût, & unique dans l'Europe, les Décorations belles, mais inférieures à celles des vastes Théâtres de Venise, de Milan &c. Sans paroître vouloir décider entre la danse haute & la danse basse & gracieuse, « il » insinuë que la premiére n'est pas » la meilleure & la plus difficile, » puisque les Etrangers trouvent » tant de facilité à l'imiter, ce qu'ils » n'ont jamais pû faire lorsque la » danse étoit simple, mais ornée de » toutes les graces imaginables. »

Parallele

Parallele des Théâtres Italien, Espagnol & François.

M. R.... remplit ce titre par deux ou trois penſées que voici. Les Italiens de l'ancien tems ont crû devoir imiter Plaute & Térence par le ſcandale de leurs ſujets, & de leurs repréſentations. L'image des vices eſt trop chatouilleuſe & indécente. Il faut s'en tenir à peindre le ridicule. Le ſcandale ne s'eſt corrigé en Italie qu'aux dépens du génie & du goût. Les Eſpagnols ne repréſentent que l'amour honnête, & le point d'honneur romaneſque ſurchargé d'intrigues, animé d'action. Mais les Valets jureurs ſont déplacés. Les *Autos Sacramentales* péchent quelquefois par le Comique, qui ſeroit regardé ailleurs comme viſant à l'impiété par le mêlange bizarre du profane & du ſacré. « La Tragédie en » France n'a point été exempte du » libertinage. Rotrou commença à » la corriger; Corneille acheva bientôt après. Moliere eſt le premier, » qui ait mis les bonnes mœurs au

» Théâtre, quoiqu'il ne l'ait fait
» qu'imparfaitement. Ceux qui l'ont
» suivi ont été plus libres que lui.
» Mais depuis trente ans le Théâ-
» tre François se corrige de ce dé-
» faut, & l'on doit cet éloge aux
» Spectateurs de Paris. Ce sont eux
» qui tiennent les Poëtes en bride
» de ce côté, en refusant leurs ap-
» plaudissemens à tout ce qui porte
» un air d'indécence. »

L'Auteur approuve l'idée d'une nouvelle espéce de Comédie qui tient du Tragique. Il souhaite pour les bonnes mœurs & la Religion, qu'elle se perfectionne. Il louë dans une Note l'*Ecole des Amis*, comme un modele en ce genre, & il blâme extrêmement les Critiques, qui ont voulu trouver du Comique de Moliere où il n'en falloit point. « L'on peut, ajoûte-t-il, ména-
» ger dans les sujets les plus tou-
» chans un plaisant noble, & pro-
» duit par le sujet même. Cela est
» difficile : mais un esprit fécond
» en peut venir à bout. Les Auteurs
» modernes s'attacheront sans doute

» à porter cette espéce de Comédie » à sa perfection, de crainte qu'on » ne puisse leur reprocher d'avoir » embrassé ce genre, faute de pou- » voir atteindre au sublime de » Corneille, ou au plaisant de Mo- » liere. Enfin le Théâtre François » sera toujours le meilleur, puisqu'il » produit des Spectacles d'un genre » nouveau, lorsque les Spectateurs » se lassent de voir toujours suivre » les anciennes routes. »

Théâtre Anglois.

L'Auteur à son ordinaire cherche la source de ce Théâtre célebre. Elle est la même que celle des précédens. Elle remonte aux Mimes Latins. Après les Mistéres, la premiére Comédie réguliére qui fut jouée à Londres en 1520. (dit la Chronique) étoit une *bonne Comédie de Plaute* : & la premiére Tragédie parfaite, dit-on, fut représentée en 1565. devant la Reine Elizabeth. A parler juste l'Angleterre ne fixe gueres l'époque de

ſon Théâtre qu'à *Shaskpear* & à *Benjhonſon*. La Tragédie y a commencé & continué par tout ce que l'imagination humaine peut ſuggérer de plus horrible ; M. Riccoboni en cherche la raiſon. Après avoir remarqué que les Nations ſe peignent ordinairement ſur leur Scene, & que l'on peut en conclure leur caractére ; par exemple " que *les Grecs* » *étoient* violens & voluptueux, les » Romains ſenſuels, mais toujours » grands ; qu'on pourroit mettre » les Italiens au même rang que » les Romains à quelque différen» ce près : qu'on diroit que les Eſ» pagnols ont une noble fierté, qu'ils » ſont pointilleux & miſtérieux ; » que les François ſont ſpirituels, » évaporés, & extrêmement galans ; » il ajoûte qu'on ſeroit donc tenté » de croire que *Shaskpear*, en pré» ſentant à ſa Nation les objets » les plus atroces, donne lieu de » penſer que les Anglois ſont cruels, » intraitables, & preſqu'inhumains. » Dans la vérité, ils ne ſont rien » moins que cela. Les Anglois ſont

ɔux, humains, polis même, mais communément pensifs à l'excès.„ C'est à cette réserve profonde qui vise à la mélancolie, que l'Auteur attribuë le caractére de leur Théâtre. Il faut de grands coups de foudre, & des horreurs pour les réveiller. Par la même raison le Comique est si fort d'intrigues & si chargé d'évenemens, que deux Comédies de Moliere suffisent à peine pour en faire une Angloise. Le Nœud de l'*Avare* est plus que doublé dans la Traduction. Ajoûtés à cet embarras d'intrigue des obscénités excessives. Voilà la Comédie à l'Angloise.

L'Auteur donne l'idée juste & naturelle de la vraye terreur Tragique dans Œdipe, Athalie, Iphigénie, Héraclius ; terreur bien éloignée de l'horreur du Tragique Anglois. Il louë avec bien de la justice le *Caton d'Utique* de M. Addisson, qui a trouvé le secret de flatter les deux partis de l'Angleterre : tant il est important au Poëte de bien étudier le génie des Spe-

ctateurs ! Sur cette Piéce on y avoi
espéré une réforme du Théâtre
Quelques œuvres du vrai goût &
assez bien reçûës font voir, dit M
R . . . . que ces commencemen
peuvent avoir d'heureuses suites
& qu'*alors le Théâtre François aur*
en peu de tems un Rival redoutabl
à combattre ; mais nous avons de
preuves, ajoûte-il, pour croire qu
ce Rival ne changera pas si-tôt d
goût.

Il y a environ 40. ans que l'O
péra Italien régne en Angleterr
avec une magnificence & une dé
pense étonnantes. A l'égard des Ac
teurs soit Tragiques soit Comiques
l'Auteur dit, que si après 45. an
d'expérience, il est en droit de pou
voir dire son sentiment, il ose avan
cer, que les meilleurs Comédien
de l'Italie & de la France son
très-inférieurs aux Acteurs An
glois, & que ceux-ci élevent leu
jeu au vrai point de la vérité, &
de la nature, avec la juste propor
tion d'une statuë faite pour être re
gardée d'un peu loin ; ce que n

nt pas les autres qui forcent leur
i, d'une maniére toutefois capa-
ble de séduire. Il fait mention d'un
Vieillard qui jouoit si parfaitement
ce rôle en Angleterre, comme
Guerin l'avoit si bien joué en France,
que jamais surprise ne fut égale
à la sienne à la vûë d'une Scene
semblable à celle de *Crispin* de la
Comédie Françoise, quand il
apprit que ce prétendu Vieillard
étoit un jeune homme de 26. ans. Il
passoit une heure à se vieillir le visage
avec des Pinceaux avant que
de jouer.

Théâtre Flamand & Hollandois.

Le premier étoit le seul en Flandre.
Mais depuis le démembrement
des Provinces-Unies, le second est
devenu un Théâtre à part. L'un
& l'autre étoit écrit d'abord en
pur Hollandois. Les Mistéres ont
été représentés dans cette langue,
fille de l'Allemande. Ç'a été jusqu'à
présent l'unique fonds du
Théâtre Flamand qui, à propre-

ment parler, ne subsiste plus.

Quant au Hollandois seul digne d'attention, on en fait remonter l'origine à certaines *Chambres* ou Assemblées de beaux esprits de chaque lieu, qui s'amusoient à rimer des Epithalames, des Elegies, des Complimens, ce qui dure encore aujourd'hui. Un mariage ou le moindre évenement met les Poëtes aux champs. " Dix, quinze, » vingt Epithalames, ou Elegies, » ou Eloges sortent de la presse : » on en fait imprimer, comme des » Théses à Paris. „ Il y avoit autrefois une quantité prodigieuse de ces *Chambres* dans presque toutes les Villes, & dans les Villages mêmes de la Hollande & du Brabant. Il y en avoit jusqu'à dix-neuf à Gand. Il y a apparence que ces Chambres étoient établies dès avant le Régne de la Maison de Bourgogne. Les Rhéteurs ou Poëtes (c'étoit le nom des Beaux Esprits en Chambre) composoient & jouoient la Comédie chez eux ou en Public, sur tout aux *Kermès*. On re-

présentoit aux yeux l'action telle qu'elle s'étoit passée, on coupoit des têtes, on pendoit, on mettoit un homme au supplice avec des Prêtres à ses côtés, on saccageoit des Couvens de Religieuses, on faisoit des siéges de Ville, le sang ruisseloit à grands flots sur le Théâtre; on juge bien comment Circé veut perdre le Confident d'Ulisse. Elle le cite au Tribunal pour lui faire son Procès dans les formes. Le Lion est Président, le Singe le Greffier, le Loup, le Renard &c. sont les Conseillers. L'Ours est le Bourreau. On condamne le coupable. L'Ours le pend sur le champ aux yeux du Public. Tous les membres du malheureux tombent par morceaux dans un puits. Ulisse vient se plaindre; Circé fait sortir du puits son Confident ressuscité.

Toutes ces sotises sont bannies aujourd'hui, à l'exception du *Siége de Leyde* avec plus de trois cens Acteurs, Piéce qui se jouë tous les ans le 3. d'Octobre pour le Peuple & les Paysans. Il y a enco-

mier qui ait écrit un peu régu
rement eſt *Pier Corneille Hooft*,
nommé *le Tacite Hollandois*, bi
tôt ſuivi du *Virgile & du Séne*
d'Hollande, c'eſt-à-dire de *Von*
Le Palamede de ce dernier, qui
une allegorie ſatirique du Pri
Maurice, paſſe pour un chef-d'c
vre. Depuis Louis XIV. les H
landois ont goûté Corneille, R
ne & nos autres héros de la S
ne, qu'ils ont traduits dans l
langue plus énergique, dit-o
que la nôtre. On vante extrên
ment la Sale ovale du Théâ
d'Amſterdam, & aſſez peu le
Acteurs, qui ſont obligés de fa

Théâtre Germanique.

L'Allemagne a eu ſes anciens *Bardes* oû Poëtes, ſuivis depuis Charlemagne des *Maîtres Chantres* ou *Phonaſques.* C'eſt à eux que le Théâtre Germanique doit ſon origine. Mais on n'en trouve gueres de veſtiges avant le quatorziéme ſiécle, ſi ce n'eſt des ſujets d'Hiſtoires chantés ſur des Tribunes, dans le goût du Chant Royal ſous Charles V. en France.

Le premier Poëte qui ſe ſoit diſtingué en œuvres Théâtrales, parut à Nuremberg dans le ſeiziéme ſiécle. C'étoit un Cordonnier nommé *Hannſſachs*, dont il y a pluſieurs volumes de Piéces ſacrées & profanes, ſans compter les Manuſcrits. C'eſt de tems immémorial que des Corps de Métiers ſont en uſage de jouer des Farces, juſques dans les Proceſſions. Enfin le Théâtre Germanique, juſqu'au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, n'a guere conſiſté que dans ces Farces ou dans

les Œuvres des *Maîtres Chantres*, tous Artisans, qui suivoient le mauvais goût de *Hannssachs*. En 1626. ce Théâtre prit une nouvelle forme entre les mains des Comédiens Hollandois, qui firent tomber les *Maîtres Chantres*, mais qui ne valoient gueres mieux. Les Allemands instruits par les Italiens, prirent aussi la Comédie à l'impromptu. Il se forma des Troupes d'Acteurs de bonne famille, qui avoient fait d'excellentes études. La Scene s'annoblit de ce côté-là, de sorte qu'elle cessa d'être immolée au petit Peuple. Ceux même qui avoient joué la Comédie, parvenoient quelquefois à des dignités & à des Emplois de l'Etat & de l'Eglise, qui exigent de la naissance & des talens. M. Riccoboni, dit, qu'il y en a encore aujourd'hui, qui sont décorés de Charges illustres. Cependant ce Théâtre réformé à la Hollandoise, a conservé l'atrocité des Spectacles de son modele. « Je » ne décrirai pas, dit notre Auteur, » les supplices, les tortures des Mar-

» tyrs, ni les Gibets des Scelerats
» que l'on fait voir sur la Scene. Il
» suffit de dire qu'ils n'en omettent
» aucun. Dans les Tragédies on en-
» tend ordinairement des voix hor-
» ribles ; on voit des phantômes &
» des spectres, qui ont à la main des
» épées sanglantes, où qui les por-
» tent enfoncées dans le sein : on
» y voit des flambeaux noirs allu-
» més, des tombeaux, & tout ce
» que l'on peut imaginer de plus
» effrayant. „ Ce qui n'empêche pas que trois Poëtes ne se soient distingués. Ce sont *Opits*, *Gryphius*, & *Lobenstein*, sur tout le second qu'on appelle le Corneille des Allemands. Leurs Piéces, quoiqu'anciennes, sont toujours le fonds du Théâtre Allemand. Aujourd'hui il y a très-peu de Piéces originales. On fait usage des Poëmes des autres Nations. On a traduit ou imité leurs Théâtres : mais il en paroît peu à l'impression, parce que les Auteurs, qui les ont, sans les acheter des Auteurs, les conservent de pere en fils, comme

un héritage. On peut voir ſur cela les raiſonnemens de M. R . . . .

Il eſt ſingulier qu'on ait repréſenté à Vienne, il n'y a pas trente ans, la Paſſion de notre Seigneur en cinq Actes, qui comprenoient tout l'Ancien & le Nouveau Teſtament. Le prédéceſſeur de l'Archevêque d'aujourd'hui a ſagement aboli cet uſage.

" Preſque toutes les Cours
» d'Allemagne ont des Troupes
» Françoiſes; de tems en tems des
» Troupes Italiennes qu'on fait ve-
» nir exprès, & des Opera qui
» coutent des ſommes immenſes...
» Les Muſiciens de l'Empereur
» ſont tous Italiens. On conçoit ai-
» ſément par-là que les Comédiens
» Allemands ne ſont pas fort agréés
» dans le Pays... Il y a un Opéra
» à Hambourg, que l'on chante
» dans le goût de la Muſique Ita-
» lienne, qui eſt généralement goû-
» tée & ſuivie en Allemagne. Les
» récitatifs ſont dans la langue du
» Pays, & les Ariettes, le plus
» ſouvent en Italien. Il y a Opéra,

»trois fois la semaine, & on change
»toutes les fois. Je ne sçai pas
»(continuë M. R....) si présen-
»tement les Musiciens de l'Opéra
»d'Hambourg sont sur le même
»pied qu'ils étoient il y a environ
»40. ans. On m'assure qu'ils étoient
»tous des Ouvriers ou Artisans,
»en sorte que très-souvent votre
»Cordonnier étoit le premier Ac-
»teur de l'Opéra, & l'on achetoit
»au marché les choux & les fruits
»des mêmes filles, qui avoient
»chanté la veille les rôles d'Armi-
»de ou de Semiramis. Je suis per-
»suadé que la profession se sera an-
»noblie.,,

Sur cette peinture naïve du Théâtre Germanique, il ne faut pas croire qu'en Allemagne il n'y ait ni connoissance ni goût du Poëme Dramatique. M. R.... nous fait bien sentir le contraire par l'Extrait qu'il nous donne d'une Piéce nouvelle extrêmement estimable. C'est le *Caton mourant de M. Jean Christophe Gottsched.* Cet Auteur en imprimant sa Piéce qui a été

univerſellement goûtée en Allemagne y joint une Préface, des Critiques, & des Réponſes qui font voir une ſcience fine du Théâtre, ſoit ancien, ſoit moderne. Il l'a puiſée dans les ſources, & dans les bons Livres François qu'il cite. Nous renvoyons le Lecteur tant à l'Extrait fait par M. R..... qu'aux morceaux de littérature qui l'accompagnent. On y trouvera l'excellente critique de la Scene Françoiſe par l'Auteur du Télemaque.

Penſées ſur la Déclamation.

Nous finirons par ce morceau que M. Riccoboni avoit déja donné au Public. On y reconnoît (comme le dit M. Danchet dans ſon Approbation) un des plus célebres Acteurs qui ſe ſoient diſtingués ſur les Théâtres d'Italie & ſur celui de France. Il n'appartient de bien parler des Arts qu'à ceux qui y ont excellé. L'Art de la Déclamation n'eſt pas une chimere. C'eſt le fruit de l'expérience, de l'exercice,

: l'étude. Tout Art a ses princi-
s, & ses régles, celui-là sur-tout.
'est une erreur de s'imaginer que
goût, la nature, & le talent suffi-
nt. Tout cela veut être étudié,
profondi, cultivé. Bien déclamer,
est joindre à une prononciation
riée, l'expression du geste pour
ieux faire sentir toute la force de
pensée. Il faut pour cela un Con-
ert de l'ame & du corps, sans
uoi les plus heureux talens de-
iennent inutiles. Ce Concert est
ne Musique animée par tout ce
ue M. R.... appelle les *tons de
me*. Tout homme dans quel-
'emploi qu'il se trouve, sur-tout
: Lettres, doit se mettre au fait de
tte espéce de Musique, qui est la
aye éloquence, s'il veut réussir.
lle est naturelle, il est vrai; mais
est à l'art de développer & de
nduire la nature.

Après ces Réfléxions & d'autres
réliminaires sur la nécessité de
rt, M. R.... entre en matiére
: il convient d'abord qu'il est assez
utile de tracer des exemples par

écrit. " Il faut néceſſairement les
» donner de vive voix, & que la
» pratique d'un habile maître en
» faſſe ſentir toute la fineſſe. »
C'eſt pour cela qu'il finit ſa Diſſertation en s'étonnant que " dans des
» ſiécles polis, & parmi des Nations
» ſi bien policées, on n'ait jamais
» penſé à établir des Ecoles de dé-
» clamation. „ Si l'on n'eſt pas tout-à-fait de ſon ſentiment lorſqu'il inſinuë que dans les Colléges on ne donne aux enfans que " quelques
» notions ſuperficielles ſur les diffé-
» rentes profeſſions, qui s'exercent
» dans tous les Etats de la vie civi-
» le, „ & par conſéquent ſur l'Art de la Déclamation, ſi néceſſaire dans toutes, " on conviendra ſans peine
» avec lui qu'un vieil Orateur qui
» auroit une Chaire Publique, &
» qui régenteroit ſur l'Art de la
» Déclamation ſeroit auſſi utile à la
» ſociété que pluſieurs des plus beaux
» établiſſemens que l'on trouve
» dans les grandes Villes. „ On voit ſur qui il ſeroit à ſouhaiter que tombât ce choix.

cependant, bornons-nous ici
r quelques-unes des Obser-
de M. R.... Pour trouver
de l'ame, il faut se recueillir
lément en soi-même afin de
chir de l'esclavage des sens.
ait l'enthousiasme des Poëtes?
ont les méditations des Sça-
' C'est d'enlever les uns & les
s hors d'eux. Vient-on les in-
mpre ? On leur enleve souvent
sentimens, des idées, & des
s qu'ils ne trouvent plus. C'étoit
moment précieux, ils lisoient
s leur ame. " Si l'ame bien in-
errogée dicte la pensée, & la
prononciation, on sentira ce que
l'on dit, & les tons seront vrais,
depuis l'héroïque le plus élevé, jus-
qu'au familier le plus simple. »
elui qui parle, doit faire parler ses
ux, soit en les armant des senti-
ens de l'ame, soit en les fermant
propos pour lancer ensuite des
lairs & des foudres. Mais c'est
coeur à diriger ces mouvemens.
n regard seul fait-à-propos an-
nce le coup prêt à partir. Tout

le reste du visage a aussi son langage expressif, quand il s'énonce avec art. *Seigneur*, dit Monime, *vous changés de visage*. Voilà un coup de maître pour un excellent Acteur, & une instruction utile du grand Racine. Car si le visage parle seul, combien mieux quand il anime l'expression de la voix? *Jouer du visage* n'est pas en parler, c'est grimacer. L'art des mouvemens des bras & du corps nous meneroit trop loin. En général le charme de la Déclamation consiste à faire illusion, comme si l'on parloit où l'on écrivoit sur le champ ce que dicte la nature. On auroit tort de croire qu'un Orateur sacré doive prêcher comme on déclame au Théâtre. Ce seroit le secret de ne toucher jamais. On peut bien s'en rapporter à M. R.... & aux raisons qu'il en apporte. Il n'approuve pas même la Déclamation théâtrale en soi, quelque séduisante qu'il la trouve. Elle ne fait selon lui, qu'une illusion d'habitude. Ce n'est pas ainsi que parloient

ient, ce qu'on ne fait pas sur
ene. Selon M. R.... " les
niers mots qu'on y entend
évidemment sentir que tout
fiction, & les Acteurs par-
avec des tons si extraordi-
es & si éloignés de la vérité,
l'on ne peut pas s'y mépren-
Est-ce donc la Déclamation
Théâtre qu'il faut prendre
modele dans la Chaire ?
a assûrément... si le Pré-
teur, par les faux tons de
rononciation déguise les gran-
vérités qu'il débite, les Au-
urs en convenant même de
vérités, ne pourront jamais
tre touchés. Un grain de fauf-
, s'il est permis de s'exprimer
i, altére toute la masse du
, & l'esprit humain ne peut
s'accoutumer à les voir asso-
ensemble. „ Nous n'en dirons
avantage.

ARTICLE XX.

HISTOIRE DE LA POESIE Françoise, avec une Défense de la Poësie. Par M. l'Abbé Massieu &c. Suite de l'Article XIII. au mois de Février 1740.

LE Régne du Roi Jean ne fournit à l'Abbé Massieu qu'un seul Poëte, *Jean de Venete*, Carme du Couvent de Paris, qui rima en François une Histoire Latine des trois Maries. Mais du sein de cette stérilité même, on vit éclorre un germe fécond de Poësie. Ce fut l'Institution des Jeux Floraux. *Clémence Isaure*, Dame de beaucoup d'esprit & de mérite, & de la Maison des Comtes de Toulouse, fonda dans son Pays un Prix, c'étoit une Violette d'or, qui devoit être donnée tous les ans au Poëte, qui feroit la meilleure Piéce. Son exemple détermina quelques personnes aussi zélées qu'elle l'étoit pour la Poësie, à fonder deux autres Prix,

une Eglantine & un Souci ; & comme tous ces Prix étoient des Fleurs, que la Sale où ils se distribuoient étoit ornée de Fleurs, que les Prix se donnoient dans la saison des Fleurs, le premier de Mai, on appella cet établissement *les Jeux Floraux*. Le Public n'ignore point combien il servit dans la suite des tems à former des Poëtes, & à perfectionner la Poësie.

Dans le même tems ou la nôtre s'éclipsoit, celle des Italiens commençoit à s'élever. C'est la remarque de l'Abbé Massieu. *Dante* qui vivoit alors, la tira le premier de l'obscurité où elle avoit été jusques-là, & *Petrarque* bien-tôt après perfectionna l'ouvrage. C'est en France qu'ils étudierent l'Art, qui les a immortalisés. Ils avouent eux-mêmes dans leurs Ouvrages combien ils sont redevables à nos vieux Poëtes, & sur-tout aux Provenceaux.

Le goût de Charles V. pour les Lettres fit revivre en France celui de la Poësie. On vit naître sous lui

le Chant Royal, la Ballade, le Lai, le Virelai, le Triolet, le Rondeau, & toutes ces Piéces dont le refrein est l'ame ; " elles eurent d'a-
» bord, dit M. Massieu, le succès
» que toutes les inventions nouvel-
» les sont en possession d'avoir en
» France. „ On ignore l'Auteur de cette mode, mais il est sûr que *Froissart* est un de ceux, qui contribua le plus à lui donner vogue. Cet Ecrivain, qui n'est gueres connu que par son Histoire, avoit pourtant du talent pour la Poësie, & fit beaucoup de Vers. M. Massieu, d'après Pâquier, rapporte un morceau qui se trouvoit à la premiere page du Recueil des Poësies de Froissart, que Pâquier avoit vû dans la Bibliothéque de Fontainebleau. Il fait trop bien connoître la personne & les Ecrits de cet Auteur pour que nous n'en citions pas quelques traits .... *Dedans ce Livre sont contenus plusieurs Traités .... Lesquels Sire Jean Froissart Prêtre & Chanoine de Canai, de la Comté de Hainault, & de la Ville de Valenciennes,*

ennes, a fait dicter & ordonner à ... ide de Dieu & d'Amour, à la contemplation de plusieurs Nobles & vaillans, le Paradis d'Amour, plusieurs lais Amoureux, Pastorales, la Prison amoureuse, Chansons royales en l'honneur de Notre-Dame &c.

Le célebre Théologien *Pierre Dailly*, Chancelier de l'Université de Paris, Evêque de Cambrai, Cardinal Légat au Concile de Constance, se mêla de rimer aussi sous le même Régne, & fit plus d'honneur à la Poësie, que la Poësie ne lui en fit. Il en fut de même de *Raoül de Presle* son contemporain, qui d'Avocat au Parlement étoit devenu successivement Conseiller, Maître des Requêtes, Prêtre & Confesseur de Charles V. & qui malgré la médiocrité de ses Vers, parmi les différens titres qu'il prenoit, ne manquoit point de marier ensemble ceux de *Confesseur* & de *Poëte* du Roi.

La Prose Françoise se forma beaucoup aussi sous ce Régne. Il est l'époque la plus marquée du

goût pour la Traduction des bons Ouvrages des Anciens. Il en parut un très-grand nombre en François. Le zéle du Roi pour ces Traductions ne se bornoit point à faire de grosses pensions à ceux qui travailloient en ce genre. Nicolas Oresme, le précurseur des Amyots & des Vaugelas parvint par cette voye à l'Evêché de Lizieux.

Le branle que ce Prince avoit donné aux esprits soutint encore la Littérature sous le Régne de son successeur, où il s'en falloit bien qu'elle trouvât les mêmes encouragemens. M. Massieu y compte trois Poëtes,

Castel, fils de Christine de Pisan, cette femme célebre qui sçavoit si bien les Lettres Grecques, Latines & Françoises, & qui fit tant d'honneur à son sexe & à son siécle. Son fils ne se bornoit point à la Poësie. Il y joignoit l'Histoire, *& prenoit*, dit l'Abbé Massieu, *le titre de grand Chroniqueur de France.*

Jean de la Fontaine, né à Valenciennes. Sa principale occupation

:oit l'étude de la Philosophie & es Mathématiques. Il expliqua .ependant dans un long Poëme plusieurs secrets de Physique & de Chimie, & faisant allusion à son nom, il intitula cet Ouvrage, *la Fontaine des Amoureux de science.*

. *Nicolas Flamel*, le dernier de ces Poëtes fit toute sorte de Métiers. De Maître d'Ecriture qu'il étoit d'abord, il devint successivement Peintre, Philosophe, Mathématicien, Architecte, Poëte & Chimiste. Ce qu'il y eut de plus singulier dans le rôle qu'il joua, c'est qu'en faisant des Métiers, dont plusieurs, loin d'enrichir, ruinent souvent leurs éleves, il amassa des richesses immenses, & telles qu'on a de la peine à croire aujourd'hui, que ceux qui nous en ont transmis la connoissance ne se soient pas trompés dans leur calcul. Il les font monter à quinze cent mille écus: opulence exorbitante pour le tems même où nous sommes, dans un simple particulier, & inconcevable pour le siécle où vivoit Flamel; ses

Poësies ne sont point venuës ju
ques à nous.

Malgré le tumulte & le bruit d
Armes les Muses se firent ente
dre sous Charles VII. " La Tr
» gédie, dit M. Massieu, fit qu
» ques efforts pour se montrer p
» mi nous, & les Spectacles jusq
» alors informes & grossiers se do
» nerent avec un peu plus d'ap
» reil & de pompe. „ Voici
noms des Poëtes, qui se signaler
le plus sous ce Régne.

Jacques Milet étoit de Paris.
étudia en Droit à Orléans. Il co
posa un Poëme intitulé *la Desc*
tion de Troye la grande. Comm
la tête de plusieurs Manuscrits
cette Piéce on n'a vû que les i
tiales J & M, quelques gens
attribué à Jean de Meun l'Ouv
ge de Jacques Milet. L'Imprim
qui a donné ce Poëme au Pu
est tombé dans cette méprise.

Jean Bernier, Seigneur de Ga
Bailli d'Auxerre, sujet de Jea
Bon Duc de Bourgogne, sçav
beaucoup de langues, voyage

ſervit, fut pris priſonnier, & mit en Vers l'Hiſtoire de ſes infortunes.

Alain Chartier, un des plus beaux eſprits, & des hommes les plus laids de ſon ſiécle, étoit de Normandie. Poëte & Orateur tout enſemble, il tiroit ſa principale gloire de ſa Proſe. On l'appelloit le Pere de l'Eloquence Françoiſe.

Arnoul & Simon Grebans étoient freres & nés à Compiegne. Le premier fut Chanoine du Mans, & l'autre Sécretaire de Charles d'Anjou, Comte du Maine. Le premier mit en vers pour le Théâtre *les Actes des Apôtres*, la mort l'ayant ſurpris avant qu'il put achever cet Ouvrage, Simon y mit la derniére main. C'eſt une de nos plus anciennes Tragédies, ſi on peut donner ce nom à une Piéce ſi irréguliére. Elle fut repréſentée avec de grands ſuccès au Mans, à Angers, à Bourges &c. Ces deux freres compoſerent encore des Elegies, des complaintes, des Epitaphes. Leur verſification avoit de l'harmonie pour le tems où ils écrivoient.

On ne connoît gueres ni le Pays ni la naiſſance de *Martin Franc.* Il y a pourtant bien de l'apparence qu'il étoit d'Arras, il fut Sécretaire du Duc de Savoye, le même Duc ſans doute qui fut Antipape ſous le nom de Felix V. circonſtance que M. l'Abbé Maſſieu paroît n'avoir pas aſſez bien démêlée. Il remplit enſuite la même place auprès de Nicolas V. ce grand Pape qui après la priſe de Conſtantinople donna en Italie un azile aux Muſes, & fut le reſtaurateur des beaux Arts en Occident. Franc fit un Ouvrage mêlé de Proſe & de Vers dont le titre étoit l'*Etrif de Fortune & de Vertu*, & un long Poëme intitulé *le Champion des Dames*, Piéce où il y a plus de vérités que de beautés. C'étoit une Apologie des femmes, & une Réponſe à tout le mal qu'en publie le Roman de la Roſe. C'eſt la bonté de la cauſe, & non l'intérêt de plaire aux Dames, qui animoit le bon Eccléſiaſtique dans ſon entrepriſe. Voici la récompenſe qu'en finiſſant

l'Ouvrage, il leur demande pour ſes travaux.

> Veuilliés pour Martin requerir
> Le Royaume de Paradis.

« Cet Auteur, dit l'Abbé Maſ-
» ſieu, ne manquoit pas de génie.
» Il connoiſſoit le naïf & le plaiſant.
» J'oſe même dire que le pathéti-
» que, & le ſublime ne lui étoient
» pas entiérement inconnus. »

Mais *François Corbeuil*, né à Paris & ſurnommé *Villon*, c'eſt-à-dire, *fripon* dans le langage de ce tems-là, effaça tous ſes contemporains. Ses Œuvres & ſes Avantures ſont trop connuës, & l'article qui le regarde dans l'Hiſtoire du Sçavant Académicien, eſt trop rempli de traits également intéreſſans, pour que nous ne nous croyons pas diſpenſés d'en donner le précis. On nous permettra d'obſerver, qu'une confiance trop grande au témoignage de Rabelais, Auteur fort peu exact ſur les faits, a mêlé au récit des Avantures de Villon un trait

qu'il eſt impoſſible d'accorder avec l'Hiſtoire des tems où on le place.

Quand on eut commué en banniſſement la peine de mort à laquelle ſa mauvaiſe conduite avoit fait juſtement condamner, Villon, il paſſa en Angleterre. " Là, dit
» M. Maſſieu, il ſçût par ſes bons
» mots & ſes plaiſanteries gagner
» les bonnes graces d'Edouard V.
» déja vieux & affligé d'une incom-
» modité qui l'empêchoit de ſatis-
» faire aux beſoins de la nature.
» Ce Prince montrant un jour à
» Villon les armes de France dans
» un lieu d'où on auroit dû les ôter
» par reſpect," Villon lui dit, *vraiment, Sire, vous l'entendés : vous ne pouviez imaginer de meilleur remede pour votre mal.* Ce Conte eſt copié du Livre 4. chap. 67. du Pantagruel de Rabelais. Voici ce que les Hiſtoires de France & d'Angleterre nous apprennent ſur ce ſujet.

Edouard V. ne fut rien moins que vieux, il mourut encore enfant à l'âge de 13. ans ou environ,

après un Régne de deux mois, passés dans la captivité où le tenoit, bien éloigné des ris & des bons mots, son oncle, son tyran, son meurtrier, son successeur Richard III. & son Régne, si ç'en fut un, ne commença qu'en 1483. plus de 22. ans après le bannissement de Villon dont le séjour en Angleterre ne dura sûrement pas si longtems.

Il seroit encore aisé de démontrer qu'en substituant un autre nom à celui de ce Prince, on ne raccommoderoit point l'Histoire. Elle ne peut non plus convenir, ni aux prédécesseurs, ni aux successeurs du jeune Edouard, qu'à ce Prince infortuné. Voilà trop de raisons contre la fable que Rabelais raconte, non pour faire honneur à Villon d'une heureuse Saillie, mais pour ajoûter un nouveau trait de polissonnerie à ce tas de bouffonneries la plûpart du tems aussi basses & aussi fades, qu'indécentes & impies, qui forment le tissu de son Histoire de Pantagruel.

Nous finirons l'article de Villon par une autre remarque, c'est que dans le Dictionnaire de Morery édition de 1732. au mot *Corbeuil*, on décide bien affirmativement que le nom de *Villon* n'étoit point le sobriquet, mais le nom propre du Poëte, dont le pere s'appelloit *Guillaume Villon*. Il eût été à souhaiter que l'Editeur eût indiqué dans quelle source, il avoit puisé une Anecdote si contraire à l'opinion commune.

Les applaudissemens donnés aux Ouvrages de Villon devoient faire éclorre des Poëtes, & ses Ecrits devoient servir à les former. Malgré ces motifs & ces secours le Régne de Louis XI. fécond en Poëtes, n'en eut aucun dont les Ouvrages ne contribuassent à faire mieux sentir le prix de ceux de Villon. Parmi ceux que M. Massieu place sous ce Régne, *Guillaume Coquillart* est celui qui paroît le plus mériter notre attention. Il étoit Official de Rheims. " Mais en écrivant, il ne » se souvint pas trop de ce qu'il de-

» voit à ſon caractére, & à ſa place, » dit M. Maſſieu, il ajoûte, j'avouë » qu'ayant lû ſes Ouvrages avec » aſſez d'exactitude, je n'ai rien » apperçû qui méritât fort d'être » remarqué, & il m'a paru, que » le bon qui s'y trouve, eſt entié- » rement étouffé par le mauvais. » Peut-être que ceux qui ſont ſi » charmés de cet Auteur ſe laiſſent » ſurprendre par les titres, qu'il met » au haut de ſes Piéces, qui d'ordi- » naire ont quelque choſe de neuf » & de riant. Peut-être auſſi que la » maniére hardie avec laquelle il » parle des perſonnes, & des choſes » les plus reſpectables, & que les » ordures dont il ſalit preſque tou- » tes ſes pages ont mis dans ſes in- » térêts ceux qui ne ſont pas enne- » mis de la ſatyre & de la licence.

René d'Anjou Roi de Naples & de Sicile ſe ſignala auſſi parmi les Poëtes de ce tems-là. Il ſe livra au goût de la Poëſie, & des beaux Arts juſques à en oublier les ſoins attachés à la Royauté.

Sous Charles VIII. & Louis

XII. nos Poëtes, loin de l'embellir, ne travaillerent qu'à défigurer notre Poësie. Ils mirent tout leur génie, & toute leur invention à lui former de nouvelles entraves, & à la surcharger de rimes dont la bisarrerie & la rudesse choquoit autant l'oreille, que l'affectation de les accumuler, les unes sur les autres révoltoit le bon sens. C'est alors qu'on vit naître ces rimes de toutes espéces, *la Batelée, la Fraternisée, la Retrograde, l'Enchaînée, la Brisée, l'Equivoque, la Senée, la Couronnée, l'Emperiere* en un mot cette varieté de consonances gothiques, que notre Poësie moderne nous fait une juste loi d'éviter avec autant de soin, que les Rimeurs de ce tems-là en avoient de les chercher. On peut voir dans l'Histoire de M. Massieu les définitions & les exemples de ces sortes de rimes.

Le caprice de la mode ne se borna point aux rimes ; il s'étendit jusques à l'arrangement des Vers. C'est alors qu'on commença à composer de ces Piéces, dont les Vers

égale grandeur, placés dans un
ain ordre, formoient des ova-
des triangles, des croix, des
ches, des rateaux &c.
I. Maſſieu trouve dans l'anti-
é des exemples de cette manie.
ous avons encore aujourd'hui,
-il, cinq Piéces de Symnius de
hodes qui repréſentent une ha-
e, un Autel, un oeuf, un ſifflet
s ailes. „ Il pouvoit ajoûter au
de Symnius, celui de Venan-
ortunat, le même dont nous
s déja parlé, & qui nous a
trois Piéces formées en croix
ifférente figure.
oici les principaux Poëtes qui
rent alors. *Jean* ou *Pierre Dan-*
, Abbé de l'Angle en Poitou
oſa, partie en Proſe, partie
ers, *les dits & geſtes de Louis*

obert Gaguin né à Douay, Gé-
l des Mathurins, grand Théo-
n, dans un voyage qu'il fit à
dres, compoſa un Poëme qu'il
ula *le paſſe tems de l'oiſiveté.*
ean Robertet conſécutivement

Sécretaire de trois Rois de France, & de trois Ducs de Bourbon, fit des Elegies, des Complaintes, & traduisit en Vers *les Oracles des Sibilles.*

Les Dames d'Antragues & Monnier composerent des Rondeaux, & des Ballades, qui eurent vogue.

Mais ni l'une ni l'autre n'égala en ce genre Marguerite d'Autriche fille de l'Empereur Maximilien I. Son exemple, ses libéralités, & l'estime qu'elle marquoit pour la personne & les Ouvrages des Poëtes François eurent dequoi animer leurs chants. Elle composa en Vers l'Histoire de ses malheurs.

Jean Moulinet & *Jean le Maire*, eurent plus de part que les autres à ses bienfaits. Le premier étoit né à Valenciennes. Il mit en Prose le Roman de la Rose &c. On imprima après sa mort un Recueil de ses Ouvrages avec ce titre. *Les dits & faits de feu Maitre Jean Moulinet en son vivant Prêtre & Chanoine de Valenciennes.* La fécondité & la facilité furent les qualités les plus

arquées du génie de Moulinet. *mais Poëte*, dit M. Maſſieu, *ne rta plus loin la fureur d'accumuler me ſur rime.*

Nous ne ſçaurions être de l'avis e M. Maſſieu ſur le trait par lequel il finit l'article de Moulinet. Un Auteur, dit-il, qui joignoit à un fonds infini de libertinage & de corruption une critique exacte, & un goût ſûr ſentit le ridicule d'une méthode ſi gênante. Il s'en mocque finement dans l'Inſcription en Vers qu'il mit ſur la grande porte de l'Abbaye de Theleme. „

Il faut convenir que Rabelais car c'eſt lui qui eſt ici déſigné) voit beaucoup d'eſprit, beaucoup e lecture & de connoiſſances, une nagination plaiſante, qu'il y a uvent beaucoup de ſel dans ſes atyres, & que ſes Ecrits ſont ſéés de mille traits d'un vrai comiue. Mais il eſt bien étonnant que s Ouvrages ayent paru à notre Hiſtorien dénoter dans leur Auteur, ne critique exacte & un goût ſûr.

Le choix qu'a fait Rabelais de son sujet est-il bien de quelqu'un dont le goût soit sûr & la critique exacte ? Les Connoisseurs conviennent, que le Virgile travesti de Scarron est un Ouvrage de mauvais goût. Que penser sur ce principe d'un Livre quatre ou cinq fois au moins plus gros que celui-ci, toujours monté sur le ton de la bouffonnerie la plus outrée ? Un homme d'une critique exacte & d'un goût sûr n'auroit-il point observé que le sentiment de plaisir, les mouvemens de joye & de gaieté ont leurs bornes dans l'homme, comme ceux de douleur ; que plus les uns & les autres sont vifs, moins ils doivent durer ; que c'est sur ces principes que la durée de nos Spectacles & Comiques & Tragiques est limitée à un espace assez court ; que le naturel & le sérieux peuvent seuls faire le fond d'un ouvrage un peu long, comme d'une societé durable ; que le burlesque, fut-il manié avec autant de finesse & d'art qu'il l'est dans nos meilleu-

res Parodies, lors même qu'il est soutenu par le jeu & par l'action théâtrale, auroit de la peine à nous divertir plus de deux heures, & que nos Farces courroient risque ne n'être point si piquantes, si elles étoient moins courtes.

Le détail de l'Ouvrage ne fait pas plus d'honneur au goût de Rabelais. Lors même qu'il rencontre le mieux, & qu'il ne dépare point, ce qui est rare, une heureuse Saillie par les platitudes qui l'accompagnent & la précedent, il ne sçait point finir, il entasse traits sur traits, ironie sur ironie, citation sur citation, allusion sur allusion, & ne quitte prise que quand sa fougue & le goût du Lecteur sont également épuisés.

Cette allegorie obscure & forcée qui regne dans tout le cours du Gargantua & du Pantagruel, ce fatras d'érudition pédantesque dont tout l'Ouvrage est hérissé, qui rendoient ces Livres inintelligibles aux contemporains mêmes de Rabelais, & qui ont enfanté depuis

tant de Commentaires arbitraires, ce jargon bizarre bigarré de Grec de Latin, d'Italien, d'Allemand, & des patois divers de quatre ou cinq Provinces de France, qui fait le fonds de son langage, ces propos de Taverne, ces plaisanteries de Goujat, ces polissonneries de Collége, ces quolibets des Halles, ces bas détails des plus vils ménages, ces peintures mausssades & dégoutantes, qui révoltent jusques aux sens, en un mot ce monstrueux assemblage d'idées mal assorties, qui paroissent souvent le fruit d'une imagination en délire, & qui a fait dire à la Bruyere, *ou Rabelais est mauvais il passe bien loin au-de-là du pire. C'est le charme de la canaille &c*, fournit-il dequoi justifier l'idée de M. Massieu *sur le goût & la critique exacte* de cet Auteur?

Quant à l'Inscription en Vers sur la porte de son Abbaye de Theleme, nous sommes embarrassés à deviner comment M. Massieu à cru y voir *une critique fine* de la versification de Moulinet, & des au-

tres Auteurs qui se plaisoient à entasser rime sur rime. Il n'y a ni dans ce qui précede, ni dans ce qui suit, ni dans la Piéce même pas une ombre de trait, qui puisse faire soupçonner un pareil dessein. M. Massieu avoit déja dit en parlant de ce mauvais goût " il duroit en-
» core long-tems après sous le Re-
» gne de François I. Marot lui-
» même, tout Marot qu'il étoit,
» ne s'en sauva pas; & il n'y a
» gueres de ces sortes de rimes dont
» on ne trouve des exemples dans
» ses Ouvrages.„ N'étoit-il pas naturel de juger de la même façon de Rabelais, de conclurre que cette contagion de mauvais goût qui avoit infecté jusques à un Marot Poëte de profession, qui le premier a travaillé avec succès à ramener notre Poësie au vrai & au naturel, & sur les traces de qui les meilleurs maîtres d'entre les modernes se sont fait gloire de marcher, n'aura pas épargné un Rabelais son contemporain, & d'un goût bien moins sûr que lui au moins pour ses propres

Ouvrages ? Ce parti n'auroit-il point été plus juste & plus simple que celui d'imaginer un mistere auquel vraisemblablement Rabelais n'a jamais songé, & dont il n'y a sûrement pas de vestige dans les endroits où M. Massieu a cru l'appercevoir.

Revenons au compagnon de *Moulinet*. C'étoit *Jean le Maître de Belges*, qui eut en son tems la réputation d'excellent Orateur & d'excellent Poëte. Les deux principaux de ses Ouvrages Poëtiques dont le nombre est grand, sont *la Couronne Marguaritique* & *le Triomphe de l'Amant verd*. On devine aisément que la premiere de ces Piéces étoit à la gloire de Marguerite d'Autriche. La seconde y étoit aussi consacrée. *L'Amant verd* étoit un Perroquet de cette Princesse, & qui, dit-on, mourut de douleur parce que dans un voyage qu'elle avoit fait en Allemagne, elle l'avoit laissé en Flandres.

“ Jean le Maire, dit M. Massieu, fut le premier qui remarqua

„le mauvais effet que produisoit l'*e*
„féminin placée au repos du Vers
„Il en avertit Clément Marot,.,
„Ils convinrent l'un & l'autre que
„c'étoit une faute, & continuerent
„d'y tomber.„ Le Maire fut un des meilleurs esprits & des plus sçavans hommes de son siécle, & notre langue soit pour les Vers ou pour la Prose lui est infiniment redevable.

Frere *Guillaume Alexis*, appellé communément, *le bon Moine de Lire*, Abbaye de Normandie, *Pierre Gringore*, autrement *Vaudemont*, Héros d'Armes du Duc de Lorraine; *Jean Meschinot* Gentilhomme de Nantes Domestique des derniers Ducs de Bretagne, *Guillaume Cretin* Parisien, qui commença par être Trésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, & qui fut ensuite Chantre de la Sainte Chapelle de Paris, servirent en ces téms-là bien plus à grossir la Liste des Poëtes, qu'à perfectionner le goût de la Poësie. Il en fut à-peu-près de même d'*André de la*

Vigne Sécretaire du Duc de Savoye. Il composa *le Verger d'honneur* Ouvrage mêlé de Vers & de Prose. C'est un espéce de Journal Historique de la conquête du Royaume de Naples par Charles VIII. Il est curieux par beaucoup de particularités qui ne se trouvent point ailleurs.

Octavien de Saint Gelais y avoit aussi mis la main. Il étoit d'une des meilleures & des plus anciennes Maisons de Poitou. Il fut Evêque d'Angoulême, vit les Regnes de Charles VIII. Louis XII. François I. & rima jusques à la mort.
» Il mit en Vers François, dit M.
» Massieu, tout l'Eneide, plusieurs
» Livres de l'Odyssée, les Epîtres
» & l'art d'aimer d'Ovide... Il don-
» na de plus un nombre infini d'Ou-
» vrages de sa façon. Ce qu'il y
» eut de mal, c'est qu'il écrivit en
» Cavalier & en Courtisan, plûtôt
» qu'en homme élevé à une des
» premieres dignités de l'Eglise.
» Plusieurs de ses Piéces roulent
» sur l'amour, il y en a pourtant

» qui peuvent servir de préservatif
» contre cette passion dangereuse. „
Il eut beaucoup de part aux bonnes graces, & à la familiarité de François I. Un de leurs plus grands plaisirs étoit de faire des Vers sur le champ, & ne se parler que par rimes. Il eut un fils naturel, le fameux *Melin de Saint Gelais*, qui porta beaucoup plus loin encore que son pere le talent de la Poësie.

Jean Marot est le dernier des Poëtes dont l'Abbé Massieu fait le dénombrement. Il étoit de Caën. Il s'établit à Cahors, & c'est-là que vint au monde le fameux Clément Marot son fils. Le pere vécut jusques sous François I. dont il fut Valet de Chambre. Il eut beaucoup d'esprit, & peu de sçavoir. Ses Poësies sont divisées en deux Parties. La premiere contient deux Poëmes l'un sur l'entrée de Louis XII. dans Gennes, & l'autre sur un second voyage de ce Prince en Italie, où il gagna la bataille d'Agnadel. La seconde Partie comprend un grand nombre de Rondeaux,

quelques Chants Royaux, & quelques Epîtres. " Sa versification étoit
» exacte par rapport au tems, dit
» M. Massieu, & ne manque pas de
» force. „ Aussi Jean Marot étoit-il le seul qui disputât le prix à Octavien de Saint Gélais. Leurs fils furent sous François I. ce qu'avoient été les peres sous Louis XII. & Charles VIII. c'est-à-dire, les plus grands Poëtes de leur siécle, & qu'ils remplirent les mêmes places que leurs peres.

Nous ne nous arrêterons point à la digression que fait M. Massieu à la fin de son Histoire sur l'état où étoit alors le Théâtre François. Cet article fut traité assez au long dans nos Mémoires il y a peu d'années, lorsqu'on y rendit compte de l'édition faite en ce tems-là de nos anciens Dramatiques.

Le morceau qui sert de conclusion à tout l'Ouvrage, & qui en forme en quelque sorte le précis mérite trop d'attention pour ne pas trouver ici place.

" Voilà, dit nôtre Auteur, quels étoient

étoient les Poëtes qui fleurissoient immédiatement avant François I. La plûpart même virent le commencement de son Regne. Ils se donnerent de grandes peines pour débrouiller notre Poësie ; mais leurs efforts furent assez inutiles. Il faut avouer de bonne foi que la versification étoit alors très-imparfaite. Ils n'avoient nulle regle pour le mêlange ou pour l'arrangement des rimes. Ils plaçoient l'*e* féminin au repos du Vers ; ils comptoient ce même *e* pour rien, quoiqu'il fasse par lui-même une sillabe toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne. Ils faisoient rimer des singuliers avec les pluriels, ils ne s'embarrassoient point du son rude que le choc des voyelles cause à l'oreille. Ils n'étoient nullement scrupuleux sur la rime féminine, & n'avoient égard qu'à la dernière sillabe, bien que tout dépende de la pénultiéme ; de sorte que ces deux mots qu'on a coutume de citer pour exemple d'une rime

» ridicule, *hallebarde* & *misericorde*
» étoient alors une bonne rime.
» Mais quoique ces fautes fussent
» grossieres, ils en faisoient de bien
» plus considérables dans la manie-
» re de traiter les sujets. Ils n'a-
» voient presque aucune idée du
» grand & du sublime. Leur sérieux
» étoit un vrai burlesque. Ils con-
» fondoient les stiles & ignoroient
» les convenances. Au lieu de faire
» servir la rime à la raison, ils sa-
» crifioient absolument la raison à
» la rime. Ils remplissoient leurs
» Ouvrages d'imaginations bizar-
» res & monstrueuses. Ce n'étoit
» plus Jupiter, Junon, Mars &
» Neptune; C'étoient Faux sem-
» blant, Bel-accueil, Franc-vou-
» loir & Male-bouche qui agissoient
» dans tous les Poëmes. Aux gran-
» des & nobles fictions que l'anti-
» quité nous a laissées, ils en avoient
» substitué de badines & de frivo-
» les. En un mot l'état informe où
» se trouvoit alors notre Poësie ne
» donnoit pas lieu de croire, qu'elle
» dût jamais parvenir au dégré de

» perfection où elle a depuis été por-
» tée. Le seul point où ils excel-
» loient étoient le naïf; & en ce
» genre, ils sont pleins de traits
» qui, aujourd'hui encore, peuvent
» servir de modele. „

Du Verdier & la Croix du Maine avoient ramassé dans leurs Bibliothéques les matériaux de l'Histoire dont nous venons de donner le précis; Fauchet dans ses Recherches avoit traité tout ce qui regarde l'origine de notre Poësie, & les Ouvrages de nos anciens Poëtes jusques à la fin du treiziéme siécle. Il avoit fourni de longs Extraits de leurs Ecrits dans le même ordre qu'a suivi M. Massieu; Henri Etienne, Pasquier, Saumaise, M. Huet & tant d'autres ont fait sur le même sujet des observations aisées à réunir. Mais malgré ces secours abondans, qui ont épargné à M. Massieu l'embarras & le dégoût des Recherches profondes, son Histoire est un morceau intéressant pour la Littérature Françoise; & par le tour qu'il a sçû donner à sa

matiére, ſon Livre a le mérite de la nouveauté. La critique judicieuſe qui y regne ſur le prix, & le goût des divers Ouvrages dont il parle, ſur ce qui fait les vrayes beautés de notre Poëſie, rendent la lecture de cette Hiſtoire extrêmement utile aux maîtres de l'art. On ſent par la dextérité avec laquelle tant d'objets, difficiles à bien lier, ſont ajuſtés dans un même tiſſu, que ce Sçavant Auteur avoit puiſé dans la lecture des anciens, l'art des tranſitions délicates (art ſi négligé de nos jours) qui conduiſent ſans caſcade, & ſans interruption l'eſprit du Lecteur d'un objet à l'autre, & font, d'un corps d'Hiſtoire, un tout régulier & naturel. Le ſtile eſt tel qu'on devoit l'attendre d'un homme de ſon eſprit, & de ſon goût, membre d'un corps qui a pour but la pureté & l'élégance du langage. Le ſien eſt naturel, correct, poli, ſage juſques dans les ornemens mêmes qu'il y répand avec ménagement. S'il néglige dans un petit nombre de traits l'exactitude hiſtorique, c'eſt toujours ſur des faits in-

cidens, & étrangers au fond de ſon ſujet, que ces inattentions tombent; & elles ont leur ſource dans ſa confiance à l'autorité de ceux qui avant lui avoient manié les mêmes endroits.

Quelques-uns de ſes Lecteurs ſeront peut-être tentés de lui reprocher, que ſon Hiſtoire eſt plus celle des anciens Poëtes François, que celle de l'ancienne Poëſie Françoiſe. Mais le reproche ſeroit injuſte. M. Maſſieu s'eſt propoſé ces deux objets à la fois, comme on le voit au commencement de ſon Hiſtoire. Il eut été difficile de les ſéparer, & la curioſité d'un Lecteur s'étend preſque toujours des Ouvrages à la perſonne de l'Auteur.

D'autres renouvelleront contre l'Abbé Maſſieu un procès fait autrefois à Fauchet. C'eſt d'avoir oublié pluſieurs de nos Poëtes dans la Liſte qu'il en donne. Le Sçavant Académicien en a omis, même quelques-uns que Fauchet rapporte. M. Maſſieu s'eſt borné avec raiſon à ceux dont il nous reſte quelque

choſe, ou qui ont eu plus de célébrité dans leur tems. Une critique ſenſée lui reprocheroit d'avoir porté le détail plus loin.

Mais elle ſeroit moins indulgente ſur une autre eſpece d'omiſſion. Il étoit naturel qu'il fit à la fin de la premiére Partie de ſon Ouvrage ce qu'il fait à la fin de la ſeconde, c'eſt-à-dire, qu'il nous donnât un portrait exact de l'état où étoit notre Poëſie à la fin de ſon premier âge; qu'il nous marquât le point fixe de ſon progrès & de l'éloignement où elle ſe trouvoit encore de ſa perfection; qu'en nous retraçant, comme il a fait, l'image du ſecond âge, il nous apprit ce qu'on avoit ajoûté dans cet intervalle au progrès commencé, & nous fixât les traits précis qui faiſoient la différence de ces deux états. Il eſt à préſumer qu'un éclairciſſement, qui auroit ſi peu couté à M. Maſſieu, & dont le fonds ſe trouve déja répandu dans les différentes parties de l'Ouvrage, n'auroit point échappé à ſes ſoins ſi la mort n'avoit mis

trop tôt des bornes à ſon travail.

Il auroit auſſi vraiſemblablement retranché de ſon Hiſtoire des citations, qui n'ajoûtent rien à ſon prix, ni à l'idée qu'il cherche à nous donner du ſujet qu'il traite. Il reproche partout à la plûpart de nos vieux Poëtes la licence indécente de leurs Satyres contre les femmes, contre les Eccleſiaſtiques de toute eſpece, ſans en excepter ce qu'il y avoit parmi eux de plus grand & de plus reſpectable, & il rapporte en même-tems un grand nombre de ces traits ſatyriques. La ſageſſe qui faiſoit le caractere propre de M. Maſſieu l'auroit ſans doute déterminé, dans le plus leger retour ſur ſon Ouvrage, à ſupprimer des citations propres à réveiller des impreſſions qu'il étoit bien éloigné de vouloir donner.

Au reſte ce premier morceau de l'Hiſtoire de notre Poëſie en fait ſouhaiter la ſuite avec empreſſement: & ſi nos vœux pouvoient hâter l'execution du projet formé pour la continuation de cet Ou-

vrage ; on verroit bien-tôt celui qui l'a formé, ſubſtituer le titre d'Auteur à celui d'Editeur, & recueillir tous les ſuffrages que le Public eſt préparé à donner à tout ce qui lui ſera préſenté par un fils de M. de Sacy & un éleve de M. Maſſieu.

ARTICLE XXI.

LETTRE A M. RIGORD, Commiſſaire de la Marine à Marſeille.

MONSIEUR,

Vous ſerez ſans doute ſurpris, qu'un inconnu, qui ne fait pas même profeſſion d'être homme de Lettres, entreprenne de vous communiquer ſes conjectures ſur le beau monument Egyptien que vous avez donné depuis quelques années au Public. Cependant j'eſpere que vous reviendrez aiſément de votre ſurpriſe, quand vous conſidererez

la curiosité & le désir d'appren-
est naturel à la plûpart des
ames. C'est cela même qui m'a
suadé, que vous ne trouveriez
mauvais que j'aye pris la liber-
de vous écrire mes pensées, sur
sujet aussi curieux, que l'est,
elui auquel vous avez donné lieu
ar vos sçavantes Recherches. Et
i ce que j'ai à vous dire là-dessus,
peut vous plaire, j'en aurai une satis-
faction toute particuliere; sinon,
je vous prie bien humblement de
croire que mes intentions ont été
bonnes, & que c'est le seul désir de
trouver la vérité qui m'y a engagé.
Aussi je soumets toutes mes Con-
jectures à votre sçavante Critique:
que si je me trompe, comme il est
très-possible, j'ose me flatter que
votre générosité ne me laissera pas
dans l'ignorance.

C'est assûrément quelque chose
de fort rare, que cette Ceinture
trouvée autour d'une Mumie: mais
aussi l'écriture qu'elle contient, est
quelque chose de bien obscur &
de bien caché; ce qui la doit ren-

dre digne de l'attention de tous les Curieux, & de tous les Sçavans de l'Europe. Je ne prétens pas au reste, donner une explication de ce qu'exprime cette écriture inconnuë, puisque des personnes d'une vaste érudition & d'un profond sçavoir ne l'ont pû faire. Il me suffira d'avoir indiqué quelques moyens par lesquels on pourroit découvrir ce mistere, & ceux que renferment les Hieroglyphes des Anciens Egyptiens, laissant à ceux qui en sçavent plus que moi, le soin de pousser plus loin ces connoissances, afin d'achever heureusement cette belle découverte.

Je ne sçais que quatre genres d'écriture dont on se soit servi pour peindre les pensées. Ces genres contiennent chacun plusieurs especes, qui renferment toutes les manieres d'écrire, que la bisarrerie, ou les diverses inclinations des hommes ont inventées. Le premier & le plus ancien de tous ces genres, est le Hieroglyphique, composé de trois especes d'Hieroglyphes : de natu-

rels, de ſimboliques, & d'emblématiques ou énigmatiques. Les premiers, expriment les choſes, par leur propre repréſentation ; les ſeconds, par quelque reſſemblance analogique ; & les derniers ſont ſignificatifs par la convenance des qualités, ou des opérations des Etres.

Le ſecond genre d'écriture eſt, caractériſtique-monogrammatique-numerique, diviſé en deux eſpeces.

La premiere eſt exprimée par les lignes entieres & rompuës de *Fobi*, qu'on prétend avoir été le premier Roi de la Chine ; & par l'unité & le zero, du ſçavant Monſieur de *Leibnitz*. La ſeconde eſpece s'exprime par les diverſes combinaiſons de neuf différentes lignes, qui produiſent un nombre infini de monogrames. Et ce ſont-là les caracteres des Chinois. Ces deux eſpeces ſont fondées ſur la progreſſion géometrique & ſur les nombres quarrés.

Le troiſiéme genre, eſt ſimplement litteraire, dont il y a trois eſpeces ; la litteraire parfaite, l'impar-

faite, & la ſyllabique. La premiere paroît dans les Livres Européens & d'une partie des Aſiatiques. La ſeconde ſe voit dans certaines Inſcriptions Runiques d'Elſingen, & dans celles de Perſepolis. Il faut ſuppléer quelque choſe à cette ſorte de caracteres. La ſyllabique eſt en uſage chez les Ethiopiens, & parmi quelques Peuples des Indes.

Le quatriéme & dernier genre d'écriture, eſt monogrammatique-litteraire, diviſé en deux eſpeces, ou en monogrammes litteraires parfaits & imparfaits. Les premiers expriment les mots par toutes les lettres entrelaſſées, qui le compoſent. Ceux des Tartares, des Japonois, quelques-uns des Arabes, & ceux qu'on voit dans nos diplomes ſont de cette eſpece. Les ſeconds ſont les Notes des anciens Romains, compoſées du mêlange des premieres lettres de chaque mot, ou d'une ſillable. Et cette eſpece d'écriture exprime une, ou pluſieurs paroles par un ſeul monogramme.

l sera présentement fort aisé de
, auquel de ces genres on doit
porter l'écriture de la Ceinture
yptienne. Et pour commencer
les deux derniers qui sont lit-
aux; je crois qu'on peut dire sans
aindre de se tromper, qu'elle
est ni de l'un, ni de l'autre : par-
: que les Alphabets qui les com-
osent, sont fixés à un certain nom-
re de Lettres qui n'est pas fort
rand, & qui, de quelque maniere
qu'on les arrange, reparoissent fort
ouvent. Or cela ne paroît pas sur
la Ceinture, car presque tous les
traits sont différens, il n'y a que
ces trois J. 3. 4. qui reparoissent
plus souvent que les autres, & mê-
me ils ne sont pas toujours absolu-
ment semblables.

Cette écriture n'est pas non plus
du genre Monogrammatique-Nu-
merique, Elle n'est pas de celui de
Fohi, ou de M. *Leibnitz*. Car ces
deux expressions d'une même ca-
ractéristique, ont cela de particu-
lier, qu'elles s'expriment par des
figures les plus simples qu'on sçau-

roit imaginer. Fohi s'est servi de la seule ligne droite entiere & rompue, & M. Leibnitz de la perpendiculaire, ou de l'unité, & du point ou zero, comme je l'ai déja remarqué. Je ne crois pas non plus, qu'on doive la rapporter aux combinaisons chinoises. Celles de la Ceinture leur sont absolument dissemblables; soit par la figure; soit pour la maniere. Outre qu'on remarque quelques représentations d'Animaux & d'Instrumens fort approchans de ceux qui paroissent dans la belle Table de M. Begon. Il y a même tant de conformité dans les figures, & dans leur arrangement, que j'en conclus de deux choses l'une; ou que cette écriture est la même que la hieroglyphique ordinaire des Egyptiens, mais représentée par de plus petits traits, & par des figures analogiques aux grandes qu'on gravoit sur les Monumens Publics; ou qu'elle est composée de figures Hieroglyphiques & de Lettres Alphabétiques. En effet il y en a une trentaine qui ressemblent aux caracte-

res puniques, ou à d'autres anciennes lettres. Il se pourroit faire, néanmoins, que ces figures qui semblent être des caracteres puniques, ne soyent rien moins que cela, par exemple, celle-ci 4. seule ou accompagnée 4. 4. qui a la figure du B. ou du P. Phenicien, pourroit bien représenter cette espece d'aîle ou de couteau qui est dans la plûpart des Monumens Egyptiens.

Voilà donc, Monsieur, ce que je crois touchant les caracteres de votre rare Ceinture. Il ne me reste qu'à parler des moyens qu'on pourroit employer pour découvrir ce qu'ils expriment. Et Je ne sçache personne qui puisse mieux & plus efficacement contribuer à cela que vous; soit par votre grand sçavoir, soit par les correspondances, que vous avez avec beaucoup de Sçavans & particuliérement en Egypte. Vous auriez la gloire d'avoir procuré à l'Europe une connoissance exacte & certaine de toute la litterature des Anciens Egyptiens.

Les moyens les plus sûrs pour venir à bout d'une chose qu'on a jusqu'ici estimée impossible, seroit si je ne me trompe, d'avoir des copies exactes de tous les Monumens Egyptiens, soit qu'ils fussent chargés de Hierolyphes, ou de simples caracteres, & de les donner au Public, & particuliérement une copie de la belle Aiguille de *Bibig* Village de *Fium*, dont parle le P. Vansleb ; le dessein de tous les caracteres de votre Ceinture, qui seroit une des plus belles Piéces de ce Recueil, & dont l'inspection serviroit à confirmer ou à détruire ma conjecture sur leur nature. Et sur-tout les curieuses Inscriptions, qui sont sur les Tombeaux près de *Naasse*, & dans les Grottes d'Egypte, que M. Lucas nous a si agréablement décrites.

Il dit que ces caracteres ressemblent de loin aux Lettres Ebraiques, mais que de plus près ils paroissent d'une forme différente. Je conjecture sur son rapport, que ces lettres pouroient bien être puni-

ques, & de même nature que celles de notre ſeconde Table, ou bien qu'elles n'en différent pas beaucoup. Si cela eſt, on pourra renouveller la connoiſſance de l'ancienne Langue d'Egypte. M. Rhenferd habile Profeſſeur à Franeker travaille à déchiffrer les caractéres Phéniciens, & s'il réuſſit, comme apparemment il le fera, il donnera le moyen de lire ces Inſcriptions qui ſont ſans doute en Egypte. Et le Sçavant P. *Bonjour* ſe ſervira utilement de la parfaite intelligence qu'il a des Langues, en particulier du Copte, pour ſéparer les mots anciens d'avec ceux que les Grecs y ont introduits. Et ſi votre ſentiment eſt véritable, que l'Egyptien approchoit fort des Langues Ebraïque, Caldaique & Siriaque, comme il y a apparence ; on s'en ſervira avec autant & plus d'avantage, que n'avoit fait Saint *Jérôme*, en traduiſant les Vies des Peres du Déſert.

Cela même ſerviroit beaucoup, pour nous apprendre à compoſer

des Discours des caractéres Hieroglyphiques, où je crois qu'il ne faut pas chercher tous les mistéres que le P. *Kircher* a prétendu y trouver. Il y a bien plus de vraisemblance que ces figures (j'entends les ordinaires en exceptant les énigmatiques) tiroient la force de leur prononciation, de leur propre nom; à-peu-prés comme cela paroît dans les Hieroglyphes des Méxiquains, qui ajoûtent à la représentation de leurs Rois, des hommes ou des villages, certains signes; comme d'animaux, de parties du corps & de fleurs; & ces signes faisoient la dénomination des sujets ausquels ils étoient attachés. Nous avons un exemple à-peu-près semblable dans les Rebus de Picardie, qui ne signifient par leurs figures que de simples mots, ou des phrases assez courtes. Les Allemands ont fait graver des Tables en cuivre & en bois, qui contiennent des Sentences de l'Ecriture, dont une partie est exprimée par de simples paroles, & l'autre par des figures; & on se sert

:ains évantails de carton, sur
ls on cole des Piéces en Vers
ilées aussi de paroles & de fi-
Cela est un peu bizare, mais
firme ma pensée sur les Hie-
yhes des Egiptiens. Le P. *Kir-*
:a convient lui-même dans le
e second de son Œdipe, appel-
ette sorte d'écriture *Logogriphi*,
: nommerois en François Lo-
phes.
faudroit donc comme j'ai dit,
er au Public tout autant de
umens Egyptiens, qu'on en
oit recouvrer. M. *Capello* No-
Vénitien a fait quelque chose
mblable à l'égard des Pierres
ées superstitieuses, & des *Abra-*
qui sont dans son Cabinet. Il
fait graver des copies sans au-
explication, laissant aux Sça-
la liberté de s'y exercer. Cela
rès-utile & fort commode, par-
ue la plûpart des curieux n'ont
toujours & les facultés & les oc-
ons nécessaires pour voyager
s les lieux où sont ces beaux
numens.

Cela leur donneroit lieu de découvrir cette caracteristique si fort vantée par les Auteurs. C'en est une en effet, & une même figure signifioit diverses choses, selon qu'elle étoit disposée & combinée avec les autres, on les tournoit de droit à gauche, de gauche à droit, & de haut en bas. Et à propos de cette maniére, je croirois que l'écriture de la Ceinture va de droit à gauche, quoiqu'absolument je ne voudrois pas contredire votre conjecture contraire à la mienne, ce sont sans doute les figures du dessus, qui vous ont persuadé que l'écriture du dessous alloit de même qu'elles. Cela pourroit être, toutefois, je n'en suis pas entiérement convaincu. Il y a plusieurs caracteres, qui vont assûrément de droit à gauche, la fleche du commencement de la sixiéme ligne, & beaucoup d'autres en font foi. Il y en a aussi qui vont, ce me semble, d'une maniére oposée; ainsi votre opinion & la mienne seront véritables, & cela confirmera ce que j'ai

, que c'étoit une écriture Hieroglyphique, qui va des deux côtés, comme on le remarque dans la Table de M. Begon.

La croyance que vous avez, Monsieur, que la Ceinture soit un Livre, ne manque pas de vrai-semblance ; ou si ce n'étoit pas tout-à-fait un véritable Livre, au moins c'étoit un *amuletum* ou préservatif composé de la figure emblématique des Dieux des Egyptiens, & de quelques Prieres ou Hymnes à leur honneur, ou peut-être de quelqu'une de leurs Histoires. Ce que vous dites de la coutume superstitieuse de l'Habitant de Borneo, de l'Ethiopien, & de certains Chrétiens qui portent le commencement de l'Evangile selon Saint Jean, peut fort bien être rapporté à un usage venu des Egyptiens, Nation la plus superstitieuse qu'il y ait jamais eu au monde.

Les Mahométans se servent de certains longs rouleaux de papier ou d'autre matiére, pour le même bût, & ils tiennent cette coutume ap-

paremment d'Egypte ou des Juifs qui avoient imité avant eux les su perſtitions Egyptiennes. J'en ai vi deux, l'un de la Bibliotheque d Zurich, qui avoit été pris à un Ba cha, l'autre de M. *Oſtervald* Mini ſtre de Neufchatel. Il ſeroit tro long de vous faire une exacte def cription de ces volumes. Le pre mier eſt très-beau, bien écrit & embelli de lignes d'or & d'azur, contient, ſi je m'en ſouviens bie des Chapitres & des Extraits d l'Alcoran. Le ſecond eſt de dou pieds de long ſur trois pouces d large, tout au tour regnent e tre des lignes vertes & rouges premier, le 67. 103. 112. 113. & 114. Chapitre de l'Alcoran. Ho tinger remarque dans ſa Bibli theque Orientale, l'eſtime qu'e fait la ſuperſtition Mahométane. y a neuf cercles de remarquabl entre les 130. ou tant de parti dont le dedans eſt diviſé. Ces ce cles repréſentent les ſept Planete la tête & la queue du Dragon qui ont beaucoup de vertu dans

Magie. Ils sont divisés en plusieurs cercles les uns dans les autres, ou en deux parties égales qui font des demi cercles, ou par des lignes qui traversent au nombre de quatre ou cinq, & l'entre-deux est rempli du nom de Dieu & de celui de Mahomet ou de leur *Bismillah*, d'autres sont pleins de nombres qui représentent mistiquement les mêmes paroles, comme les Talismans qu'a donnés le Pere Kircher dans la Cabale des Sarrazins, de son second volume de l'Œdipe Egyptien. On voit encore dans ce rouleau leur Alphabet en lettres rouges, dont chacune est couronnée de quatre lignes vertes. Il y a plusieurs Extraits de l'Alcoran, des Prieres & quelque chose en *Turc*, que je n'entens point. Je ne doute pas, que vous n'en ayez vû de semblables, ainsi je n'en parlerai pas davantage. Au reste cette derniere Piéce est fort mal écrite, & mal conditionnée. Elle avoit appartenu à un Soldat dans la Morée, d'où le pere de M. Ostervald l'avoit apportée.

ayant été Ministre de Camp dans les Troupes Suisses, qui étoient au service de la République de Venise.

Les Juifs ont aussi des Piéces quarrées de Parchemin, qu'ils font porter à leurs enfans, ils les nomment *Kamea*, elles sont composées d'une maniére aussi superstitieuse, que celles des Arabes. Et comme j'en ai une, je vous l'envoye, afin que vous voyez mieux que je ne le sçaurois décrire quelle est la superstition de cette malheureuse Nation. Je remarquerai seulement, que le milieu, est le quarré magique de Saturne, les deux côtés sont le triangle, & au-dessous, le chiffre & les caractéres magiques de la même Planete. Les quatre coins sont composés alternativement des ces lettres רפואה *guérison* ou *médecine*, & צמרכד· *Tzemarcad* qui sont tirées de la Genese, le reste est facile, n'étant que quelques Passages de l'Ecriture, tirés de l'Histoire de *Loth*, & des Psaumes. Je vous prie bien humblement, Monsieur, de recevoir cette Piéce comme une

marque,

narque, (quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi rare que je le ſouhaiterois) de l'eſtime toute particuliére que je fais de votre perſonne. J'oubliois de dire que le nom de Dieu שדי *ſchaddai* ſe voit deſſus le Parchemin au revers du quarré magique.

Vous faites mention d'un beau Dictionnaire Turc & Arabe, que M. Arſere Prêtre de Marſeille vous avoit laiſſé, & je crois, ſur ce que vous en dites, qu'il faut qu'il y ait divers caracteres dans ce Livre; & ſi la choſe eſt ainſi, je ſouhaiterois, s'il ſe pouvoit, ſans vous incommoder, que vous vouluſſiez avoir la bonté de me faire part d'une copie, ſinon de tous, au moins d'une partie, parce que je recherche avec paſſion tout ce qui regarde les caracteres de quelque nature qu'ils puiſſent être. Une autrefois j'aurai l'honneur de vous en dire la raiſon, & pourquoi je m'applique à cette ſorte de curioſité. Je ſouhaiterois auſſi de ſçavoir de quelle couleur ſont les caracteres de la Ceinture Egyptienne, que je ſuppoſe

noirs, m'imaginant que s'il y avoit quelque chose de particulier vous l'auriez sans doute remarqué.

Je vous prie aussi, Monsieur, de me faire la grace, s'il vous plaît, de m'éclaircir sur la différence des caracteres puniques de votre Table d'Egypte. Il seroit bon de sçavoir si le Graveur a bien observé la différence qu'il y a entre quelques lettres qu'on pourroit aisément confondre à cause de leur conformité ; par exemple celle-ci, qui paroît vingt-deux fois y y. Je serois aussi bien aise de sçavoir ce que sont devenues deux Piéces prétieuses qui étoient dans le Cabinet de M. de Peiresc, & dont Gassendi parle dans la vie de ce grand homme. La premiére étoit une Piéce de Brique chargée de figures, qu'il avoit reçûë de Babilone, & la seconde étoit un Rouleau de Papier avec des Hieroglyphes, trouvé aux pieds d'une Momie.

Il faut, Monsieur, que je vous dise avant que de finir, que vous ne devez pas vous étonner que vo-

tre sçavante Dissertation me soit tombée si tard entre les mains. Nous sommes ici dans un Pays peu fertile en curiosités & en gens curieux. Je pourrois vous donner des exemples de plusieurs beaux Livres que nous n'avons vûs, que long-tems après qu'ils ont été connus des Curieux de toute l'Europe. Et tel est le Journal de Trévoux, qu'on ne reçoit ici qu'environ depuis deux ans : mais j'étois alors en Italie, où je fais de tems en tems quelque voyage pour le négoce. Si j'étois capable dans ce Pays-là ou ici, de faire quelque chose pour vous, je vous prierois de m'honorer de vos commandemens &c.

ARTICLE XXII.

LETTRES SUR LA RELIGION essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire. Suite de l'Article X. au mois de Fevrier 1740.

DAns la 13e. Lettre l'Auteur se hazarde de traiter nommément l'article des mistéres Evangéliques. Il semble d'abord les redouter, les respecter ; il les a pourtant déja proscrits en passant. On voit bien qu'après toutes ces façons & contrefaçons, il a pris assez son parti de les proscrire avec plus d'appareil. Il définit le mistére, *quelque chose de non révelé, & que Dieu réserve par devers soi.*

On croiroit cette définition simplement captieuse, & l'Auteur a bien pû ne la vouloir donner que sur ce pied. Elle est positivement fausse. Captieuse en ce qu'elle substituë l'objet de la révélation, à la révélation même : elle est

en ce qu'elle les confond.
Trinité est un Mistére : or la
nité est pourtant clairement ré-
e. L'essence de la Trinité n'est
révélée ; l'existence l'est. Il
une Trinité, nous le sçavons.
comment de la Trinité, ce
e c'est que la Trinité, comment
ois Personnes ne font qu'un Dieu,
ous l'ignorons, & c'est unique-
ment ce qui n'est pas révélé. Il y a
encore des sophismes auxiliaires,
entre-mêlés, d'éteincelles de vérité & des *oui* & des *non*, & des façons & des contrefaçons.

L'Auteur attribuë aux Mistéres bien des malheurs, les Héréfies, les Guerres de Religion, l'Imprimerie même, & même ce *qu'on appelle dévotion.* Car il en veut beaucoup aux Dévots, & toute sa seconde Partie va rouler contre eux. On n'a jamais vû pervertir tant de bonnes choses, que l'Auteur en pervertit dans ce misérable Libelle. Dieu révele des Mistéres, il a bien droit de le faire, il est assez grand pour n'être pas compréhensible en

tout au foible esprit humain; mais en même-tems qu'il nous rappelle au respect & à l'adoration de sa grandeur par cette demie révélation, il ne laisse pas d'exercer sa miséricorde, parce qu'enfin il nous initie par-là à la pleine connoissance qu'il nous prépare de ses profondeurs adorables.

Les hommes pervertissent tout: au lieu de remercier Dieu, & d'être fort reconnoissans de la connoissance qu'il nous donne de sa Trinité, & de bien d'autres Mistéres qui étendent infiniment la mesure de notre esprit; nous nous irritons contre la réserve qu'il nous fait de l'objet plein & développé de cette connoissance; comme si ce n'étoit pas toujours une grande confidence qu'il nous fait de nous dire ce qu'il est, avant même que le tems soit venu de nous l'expliquer, & de nous le montrer face à face. Nous ne sçavons ce que c'est que le Soleil, & nous le voyons avec plaisir: nous ignorons la nature du plaisir, & nous en jouissons sans

. informer. Dans les choses
·lles, nous n'en connoissons
ıe que l'existence, & nous
,n contentons. Il n'y a que les
æs surnaturelles, où nous vou-
s tout, ou rien; & cela sans au-
ıe raison, & contre toute rai-
; ces choses-là surpassant na-
ellement bien plus notre intelli-
ce, que celles de la pure nature,
nous ne sommes pas beaucoup
s clairvoyans.

Jn autre grand sophisme de
ıteur; c'est que la Religion doit
: à la portée des plus simples;
l imagine que les Mistéres sont
'invention des Sçavans pour se
ver par cette connoissance fort
lessus du Peuple. Rien n'est
mal imaginé ni plus grossiére-
ıt sophistique. Par les Mistéres
çavant est réduit au juste niveau
Peuple; & ce n'est pas le Peu-
, mais les seuls Sçavans qui ont
ours fait les Héréfies, en chi-
ınt les Mistéres. Or par-là mê-
, que les Mistéres ne sont pas
à la portée des Sçavans qu'à

celle du Peuple, ils sont tout-à-fait à la portée de celui-ci comme de ceux-là.

Ni les uns ni les autres ne peuvent les comprendre : aussi n'est-ce pas dequoi il s'agit pour avoir de la Religion. Jamais on n'a dit au Peuple, *comprenez la Trinité, l'Eucharistie, l'Incarnation, la Rédemption &c.* & toujours on a dit au Sçavant : *ô altitudo ! quam incomprehensibilia !* Et c'est un Sçavant, un Saint Paul ravi jusqu'au troisiéme Ciel qui l'a dit aux Sçavans. Et c'est un Saint Augustin qui l'a mille fois répété. C'est même à un Saint Augustin étudiant la Trinité qu'on a dit, qu'un enfant auroit plûtôt épuisé la Mer avec le creux de sa main, que lui Augustin n'auroit sondé les profondeurs de la Trinité. Et du reste on a toujours dit au Peuple & au Sçavant : *Croyez*, & ils n'ont pas compris, & ils ont cru : preuve de fait qu'il est possible, facile même de croire, là où il est impossible de concevoir.

C'est-là qu'échouent tous ces fai-

ſeurs de Religion,& où ils donnent même des marques certaines de leur petit bel eſprit. Ils confondent toujours le *raiſonnable* avec le *raiſonné*. Ils veulent une Religion raiſonnée, qui ſeroit juſtement par-là hors de la portée des Sçavans mêmes, chacun ayant ſon raiſonnement, particulier. Au lieu que la . Religion divine eſt raiſonnable, & par-là aſſortie au ſens commun, qui eſt celui du Peuple bien plus ſûrement que celui du Sçavant, & que celui ſur-tout du bel eſprit raiſonneur, & raiſonneur à faire pitié, principalement dans les affaires de conduite, de ſolidité, de ſens commun. Y a-t-il rien de plus raiſonnable que de croire ce que Dieu à révélé ?

A la fin de ſon raiſonnement, notre Auteur ne ſçait où il en eſt, il oublie ce qu'il vouloit prouver, il conclut contre ſes principes, & dit preſque bien, ſans le ſçavoir. Il dit qu'en fait de Miſtéres, il faudroit faire l'humble aveu de ſon ignorance, & convenir des bornes de ſon intelligence, *pour couper court*

à des mais, & à des pourquoi qui ne finissent point. Cet homme-ci n'entend pas même sûrement l'état de la question. Il dit que la *Religion Chrétienne s'est renduë odieuse*, pour n'avoir pas voulu faire de pareils aveux. Les Payens, les Juliens, les Porphyres, les Jambliques la connoissoient mieux que lui Chrétien, cette Religion à laquelle ils reprochoient sans cesse l'idiotisme prétendu de ces humbles aveux. L'essence du Christianisme a toujours été de confesser qu'on ne comprenoit point la Trinité, mais de la croire pourtant. L'Auteur confond la créance avec la claire connoissance ; & parce qu'on ne conçoit pas, il voudroit qu'on ne crut pas. C'est le fond de son idée qu'il développe assez nettement quelquefois, mais qu'il embrouille souvent de son mieux ; tantôt parce qu'il veut l'embrouiller, tantôt parce qu'en effet la tête lui manque, & que la vérité vient croiser malgré ses pitoyables erreurs.

La quatorziéme Lettre porte en titre marginal, que la *Religion essen-*

tielle eſt *non miſtérieuſe.* Cela eſt clair & non miſtérieux. Dans la Lettre précédente, l'Auteur s'étoit embrouillé : il l'avoit ſenti, & n'étant pas content de lui, il a ajoûté celle-ci d'une page, pour parler clair, ſans s'engager dans le raiſonnement, qui n'eſt pas ſon fort. Encore lui échappe-t-il ici un commencement d'entimême qui eſt bien faux. Il poſe pour principe, que la Religion eſſentielle étant relative à la pratique, tout doit y être clair & évident. Cet homme-là n'étant qu'homme, & ne connoiſſant dans le fond point de Dieu, de vrai Dieu, ne connoît que les vertus morales,& d'autre pratique que celle de ces vertus. Le culte divin ne lui eſt rien. *L'Etre ſuffiſant à ſoi*, n'a rien fait pour ſa gloire, pour ſa grandeur, pour ſa Majeſté, ſelon lui, & la Religion n'a, & ne doit avoir aucune pratique à cet égard. Il traite tout cela ſans daigner même l'articuler, de *circuits inutiles pour aller au but* : il le traite de *moyens multipliés*, *de moyens ſuperflus.*

Il réduit plaiſamment la *foi* à la *bonne foi*. Il avouë qu'il oublie toutes les diſtinctions de la foi qu'il avoit appriſes dans ſon Catéchiſme. Il fait pourtant enſuite le Théologien. C'eſt-à-dire, le plaiſant. Il parle de foi juſtifiante, & après avoir parlé, il penſe & ſe ſouvient pourtant qu'il eſt Légiſlateur, obligé de *rapprendre ſon Catéchiſme*, non pour lui, mais pour tout ce pauvre Peuple, pour tout ce pauvre univers qui eſt là à ſes genoux, attendant de lui des paroles de vie, & lui criant ; Maître, *qu'eſt-ce donc que la foi* ? L'interrogation eſt de lui. Voici ſa réponſe tout de ſuite.

“ Qu'eſt-ce donc que la foi ? Ne » ſeroit-ce point eſſentiellement *une* » *notion certaine*, une *perception évi-* » *dente* ſur la *divinité* & ſur ſes *at-* » *tributs eſſentiels* ? „ Ce ſeroient paroles perduës que de vouloir réfuter une ſi burleſque définition, qui met la Géométrie fort au-deſſus de la Religion, & de tout ce qu'il y a de plus divin. L'Auteur qui ſe ſçait très-bon gré de ſa définition

:end, la commenre, la tourne
la retourne; non sans la perdre
ez souvent de vûë, & se contre-
'e d'autant, par des retours se-
:ts d'une vérité qui ne fait point
âcher de ses droits.
Dans la dix-neuviéme Lettre il
rechercher avec le même succès,
el est la cause du salut des hommes?
Le salut, disent les Partisans de
'ancien sistême, *c'est lui, qui par-*
e, n'a pû être acheté que par le
iang de Jesus-Christ. „ Admi-
ıs cette expression, l'*ancien sistê-*
. C'est un inventeur, c'est Des-
·tes qui parle du sistême des Pé-
atéticiens. Avec ces sortes de
coureurs éternels les discussions
ırmillent, & l'on ne finiroit ja-
.is. Il nous suffira presque d'indi-
er les pensées extravagantes de
Auteur qui a bien quelques pa-
s, en pareil bel esprit. Elles se
ıtent toutes seules. Nous ne crai-
ıns pas la séduction. Mais le Pu-
: pour qui nous travaillons, ai-
à connoître l'historique des
rts de l'esprit humain.

L'Auteur incidente sur le terme du salut *acheté*, & *vendu*, par conséquent *prix*, *rançon*, *monnoye*, *acquisition*, *indigence*. Tous les termes relatifs sont discutés, tous le choquent. Il est sur-tout choqué qu'un *Être infini suffisant à soi se paye par des souffrances. Il ne peut assez s'étonner que durant tant de siécles ont ait admis cette supposition : supposition qui seroit même injurieuse à un homme, & qui détruit nécessairement l'idée de la souveraine perfection.* Nous le remarquions ailleurs. Tous ces Messieurs les Déïstes, Athées, & autres mécréans, ne veulent qu'un Dieu bon, & ne peuvent souffrir l'idée de la grandeur, de la justice, de la souveraineté absoluë & rigoureuse. Ils ont leurs raisons. Mais ce qu'ils ne veulent point comprendre ici, ou croire du moins, ils auront le loisir de le sentir toute un éternité. *Videbit, irascetur, fremet tabescet.* Ils voudroient bien qu Dieu ne fut pas juste. *Desideriu peccatorum peribit.*

En attendant, celui-ci argum

te, en habile Juriſconſulte, contre la ſubſtitution de Jeſus-Chriſt au genre humain pour l'expiation du Péché d'Adam. *D'homme à homme*, dit-il, *la ſubſtitution ne peut avoir lieu à titre de réparation d'offenſe. Et le ſouverain Etre auroit pris le change s'il avoit frappé Jeſus-Chriſt pour nous. Il faudroit ſuppoſer la Divinité capable d'imaginer ce qui n'eſt pas, & de ſe ſatisfaire par cet acte imaginaire.*

Seconde Partie.

Elle nous meneroit loin, ſi nous voulions la ſuivre de près. Dans une nouvelle introduction, ſous le nom d'*Avis aux Lecteurs*, l'Auteur déclare qu'il en veut à la *ſpiritualité*, à la *dévotion* au *zele pour la gloire de Dieu*, aux *motifs ſublimes & revelés*, aux *extaſes*, aux *raviſſemens*, & à tout ce qui *ſemble tenir de la métamorphoſe.*

Après bien des paroles perduës dans cette longue introduction, l'Auteur ſe retrouve à la fin dans

ſa ſphére, & c'eſt dommage qu'il n'ait pas débuté par-là. Il auroit été plus à ſon aiſe, & nous y auroit beaucoup mis dans toute cette *kirielle* de raiſonnemens bizarement aſſortis, qui paſſent cette ſphére de bel eſprit. A quoi diroit-on bien, qu'il réduit enfin toute la queſtion de la Religion, de la révélation de la foi, des miſtéres, de la dévotion, de la ſpiritualité? A une affaire de *goût* & de *ſentimens*. Avec du goût & des ſentimens à quelles conquêtes n'a-t-il pas droit de prétendre dans les cercles des beaux eſprits? Il va les changer en autant de Temples, & preſque de Couvens, où la nouvelle Religion ſera pratiquée dans toute ſa pureté. “ Nous vi-
» vons, dit-il, dans un ſiécle où l'on
» ſe picque d'un certain goût. Ce
» goût eſt de ne mettre de prix, qu'à
» ce qui tient du naturel, de l'aiſé
» & qui ſe produit ſans effort. Par
» une ſuite de ce même goût, on
» fait profeſſion d'abhorrer le con-
» trefait, le guindé, l'emprunté mê-
» me. En matiére de ſentimens on

ne le peut souffrir..... Et ce goût
»que chacun approuve dans la so-
»ciété, ne nous indique-t-il pas
»d'une maniére bien frappante ce
»que les hommes devroient être
»par rapport à la Religion ! Que
»c'est sur-tout ici où l'emprunté,
»le guindé & le contrefait, ne peu-
»vent être de mise.„

Qu'on nous permette ce mot : vous verrez que pour avoir le vrai goût, les vrais sentimens, le bon ton de la Religion, il faudra l'aller prendre désormais à la toilette des Dames. C'est tout-à-fait là l'esprit de l'Auteur. " Je ne parle point de gri-
»maces, *dit-il*, ce n'est point des
»Hipocrites qu'il est question.„ Il parle en un mot de la vraye dévotion, de la dévotion tout court, & ne la proscrit que parce qu'elle n'est pas dans le bon ton, & dans le vrai goût du siécle ; ce siécle que J. C. a réprouvé, mais avec trop de dureté, selon le nouveau Législateur.

Dans la premiére Lettre de cette seconde Partie, la 21e. de tout le Livre, il regarde comme des

préjugés d'enfance, l'idée que la Religion honore Dieu, que la Priere le loüë, que les bonnes mœurs le glorifient, que &c. Il rabat sur-tout la vanité de ceux qui travaillant à la conversion du Prochain, pensent *travailler pour la gloire de Dieu*, lui *gagner des cœurs*, *augmenter son empire*. Et tout ceci sur le Principe de l'Etre suffisant à soi. Car l'Auteur est assez conséquent dans les négatives, comme le sont toutes les erreurs, au lieu que dans les affirmations qui sont plus raisonnées, le vrai s'y glisse quelquefois, & y jette des contradictions.

La vingt-quatriéme Lettre établit *la bonne foi, Principe de tout bien moral*. Or l'Auteur ne connoît d'autre bien que celui-là. Il commence par s'objecter que son principe ruine l'Evangile, les préceptes, les devoirs, les motifs, les vertus. *Un moment, s'il vous plaît*, répond-il froidement, *ne vous épouventez pas si fort*. Et tout de suite il enfile une comparaison, qui ne va à rien, si ce n'est à dérouter l'objection, après

quoi il retombe dans son principe de la bonne foi, comme s'il l'avoit bien prouvé. Un des grands effets de la bonne foi en matiére de Religion est, selon lui, d'épurer le *goût, & de rendre délicat sur le bon.*

Voici une idée que l'Auteur traite lui-même d'extraordinaire, mais qu'il ne croit pas moins vraye ; sans doute parce qu'elle est de son crû, & toute de sa façon : *c'est que l'homme devroit commencer par s'aimer soi-même, & s'aimer comme il faut, avant de prétendre aimer Dieu, jusques-là il en sera entiérement incapable.* Il y a bien autant de curieux dans la preuve extrêmement raisonnée & métaphysique qu'il donne de cette extravagante pensée. En général c'est que l'*amour ne se commande pas.* Et voilà le premier Commandement de Dieu, le plus formellement contredit qu'il ait pû l'être jamais.

L'Auteur convient qu'il faudra bien du tems pour parvenir à s'aimer assez bien, pour être digne d'aimer Dieu. Il en convient, il y consent, il y exhorte presque, n'y

trouvant pas plus d'inconvénient qu'il n'y en a à ce que l'enfant qui vient de naître ſoit pendant une quinzaine d'années à croître, & à devenir un homme fait. Il y trouve même un grand bien. C'eſt qu'on n'aura pas au moins la vanité de ſe croire ſi parfait, lorſqu'on conviendra de bonne grace qu'on n'aime point Dieu. Il traite formellement d'ouvrage de l'imagination, *ce qu'on nomme des Actes de vertus, des Actes de foi, de répentance, d'amour, d'eſpérance &c.*

Il met en queſtion s'il faut aimer Dieu pour lui-même, & l'aimer plus que ſoi. Il répond qu'il faut ſçavoir ſi cela eſt poſſible, & puis vous laiſſe-là, & ſe jette dans des diſcuſſions qui diſent oui & non, concluant toute autre choſe que ce qu'il avoit propoſé.

La vingt-huitiéme Lettre traite expreſſément la queſtion de la gloire de Dieu. L'Auteur ne ſe laſſe point de l'outrager. Dieu ſeroit intéreſſé, dit-il, & moins grand s'il cherchoit ſa gloire dans le bien qu'il fait à

Créatures. La trentiéme Lettre : l'amour de Dieu, prêche la to-ance. L'Auteur ne peut souffrir marotte des Chrétiens, non plus ıe celle des Juifs, de se croire ıls dépositaires de la véritable Re-ion. Celle qu'il forge ici, est en fet une Religion commune, & ıi cependant étant la seule vraye, on son Auteur, seroit, si elle étoit ı peu dominante, aussi intolérante ıe toutes les autres.

A la trente-troisiéme Lettre la ıarité vient sur les rangs, sans dou-pour être blasphêmée à son tour. n doit prévenir que l'Auteur va abord à l'humaniser tout-à-fait, la réduire au simple amour natu-l du Prochain. Encore cette cha-té du Prochain est-elle réduite ici la simple équité, ce qui anéantit distinction des devoirs de justice : de charité. Dans la trente-qua-iéme Lettre la question de l'a-ıour de ennemis est bien-tôt dé-dée par les Principes déja établis. ıimer un ennemi est une chose im-ossible selon l'Auteur; mais être

équitable envers lui est chose possible, & commandée par le précepte de la charité.

Comme l'Auteur est sistématique, & qu'il faut qu'il touche à tout pour tout infecter de son poison, il n'oublie pas d'anéantir l'*espérance*, après avoir anéanti la *foi* & la *Charité*. *Faire*, dit-il, *de l'espérance un devoir, ou une vertu, paroîtroit tout-à-fait singulier, si on n'étoit accoutumé à l'envisager de la sorte. Je pancherois fort à supposer*, ajoûte-t-il, *qu'il dépend aussi peu des hommes d'espérer, que d'aimer ou de croire de commande.*

Le grand Principe d'erreur de notre anonime, est que l'*Etre suffisant à soi* n'ayant besoin de rien, la Religion ne peut être rélative qu'à l'homme; en quoi il contredit son autre Principe où il veut qu'elle soit rélative aux deux natures, la divine & l'humaine. Il est vrai qu'il croit se tirer de-là, en concevant Dieu d'un côté comme donnant, puisqu'il ne peut recevoir, & l'homme comme recevant, & ne pouvant

donner à qui n'a beſoin de rien. Mais ſans entrer dans de grandes diſcuſſions, le ſophiſme eſt viſible.

1°. Sans métaphyſique, il eſt de fait, & d'une révélation bien prouvée, que Dieu exige poſitivement notre amour, notre reſpect, notre adoration, nos louanges, nos remerciemens, notre foi, notre eſpérance, & un certain culte extérieur & intérieur. L'Auteur n'entre dans aucune diſcuſſion de fait d'Hiſtoire, de critique contre cette révélation. Il ſe contente des idées de poſſibilité métaphyſique, & des premiéres lueurs d'une raiſon foible & bornée, qu'on ſçait bien ne pouvoir atteindre toute ſeule à la Religion révélée. Qui doute, qu'à ne conſulter que la raiſon naturelle on ne ſera jamais que Déïſte & Tolérant? L'Auteur la borne cependant cette raiſon, plus qu'elle n'eſt bornée dans le commun des eſprits, puiſqu'il ôte l'amour de Dieu, l'eſpérance, & un culte au moins intérieur & naturel.

2°. L'Auteur a une idée tout-à-

fait fausse de la Religion, lorsqu'il n'en fait qu'une vertu de société, & d'homme à homme. Jamais personne avant lui ne l'a entendu de la sorte, & on en a toujours fait l'expression d'une vertu, d'un culte même rélatif à Dieu au moins en premiére & en derniére instance, réjaillissant de Dieu sur l'homme en second, pour revenir à Dieu, premier principe & derniére fin.

3°. Pour opposer métaphysique à métaphysique, & raison à raison, il est pourtant vrai 1°. Que cet Etre a créé d'autres Etres. Etres non suffisans à soi, mais ayant un besoin intime de lui à tous les instans. 2°. Que rien n'est plus simple & plus naturel pour ces Etres doués d'ailleurs d'intelligence, & capables d'amour & de mille affections, que d'aimer cet Etre infiniment aimable, que d'adorer cet Etre infiniment grand, que d'être réconnoissans pour cet Etre infiniment bienfaisant, que d'espérer en cet Etre de qui on dépend infiniment, que de prier cet Etre,

que

que de le louer &c. Or ſi cela eſt naturel, cela eſt dans l'ordre, cela eſt juſte, c'eſt un devoir. Envers qui ce devoir ? Envers cet Etre ſans doute. Et s'il eſt de l'ordre d'en uſer ainſi, c'eſt un déſordre d'y manquer. Or à qui eſt-ce de venger ce déſordre & de rétablir cet ordre ? &c. Il y a donc une Religion naturelle & une relation néceſſaire de l'homme à Dieu, pour rendre, comme de Dieu à l'homme pour donner, l'Auteur ne veut que cette derniére, & tout ſon édifice d'ingratitude, de mauvais cœur, d'eſprit ſophiſtique, de menſonge, de ſcandale, de blaſphême, porté ſur un ſi pitoyable raiſonnement.

Or dès que la Religion naturelle eſt démontrée, on prouve facilement la ſurnaturelle. 1°. On en démontre la poſſibilité par la raiſon, par la métaphyſique, Dieu pouvant nous révéler une partie de ſes profondeurs ſupérieures néceſſairement à nôtre intelligence naturelle; pouvant en exiger la créance, & en conſéquence, un amour, une

espérance, & un culte rélatif à cette créance, & à cette révélation. 2°. On démontre le fait de la Religion surnaturelle, par les preuves ordinaires que l'Auteur n'a osé seulement éfleurer.

Donc malgré le Principe de l'Etre suffisant à soi, il y a des devoirs, un culte & une Religion rélative de l'homme à Dieu, capable de l'honorer, de lui plaire, & d'attirer sur nous toutes sortes de biens & de bénédictions. Et non-seulement il y a une Religion, mais en général il ne peut pas ne pas y en avoir une. L'ordre le demande, la nature nous y porte, la raison nous l'inspire, notre intérêt essentiel nous la dicte, & Dieu, tout Dieu qu'il est, ou plûtôt parce qu'il est Dieu, ne peut pas ne pas l'exiger.

Voici pourtant l'épiphonême monstrueux, par où l'anonyme prudent, en se citant, & se copiant lui même, termine avec des guillemets sa quarantiéme Lettre, qui est la derniére de tout l'Ouvrage.

" Ne pourrons nous pas conclu-

» re de là (du Principe de l'Etre
» suffisant à soi) que Dieu ne faisant
» rien pour son avantage, n'a en vû
» que celui de ses Créatures ; que
» tout ce qu'on nomme Religion
» se réduit là : que toute autre idée
» de Religion loin d'honorer Dieu,
» *le deshonore* ; que du moins elle
» le suppose semblable aux hom-
» mes, qui par un effet de leur in-
» suffisance ne sçauroient être par-
» faitement désintéressés. »

Quand on n'a rien de bon à dire on est verbeux parce qu'on sent toujours qu'on n'a jamais bien dit, & qu'il faut étayer, corriger, repliquer à l'infini. L'Auteur ajoûte des Remarques *rélatives aux Lettres precédentes.* Que contiennent-elles ? Des paroles, rien de nouveau ; des sophismes retournés ; rien qui mérite que nous en allongions plus long-tems nos Mémoires.

ARTICLE XXIII.

DE SERVORUM DEI Beatificatione, & Beatorum Canonizatione, Liber quartus. Authore Prospero de Lambertinis S. R. E. Cardinali, tit. S. Crucis in Hierusalem, Anconæ primùm Episcopo, postea Archiepiscopo Bononiæ. Bononiæ 1739. *Formis Longhi excusoris Archiepiscopalis.* fol. *Pars I. pag.* 531. *Pars. II. pag.* 457.

LA premiére Partie de ce dernier volume du Cardinal *Lambertini* est un long & sçavant Traité des Miracles considérés premiérement en eux-mêmes, selon leur nature & leurs causes; & en second lieu par rapport à l'usage qu'on en fait dans les Procès de Béatification & de Canonisation, & la nécessité d'y en produire. On y donne des régles pour distinguer les vrais Miracles de ceux qui n'en ont que l'apparence, ou qui n'en méritent pas le nom, en prenant le mot de Mi-

acle dans la rigueur de la plus exacte signification : on en fait l'appliation au sujet dont il s'agit. On marque à quelles conditions ils peuvent être reçûs en preuve, ou en nfirmation de la sainteté de ceux nt on sollicite le culte. La raia, la Physique, la Médecine, la héologie ; tout est mis en œuvre .r le sçavant Cardinal, pour trair solidement cette importante matiére.

D'abord il définit le Miracle, un évenement rare, surprenant, sensible en lui-même, mais dont la cause, ou la maniére dont elle agit, est inconnuë, & qui surpasse les forces de la nature. Il explique ensuite, & il développe cette définition suivant la doctrine de Saint *Thomas*, avec la justesse & la précision d'un Théologien exact, qui prévient les difficultés qu'on pourroit faire, qui les résout, & qui écarte les équivoques. Le vrai Miracle, le Miracle proprement dit, & en rigueur, est donc au-dessus des forces de tout agent créé, & a

Dieu seul pour auteur, pour cause efficiente, principale, indépendante, & *autoritative*, comme parle l'Auteur. Par-là on conçoit en quel sens on peut dire que les Anges & les hommes font des Miracles. Puisque c'est un renversement du cours ordinaire de la Nature, établi de Dieu par une volonté générale, il s'ensuit que rien ne peut le déranger sans son ordre, ou sa permission

Spinosa tire de là un argument contre tous les Miracles en général. Car si Dieu, dit-il, renversoit les Loix qu'il a prescrites à la Nature, il seroit contraire à lui-même, & cesseroit d'être Dieu en cessant d'être immuable. Ce beau raisonnement, & d'autres semblables, dont l'impiété dans ces derniers tems se picque d'avoir fortifié la raison con tre la simplicité de nos Peres, n'on pas même le frivole, le dangereu avantage de la nouveauté; si ç'(pouvoit être un de l'emporter irréligion sur les siécles passés. Sa *Thomas* s'est proposé la vaine di

culté de Spinosa, & il y répond tout ce que nos Théologiens ont opposé de plus solide aux sophismes de cet Athée. Dieu, dit le Saint Docteur, en établissant les Loix de la Nature, a aussi déterminé de toute éternité d'en interrompre le cours dans certaines circonstances qu'il a prévûës, & qu'il a choisies. Quelle idée auroit-on du pouvoir, de la liberté, de l'indépendance du souverain Etre, si assujetti à ses décrets sur les choses créées, il ne pouvoit y rien changer?

Après tout ce qu'on a écrit depuis quelques années sur les Miracles, pour confondre une Secte qui a cherché un nouvel appui soit dans les fausses merveilles, soit dans les prestiges qu'elle a publiés, il paroît peu nécessaire d'entrer dans le détail de ce qu'enseigne sur cette matiére M. le Cardinal *Lambertini.* Tout y est rempli d'une doctrine solide, & bien développée. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer ceux qui veulent prendre des idées justes sur un sujet que l'indo-

cilité & la ſupercherie ont obligé d'éclaircir avec plus de ſoin dans ces derniers tems.

Venons à ce qui regarde plus directement les cauſes de Béatification & de Canoniſation. La ſainteté ne dépend point des Miracles, ils ne la donnent point ; ils ne la ſuppoſent pas même néceſſairement dans ceux qui les opérent durant leur vie. Mais les Miracles accordés à l'interceſſion d'un homme mort dans le ſein de l'Egliſe Catholique, qui a vécu dans la pratique des vertus Chrétiennes, où qui a terminé ſa courſe par le Martyre (car on en exige même pour les Martyrs) ſont aſſûrément un témoignage bien authentique du pouvoir qu'il a dans le Ciel, & du deſſein que Dieu a de le glorifier ſur la terre. C'eſt ſur ce principe inconteſtable que l'Egliſe, dont la ſageſſe guidée par l'Eſprit Saint, n'a point cru pouvoir prendre trop de meſures pour placer ſur nos Autels ceux qu'elle juge en poſſeſſion du bonheur céleſte, ne ſe con-

tente pas de la preuve des vertus, ni du Martyre, & qu'elle veut encore des Miracles bien constatés. En effet si le témoignage des hommes est recevable, celui de Dieu l'est encore infiniment davantage: *Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est.* (Epist. 1. Joan. V. 9.) Les vertus & le Martyre se prouvent par témoins, qui sont des hommes: mais les Miracles sont la voix de Dieu, qui met le sceau de son approbation, & de son infaillible autorité à l'attestation des hommes. Absolument parlant, sur les vertus les hommes peuvent se tromper, en ne rapportant fidélement que ce qu'ils en sçavent, que ce qu'ils en ont vû; on peut en dire autant du Martyre. *Le cœur humain est impénetrable, qui pourra le sonder?* (Jerém. XVII. 9.) Qui peut connoître les motifs secrets qui l'animent, les ressorts qui le font agir? Mais dans les Miracles une fois bien avérés, & avec toutes les précautions qu'on y apporte, c'est Dieu qui parle, & qui déclare le

jugement qu'il porte lui-même ſur la ſainteté qu'il couronne dans le Ciel, & qu'il veut honorer ſur la terre. Qui pourroit ſe refuſer à ce témoignage irréfragable? Auſſi l'Egliſe, depuis que les Canoniſations ſolemnelles ſont en uſage, a-t-elle toujours exigé des Miracles, pour déterminer ſon ſuffrage. M. le Cardinal *Lambertini* a déja traité fort au long cette matiére dans le premier, & dans le troiſiéme volume de ſon Ouvrage; & voici ce qui eſt réglé, & ce qui ſe pratique à cet égard. Dans les cauſes qui ſe pourſuivent par *voye de non culte*, les preuves des vertus, ou du Martyr faites & reçûës, il faut deux Mi racles, avant que procéder à Béatification *formelle*; deux autr après la Béatification, & avant Canoniſation. Dans le cas excep d'une Béatification équivalente faut pareillement deux Miracl après que le titre de *Vénérable* a accordé, & que les preuves des tus, ou du Martyre ont été a niſtrées, pour procéder à la C

nisation juridique. Ces Régles sont fondées sur les Décrets d'Honorius III. de *Grégoire* IX. & sur la pratique constamment observée. Pouvoit-on prendre de plus justes, & de plus sages précautions ?

Après ces instructions générales sur les Miracles, soit considérés en eux-mêmes, soit par rapport aux Canonisations, l'illustre Auteur se propose & résout quelques questions sur le nombre, sur la qualité des Miracles suffisans ou requis, sur les régles par où l'on peut juger qu'un Miracle est accordé aux mérites & à l'intercession d'un Saint, & d'autres questions qui peuvent intervenir dans les procédures. Il passe ensuite aux différentes espéces de Miracles, commençant par la guérison des Maladies, d'abord en général, puis en particulier d'un grand nombre de celles où le Miracle paroît plus évidemment. On conçoit que cette discusion demande de grandes connoissances, même de celles qui se trouvent rarement dans les gens du caractére & du rang de l'Auteur.

Mais il n'a rien omis pour traiter ſon ſujet avec toute l'étenduë & l'érudition qu'il demande. Il examine à quelles conditions les guériſons peuvent paſſer pour miraculeuſes, & voici les régles qu'il établit. La Maladie doit être griéve, naturellement incurable, ou du moins très-difficile à guérir. Elle ne doit pas être en train de guériſon, & aller en diminuant. Il faut qu'on n'ait point fait de remédes, ou qu'ils n'ayent point eu d'effet. La guériſon doit être ſubite & inſtantanée; parfaite, entiére, non exécutée à demi, & manquée. Elle ne doit point avoir été précédée de criſe naturelle & réguliére. Enfin elle doit être conſtante & durable, ſans rechute. Nous n'entrerons point dans le détail des Miracles, objet des guériſons miraculeuſes, ni des autres Miracles. On n'imagineroit pas la rigueur avec laquelle ils ſont examinés, les difficultés extrêmes qu'on y oppoſe, la réſerve infinie avec laquelle on les admet. Ce qui paſſeroit dans tout autre Tribunal pour

évidence, pour conviction, eſt ſouvent rejetté comme inſuffiſant. Enfin il ſemble que les précautions ſoient portées à l'excès, s'il pouvoit y en avoir, où il s'agit de propoſer à toute l'Egliſe, & de preſcrire un culte qui fait partie de la Religion.

Il nous faudroit un volume entier pour rapporter ſeulement le précis de ce qu'il y a de plus important ſur ce ſujet. Contentons nous d'un ſeul exemple qui fera juger du reſte. Dans la cauſe du B. *Pierre Fourrier*, les Poſtulateurs propoſerent le cas de deux enfans, l'un de ſix ans, l'autre de quatre, qui ſe jouant au tour d'une Charrette chargée de vin, furent écraſés ſous les rouës, & demeurent en cet état environ trois heures. Après ce tems ils furent retirés, le corps entiérement froid, le viſage livide, la langue ſortant de la bouche, les os de la poîtrine rompus On leur ouvrit pluſieurs fois les veines, ſans pouvoir en tirer une goute de ſang On les enveloppa de linges trempés

dans du vin rouge ; & chaud, mais on n'apperçût en eux aucun mouvement. On leur fit entrer dans la bouche des eaux cordiales : on les enveloppa dans des peaux de moutons qu'on venoit d'écorcher ; tout fut inutile. Enfin leur mere ayant mis successivement sur leur tête un chapeau du Saint homme, ils donnerent des signes de vie ; ils ouvrirent les yeux : la couleur, la chaleur naturelle, la parole leur revint. Comme il étoit déja tard, leurs parens attendirent au lendemain à les mener à l'Eglise rendre graces à Dieu. Le jour suivant ils allerent à l'Ecole à l'ordinaire, sans qu'il parut aucun vestige de la fracture des os. Sur ce récit simple & naturel dont on ne contestoit point la vérité, dans toute autre circonstance, eut-on douté un moment que ces enfans n'eussent véritablement ressuscités ? Cependant M. le Cardinal *Lambertini*, alors Promoteur de la foi, objecta qu'il n'étoit pas prouvé qu'ils fussent morts, parce que le Médecin qui avoit été appellé,

ne paroiſſoit pas le dire formellement, mais ſeulement qu'ils lui avoient paru morts, & que les autres Témoins qui atteſtoient la mort, n'étoient pas Médecins. Il ajoûta qu'il ſe pouvoit faire qu'ils euſſent été frappés d'apopléxie, & qu'ils fuſſent demeurés ſous les rouës de la Charrette ſans mouvement, ſans ſentiment, quoiqu'ils fuſſent vivans, puiſqu'ils n'y avoient été que trois heures. Le célebre *Lancisi*, Médecin de deux Souverains Pontifs, appuya la premiére objection du Cardinal, & fut d'avis que les enfans ne devoient point paſſer pour reſſucités, mais ſeulement pour miraculeuſement préſervés de la mort. A la fin néanmoins, & après de nouvelles diſcuſſions, la réſurection paſſa, mais au rang des miracles du ſecond ordre. Les autres Miracles, de quelque eſpéce qu'ils ſoient, ſont traités avec la même exactitude ; & il faut avouer que de pareilles diſcuſſions ſuppoſent une grande variété de connoiſſances, puiſqu'elles s'éten-

dent à tout l'ordre général de la nature, suspendu, ou dérangé par les Miracles; & qu'il s'agit de sçavoir ce qu'il peut, ou ne pas produire, pour déterminer le cas où l'on est forcé de reconnoître le pouvoir extraordinaire du Maître Souverain de la Nature, qui lui donne des loix, & qui y déroge quand il juge à propos, pour manifester son pouvoir & sa gloire.

La seconde Partie de ce quatriéme volume, & la derniére de tout l'Ouvrage regarde moins la Béatification & la Canonisation des Saints, que les suites & apanages de la déclaration authentique qui leur décerne un culte Religieux & public. On y traite de la Concession d'un Office & d'une Messe à leur honneur, des divers titres sous lesquels on les révere, comme d'Apôtres, de Martyrs, de Confesseurs, de Docteurs, de Vierges &c. Du choix des Saints pour Patrons, du Martyrologe Romain, des Images, des Reliques, de leur Translation, & d'autres semblables questions qui occupent ordinairement la Congré-

gation des Rits, & qui y ſont décidées. Nous croyons devoir nous contenter d'avertir que le ſçavant Auteur n'a pas voulu que ce complément manquât à ſon vaſte Traité, & qu'on y trouvera les éclairciſſemens qu'on pourroit ſouhaiter ſur ces matiéres.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE XXIV.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

APPENDICULA AD NUMOS Auguſtorum & Cæſarum, ab urbibus græcè loquentibus cuſos quos Cl. Vaillantins collegerat, concinnata, è Cimelio Vindobonenſi cujuſdam è Societate J E S V. Honoribus perilluſtrium Prænobilium,

Nobilium D. D. Dum in antiquissimâ ac celeberrima Universitate Viennensi, Promotore R. P. Ludovico de Biel, è S. J. &c. suprema A A. L L. & Philosophiæ laureâ insignirentur, A Neo-Doctoribus Collegis dicata. Viennæ, Typis Mariæ Theresiæ Voigtin, Viduæ, Un. Typ. un vol. in-12. *pag.* 148.

CE Recueil contient plus de 250. Médailles frappés par les Villes Grecques à l'honneur des Empereurs, que l'Auteur n'a point trouvées dans M. *Vaillant*. Les explications qu'il en donne, sont d'ordinaire courtes, simples & précises. Il y en a néanmoins de plus étenduës, quand le sujet le demande. Elles fournissent de bonnes remarques pour la Chronologie, l'Histoire, la Fable, la Géographie.

SICILE.

DE PALERME.

Dissertazioni Istoriche, Apologeti-

che, Critiche, in difesa della dottissima Apologia del Canonico Decano Dottor Don Antonino Mongitore, scritta a favore delle antiche glorie si sagre, come profane della città di Palermo, Capitale del Regno di Sicilia; ed in particolare del suo primo Vescovo ordinato dal principe degli Apostoli S. Pietro. Opera del Dottor Don Francesco Serio, è Mongitore, sacerdote Palermitano. In Palermo, presso Stefano Amato. 1739. in-fol. *pages* 358. *sans compter l'Introduction, qui en a* 48.

Ce titre n'a pas besoin d'explication : c'est la défense des Antiquités de *Palerme*, sacrées & profanes. On y fait remonter le Christianisme jusqu'au tems de l'Apôtre Saint *Pierre*. Depuis plusieurs années la question de la fondation des Eglises de *Sicile* occupe les Sçavans de *Palerme*, & en particulier la question de la fondation de l'Eglise de cette Ville. Le sentiment commun étoit que la *Sicile* avoit eu dès le tems des Apôtres des Evêques, qui y avoient été envoyés

par Saint Pierre, ſçavoir, à *Taormina* Saint *Pancrace*; à *Syracuſe* S. *Marcien*, & S. *Berille* à *Catane*; que *Syracuſe* avoit encore eu un autre Evêque nommé *Philippe*, envoyé pareillement par Saint *Pierre*. On étoit en poſſeſſion paiſible de cette Tradition, lorſqu'en 1732. le 31. d'Août, un Prêtre du voiſinage de *Taormina*, nommé D. *Dominique de Leo*, lût à l'Académie appellée *du Bon Goût* un Diſcours dans lequel il ſoûtenoit qu'il n'y avoit point eu d'autre Evêque envoyé en *Sicile* par le Prince des Apôtres, que Saint *Pancrace* Evêque de *Taormina*. Ce Diſcours fut imprimé l'année ſuivante 1733. à *Naples*, quoiqu'on eut mis à *Gênes* dans le titre. Le Chanoine Dom *Antoine Mongitore* crut qu'il étoit de ſon devoir de défendre la Tradition de *Palerme*, qui donne à cette Ville un Evêque nommé *Philippe* envoyé par Saint *Pierre*. Dans ce deſſein, la même année 1733. il fit imprimer à *Palerme* un Diſcours Apologétique, pour ſoutenir l'opinion

ımune, & il s'y cacha ſous le
n de *Filalete Oreteo.* En 1736.
arut une Réponſe de D. *Domi-*
ue de Leo, ſous ce titre : *Riſpoſ-*
li Domenico di Leo Taormineſe all'
ologia di Filalete Oreteo. In Ve-
ia, nella ſtamperia del Pittoni
36. Ce Livre fut imprimé à *Na-*
, & non à *Veniſe*, comme on
ıloit le faire croire. Les Sçavans
merent auſſi-tôt pour la défenſe
la Tradition du Pays, & l'Ou-
ge de *Dominique de Leo* fut atta-
é par un aſſez grand nombre de
ers Ecrits. Mais D. *François Se-*
, dit *Mongitore* du nom de ſon
ıcle le Chanoine dont nous ve-
ns de parler, crut qu'il falloit en
re une réfutation complete, &
iter la diſpute à fond : c'eſt ce
i a produit l'Ouvrage que nous
nonçons. Il contient quatre Diſ-
ırs Préliminaires, & dix Diſſer-
ions.

Dans le premier Diſcours l'Au-
ır traite de l'argument négatif,
ıdé ſur le ſilence des Auteurs.
ans la ſeconde, il péſe le poids

des conjectures. Le troisiéme examine l'autorité des Traditions des Eglises particuliéres. Le quatriéme celle des Martyrologes, Ménologes, & autres semblables Livres, & leur origine. Dans les dix Dissertations on discute les raisons rapportées par M. *Mongitore*, & les Réponses de M. *de Leo*. L'Ouvrage est fort estimé & fort goûté dans le Pays, dont il soutient la Tradition avec toute l'érudition dont le sujet est susceptible.

ITALIE.

DE NAPLES.

Fratris Pii-Thomæ Milante, Vicarii Generalis Congregationis S. Mariæ Sanitatis, Ordinis Prædicatorum, S. Theologiæ Magistri &c. Regii Professoris in Neapolitana Studiorum Universitate, Exercitationes Dogmatico-Morales in Propositiones Proscriptas à S. S. Pontifice Alexandro VII. Neapoli, ex Typographia Januarii & Vincentii Mutio in-4o. 1738. *pag.* 114.

Le même Auteur a donné: *Exercitationes Dogmatico - Morales in Propositiones à Sanctissimo Pontifice Innocentio XI. proscriptas. Neapoli* 1739. un volume *in*-4°. C'est le second Tome de l'Ouvrage entrepris par le P. *Milante*. Le troisiéme, sur les Propositions condamnées par Aléxandre VIII. est sous presse. Il fonde toute sa doctrine, & ses décisions sur l'autorité des Peres, des Conciles, & des plus célebres Théologiens.

Voici encore un Ouvrage Théologique nouvellement imprimé, sur un sujet différent.

R. P. Joannis de Luca Veneti, ex Ordine Minorum S. Francisci, Theologi, de Immaculatâ B. Virginis Conceptione Dissertatio. Neapoli 1739. 1. *vol.* in-4°. *pag.* 104.

DE VENISE.

L'Histoire des Révolutions d'Espagne, commencée par le P. d'*Orléans*, dont l'Ouvrage n'avoit point paru de son tems, & continuée par

les P P. *Arthuys*, *Rouillé* & *Brumoi*, a été traduite en Italien, & imprimée chez *Pitteri*.

Istoria delle Rivoluzioni di Spagna dalla rouina dell' Imperio de' Goti, fino all' intera e perfetta riunione de' Regni di Castiglia e di Aaragona in una sola Monarchia, del P. Giuseppe d'Orléans della Compagnia di Gesu, Riveduta, e publicata da' Padri Rouillé e Brumoy, della medesima Compagnia. In Venezia, appresso Francesco Pitteri 1737. trois volumes *in*-4°.

FRANCE

DE LYON.

Les freres de Ville, Libraires à Lyon viennent d'imprimer le *Traité des Noms Divins, ou Perfections Divines: Ouvrage de S. Denys l'Aréopagite, pour donner des idées sublimes de Dieu, & à faire naître de grands sentimens de Religion. Traduit du Grec en François, avec des Notes Critiques, Philosophiques, Théologiques*

ues & Dogmatiques ; par le P. e Joseph Cortasse, de la Compa- le Jesus. A Lyon, chez de Ville 1739. *vol.* in-4°. *pag.* 359. ous rendrons au plûtôt compte t Ouvrage.

es mêmes Libraires ont réim- é depuis peu, & mis en vente *Méditations sur les vérités Chré- es & Ecclésiastiques*, avec quel- corrections. 5. vol. *in*-12.

DE PARIS.

I. *Crevier*, Professeur *émerite* hétorique, vient de faire im- ier un Discours latin, qu'il a oncé à l'ouverture des Classes, lequel il se propose de faire le besoin que l'Eloquence a Philosophie, & les secours le en tire.

Littéraire fondé dans l'Acadé- ie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

Académie Royale des Ins-

cription & Belles Lettres, désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le temps d'approfondir les matieres, & de travailler les sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plûtôt, & elle annonce dès-à-présent, que le sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuera à Pâques 1741. consiste à examiner & à déterminer *combien de fois le Temple de Janus a été fermé depuis la Naissance de J. C. & en quel temps cette cérémonie Payenne a cessé d'être en Usage.*

Le Prix sera toûjours une Médaille d'or, de la valeur de quatre cens livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour ce prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leurs ouvrages ; Mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs noms, demeure & qualitez, & ce papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Piéces, affranchies de tous ports, ſeront remiſes entre les mains du Sécrétaire de l'Académie, avant le premier de Décembre 1740.

Huart Libraire & Imprimeur de Monſeigneur le Dauphin, & Briaſſon Libraire ruë Saint Jacques ont imprimé les Inſtitutions de Médecine de M. Herman Boerhaave traduites par M. de la Méterie en 2. vol. *in*-12.

Le nom de ce fameux Médecin & ſa ſcience profonde ſont un ſûr garant de l'utilité que le Public doit retirer de ce bel Ouvrage.

Les mêmes Libraires débitent auſſi les Ouvrages ſuivans du même Auteur.

Les Aphorifmes, fur la connoiffance & cure des Maladies, 1. *vol. in*-8°. 1738.

La Matiére Médicale, pour fervir à la compofition des Remédes indiquez dans les Aphorifmes, auquel on a joint les Opérations Chimiques du même Auteur. 1. *vol. in*-12. 1739.

Nouveau Traité de la petite vérole, avec la Théorique chimique, de M. Boerhaave, *vol. in*-12. *fous preffe.*

De M. de la Métrie Docteur en Médecine.

Nouveau Traité des Maladies Vénériennes. 1. *vol. in*-12.

Traité du Vertige, avec une Defcription d'une Maladie Hiftérique, & une Lettre à M. Aftruc, fervant de Réponfe à la Critique qu'il a fait d'une Differtation de l'Auteur, ur les Maladies Vénériennes. 1. *vol. in*-12.

Abrégé de toute la Médecine Pratique, ou les fentimens des plus

habiles Médecins, sur toutes les Maladies, traduits de l'Ouvrage de M. Allen, avec les formules, approuvées par les plus habiles Praticiens. 6. *vol. in*-12.

Traité complet de Chirurgie, contenant des Observations & Réfléxions sur toutes les Maladies Chirurgicales. *Par M. de la Motte*, Chirurgien de l'Hôpital du Roy en Basse Normandie. 4. *vol. in*-12.

De M. Croissant de Garengeot, Démonstrateur Royal en Chirurgie, & Membre de la Société Royale de Londres.

Traité des Opérations de Chirurgie, fondé sur la Mécanique des Organes de l'Homme, & sur la Théorie & la Pratique la plus autorisée, enrichis de figures en taille douce. 3. *vol. in*-12.

Nouveau Traité des Instrumens de Chirurgie les plus utiles, & de plusieurs nouvelles Machines propres pour les Maladies des Os, enrichis de soixante & six figures en

taille douce, avec leurs explications. 2. *vol. in*-12.

La Miotomie humaine & canine, augmentée d'une Miologie, nouvelle édition augmentée. *in*-12.

Réfléxions sur les Playes, ou la Méthode de procéder à leur Curation, suivant les principes les plus modernes, avec des remarques & des observations les plus instructives sur les Playes des trois Ventres. *par M. Faudacq*. 1. *vol. in*-12.

Ludovici-Joannis le Thieulier, in Universitate Parisiensi Facultatis Saluberrimæ Doctoris Regentis, Regis consilarii & in majori consilio Medici ordinarii, observationes medico Practicæ. 1. vol. in-12.

Les Propriétés de la Médecine, par rapport à la vie civile, *par M. de Santeul. in*-12. 1739.

M. l'Abbé *Lenglet du Frenoi* vient de donner une nouvelle édition de sa *Géographie des enfans, ou Méthode abrégée de la Géographie divisée par Leçons; avec la Liste des principales Cartes nécessaires aux jeunes gens. Quatriéme édition, aug-*

mentée du Plan de l'ancienne Géographie, & des sistêmes du Monde, avec plusieurs Cartes & figures. A Paris chez Rollin fils, & de Bure l'aîné, Quay des Augustins à Saint Paul 1740. in-12.

Les Méthodes de l'Abbé *Lenglet*, pour apprendre l'Histoire & la Géographie sont assez connuës. Nous en avons parlé en divers tems, à mesure qu'elles ont paru. Celle-ci n'est que l'Abrégé de la *Méthode pour étudier la Géographie*, qu'il donna en 1716. en 4. vol. *in*-12. & qu'il publia pour la seconde fois en 1736. avec des changemens & des augmentations si considérables, qu'elle peut passer, dit-il, pour un Ouvrage nouveau. Il se propose, & il promet de la réimprimer encore cette année 1740. *avec des Observations qui la mettront dans l'état où elle doit rester.* Il espére aussi qu'il n'y aura plus de changemens à faire à l'*Abrege* que nous annonçons, tel qu'il paroît aujourd'hui.

Il est divisé en deux parties : la premiére, & la plus étenduë con-

tient la Géographie moderne, & l'état présent des divers Pays du monde ; la seconde donne les *Principes généraux de l'ancienne Géographie*. Tout bien examiné l'Auteur a jugé la Méthode par Demandes, & par Réponses plus convenable à la légéreté de l'esprit des enfans, & à leur mémoire, & il l'a suivie dans la premiére Partie ; mais il n'a pas cru devoir s'y assujettir dans la seconde qui est très-abrégée. Elle ne laissera pas d'être utile aux jeunes gens qui étudient les anciens Auteurs, & de leur donner quelque idée des Peuples & des Pays dont ils parlent. L'Auteur finit par un Abrégé d'Astronomie, où il explique en peu de mots les divers sistêmes des Philosophes sur la construction du monde, & les mouvemens célestes.

Parmi les Cartes dont il conseille l'usage, il donne la préférence à celle de Messieurs Sanson, & du sieur Robert Géographe ordinaire du Roi. Et pour cet Abrégé, il se contente de donner une

Mappe-Monde, une Carte de France, une de l'ancien monde, & les figures des ſiſtêmes dont nous venons de parler.

On trouve chez le même *de Bure* l'aîné, Quay des Auguſtins, à *S. Paul*, le grand & bel Ouvrage du Pere *Marquard Herrgott* ſur la Généalogie de la Maiſon d'*Habſbourg*. Nous en rendrons compte inceſſamment.

TABLE DES ARTICLES. *du mois de Mars* 1740.

Art. XVIII. Hiſtoire Romaine depuis la fondation de Rome juſqu'à la bataille d'Actium &c. Par M. *Rollin*. 378

Art. XIX. Réfléxions Hiſtoriques & Critiques ſur les différens Théâtres de l'Europe &c. Par M. *Riccoboni*. 404

Art. XX. Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe &c. par M. l'Abbé *Maſſieu*. 442

Art. XXI. Lettre à M. *Rigord*, Commiſſaire de la Marine à

Marseille. 476

Art. XXII. Lettres sur la Religion essentielle à l'homme &c. 496

Art. XXII. *De servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione. Liber IV. Aut.* Prospero de Lambertinis, S. R. E. Card. 520

Art. XXIV. Nouvelles Littéraires. 533

Errata pour le mois de Fevrier 1740.

PAge 208. lig. 6. nos hommages. Quel juste, *lis.* nos hommages, quel juste sujet.

212. lig 5. *lis.* premiére Partie.

218. lig. 9. ils sont partie, *lis.* parties.

222. lig. 9. *lis* la découverte.

232. lig. 11. Henri VIII *lis.* Henri VII.

234. lig. 2. imprimée, *lis.* imprimé.

239. lig. 6. *falli* lis *falsi.*

249. lig. 16. épisode etrangere, *lis.* étranger.

252. lig 7. Monsieur, *lis.* Messieurs.

259. lig. 9. à travers des glaces, *lis* à travers les glaces.

262 lig. der. jusqu'après, *lis* jusqu'à près.

18. Fermand, *lis.* Fernand.
. 25. *lis* Renaud de Montauban.
. 7. *lis.* Charles d'Anjou frere du
le Navarre, *lis.* Charles d'Anjou
du Roi, Roi de Naples &c.
. 23. naturelle, *lis.* naturel.
. 27. *patris* lis. *patriis.*
g. 10. *manuscula*, lis. *munuscula*,
. 22. *ennabula*, lis. *cunabula*.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

Novemb. 14.	Emersio II.	6.	
27.	Emersio I.	2.	

mb.	Immersio II.	M. 13 7. 9.

Etdetur etiam minoribus tub
vallefcopio 12. pedum.
lefcopio 23. pedum.
efcopio 12. pe[illegible]